LE DEVOIR

fais ce que dois

il faut lire...
Illusions dans l'équilibre des puissances de Brzezinski
Brzezinski? Un ancien Montréalais devenu l'ami personnel le plus influent de Jimmy Carter.
L'Herne

Vol. LXIX - No 274 | Chutes de neige. Max. -10. | Montréal, lundi 28 novembre 1977 | Férie | 25 CENTS

La coupe Grey aux Alouettes

■ éclatante victoire de 41-6

La coupe Grey est de retour à Montréal après une absence de trois ans. Les Alouettes ont remporté hier le match de la coupe Grey en infligeant un cinglant revers de 41-6 aux Eskimos d'Edmonton. Malgré un vent persistant et un terrain glacé, les Alouettes, brillamment dirigés par le quart-arrière Sonny Wade, ont comblé 68,205 spectateurs massés au Stade olympique avec une offensive rappelant les beaux jours de Sam Etcheverry et de Hal Patterson. Mais hier les héros ont été Sonny Wade, Glen Weir, Don Sweet, et combien d'autres. Il s'agit de la quatrième victoire des Alouettes en finale de la coupe Grey, et d'emblée leur plus éclatante. Après le Canadien de Montréal en mai dernier, voilà que les Alouettes dotent Montréal d'un second titre. Nos informations en pages 13 et 14.

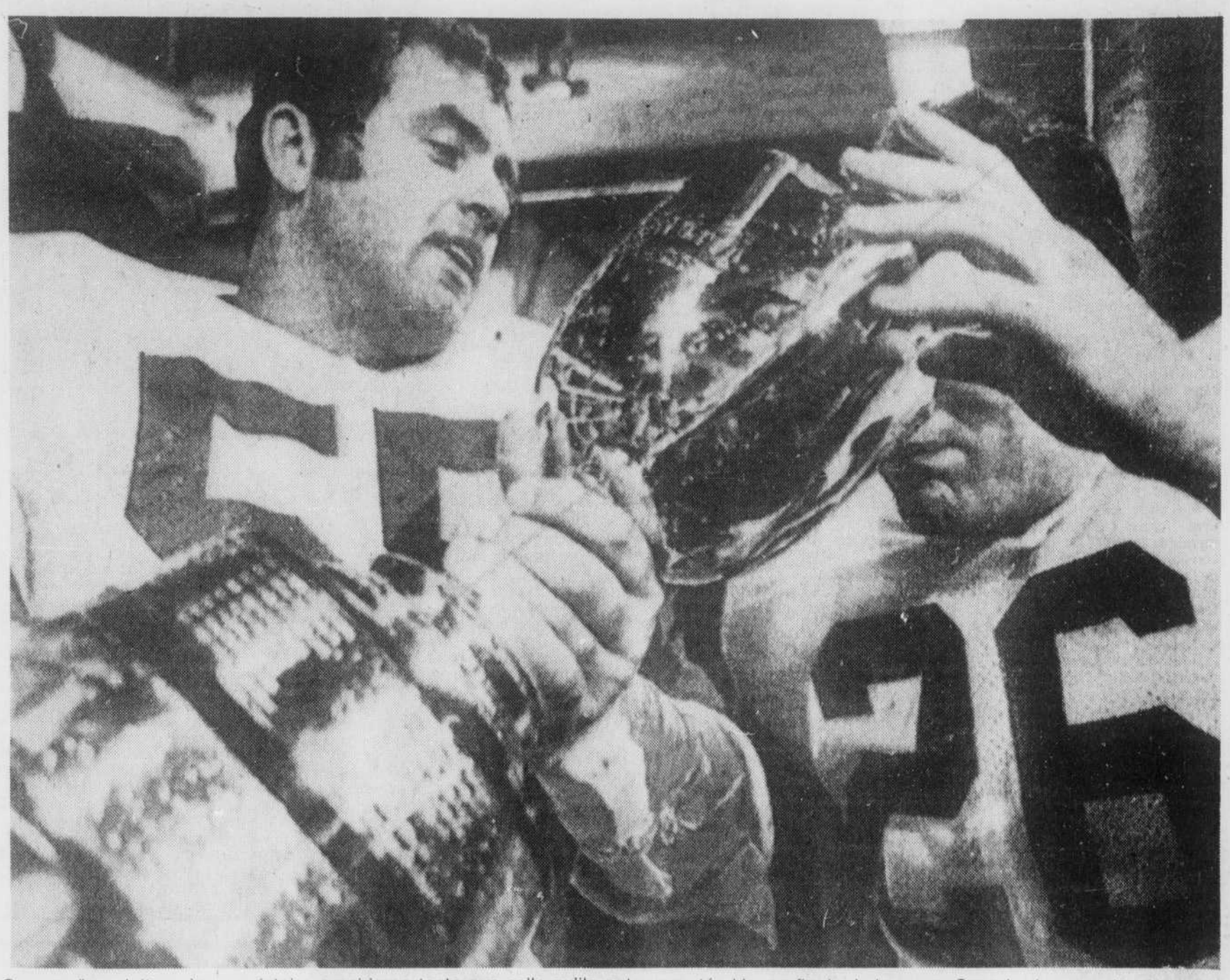

Comme il se doit après une victoire aussi importante que celle qu'ils ont remportée hier en finale de la coupe Grey, les joueurs des Alouettes de Montréal ont sablé le champagne — canadien — dans le précieux vase. Ici, le capitaine de l'attaque des Alouettes, Barry Randall, fait goûter à Gary Chown le nectar de la victoire. (Photo CP)

C'était la fête malgré le froid

par François Barbeau

Les yeux bouffis par le manque de sommeil, les jambes endolories par les danses, les gigues, les entrechats et les pèlerinages dans tous les bars, bistros, gargottes, guinguettes et tavernes de Montréal, les amateurs de football ont boudé hier la grande marche vers le stade qui devait grouper, souhaitaient ses organisateurs, près de 10,000 personnes qui devaient d'un pas allègre, fortifiés comme il se doit d'elixirs de marques connues, franchir les cinq milles qui les séparaient du stade.

À peine une centaine d'adeptes de la promenade se sont rendus au point de départ, et Mme Iona Campagnolo, ministre du Sport amateur, s'est résignée à mener cette maigre bande de braves, en excusant très gentiment ceux qui avaient préféré d'autres moyens de locomotion.

Le froid et la grève des transports en commun n'ont pas empêché 68,205 personnes de se rendre au stade olympique, et de subir avec complaisance les embouteillages et les bouchons de circulation que cette affluence n'a pas manqué de créer aux abords du stade.

Près de 35,000 places de stationnement avaient été prévues, et si presque tout le monde a réussi à garer sa voiture sans trop de peine, il a fallu après ce match s'armer de patience pour s'extriquer de la cohue.

La veille, près de 100,000 personnes avaient bravé le froid et les bourrasques pour assister au défilé de la Coupe Grey, qui a été ouvert officieusement par les cols bleus de la ville chargés de nettoyer le parcours.

Les majorettes aux cuisses rougies par le froid, les cornemusiers essoufflés, les clowns grimaçants, ont bravement fait leur devoir, au grand plaisir des badauds qui luttaient contre le froid en ingurgirant des mixtures réconfortantes, en battant la semelle, en esquissant quelques pas de danse au son d'une fanfare dont les accords semblaient sortir congelés, mais que le vent et la neige ne réussissaient pas à disperser.

Les chars allégoriques avaient été conçus dans le plus pur style rococo-Laurentien: un cheval mécanique attelé à un sulky, un portrait du maire Jean Drapeau, un gigantesque casque de football, suivaient la vieille limousine du propriétaire des Alouettes, M. Sam Berger, et la nouvelle voiture sport de Miss Coupe Grey, Louise-Josée Mondoux, qui étrennait pour l'occasion le manteau de "chat sau-

Voir page 6: Fête

La Syrie et l'OLP rejettent l'invitation de Sadate

Israël est d'accord pour dialoguer au Caire

LE CAIRE (d'après AP, AFP et Reuter) — L'Égypte et Israël ont poursuivi ce week-end leur duo de négociations une semaine après la visite du président Sadate dans l'État juif. Les opposants arabes, par contre, ont durci leur position contre "le traître égyptien" et ont cherché à l'isoler dans le monde arabe.

Gardant l'initiative et se présentant comme un croisé de la paix, le président égyptien a invité samedi toutes les parties concernées par le conflit du Proche-Orient à se rendre au Caire préparer la conférence de Genève. Sont invités Israël, tous les pays arabes du "champ de bataille", les États-Unis, l'URSS et le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim. L'OLP n'a pas été nommée par le président Sadate dans son discours devant le Parlement égyptien.

M. Menahem Begin, le président du conseil israélien, a accepté l'invitation. Mais les Syriens et les Palestiniens ont marqué violemment leur opposition, déclarant que cette nouvelle initiative est destinée à masquer l'échec du voyage en Israël du président égyptien.

Dans une déclaration publiée par l'agence syrienne d'information "Sana", un porte-parole officiel a indiqué que la Syrie estime que "cette nouvelle initiative" a pour objet de couvrir le flagrant échec de sa visite en terre occupée; justifier l'invitation qu'il a adressée aux Israéliens à visiter le Caire; amener les autres parties arabes à la capitulation; et entraver les efforts déployés en vue d'instaurer une paix juste et globale dans la région".

"Le président Sadate a fait fi de la volonté de la nation arabe et tente actuellement de poursuivre l'exécution du complot ourdi contre sa cause", a d'autre part déclaré le porte-parole syrien.

La Syrie, soutenue par la Libye et l'Algérie, s'est d'ailleurs mise à la tête d'un "front du refus". Elle fait actuellement pression sur des Etats arabes plus modérés, tels que la Jordanie et le Liban, pour qu'ils refusent l'invitation du Caire. Ces deux derniers pays ne se sont jusqu'à présent pas engagés. Il en est de même de l'Arabie séoudite et de la Jordanie ainsi que de plusieurs riches émirats du Golfe.

Le régime de Damas a fait également une démarche auprès de M. Kurt Waldheim, le secrétaire général de l'ONU, sous le patronage duquel s'était réunie la première conférence de Genève, en 1973. Samedi pourtant, M. Waldheim a manifesté de l'intérêt pour la proposition du président Sadate.

Samedi également, M. Khaddam, le ministre syrien des Affaires étrangères, a annoncé que la Syrie participera à un "sommet du refus" arabe à Tripoli en Libye, jeudi prochain, soit deux jours avant la date de réunion proposée par l'Egypte. Il s'agira de mettre sur pied "un puissant front anti-Sadate".

Ce "front" risque cependant d'être assez faible puisque n'en seront pas membres l'Arabie séoudite ni même l'Irak qui a refusé de mettre un terme à une décennie d'hostilités avec la Syrie voisine.

Israël par contre assistera à la "préconférence". M. Begin a fait savoir hier qu'un délégué israélien se rendra au Caire même si la réunion est boycottée par d'autres délégations arabes. Mais Israël ne viendra pas au Caire, a-t-on souligné, si l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) y est représentée. Et M. Begin a clairement donné à entendre qu'en aucune circonstance, Israël ne discutera avec l'OLP.

Il a déclaré à l'issue d'un conseil des ministres: "Aucune délégation israélienne ne négociera en aucune manière, en aucun lieu, avec la prétendue OLP, que ce soit à Genève, au Caire, ou sur la lune".

Un porte-parole officiel israélien a dit que dès que l'invitation sera officiellement parvenue au gouvernement israélien, ce dernier désignera la personnalité qui le représentera au Caire.

Les réactions des deux grandes puissances invitées au Caire sont les suivantes:

L'URSS a en fait refusé. L'initiative du président Sadate, a estimé la presse soviétique, constitue en réalité "un avantage politique majeur pour Israël".

Les Etats-Unis sont restés très prudents. Ils ont publié une déclaration mesurée où il est dit que la conférence du Caire "pourrait être utile. Nous sommes en consultation avec les autres parties".

Dans une interview accordée samedi soir au correspondant de la télévision américaine NBC, le président Sadate a annoncé qu'il négocierait seul avec les Israéliens si les pays arabes déclinent son

Voir page 6: Israël

Crise monétaire: espoir au Japon

TOKYO (d'après AFP) — Les gouvernements occidentaux, les banquiers et les opérateurs sur les marchés des changes, ainsi que les spéculateurs, ont ce matin les yeux rivés sur Tokyo, où M. Takeo Fukuda, premier ministre japonais, a annoncé en fin de semaine un important remaniement ministériel.

Ce remaniement, qui doit avoir lieu dans le courant de la journée, constitue un élément de solution crucial dans la crise monétaire internationale qui s'est dangereusement généralisée, après avoir touché un temps uniquement le yen et le dollar.

La semaine dernière, les marchés des changes ont en effet connu des jours particulièrement agités, sinon chaotiques. Le dollar n'a pu maintenir sa parité face à la devise japonaise qu'au prix d'interventions massives des banques centrales — on parle de deux milliards de dollars en cinq jours — mais a dû laisser s'envoler vers de nouveaux records le D. Mark et le franc suisse, tandis que les monnaies plus faibles telles le franc français, la livre et les devises du serpent monétaire européen se dévalorisaient chaque jour davantage.

Tokyo détient une partie des solutions à la crise actuelle parce que l'énorme excédent des échanges extérieurs japonais — plus de 10 milliards de dollars — notamment vis-à-vis des Etats-Unis et les faibles perspectives de résorption de cet excédent en 1978 poussent à la réévaluation du yen. Mais les pays déficitaires, en premier lieu les Etats-Unis et maints Etats européens, peuvent être tenus pour coresponsables de cet état de choses.

Afin d'éviter la guerre économique et commerciale avec ses partenaires, Tokyo semble devoir faire preuve de conciliation et pourrait adopter simultanément avec le remaniement du ministère, un programme de relance de la demande intérieure.

C'est tout ce que demandent les Etats-Unis et les pays d'Europe, puisqu'un tel programme devrait diminuer les exportations et accroître les importations japonaises. Cependant, même si la réévaluation du yen a renchéri considérablement (près de 10%) depuis le début de l'année les prix des produits japonais vendus à l'étranger, on ne peut stopper d'un seul coup un courant d'exportation. De même, ce n'est pas parce que l'économie japonaise aura besoin d'importer, que les industriels occidentaux pourront plus facilement débrouiller l'écheveau de la législation nippone qui est pour l'instant le principal obstacle à l'accroissement de leurs ventes au Japon.

Le double risque demeure donc, que d'une part les mesures de relance économique japonaises aient des effets limités, et que d'autre part les capitaux spéculatifs privés de l'attrait du yen se reportent en masse sur d'autres devises. Le dollar et les monnaies européennes seraient alors les principales victimes de ce changement de cap de la spéculation.

En annonçant le remaniement de son

Voir page 6: Japon

au sommaire

■ La croissance des caisses prime l'appui aux coopératives — page 2

■ Quand la loi semble nier le bon droit: un éditorial de Claude Ryan

■ Des voix et des hommes: un commentaire de Georges Vigny — page 4

■ Les incendies "inconcevables": une analyse de Michel Roy — page 4

■ Toronto: un certain puritanisme n'arrête pas la montée des crimes sexuels — page 7

■ Le patrimoine: le classement des îles de Mingan — page 24

PERFECTA 6/36

GROS LOT $100,000.00
VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

2	4	5	22	25	27

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	1	122,509.10
5 SUR 6	87	1,267.30
4 SUR 6	3542	86.40
5 SUR 6+	2	36,752.70

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 + : 16

VENTES TOTALES: $1,276,137.00

Mini-Loto

SÉRIE	NUMÉRO
2	18035
NUMÉRO COMPLET	18035
4 CHIFFRES	8035
3 CHIFFRES	035

TIRAGE 735
VENDREDI 25-11-77

42 Séries émises- 90,000 chacune
1 GAGNANT DE $50,000.
POSSIBILITÉ DE: 41 GAGNANTS DE $5,000.
336 GAGNANTS DE $500.
3402 GAGNANTS DE $100.

L'assemblée annuelle de l'Union régionale de Montréal

La croissance des caisses prime l'appui aux coopératives

par Marie-Agnès Thellier

Les 266 caisses populaires sur les 335 caisses affiliées à l'Union régionale de Montréal, présentes samedi à l'assemblée générale annuelle, ont approuvé le versement de près de $3 millions aux caisses, sur les $4.9 millions de bénéfices réalisés entre le 1er septembre 1976 et le 31 août 1977 par l'Union régionale.

Même si les 335 caisses populaires totalisaient déjà $2,741,435,000 d'actif au 31 août 1977 tandis que l'union possédait $700 millions d'actif, les caisses vont poursuivre leur pénétration dans le marché de l'épargne, augmenter leur efficacité et proposer de nouveaux produits financiers car "plus nous sommes forts et présents dans le marché, plus nous sommes en mesure d'assumer notre rôle de coopérateur", a déclaré le président M. Guy Bernier.

Il fut donc davantage question d'implantation de nouvelles caisses populaires, de rentabilité des portefeuilles de placements, de concurrence avec les banques et du crédit commercial que d'aide aux coopératives lors de l'assemblée générale annuelle.

Le président Bernier a demandé que les caisses soient à la fois plus agressives sur le marché financier et plus près de leurs membres.

● Agressivité: cela implique un rôle accru de l'Union régionale, sorte de "caisse des caisses", qui veille à la rentabilité des institutions locales, leur fournit services et informations, gère leur portefeuille commun et transfère certains fonds des grosses aux petites caisses populaires. Certaines petites caisses populaires avouent que leur rentabilité devient difficile et qu'elles attendent impatiemment les "trop-perçus" distribués chaque fin d'année par l'Union régionale pour être sûres de boucler leur budget et de verser des ristournes. Cette situation n'est peut-être pas majoritaire mais elle empêcherait des caisses populaires de Montréal, de l'Outaouais ou de l'Abitibi d'être agressives si l'Union ne les aidait pas de multiples façons.

● L'autre recommandation du président Bernier, la meilleure écoute des membres, suppose au contraire un mouvement de décentralisation et le respect de l'autonomie des caisses. L'une des particularités que les caisses populaires mettent en avant pour se distinguer des banques est justement ce service personnalisé.

Il faut être un chef d'orchestre expérimenté, et peut-être génial, pour commander aux 335 musiciens "Caisses pop" répartis dans le tiers de la province tout en laissant entendre l'écho discret du pipeau que joue au loin le client-membre des caisses populaires. Oui, il faut une habileté remarquable pour provoquer l'agressivité des musiciens Desjardins et l'écoute du pipeau ordinaire... Chef d'orchestre à la fois d'une centralisation de plus en plus lourde et d'une décentralisation exigeante, le président Guy Bernier a mis en place plusieurs instruments. Il vient de créer trois nouvelles directions générales à l'Union. À la tête de la direction "planification et développement" se trouve M. Jean-Paul Nadeau, à celle des "finances et administration" est M. Bruno Riverin, venant de la Banque Mercantile du Canada; la direction "ressources humaines" a été confiée à M. Normand Desjardins tandis que le responsable de la direction "Services techniques et communications" sera nommé d'ici un an.

Pour accélérer l'information remontante, la division des communications créée à l'été 76, compte maintenant 40 personnes tandis que les délégués régionaux sont depuis peu dotés d'un secrétariat et d'un télex à Mont-Laurier, Hull et Ville-Marie. Un comité des résolutions a préparé le congrès annuel afin que les préoccupations des caisses soient soulevées publiquement et démocratiquement. La structure "Union régionale" doit donc toujours innover pour donner priorité à ces communications qui sont la fierté du mouvement Desjardins.

En même temps, la bureaucratie devient plus pesante et les initiatives de l'Union plus directives. L'Union a non seulement la responsabilité des innovations favorisant la rentabilité, comme le système inter-caisses, mais aussi celle des investissements dans le développement économique du Québec, par le biais des placements dans d'autres institutions Desjardins ou par le biais de l'aide aux coopératives ou aux commerces.

L'assemblée générale a refusé de permettre aux caisses populaires de prêter, même moins de $15,000, aux coopératives sans en référer à l'Union régionale. Certains participants ont souligné le manque de confiance ainsi marqué envers les administrateurs de caisses locales et l'aberration de cette décision comparée aux dépenses d'énergie et d'argent pour les trois récents congrès régionaux sur le développement coopératif...

M. Guy Bernier a confirmé que les caisses populaires n'investiront pas dans le capital social des coopératives, afin de préserver leur autonomie et surtout d'impliquer leurs membres, seul gage à ses yeux d'une réussite coopérative. Par contre, l'Union est prête à aider des coopératives, particulièrement dans le secteur habitation, sous forme de prêts hypothécaires, d'achats d'obligations et de débentures subordonnées. Les caisses populaires affiliées n'ont prêté que $3.1 millions en 1976-77 aux coopératives.

M. Bernier n'a rien révélé de plus sur le dossier "Coopérative de consommateurs de Montréal" après que la déléguée de la caisse populaire de la CSN, Mme Doyon, eut réclamé plus de souplesse dans le financement et d'autonomie pour les Cooprix que l'Union régionale s'apprête à aider.

L'assemblée générale a accepté que le fonds de développement coopératif serve en priorité à la création de nouvelles caisses populaires. On a parlé de $25 millions en cinq ans, ce qui représente une dépense d'environ $50 millions pour 50 nouvelles caisses populaires, dont une quinzaine de dossiers sont en préparation. L'Union régionale est en train de fonder la troisième de cette "nouvelle génération de caisses populaires". La première, Candiac, ouverte le 16 août dernier, a déjà 1,000 membres et un actif de $1 million dont les trois quarts étaient auparavant placés dans des banques. La caisse de St-Eugène de St-Jean vient juste d'ouvrir. $15 millions doivent d'ici janvier 1979 être puisés dans les caisses pop et versés au fonds coopératif pour aider à la fondation de nouvelles caisses.

Par ailleurs, les caisses populaires s'apprêtent à se lancer plus intensivement dans le crédit commercial permis par leurs statuts. Un manuel du crédit commercial aidera toutes les caisses dans leurs procédures. "Des amendements éventuels à la loi des caisses d'épargne et de crédit devraient nous faciliter des prises de garanties en nantissement dans ce genre de prêts", a souligné M. Bernier.

La position de l'union régionale quant au crédit agricole est plus nuancée. Elle ne souhaite pas remplacer le gouvernement après le retrait de l'office du crédit agricole du Québec du crédit à long terme. L'Union régionale souhaite "la création d'un organisme provincial pour le crédit à long terme, en laissant aux caisses populaires et aux unions régionales le soin de mettre en place des mécanismes pour le crédit à court et moyen termes"

Les caisses populaires déclarent avoir quatre qualités qu'elles aiment voir reconnaître par les médias d'information: leur présence au milieu, leur caractère démocratique, leur croissance rapide et leur autonomie. Ces quatre caractéristiques oblitèrent un peu la rentabilité de l'entreprise Desjardins, même si ses administrateurs sont tous bénévoles et s'il n'a pas de dividendes à verser à quelques gros actionnaires. Bien que comme le déclare M. Bernier "les résultats financiers démontrent que dans une coopérative, nous pouvons concilier l'intérêt de l'association de personnes avec les intérêts économiques de l'entreprise", la rentabilité devient plus difficile à atteindre pour les petites caisses à mesure que les services aux clients se diversifient. Il n'y a que 23 caisses sur 335 qui dépassent $20 millions d'actif, dont 5 plus de $40 millions. C'est une réalité avec laquelle doivent compter les dirigeants de l'Union régionale.

Président du conseil d'administration depuis mai 1976, M. Guy Bernier, qui fut longtemps directeur général des Pêcheurs Unis, entame son second mandat de trois ans au conseil d'administration de l'Union régionale des Caisses populaires de Montréal.

L'actif des caisses dépasse $2.7 milliards

Les caisses populaires attendent avec impatience les changements à la loi sur les banques et à la loi sur les caisses d'épargne et de crédit pour transformer en 1978 le règlement de régie interne de l'Union.

A cette occasion, on verra sans doute s'adapter le mode de gestion des fonds confiés aux caisses populaires. Du 1er juillet 1976 au 30 juin 1977, les épargnes des particuliers ont progressé de 21.5% dans les caisses populaires contre 10.9% dans les banques à charte.

Et les caisses populaires locales cherchent davantage à en faire profiter leurs membres. Elles ont restreint le pourcentage de liquidités confiées à l'Union régionale et sont même poussées à emprunter à l'Union pour satisfaire toutes les demandes d'emprunts, personnels ou hypothécaires. Actuellement, l'union a prêté $30 millions dans ce but aux caisses populaires, contre $16 millions au 31 août dernier. Voilà une évolution très importante pour les membres.

L'Union a emprunté elle-même $5 millions, complétés prochainement de $10 millions, pour assumer ces emprunts plus importants des membres.

Au 31 août 1977, les liquidités des caisses populaires affiliées à l'union régionale ne représentaient plus que 35.2% des économies des membres contre 39.1% à la fin août 1976. Par contre, les prêts sur hypothèques se montaient à $1.3 million, soit 50,7% des économies déposées par les membres et les prêts personnels à $449,811,000, soit 17.5% des économies déposées.

Par ailleurs, l'Union place le maximum de ses fonds à court terme, plutôt que de les confier comme avant à la banque Provinciale. Ces placements totalisent $215 millions.

Le directeur général de l'Union, M. François Richard, estime à 6.9% le rendement moyen des fonds placés dans le "fonds d'investissement", l'un des cinq fonds que gère l'Union. Sur les $90 millions de ce fonds, $53.8 millions d'obligations rapportent de 9 à 10% tandis que les $33.8 millions d'actions rapportent de 0 à 9%. Le placement dans Culinar rapporte en moyenne 5.34%; M. Bernier n'a pas annoncé la décision que prendra l'Union quant à la vente de ses actions Culinar à CDC.

L'Union régionale de Montréal s'est acquittée de ses engagements vis-à-vis de Place Desjardins Inc. et de la Société d'Investissement Desjardins pour un total de $13.2 millions. De nouvelles mises de capital ont été effectuées par les Unions régionales dans les compagnies d'assurance générale appartenant au Mouvement Desjardins ($1,346,800). Au portefeuille des valeurs du fonds de dépôts à terme, l'on retrouve un investissement en capital-actions de la Banque d'Épargne de la cité et du district de Montréal ($2,020,120), pour l'instant mis en dépôt à la Fiducie du Québec.

Un investissement de $325,000 du fonds de développement coopératif a été effacé des livres suite à la fermeture du poste de télévision CFVO.

D'autre part, après le renouvellement de certains mandats, le comité d'administration comprend MM. Émile Girardin, Guy Bernier (président) Bernard Dagenais (vice-président), Guy Mantha, Marcel Gerbeau, Gérard Chabot, Gérard Grégoire, Paul Lamoureux, Roland Lapointe, Jean Larouche, Gilles Lemelin, Jean-Paul Léonard, Yves Léonard, Camille Montpetit, Gilles Rivard, Yvon Roberge.

La commission de crédit est formée de MM. Gérard Marotte, Raymond Tremblay et Marcel Boyer. La commission de surveillance de MM. Claude Bonin Marcel Valiquette et Paul-Yvon LeSage.

Achetez votre maison en toute quiétude.

Lorsqu'il s'agit de dénicher la maison rêvée, nombreuses sont les embûches qui guettent l'acheteur.

Voilà pourquoi un si grand nombre de gens, à la grandeur du Canada, comptent sur un agent du Trust Royal lorsqu'il s'agit de trouver la propriété qui leur convient.

Le Trust Royal vous offre un vaste personnel d'experts, pour qui le domaine de l'immobilier n'a plus de secrets. Ils connaissent les propriétés disponibles et les agréments du quartier. Ils vous diront si le prix de la propriété est raisonnable. Ils vous conseilleront quant à la meilleure formule de financement et se chargeront de régler tous les détails qu'entraîne de nos jours une telle transaction.

Ne tardez pas à communiquer avec nous – nous sommes là pour assurer votre quiétude.

IMMEUBLES
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

OGILVY

Lancôme et Vous !

La renommée des produits Lancôme n'est plus à faire. Leur qualité supérieure a contribué depuis des années à rendre les femmes plus belles et les a aidées à conserver leur jeunesse. Voilà pourquoi Lancôme et vous ne font qu'un.

Du 28 novembre au 10 décembre, avec tout achat de deux produits Lancôme, Ogilvy vous remettra une pochette contenant le Tonique Douceur, la lotion démaquillante Nutrix ainsi que les crèmes Hydrix, Nutrix et Frescable pour 7.50 seulement. Ne manquez pas cette offre!

Écrivez ou composez Ogilvy au 842-7711

(frais additionnels de .50 pour toute marchandise payée sur livraison).

Les Produits de Beauté, au rez-de-chaussée Centre-ville seulement.

OGILVY

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, lundi 28 novembre 1977

Plusieurs milliers de personnes se sont massées sur le parcours du défilé de la coupe Grey, samedi matin, malgré le mauvais temps et la circulation difficile du centre-ville. Enthousiastes, les spectateurs ont, bruyamment dans certains cas, applaudi les chars allégoriques des villes de la Ligue canadienne de football. (Photo Jacques Grenier)

Couture: le marxisme a fait des ravages

QUEBEC (PC) — "Le marxisme a fait des ravages inouïs dans la gauche au Québec."

Tel est l'avis exprimé, lors d'une entrevue, par le ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, qu'en certains milieux, on qualifie de "radical de gauche". Selon M. Couture, la critique du marxisme au Québec n'est pas aussi efficace que celle qui s'opère dans les pays européens.

"Le marxisme, dira-t-il, pour bien des gens, c'est le grand espoir. C'est effectivement le seul système qui propose carrément la libération des travailleurs."

"Or, observera-t-il, et c'est malheureux, on n'a pas d'alternative à offrir."

Le ministre péquiste, un animateur social de profession, estime qu'autant le marxisme apparaît comme un instrument efficace d'analyse et de libération, autant il est un instrument de pouvoir catastrophique."

M. Couture soutient d'autre part qu'il y a une cohérence extraordinaire entre le marxisme et le fascisme.

"Car, dira-t-il, on ne peut promouvoir la dictature du prolétariat sans en éliminer les opposants?"

"Nos militants, poursuivra-t-il encore, parmi les plus généreux, s'inspirent du marxisme parce qu'ils n'ont pas d'autres idéologies qui les soulèvent".

Le ministre péquiste pense que c'est précisément le défi que le Parti québécois doit relever de trouver une alternative au marxisme.

"On ne peut pas, observe-t-il, parler indéfiniment de PME et de relance économique."

Il est tombé 22 cm de neige sur Montréal

par André Tardif

Que ne se produisent-elles toujours le samedi, ces quelques tempêtes majeures typiques de nos hivers québécois! Et de surcroît, que ne se produisent-elles toujours dans une atmosphère de fête comme celle entourant le match de la coupe Grey! Plus d'un Montréalais a ainsi opté pour regarder les événements à la télé, ce qui a justement fait l'affaire des équipes affectées au déblaiement et à l'enlèvement de la neige.

Il s'est quand même trouvé plusieurs citadins pour fuir la ville et aller prendre leurs ébats sur cette neige toute neuve qui pare maintenant les Laurentides, ou encore les campagnes et les stations d'hiver des Cantons de l'est.

Toujours est-il qu'il a neigé toute la journée sur la région samedi, à compter de quelques minutes après minuit jusqu'aux petites heures dimanche matin. C'est le service météorologique de Dorval qui l'affirme, en précisant qu'il est tombé 22 centimètres (9 pouces) sur Montréal et jusqu'à 32 cm (13 pouces) sur certaines municipalités des Laurentides, dont Sainte-Agathe.

Il n'en fallait pas plus pour que tous les centres de ski, alpin ou nordique, ainsi que les pistes de motoneige ne se mettent à fonctionner à plein rendement. Ceux des villégiateurs qui n'avaient osé braver la tourmente en début de week-end, l'ont fait en grand nombre samedi soir ou même hier matin... irrésistiblement attirés par la première neige de la saison — exception faite peut-être de ces quelques centimètres tombés trois jours plus tôt mais aussitôt quasi disparus sous la pluie.

Autre facteur qui n'a pas peu contribué à alléger le fardeau de cette première bordée: l'absence presque totale de vent au coeur même de la tempête, et des températures autour du point de congélation. En effet, selon Dorval, le vent a été passablement faible durant la journée, même s'il s'est ressaisi en soirée, au moment où il ne tombait plus que quelques brins.

Les routes étaient donc dangereuses samedi soir, même que l'autoroute 30, reliant Saint-Hubert à Sorel sur la rive sud, a été fermée une bonne partie de la journée. Mais partout ailleurs dans la région, les grandes voies étaient praticables, même si hier encore, les conditions allaient de passables à glissantes, en raison surtout du vent qui a soufflé jusqu'à 60 kilomètres à l'heure en soirée, les raffales atteignant même 75 km/h.

La région de Québec et celles plus à l'est n'ont cependant pas été aussi chanceuses. La tempête s'y est amenée plus tard que dans la métropole, et les vents avaient rendu toutes les routes excessivement dangereuses hier. Selon la Sûreté du Québec, la neige a été indirectement responsable de quelques accidents mortels survenus sur des routes du Bas du fleuve.

Hier donc dans la métropole, les préposés au déblaiement, à la faveur de rues quasi désertes, vaquaient allègrement à leur tâche d'enlever la neige, en prévision de la cohue provoquée par le retour du travail ce matin, cohue multipliée par la grève du transport en commun. D'autant plus que Dorval prévoit une mini-tempête pour aujourd'hui (jusqu'à 5cm), le thermomètre ne devant pas grimper plus haut que −10 degrés Celsius.

La FTQ en congrès: accréditation et fermetures d'usines

par Louis-Gilles Francoeur

Le 15e congrès de la FTQ, qui s'ouvre ce matin dans la métropole, est essentiellement politique dans la mesure où il constitue la pierre angulaire d'une stratégie destinée à modifier le rapport de force de cette centrale vis-à-vis du patronat et des autres organisations syndicales.

C'est dans ce sens que deux dossiers importants seront remis aux délégués, l'un traitant de l'accréditation multipatronale, le nouveau vocable désignant la négociation sectorielle dans le secteur privé, et l'autre, abordant de front l'épineux problème des fermetures d'usines, que l'on propose de réglementer en s'inspirant des législations européennes.

Fortement majoritaire dans le secteur privé, la FTQ pourrait accroître substantiellement ses effectifs si ses propositions en vue de représenter et de négocier simultanément au nom de plusieurs groupes de travailleurs étaient retenues par le gouvernement dans sa refonte à long terme du code du travail.

En même temps, étant la principale victime des fermetures d'usines à cause de son importance dans le secteur privé, les propositions de la FTQ visent directement la protection de ses membres là où elle assiste impuissante à l'heure actuelle au démembrement de plusieurs de ses unités de négociation.

La FTQ semble d'autre part minimiser le débat en cours sur le projet de loi 45, qu'elle accepte globalement tout en suggérant d'en atténuer certains passages, contrairement à la CSN qui, beaucoup plus virulente au niveau des principes, en exige le retrait dans sa forme actuelle.

Contrairement à l'usage, le FTQ n'a pas distribué dans sa pochette de documents de travail le moindre exemplaire du projet de loi 45, qui modifie pourtant substantiellement les règles du jeu dans les relations de travail. Par ailleurs, aucun débat sur cette question ne figure officiellement à l'ordre du jour du congrès.

La clef de cette situation assez paradoxale apparaît dans le document d'orientation politique, qui sera remis aux délégués. La FTQ y suggère un appui circonstancié au gouvernement péquiste, se refusant à lui garantir plus longtemps un préfugé favorable mais en évitant de s'en faire un ennemi pour quelques "erreurs". Et cela, même si la FTQ a essuyé un cuisant revers lorsque le gouvernement a refusé d'intervenir pour empêcher la fermeture de l'usine Wayagamak, à Trois-Rivières.

Tout se passe finalement comme si la FTQ avait décidé de miser sur le gouvernement pour consolider son effectif à moyen terme par l'accréditation multipatronale et une législation antifermetures, quitte à ne pas le mécontenter à court terme en s'alignant à côté de la CSN et de la CEQ dans leur bataille à finir contre le projet de loi 45, version de novembre 1977.

Comme pour étayer cette hypothèse, les délégués au 15e congrès seront en outre invités à étudier en plénière un important document sur la régionalisation de la FTQ. Ce document, en dépit de son aspect indigeste de régie interne, indique une ferme volonté d'implanter la présence de cette centrale dans toutes les régions du Québec, où la CSN a une certaine longueur d'avance sur elle.

La direction de la FTQ n'aura peut-être pas la partie facile dans la mise en place de cette stratégie "réaliste", dans la mesure où plusieurs de ses affiliés ont déjà annoncé des résolutions fort agressives à l'endroit du gouvernement actuel. C'est ainsi que les électriciens de la FTQ-Construction proposent à leur centrale de les appuyer à fond pour empêcher leurs bureaux de placement de tomber sous le coup des réformes annoncées par le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson.

Les travailleurs de la Wayagamak demandent pour leur part un blâme sévère contre le gouvernement pour "son manque de courage devant Power Corporation et la multinationale Consolidated-Bathurst" et ils proposent au congrès d'exiger ni plus ni moins que la démission du ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé. Dans le même sens que le document de travail de la FTQ, ce groupe de travailleurs exige une législation en vue de réglementer sévèrement les fermetures d'usine et d'assurer des compensations aux employés, le cas échéant.

La FTQ, pour qui la lune de miel avec le PQ est terminée mais qui envisage prosaïquement un mariage de raison pour obtenir satisfaction sur ses revendications-maîtresses, aura à calmer deux de ses affiliés qui réclament une loi anti-scabs sans restriction, l'interdiction totale des injonctions, le droit de grève inconditionnel et la réintégration automatique à l'usine de tous les grévistes à la fin des conflits. Autant de dispositions que le projet de loi 45 ne retient pas ou qu'il ne retient plus depuis l'introduction de nouveaux amendements, la semaine dernière.

Le congrès décidera finalement s'il donne raison à l'impatience des affiliés, qui ont pour eux les prises de positions passées de la FTQ, ou à la sérénité apparente des états majors, qui voudraient bien récupérer à leur profit l'oreille attentive dont la CSN profitait dans les milieux gouvernementaux jusqu'au déclenchement de son entrée en guerre contre le projet de loi 45.

Hanigan ne prévoit pas de reprise du transport avant le week-end

(par Louis-Gilles Francoeur) — Le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, a déclaré hier qu'il était pratiquement impossible d'entrevoir une reprise des activités du transport en commun dans la métropole avant le week-end prochain.

Cette évaluation du principal gestionnaire de la CTCUM est moins le fait d'un pessimisme à l'endroit de la médiation en cours qu'une évaluation "réaliste" de sa part devant les nombreuses étapes qu'il reste à franchir.

Selon les propos de M. Hanigan, qui étaient d'ailleurs corroborés hier après-midi par le président du syndicat des employés de l'entretien, M. Jacques Beaudoin, les médiateurs ne pourront commencer avant ce midi les rencontres séparées avec chacune des parties en cause pour cerner avec elles leurs priorités de négociation. Cette étape marque habituellement le début d'une forme de négociation indirecte entre les parties, par médiateurs interposés.

Il en résulte que ces rencontres dureront au moins une journée, sinon deux, et qu'il faudra encore une ou deux journées aux médiateurs pour rédiger leur rapport.

"Si l'on part de l'hypothèse que les médiateurs remettent leur rapport aux parties jeudi et vendredi, il faut au moins compter une ou deux journées pour l'étude de ces propositions et le syndicat devra tenir une assemblée générale pour se prononcer. Dans ce contexte, il est impensable d'entrevoir une solution au conflit et une reprise des activités avant la fin de semaine", d'expliquer le président de la CTCUM.

Au cours du week-end, les deux médiateurs, MM. Bernard Crevier et Jean-Jacques Deguire, ont terminé l'examen des clauses particulières aux employés d'entretien, y compris les clauses à incidences monétaires sur lesquelles ils sont passé rapidement, ayant déjà abordé ces questions complexes au niveau de la conciliation.

Les deux médiateurs ont donc entrepris hier l'examen des clauses particulières aux employés de bureau. Cet exercice, qui devait selon le plan initial se terminer samedi, se terminera vraisemblablement au cours de la journée.

C'est alors seulement que les médiateurs auront complété l'analyse de l'imposant contentieux de 150 points qui séparaient les parties au moment du déclenchement de la grève dans les transports en commun, il y a une semaine exactement.

Selon les bribes d'information obtenues autant auprès des parties syndicales que patronales, les médiateurs seraient toujours confiants de pouvoir remettre leur rapport jeudi ou au plus tard vendredi.

Entre-temps les grévistes se réunissent ce matin en assemblée générale pour faire le point sur leur conflit.

Autant du côté syndical que patronal, on exclut la possibilité d'avancer des propositions avant le dépôt du rapport des médiateurs. Des deux côtés, on se refuse à dire ce qui pourrait se passer si le rapport était rejeté par l'un ou l'autre groupe mais il semble évident dans les deux camps que la "parole appartiendrait alors à l'Assemblée nationale", comme le disait hier un porte-parole des groupes en conflit qui préfère ne pas s'identifier.

aujourd'hui

À 9 h 30, séance inaugurale du 15ème congrès annuel de la Fédération des travailleurs du Québec, à l'hôtel Reine-Elisabeth.

●

A 11 h, inauguration de la mise en chantier du magasin Cooprix de Longueuil par le premier ministre, M. René Lévesque, accompagné de Mme Lise Payette et de M. Pierre Marois, à l'angle de Curé-Poirier et boul. Therrien.

●

À 12 h, causerie de M. Pierre McDonald, vice-président de la Société d'énergie de la baie James, au déjeuner de l'Association des conseillers en organisation et méthodes de Québec, au Château Frontenac.

●

À 12 h 30, allocution de M. George Bush, ancien directeur de la CIA, devant les membres du Canadian Club à l'hôtel Reine-Elisabeth.

●

À 12 h 30, première d'une série de six démonstrations quotidiennes de M. René Villeneuve, "mixologiste", à la place Bonaventure.

●

À 13 h, rencontre de Mme Jeanne Sauvé, ministre fédéral des Communications, avec les étudiants du Cégep Bois-de-Boulogne.

À 15 h, cérémonie de début des travaux d'un bureau régional du ministère de l'Agriculture à l'Assomption, en présence des ministres Jean Garon et Jacques Parizeau.

●

À 18 h 30, dédicace d'un pavillon en hommage à M. Jean-Louis Lévesque, à l'institut de cardiologie de Montréal, au 6895 rue Viau.

●

À 19 h 30, conférence du député Pierre de Bellefeuille à une assemblée publique de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en l'église Notre-Dame-de-Grâce (angle Décarie).

●

À 20 h, conférence mariale par le père Jean-Paul Michaud, smm, en la salle du Gesù, 1200 rue Bleury.

●

À 20 h 30, séance publique d'information sur les programme québécois de prévention des inondations, en l'hôtel de ville de Pointe-Calumet.

●

Cliniques de la Croix-Rouge: à la place Crémazie, de 10 h à 15 h 30; en l'hôtel de ville de Saint-Pierre, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 21 h; à Châteauguay, en l'école Howard S. Billing, de 14 h 30 à 17 h et 18 h 30 à 21 h.

La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire

Le mardi 29 novembre 1977

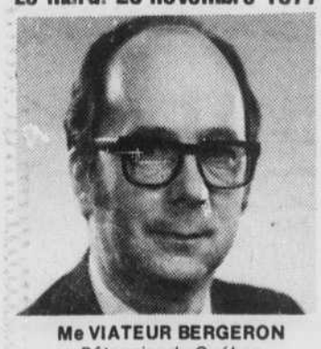

Me VIATEUR BERGERON
Bâtonnier du Québec
Titre: La position du Barreau du Québec face aux législations actuelles
Hôtel Sheraton
Mont-Royal
12h30
Le public est admis
Billets à l'entrée $8
Renseignements: 866-2861
Pour ceux qui ne peuvent assister aux déjeuners-causeries de la Chambre, National Cablevision, (Canal 9), diffuse le déjeuner de la semaine le mercredi et vendredi à 19h.

ICF - ADP
Ingénieurs Civils de France
Association des Diplômés de Polytechnique
DÉJEUNER CAUSERIE

JACQUES A. DESBAILLETS
Directeur de L'Ingénierie
Division hydraulique
Dominion Engineering
Sujet:
BARRAGE "GRAND COULÉE"
Turbines de 600 megawatts
Date: mardi 29 novembre
Heure: midi quinze
Lieu: Hôtel Berkeley
1188 ouest rue Sherbrooke
Prix $10.00
R.S.V.P. Secrétariat A.D.P.
344-4764

VENEZ PROFITER À LA
MAISON DU LAITON
des nombreuses aubaines offertes à l'occasion de notre grande vente de décembre 1977
Des lits en laiton de toutes grandeurs, lustres, horloges, miroirs, housses en fourrure, divans, lampes, tables, étagères, tableaux, patères, chevalets, matelas, antiquités, verre teinté, cadeaux et une foule d'autres objets.

LES ÉCOLES MONTESSORI INC.

- Inscription pour septembre 78 dès maintenant.
- Classes bilingues, français & anglais.
- Brochure d'observation
- TRANSPORT
- 8 succursales

272-7040
Bureau chef Mlle Ranger

Telbec
LA MAISON DES COMMUNICATIONS

* **Transmission de vos messages** et communiqués aux média du Québec et du Canada.
* **Service de traduction.**
* **Service-hebdos:** vos communiqués par courrier aux hebdomadaires régionaux du Québec.
* **Service sonore:** vos déclarations offertes aux stations radiophoniques.
* **CLIP:** service de coupures de presse.
* **Location de téléimprimeur Telbec:** vous recevez tous les communiqués de nos clients.

Pour recevoir notre documentation, postez votre carte d'affaires à:

Jean Lecompte,
TELBEC INC.,
1440 ouest, rue Sainte-Catherine,
suite 720, Montréal, Qué.

Au téléphone: (514) 871-9881

éditorial

Quand la loi semble nier le bon droit

Dans une lettre qu'il adressait au premier ministre fédéral en octobre 1976 au nom de tous les premiers ministres des provinces, M. Peter Lougheed, d'Alberta, alors président de la Conférence des premiers ministres, soumettait à M. Trudeau une liste imposante de questions au sujet desquelles un accord unanime s'était fait entre les provinces en matière constitutionnelle. Au premier rang de ces questions figuraient les deux suivantes, qui semblèrent à l'époque témoigner d'une jalousie quelque peu mesquine de la part des provinces richement dotées en ressources naturelles: 1) la nécessité de renforcer la juridiction des gouvernements provinciaux en matière de taxation dans les secteurs de production primaire reliés aux terres et forêts, aux mines et aux minéraux; 2) la nécessité d'une nouvelle disposition constitutionnelle en vertu de laquelle les pouvoirs qui permettent au gouvernement fédéral de déclarer qu'un ouvrage particulier est à l'avantage général du Canada ne pourraient être exercés qu'avec l'accord préalable de la province concernée.

Le Canada émergeait alors avec peine de la période très difficile provoquée par la hausse spectaculaire des prix mondiaux du pétrole. La taxe fédérale sur les exportations de pétrole canadien avait permis aux provinces importatrices d'encaisser sans trop de mal les augmentations de prix décrétées par l'Organisation des Pays producteurs de pétrole. Aussi eut-on l'impression que les provinces productrices de pétrole et de gaz tentaient de profiter d'un climat favorable à une remise en question constitutionnelle pour obtenir que soit plus jalousement affirmée leur compétence exclusive en matière de richesses naturelles. Au nom de l'autonomie des provinces, l'Alberta et la Saskatchewan donnaient l'impression de vouloir se replier ombrageusement sur leur richesse. Cela n'était pas de bon augure pour l'avenir de la fédération canadienne.

●

Mais au lendemain de la décision rendue la semaine dernière par la Cour suprême du Canada dans l'affaire de la Canadian Industrial Gas and Oil Limited, on comprend mieux l'insistance que mettait M. Lougheed à porter à l'attention d'Ottawa l'épineuse question de la compétence constitutionnelle des provinces dans le domaine des ressources naturelles. Car au point où en sont les choses à la suite de la décision du plus haut tribunal du pays, l'autorité des provinces, incontestable en vertu de l'article 109 de l'AANB, risque en tout temps de s'avérer plutôt théorique, sinon franchement vaine.

Les faits sont relativement simples. A la suite des hausses de prix décrétées par l'OPEP, les sociétés productrices de pétrole en Alberta et en Saskatchewan ne tardèrent pas à s'inspirer de la tendance mondiale pour fixer leurs propres prix. Aussi les gouvernements de ces deux provinces durent-ils faire face en très peu de temps à la situation suivante: laisseraient-ils les sociétés productrices s'approprier en totalité le fruit de hausses de prix strictement attribuables à une conjoncture internationale inédite dans le développement de laquelle elles n'avaient eu rien à faire, ou chercheraient-ils à rendre au peuple de la Saskatchewan et de l'Alberta le produit de cette rente inattendue sur des gisements pétroliers qui n'ont jamais cessé de lui appartenir?

En Alberta tout comme en Saskatchewan, les gouvernements mirent très peu de temps à réagir. Par des voies différentes, ils décidèrent de hausser de façon radicale les impôts et redevances payables par les sociétés pétrolières. En Saskatchewan, il fut décidé de hausser la taxe sur les revenus tirés des produits minéraux; il fut également décidé de hausser considérablement les royautés payables par les sociétés à même leur production pétrolière. On craignait que les sociétés productrices n'usent d'artifices comptables pour vendre à meilleur prix à des sociétés parentes américaines le pétrole produit dans la province. Aussi fut-il décidé que la valeur de ce pétrole serait fixée par le gouvernement suivant les prix internationaux en vigueur et que la différence entre ce prix réel et la valeur du même pétrole avant les hausses artificielles décrétées par l'OPEP serait entièrement versée dans les coffres du gouvernement de la Saskatchewan.

Le gouvernement et la législature de la Saskatchewan étaient convaincus en agissant ainsi de se prévaloir de leurs prérogatives constitutionnelles, qui les autorisent à percevoir des redevances et des impôts directs sur les revenus des sociétés et des personnes. Les firmes concernées, de même que le gouvernement fédéral (qui devait intervenir à titre de partie intéressée dans l'affaire de la Canadian Industrial Gas and Oil Limited) l'entendirent toutefois autrement. A leurs yeux, les mesures prises par les autorités de la Saskatchewan étaient en réalité des impôts indirects; comme en outre, ces mesures comportaient une ingérence provinciale dans les domaines du commerce inter-provincial et international (à peu près tout le pétrole produit en Saskatchewan est vendu en dehors de la province) et des exportations, réservés par l'AANB à la compétence exclusive de l'autorité fédérale, l'une d'entre elles, la Canadian Industrial Gas and Oil Limited, entreprit de les contester devant les tribunaux.

Les deux premières manches de la bataille juridique se déroulèrent à l'avantage du gouvernement Blakeney. Le tribunal de première instance et la Cour d'Appel de Saskatchewan affirmèrent en effet tous deux la validité des mesures prises en 1973 et 1974. Mais tout cela vient d'être renversé par la Cour suprême. La Saskatchewan se voit maintenant condamnée à rembourser aux sociétés pétrolières plusieurs centaines de millions de dollars en impôts perçus de manière "illégale". Et cette obligation revêt un caractère d'autant plus odieux que les compagnies ont de toute manière retiré des revenus intéressants de l'exploitation du pétrole canadien et que, pendant la même période, le Parlement fédéral s'arrogea le droit de percevoir lui aussi des impôts nouveaux sur les revenus des sociétés pétrolières et que ces impôts semblent devoir passer à l'histoire comme ayant été parfaitement "constitutionnels".

●

Par le biais de la taxe fédérale sur les ventes de pétrole à l'étranger puis de l'impôt fédéral sur les profits des sociétés pétrolières institué en mai 1974 par M. John Turner, alors ministre fédéral des Finances, la Saskatchewan et l'Alberta ont déjà versé, directement ou indirectement, au Trésor fédéral et aux autres provinces une part très élevée de la manne qui a plu sur ces deux provinces à la faveur de la hausse inattendue et spectaculaire des prix mondiaux du pétrole à compter de 1973. Par suite des mesures instituées en mai 1974 par M. Turner, elles s'étaient en outre vu imposer l'un des plus odieux statuts particuliers dont aient jamais été affublées des provinces canadiennes: sous l'empire de ce budget mémorable, les redevances et droits provinciaux sur les produits pétroliers cessaient en effet d'être déductibles aux fins du calcul du nouvel impôt fédéral. Cela allait si loin qu'à un moment, il sembla que les sociétés pétrolières implantées en Saskatchewan devraient payer des impôts de l'ordre de 140% sur leurs revenus d'appoint en provenance de la hausse des prix internationaux.

S'il faut maintenant que le gouvernement de la Saskatchewan soit tenu de rembourser aux sociétés pétrolières des sommes s'élevant à plusieurs centaines de millions de dollars, ce sera, pour ainsi dire, la cerise sur le gâteau. Qu'aura effectivement valu à cette province le droit de propriété que lui garantit la constitution sur ses richesses naturelles? Et que voudra dire à l'avenir pourles autres provinces une garantie constitutionnelle qui peut si aisément être vidée de son sens par des interventions législatives du pouvoir fédéral ou des décisions du pouvoir judiciaire?

En lisant les commentaires du juge Martland, à l'avis duquel se sont ralliés le juge en chef Laskin et les juges Pigeon et Beetz. originaires du Québec, on garde l'impression qu'ils ont été rédigés sans tenir suffisamment compte du contexte très particulier qui existait à l'époque et de certaines caractéristiques propres à cette affaire qu'a très bien décrites dans une opinion dissidente le juge Dickson, appuyé par l'ex-juge De Grandpré.

Vue dans cette perspective, la décision de la Cour suprême, nonobstant sa valeur purement juridique, paraît injuste et très pénible à avaler pour le gouvernement et le peuple de Saskatchewan. Elle clôt au plan légal un chapitre peu agréable de notre histoire constitutionnelle récente. Au plan politique, au contraire, tout est loin d'être terminé. Sans avoir recherché cet effet, la Cour suprême aura aidé de nombreux Canadiens à mieux saisir la signification et le bienfondé des propositions que M. Lougheed, avec l'appui de tous ses collègues des provinces, soumettait à M. Trudeau il y a un an.

Claude RYAN

Le mot du silencieux

Tout froid, tout flegme

par ALBERT BRIE

Je ne connais qu'un appareil ménager qui ait gagné en valeur ce qu'il a perdu en dignité, et c'est la femme-au-foyer.

●

Beaucoup ne vont pas à l'école de la vie parce qu'elle ne décerne pas de diplômes.

●

Après avoir entendu dire que seuls les imbéciles ne changent pas d'idée, B... s'est empressé de revenir sur sa décision. Quelle différence cela fait-il? Aucune, sinon que B... est devenu un imbécile qui a changé d'idée.

●

D'une personne de nos vagues relations, nous disons que c'est une "connaissance". Pourquoi pas, plutôt, une "ignorance"?

●

Le travail ne tue pas, il fait semblant. Voyez les morts de fatigue.

●

A nos yeux, il n'y a pas pire menteur que celui qui colporte nos mensonges de travers.

●

Quand on lit une autobiographie, ce qu'il y a de contrariant pour le lecteur, c'est que le héros ne meurt jamais.

●

"C'est du chinois", dit-on, devant une chose incompréhensible, intraduisible. Pourquoi chercher si loin, et ne pas dire "c'est du québécois"?

●

Quand on a un secret, mieux vaut le répandre; autrement on l'oublie.

●

Il arrive à chacun de nous de se dire: "Si je raconte ce que j'ai vu, ce qui m'est arrivé tel quel, personne ne me croira; on chuchotera que je déraille, que je suis fou." Alors on arrange les événements de façon logique, conséquente, sensée et plate; autrement dit, on se sert de son imagination, dont le rôle consiste à organiser les faits de la vie dans un ordre rationnel et désespérément moche.

●

L'homme du juste milieu en tout ne peut pas exister; sa tempérance systématique serait un excès.

●

Quand vous avez fait une bonne action, pourquoi vous retirer, vous effacer vite? Avez-vous peur qu'elle vous explose au visage?

●

Rien ne sert de courir, surtout si on n'est pas encore parti.

●

C'est très bien de crier: "Mettez-vous dans ma peau!" Encore faut-il que vous en sortiez.

●

Il est juste de dire que personne n'est irremplaçable. L'important c'est que la place laissée vacante soit occupée par quelqu'un d'autre qui fait partie du jeu. Aux échecs, par exemple, une case ne rapetisse pas parce que le pion prend la place du roi.

●

L'alcool tue; le tabac tue; la route, la grippe, l'amour, l'hiver, l'effort, le plaisir tuent. Pourquoi raffiner, pourquoi ne pas admettre sans phrase, tout de suite, que c'est la vie qui tue?

●

Si la beauté est ce que je pense, quelque chose d'exceptionnel, de rare, de surprenant, d'anormal et d'inimitable, comment peut-on parler de beauté dans le cas d'une Miss, à qui des tas de jeunes filles ressemblent?...

●

J'aimerais pouvoir dire plus souvent d'un homme d'action: "Il a eu un beau geste: il s'est abstenu d'en poser un."

●

Le cocu, ce triste animal bipède, cette innocente bête à cornes du cheptel social.

●

L'hiver est là dehors, il me fait signe; j'ouvre la porte, il me prend au visage; mon pied enfonce dans la neige, touche la glace et je culbute. C'est ce qu'il voulait: que je le salue bien bas.

Lettre ouverte à Léon Dion

À propos de nationalisme et de démocratie au Québec

par LAURENCE RICHARD

Monsieur Dion,

Suite à la parution dans LE DEVOIR du 19 novembre de votre article intitulé **Démocratie, liberté et nationalisme au Québec**, où vous affirmiez de façon pour le moins insidieuse dans le contexte politique québécois actuel: "Le nationalisme québécois révèle le caractère ambigu de tout nationalisme en ce qui touche à la liberté. Ce nationalisme... par ses débordements possibles risque de refermer le peuple sur lui-même et de l'enclore dans l'ethnocentrisme... Tout nationalisme... risque de dégénérer en un totalitarisme moral et intellectuel", je me permets de vous faire les remarques suivantes:

1— L'État totalitaire n'est pas nécessairement engendré par le nationalisme: certaines nations fédératives, où le nationalisme est fortement prohibé, ont donné naissance à un super-État totalitaire tant sur le plan moral qu'intellectuel (U.R.S.S.). L'État totalitaire est plus la conséquence d'un fascisme de droite ou de gauche (la Grèce des colonels, l'Espagne de Franco, le Portugal de Salazar, l'Italie de Mussolini, l'Allemagne nazie d'Hitler, l'U.R.S.S. de Staline, etc.) que la résultante nécessaire d'un nationalisme exacerbé. Si totalitarisme et nationalisme ont malheureusement été associés dans l'histoire (Allemagne nazie), totalitarisme et régime fédératif anti-nationaliste (U.R.S.S.) l'ont également été. Il est donc pernicieux de conclure que "tout nationalisme... risque de dégénérer en un totalitarisme moral et intellectuel" de même qu'il serait pernicieux d'associer régime fédératif-anti-nationaliste et totalitarisme.

2— Par ailleurs, si je poursuivais votre cheminement intellectuel et que j'acceptais la donnée a priori selon laquelle "tout nationalisme... risque de dégénérer en un totalitarisme" et que je l'appliquais au nationalisme "canadien", j'en arriverais logiquement à la conclusion suivante: "Le nationalisme canadien... risque de dégénérer en un totalitarisme", ce qui, en effet, pourrait se vérifier dans les faits suivants:

a) les récentes découvertes sur la présence policière de la GRC au Québec, d'où présence d'un début d'État policier fédéraliste à tendance totalitaire ou utilisation de la Sécurité d'État pour préserver le nationalisme "canadien";

b) les récentes déclarations de M. Horner, ministre de l'Industrie et du Commerce, au fédéral, de même que celles de M. Scott, professeur à l'Université McGill, à l'effet que la troisième voie n'est nulle autre que l'envoi de l'Armée au Québec, ou le régime policier répressif et totalitaire, au nom du nationalisme "canadien".

Nous sommes donc ici en présence d'un régime où cohabitent totalitarisme et nationalisme "canadien", ce qui vérifie votre donnée a priori, à l'exception cependant que vous faites loger l'État totalitaire à l'enseigne du nationalisme "québécois", au lieu de le loger à l'enseigne du nationalisme "canadien", ce qui serait plus pertinent, en l'occurrence. Les preuves d'un début d'État policier à tendance totalitaire actuellement vont plus à l'encontre du nationalisme "canadien" que du nationalisme "québécois", les Québécois ayant peu développé ce contrôle suprême de l'État qu'est le régime policier

Sécurité d'État très développé dans tout régime totalitaire. Si le critère du doute allait dans un sens, je crois que le nationalisme "canadien" serait plus susceptible d'être accusé de dégénérer en un totalitarisme moral et intellectuel que le nationalisme "québécois", dépourvu actuellement de tout pouvoir de contrôle total (Armée, Sécurité d'État). Le nationalisme "canadien" consécutivement m'apparaît plus apte à verser dans certains "débordements possibles", débordements déjà illustrés entre autres par les perquisitions policières de la GRC au local du Parti Québécois, parti légalement et démocratiquement constitué, et par le contrôle d'État de vérification du courrier, d'écoute électronique, de viol de domicile et d'acte illégal (incendie).

A la lumière de votre affirmation, j'en arrive à dire que si la démocratie est menacée au Québec "des libertés", c'est davantage par le nationalisme "canadien" que par le nationalisme "québécois", victime d'un embryon de régime totalitaire et d'un nationalisme "canadien-anglais" et "canadien" tout court. Les principes de démocratie et de liberté me semblent ainsi plus respectés au Québec par les Québécois qu'au Canada par les agents de la KGB canadienne. De même M. René Lévesque me semble plus soucieux de démocratie que M. Trudeau, apparemment "démocratique" mais concrètement anti-démocratique dans l'acceptation ou le non-contrôle d'un régime policier versant à coups de millions de dollars dans la répression et "l'oppression nationale".

3— Quant à votre affirmation selon laquelle "le nationalisme... risque de refermer le peuple sur lui-même et de l'enclore dans l'ethnocentrisme", je crois qu'elle va fondamentalement à l'encontre de l'existence des divers nationalismes à travers l'histoire et à travers le monde, ce qui n'empêche pas, par ailleurs, certaines nations souveraines de contracter divers types d'associations ou d'alliances économiques avec d'autres nations autonomes et égales. Si l'ethnocentrisme et le repliement sur soi sont des caractéristiques du passé colonial des Québécois, de sa situation de "colonie" française, anglaise, puis anglo-américaine, dans le Canada, l'ouverture au monde, le respect et la dignité d'un peuple appartiennent peut-être à son avenir, selon le choix constitutionnel que le Québec fera lors du prochain référendum.

Alexandre Soljenitsyne, humaniste profond et défenseur de grandes valeurs démocratiques, non totalitaires, portait sur le nationalisme un jugement humain fort significatif:

"Il a été récemment de bon ton de parler du nivelage des nations, de la disparition des différentes races dans le creuset de la civilisation actuelle. Je ne suis pas d'accord avec cette opinion, mais la discuter est une autre affaire. Il me parait néanmoins opportun de dire ici que la disparition des nations ne nous appauvrirait pas moins que si tous les hommes devenaient semblables, avec une personnalité, un visage unique. Les nations sont la richesse de l'humanité, ses personnalités collectives. La moindre d'entre elles a ses couleurs propres, porte en elle son propre miroir de l'existence divine."

A. Soljénitsyne, cité dans Pierre Daix, **Ce que je sais de Soljenitsyne**, Paris, Éditions du Seuil, 1974, p. 160.

Cette réflexion de Soljénitsyne qui a vécu dans un régime totalitaire peut peut-être nous faire découvrir le sens positif du nationalisme vu comme une "richesse" et non comme une force aliénante à craindre et à redouter.

bloc-notes

Des voix et des hommes

Le décor est maintenant planté à Salisbury pour une solution dite "interne". Avec l'acceptation "conditionnelle" du Conseil national africain unifié (UANC) de Mgr Abel Muzorewa, samedi, vingt-quatre heures après celles de l'ANC (Conseil national africain) du pasteur Sithole et de la ZUPO (Organisation du peuple uni du Zimbabwe) du chef Jeremiah Chirau, Ian Smith pourra commencer, peut-être dès ce mercredi, le dialogue devant décider de l'avenir de la colonie rebelle.

Peut-être devrait-on dire que commencera en même temps le compte à rebours d'un implacable processus menant à une guerre civile?

Ce qui était prévu dès l'annonce d'élections anticipées à Salisbury est survenu jeudi: Ian Smith, leader blanc maintenant sans rival et sans opposition crédible, a levé l'obstacle majeur en acceptant apparemment le principe du suffrage universel. "Un homme, une voix": un pas décisif qui aurait pu, en son temps, débloquer toutes les formules constitutionnelles avancées mais qui, aujourd'hui, débloque la seule qui divise irrémédiablement les organisations africaines qui luttent pour la représentativité de la majorité.

"Un homme, une voix": lesquels?

La question paraît absurde, mais "un homme, une voix" ne signifie pas "n'importe quel homme a une voix", ni "une voix pour chaque homme"; il signifie que chaque homme participant à la solution négociée a une voix; en chiffres, cela couvre la totalité des Blancs, c'est-à-dire près de 270,000 voix, mais quelle part des six millions de Noirs sera effectivement représentée? Il est évident que les masses soutenant l'UANC, l'ANC et la ZUPO représentent une majorité substantielle de la majorite noire et, dans cette perspective, on peut aussitôt ajouter que la formule avancée par M. Smith mène à la fin de la suprématie blanche. Mais l'astuce est ailleurs, et elle est au moins double.

D'une part, cette apparente concession de Ian Smith s'édifie sur les ruines de ce qui fut la "proposition américano-britannique" dont Salisbury a souligné "le lamentable échec". La question n'est plus aujourd'hui de savoir qui a mené cette "proposition" à un "lamentable échec", ni même de savoir si cette proposition avait une quelconque chance d'aboutir à la suite des chambardements qui se sont manifestés à travers le continent africain. Il s'agit de prendre acte du fait que le coup de théâtre asséné par Ian Smith met aussi bien Londres que Washington dans l'obligation de repenser leur formule! Le chef du Foreign Office a, bien sûr, raison d'être réservé et d'affirmer que tout règlement en Rhodésie doit être "acceptable" sur le plan international.

Mais en pratique, ça ne veut absolument rien dire. À ce jour, Londres (épaulé par Washington) a évité de s'engager à fond, et ce qui justifiait sa discrétion hier la justifie encore aujourd'hui! D'autant plus que le dialogue annoncé, qu'il soit ou non crédible, est un développement positif dans l'absolu et on ne voit pas comment Londres pourrait chercher à bloquer un développement positif quand il n'a jamais pu bloquer un développement negatif. L'argument vaut a fortiori pour l'Administration Carter empétrée dans ses fils! Le jeu que joue Salisbury est celui d'un casse-cou obligeant son entourage à intervenir pour l'empêcher de se rompre les os!

Si, d'aventure, ce dialogue "interne" se tenait et si, à cette occasion, des indices positifs se dégageaient, aussi bien Londres que Washington n'auraient probablement d'autre choix que de remplir les petites cases que Ian Smith leur réserve dans son échiquier: éviter que la présence blanche soit totalement et brusquement noyée! Qu'il s'agisse de garanties, de représentation blanche spécifique, de tribunaux séparés, de maintien des forces de l'ordre et, ultérieurement, de la levée des sanctions économiques qui frappent aujourd'hui la Rhodésie, ce sera aux Américano-Britanniques d'y veiller, dans une partie où ils n'auraient pas eu leurs priorités à imposer...

Quant à la seconde astuce, elle consiste à diviser de manière irréversible les forces africaines. Non seulement "front intérieur" et "front extérieur" se trouvent aujourd'hui en totale opposition, mais encore du côté du Front patriotique la soudure est plutôt fragile. Sur la seule question des élections, MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe sont opposés et, apparemment, Ian Smith joue là-dessus. Dans son message de jeudi, il a d'ailleurs pris soin de préciser que les leaders du maquis pourraient participer au dialogue à condition de renoncer au "terrorisme". Le raid lancé depuis sur les "sanctuaires de la guérilla", de l'autre côté de la frontière mozambicaine, et dont l'ampleur serait sans précédent, vise sans doute à procurer à Salisbury un certain répit; mais il vise tout à la fois à affaiblir la position de Robert Mugabe.

Un communiqué du mouvement dirigé par M. Nkomo soulignait hier que "les propositions britanniques sont mortes et enterrées" (ce que M. Smith ne contredira pas), ajoutant que "seule une lutte accrue libérera le Zimbabwe". Mais la stratégie de Salisbury ne peut être enrayée par des slogans belliqueux. Ou cette stratégie échoue: et on se retrouve au même point, avec plus de victimes sur les routes et un régime Smith qui, de toute façon, ne peut être plus isolé qu'il ne l'est aujourd'hui. Ou bien cette stratégie réussit: et M. Nkomo aura à ce moment-là à "libérer le Zimbabwe" des mains d'une majorité africaine!

De toute façon, pour les Occidentaux (Londres et Washington, principalement), la priorité sera alors d'arrêter un bain de sang fratricide venant déchirer un malheureux continent déjà divisé. S'interroger sur les mérites comparés des formules d'avenirs constitutionnels serait, dans cette éventualité, un exercice plutôt futile.

Georges VIGNY

Les incendies "inconcevables"

Qu'un incendie se produise une seule fois dans un hôpital, c'est déjà trop: les conséquences sont incalculables, non seulement en termes de victimes et de pertes matérielles, mais au plan moral et psychologique pour les patients qu'il faut évacuer à la hâte. C'est pourquoi de nombreuses mesures de sécurité et précautions de toutes sortes sont mises en oeuvre dans les établissements de la province pour prévenir ces accidents.

Au Centre psychiatrique Louis-Hippolyte Lafontaine, un tel accident ne s'est pas simplement produit une seule fois, mais trois fois en moins de deux ans. Trois graves incendies qui ont rendu deux pavillons inutilisables et nécessité le transport de quelques centaines de malades vers d'autres hôpitaux de la ville.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas de la constatation majeure que tire de son enquête le commissaire Cyrille Delage. Il est "inconcevable", affirme l'enquêteur dans un rapport publié vendredi, qu'un hôpital de la taille du Centre psychiatrique Louis-Hippolyte Lafontaine ne soit pas en mesure de combattre rapidement et efficacement les incendies, surtout si l'on tient compte de la nature des maladies dont souffrent ses 3,000 patients. Après trois incendies, le mot "inconcevable" est un euphémisme. On aurait voulu que l'institution disparaisse, soit rasée par les flammes, qu'on n'aurait pas procédé autrement.

Il faut rappeler ici que le Centre Louis-Hippolyte Lafontaine est situé dans la minuscule municipalité autonome de Gamelin qui ne dispose ni de l'effectif ni de l'équipement nécessaires pour faire face à des incendies. Aussi, quand les autorités du Centre constatent qu'elles ne peuvent enrayer les flammes avec les moyens de fortune qu'elles possèdent, c'est au service des incendies de la Ville de Montréal qu'elles font appel. Celui-ci intervient dès qu'il est prévenu, mais les délais qu'entraîne inévitablement le système en vigueur font que les pompiers de Montréal, quand ils se présentent sur les lieux, doivent circonscrire un brasier qu'ils auraient pu maîtriser s'ils avaient été alertés plus tôt. Voilà un premier aspect "inconcevable" de la situation.

Ce qui amène Me Delage à recommander fortement que la responsabilité de la lutte contre le feu à Gamelin relève désormais de la Ville de Montréal. A cette fin, le commissaire prie instamment le ministère des Affaires sociales d'engager le plus tôt possible des discussions avec les représentants de Montréal et de Gamelin afin de réaliser ce premier et urgent objectif qui consiste à subordonner la prévention et la lutte contre les incendies au Service municipal de Montréal.

Me Delage a de plus constaté qu'il faut sans plus attendre éliminer à Louis-Hippolyte Lafontaine les risques d'incendie. Il appartiendra à une équipe de prévention d'indiquer les changements nécessaires et de veiller à leur mise en oeuvre. Par exemple, le plus récent des trois incendies, a-t-il noté, a été causé par une canalisation électrique défectueuse dans un placard. Il devient par conséquent nécessaire d'examiner soigneusement toute la canalisation électrique des immeubles, sans compter tous les autres foyers possibles d'incendie, du sous-sol au grenier.

Le commissaire recommande en outre de constituer, parmi les 2,500 employés de l'hôpital, une équipe spécialement formée pour combattre les débuts d'incendie, capable de limiter les dégâts avant l'arrivée des pompiers, donc pourvue d'un équipement moderne et suffisant.

Les conclusions du rapport de Me Delage sont réalistes et il s'impose de donner suite à ses recommandations. Ce qu'on ne peut concevoir, toutefois, c'est qu'il ait fallu tout ce temps pour apprendre du commissaire aux incendies d'élémentaires leçons de prudence et de prévention que le simple bon sens pouvait dicter à la direction de l'institution et au ministère des Affaires sociales. Est-il possible que la principauté municipale et autonome de Gamelin, véritable anachronisme en 1977, ait jusqu'ici résisté à l'évi-

Voir page 6: Bloc-notes

Michel ROY

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $55 par année; six mois: $30. À l'étranger: $60 par année; six mois: $33; trois mois: $21. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

La constitutionnalité de l'enquête Keable

Il n'appartient pas à la Cour supérieure de donner au gouvernement plus de droits au secret que ne lui en a accordé le Parlement

— le juge James K. HUGESSEN

■ Dans un jugement vivement attendu qu'il a rendu en fin d'après-midi vendredi, le juge en chef adjoint de la Cour supérieure du district de Montréal, M. James K. Kugessen, a décidé que l'enquête poursuivie par le commissaire Jean Keable ne met point en danger ni la sécurité de l'État ni les droits fondamentaux des témoins. Il a en conséquence ordonné au Solliciteur général du Canada et à des membres de la Gendarmerie royale du Canada, assignés à comparaître devant la Commission Keable, à se présenter devant celle-ci et à répondre à ses questions, du moins jusqu'à l'examen quant au fond d'une requête en sens contraire dont l'avaient saisi les procureurs de M. Francis Fox. Dans un long jugement dont nous donnons de larges extraits, le juge Hugessen a conclu que jusqu'à ce jour, la Commission Keable a su s'en tenir à des balises qui tiennent compte des limites invoquées par les procureurs du Solliciteur général. M. Hugessen a toutefois précisé qu'il ne se prononçait pour l'instant que sur l'urgence des motifs invoqués à l'appui de la requête fédérale et qu'il devait se garder à ce stade des procédures de se prononcer sur le fond du litige, cette question devant être examinée à un stade ultérieur.

Il s'agit d'une demande pour l'émission d'une ordonnance de sursis, demande qui elle-même fait partie d'une requête pour l'émission d'un bref d'évocation.

Le requérant le Procureur général du Canada apparaît en sa qualité de poursuivant de droit de la Couronne fédérale et ministre responsable de l'application de la Loi concernant les secrets officiels. Le requérant le Solliciteur général du Canada apparaît en sa qualité de ministre responsable de l'application de la Loi concernant la Gendarmerie royale du Canada.

L'intimé est un commissaire nommé en vertu de la Loi des commissions d'enquêtes du Québec. Son mandat est de faire enquête sur un certain nombre d'actes présumément illégaux commis au Québec et de faire des recommandations sur les mesures à prendre pour éviter que de tels actes ne se reproduisent à l'avenir. La requête pour l'émission d'un bref d'évocation soulève plusieurs questions importantes et, notamment, celle de la constitutionnalité du mandat accordé à l'intimé.

En confirmité de l'article 95 du Code de Procédure civile, les requérants ont signifié leur requête avec un avis de la question constitutionnelle qu'ils entendaient soulever, au Procureur général du Québec. Ce dernier n'est pas intervenu formellement aux termes de l'article 98 C.P.C. mais il était représenté à l'audience et a contesté la demande de sursis sans que personne ne mette en doute son droit de le faire.

Même si les procureurs de part et d'autre ont touché, dans leurs argumentations, à la question de savoir si les allégués de la requête justifient l'émission d'un bref d'évocation, il faut que je me garde bien, à ce stade-ci des procédures, de me prononcer sur cette question. Il suffit de dire que les requérants soulèvent des questions très sérieuses telles la prétendue exclusivité des pouvoirs du Fédéral dans le domaine de la sécurité nationale et de la sûreté du territoire du pays et l'obligation qu'a une province de ne pas empiéter sur ce domaine par une législation maquillée ("colourable"). Pour leur part, l'intimé et le Procureur général du Québec avancent des objections également sérieuses, notamment que l'intimé, n'ayant aucun pouvoir décisionnel, n'est pas un tribunal soumis au pouvoir de surveillance de la Cour supérieure (GUAY v. LAFLEUR 1965 R.C.S. 12) et que le Québec a le droit incontestable d'enquêter sur la commission d'actes illégaux sur son territoire (DI IORIO AND FONTAINE v. WARDEN OF THE COMMON JAIL (1976) 8 N.R. 361).

L'ordonnance de sursis

L'article 847 C.P.C. édicte bien que c'est le critère d'urgence que le juge se doit d'appliquer lorsqu'il est saisi d'une demande de sursis. Notre Cour d'appel, dans l'arrêt LA COMMISSION DE POLICE DU QUÉBEC v. COTRONI 1976 C.A. 115, a indiqué qu'il s'agit d'un critère similaire à celui de la balance des inconvénients en matière d'injonction. Le pouvoir du juge d'émettre une ordonnance de sursis est discrétionnaire et, pour employer l'expression de l'Honorable juge Casey dans l'arrêt COTRONI précité, "(it) is a matter of opinion".

A ce stade-ci, évidemment, il n'y a aucune preuve devant le Tribunal et il faut s'en tenir aux allégués de la requête, en tenant les faits pour avérés.

Le seul paragraphe de la requête qui parle de l'urgence de la situation est le numéro 35, dont voici le texte:

"Il y a urgence parce que l'intimé a transmis plusieurs assignations au solliciteur général auxquelles ce dernier doit répondre et il a demandé aux procureurs du mis-en-cause de faire comparaître plusieurs témoins, plus particulièrement ceux dont les noms apparaissent à l'annexe de l'affidavit R-10, et tous ces témoins seront placés dans la situation décrite au paragraphe 31 et entraînant les conséquences décrites au paragraphe 30".

Les paragraphes 30 et 31 étant incorporés, par référence, au paragraphe 35 il y a lieu également de les reproduire ici.

30) L'enquête menée par l'intimé à cause de son caractère public peut affecter l'efficacité du Service de Sécurité de la GRC et peut compromettre l'efficacité des enquêtes courantes et permanentes de la GRC en dévoilant certaines sources d'information, certaines méthodes de collecte de renseignements, le personnel impliqué dans ces enquêtes ainsi que l'étendue de la portée des enquêtes;

31) L'enquête menée par l'intimé peut entraîner par (sic) les témoins la violation de la Loi concernant les secrets officiels et place les membres et les anciens membres de la GRC devant des obligations multiples et contradictoires, l'obligation de répondre à l'intimé, les obligations découlant de la Loi concernant la GRC et les obligations découlant de la Loi concernant les secrets officiels".

A l'analyse, ces paragraphes peuvent se résumer comme il suit: l'imtimé a émis des subpoenas au requérant le Solliciteur général du Canada et à un certain nombre de membres et ex-membres de la GRC. Les documents et témoignages recherchés risqueraient de mettre en péril l'efficacité du service de sécurité de la GRC et placeraient les témoins devant des obligations contradictoires, d'une part celle de répondre aux questions et, d'autre part, celles qu'imposent la Loi sur les secrets officiels (S.R.C. chap. 0-3) et la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada (S.R.C. chap. R-9).

Il y a lieu d'examiner ces deux catégories de témoins pour apprécier le bienfondé des prétentions des requérants.

Les assignations au Solliciteur général du Canada

A un premier subpoena (exhibit R-7), le Solliciteur général a répondu en partie par la production de certains documents et en partie par la production de son affidavit (exhibit R-10) invoquant le secret d'Etat aux termes de l'article 41 (2) de la Loi sur la Cour fédérale (S.R.C. 2e suppl., chap. 10). Le commissaire intimé, dans une longue décision motivée, en date du 18 octobre 1977, (exhibit R-11) a donné à cet affidavit son plein effet pour autant qu'il touchait les dossiers et documents de la GRC qui n'avaient pas déjà été produits devant la Commission par d'autres témoins. Il a de plus permis aux procureurs du Solliciteur général d'assister aux audiences à huis clos afin de signaler à la Commission, le cas échéant, qu'un témoin risquait par ses réponses de divulguer le contenu de dossiers et de documents visés par l'affidavit.

(Dans une autre partie de la décision du 18 octobre (R-11), l'intimé a refusé de donner effet à l'affidavit du Solliciteur général pour autant que ce dernier visait des documents qui avaient déjà été produits devant la Commission par d'autres témoins, qui ne relevaient pas de l'autorité du Solliciteur général, notamment des membres des forces policières municipales et provinciales. Cette partie de la décision est attaquée dans la requête en évocation, où elle est invoquée comme exemple de l'interprétation prétendument inconstitutionnelle que donne l'intimé à son mandat. Mais la décision R-11 ne peut pas être invoquée comme argument à l'appui de la demande de sursis car son effet est maintenant épuisé. Le tort causé par l'erreur ou l'excès de juridiction de l'intimé, si erreur ou excès il y avait, est maintenant passé dans l'histoire. Ma mission aujourd'hui se limite strictement à étudier s'il y a un risque sérieux de tort dans l'avenir immédiat.)

Les assignations alléguées par le Solliciteur général à l'appui de sa demande de sursis sont celles qui portent les dates des 2, 11 et 15 novembre 1977, produites en liasse sous la côte R-14. Il s'agit dans chaque cas de subpoena **duces tecum** et même si le texte de ces assignations exige la présence personnelle du Solliciteur général devant la Commission, il a été convenu entre les avocats qu'il suffirait que le Ministre produise ou refuse de produire les documents demandés par l'entremise de ses procureurs. Jusqu'à ce moment il n'a jamais été question que le Solliciteur général se présente lui-même devant la Commission pour rendre témoignage. Donc seul le motif invoqué au paragraphe 30 de la requête, ci-dessus reproduit, c'est-à-dire le danger que l'efficacité du service de sécurité de la GRC soit compromise, peut entrer en ligne de compte.

Pourtant, le Solliciteur général du Canada dispose déjà d'un moyen légal et efficace pour empêcher la production de documents dont la révélation serait préjudiciable à la sécurité nationale. En effet l'article 41 (2) de la Loi sur la Cour fédérale stipule que:

"Lorsqu'un ministre de la Couronne certifie par affidavit à un tribunal que la production ou communication d'un document serait préjudiciable aux relations internationales, à la défense ou à la sécurité nationales ou aux relations fédérales-provinciales, ou dévoilerait une communication confidentielle du Conseil privé de la Reine pour le Canada, le tribunal doit, sans examiner le document, refuser sa production et sa communication".

Le commissaire intimé, dans sa décision R-11, a déjà décidé (à l'instar d'ailleurs de mon collègue L'Honorable Juge en chef Deschênes dans l'arrêt LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA v. VERMETTE, n 500-05-003538-772, 22 mars 1977) que cet article 41 (2) s'appliquait à des procédures devant une commission provinciale et qu'il avait l'obligation de donner effet à l'objection du Ministre faite en conformité du texte de l'article.

Jusqu'à présent le Solliciteur général du Canada n'a pas produit devant l'intimé un affidavit en réponse aux assignations produites sous la cote R-14.

Il est du droit élémentaire qu'avant de demander à la Cour supérieure un recours extraordinaire tel le sursis en matière d'évocation, une partie doit faire la démonstration qu'elle a déjà épuisé ou invoqué sans succès ses moyens de droit devant le tribunal inférieur.

Invité par le soussigné à expliquer pourquoi son client n'avait pas invoqué la protection de l'article 41 (2) relativement aux subpoenas R-14, le procureur du Solliciteur général a offert deux réponses. D'abord, dit-il, l'article 41 (2) n'est pas adéquat pour couvrir tous les cas possibles où le secret d'Etat pourrait être mis en péril: le texte de l'article est limitatif et, de toute façon, il ne vise que les documents et non pas les témoignages oraux. A ceci je réplique qu'il n'appartient pas à la Cour supérieure d'accorder au Gouvernement plus de droits au secret que le Parlement lui-même, dans l'exercice de sa compétence, n'a jugé à propos de lui accorder. En droit commun, le "privilège de la Couronne" n'est pas absolu et il a été interprété strictement par les tribunaux: CONWAY v. RIMMER (1968) 1 ALL E.R. 874; GAGNON v. COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU QUEBEC 1965 R.C.S. 73; R. v. SNIDER 1954 R.C.S. 479. Le tribunal, en l'absence d'une disposition statutaire expresse, a le droit et l'obligation d'examiner les motifs invoqués par le Ministre et de décider si réellement, oui ou non, l'intérêt public justifie la non-divulgation de certains faits. Le texte de l'article 41 (2) est certainement précis mais il est dérogatoire au droit commun et doit recevoir une interprétation stricte. S'il n'est pas adéquat pour couvrir tous les cas où l'intérêt public pourrait être mis en péril, il appartient au Parlement, et non pas au tribunal, d'apporter les modifications qui s'imposent.

D'ailleurs il semble être admis par les requérants qu'au moins certains membres de la GRC ont commis des actes illégaux dont un certain nombre dans le territoire du Québec. Ils allèguent la création d'une commission d'enquête fédérale à ce sujet et dans l'arrêté en conseil (exhibit R-2) on peut lire que:

"le Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada indique maintenant, qu'il semblerait que "certaines personnes alors membres de la Gendarmerie royale du Canada ont pu en effet être impliquées dans des pratiques d'enquête ou pu posé (sic) des gestes qui n'étaient pas autorisés ou prévus par la loi".

Mais des crimes commis au nom de la sécurité nationale sont des crimes quand même et sont punissables comme tels. C'est au Procureur général du Québec qu'appartient la première responsabilité d'enquêter sur la commission de crimes et d'intenter des procédures. (Voir DI IORIO AND FONTAINE v. WARDEN OF THE COMMON JAIL, précité:

"Uncer head 92(14) of our Constitution, as I understand it, law enforcement is primarily the responsibility of the Province and in all provinces the Attorney General is the chief law enforcement officer of the Crown. He has broad responsibilities for most aspects of the Administration of Justice. Among these within the field of criminal justice, are the court system, the police, criminal investigation and prosecutions, and corrections. The provincial police are answerable anly to the Attorney General as are the provincial Crown Attorneys who conduct the great majority of criminal prosecutions in Canada." (par L'Honorable juge Dickson, à la page 389).

Ce n'est pas en se retranchant derrière le voile de la sécurité nationale qu'un ministre peut empêcher la Justice de suivre son cours à l'égard de ceux, quelle que soit l'importance de leurs fonctions, qui ont porté atteinte aux lois d'application générale.

Comme deuxième raison pourquoi son client n'a pas invoqué l'article 41(2) à l'encontre des subpoenas R-14, le procureur du Solliciteur général a indiqué que ce dernier ne voulait pas porter l'odieux d'avoir à produire de multiples affidavits devant le commissaire intimé. Soit. La décision relève du Ministre mais ce dernier est mal venu de demander au tribunal de lui apporter confort dans les circonstances.

Les assignations aux membres et ex-membres de la GRC

Pour autant que l'aspect de sécurité nationale est concerné, les mêmes considérations s'appliquent au cas de ces témoins qu'à celui du Solliciteur général. Le Ministre n'a pas encore invoqué les mesures légales qui sont à sa disposition en vertu de l'article 41(2) précité. Il est vrai que cet article ne s'applique qu'aux documents mais le commissaire intimé, par sa décision du 18 octobre 1977 R-11, a déjà fait preuve de son souci de ne pas empiéter, même indirectement, sur le terrain prohibé. Rien dans la requête ne fait présumer que le commissaire intimé agira différemment à l'avenir. Nulle part n'est-il allégué que le commissaire a forcé un témoin à répondre lorsqu'il s'agissait d'une matière couverte par l'affidavit du Ministre. Cette Cour n'hésiterait pas à intervenir si réellement la requête faisait état d'un risque sérieux d'atteinte à la sécurité nationale ou d'un refus de respecter les exigences de l'article 41(2). Tel n'est pas le présent cas. Reste l'autre aspect de la question, soit la possibilité que les témoins seront placés devant des obligations contradictoires.

D'abord il faut noter qu'en droit strict le problème soulevé est personnel aux témoins en question. Ce sont eux et non pas les requérants qui seront exposés aux pénalités prévues par la loi en cas soit de refus de répondre, soit de divulgation de matières secrètes. Les requérants n'ont aucun statut pour représenter ces temoins et ils ne peuvent pas plaider au nom d'autrui. Il reste cependant que le Solliciteur général est le supérieur hiérarchique d'au moins ceux de ces témoins qui sont encore membres de la GRC et qu'il a pour le moins une obligation morale de défendre leur intérêts. J'hésiterais à rejeter la demande de sursis pour ce seul motif.

Point plus important encore, rien dans la requête ne fait voir qu'il y a danger réel et immédiat que les témoins en question soient exposés à des obligations contradictoires. Les membres de la GRC ne sont pas exempts, de par leurs fonctions mêmes, de témoigner devant les tribunaux. Aucune allégation de la requête ne fait voir que, de fait, le commissaire a forcé qui que ce soit à témoigner en dépit d'une objection que de répondre serait exposer le témoin à des poursuites en vertu de la Loi des secrets officiels ou à des peines disciplinaires en vertu de la Loi sur la gendarmerie royale du Canada. Il est vrai que la possibilité existe qu'un témoin se trouvera en conflit entre son obligation de répondre aux questions et son obligation de garder le secret, mais ce danger existe chaque fois qu'un membre de la GRC entre dans la boîte aux témoins devant les tribunaux de droit commun. Si un conflit se présente, il appartiendra d'abord au témoin de s'objecter et ensuite au commissaire de décider. Si en ce faisant le commissaire excède sa juridiction, la Cour supérieure n'hésitera pas à intervenir; mais tout cei est de l'hypothèse pure car la requête elle-même ne donne aucun détail qui permette de croire qu'il y aura abus ou excès de juridiction en ce sens. Il ne suffit pas de redouter une décision éventuelle, que le tribunal inférieur n'a même pas encore été appelé à rendre, pour avoir droit à une ordonnance de sursis.

Conclusion

Pour les raisons données ci-dessus, je ne vois pas de danger réel et immédiat que la sécurité de l'État ou les droits des témoins soient mis en péril par le fait de l'intimé. Dans une société démocratique, l'intérêt public exige que le citoyen soit tenu au courant des activités et du fonctionnnement de son Gouvernement. Seules des raisons sérieuses peuvent justifier une exception à cette règle; la sécurité de l'État peut en être une mais encore faut-il que les exigences de la loi soient respectées. Dans les circonstances du présent cas et dans l'exercice de la discrétion qui est mienne, je ne suis pas disposé à paralyser, même temporairement, le fonctionnement d'une commission d'enquête qui a pour objet d'éclairer le public.

Par conséquent, la demande de sursis est rejetée.

SOIRÉE D'INFORMATION PUBLIQUE

le 29 novembre à 20 heures
à l'auditorium du
CEGEP Montmorency
475, boulevard de l'Avenir,
Chomedey, Laval.

LA GRANDE QUESTION: LE RÉFÉRENDUM

invités:

Pierre BOURGAULT	Guy BOURASSA
journaliste	politicologue
L'option	Les effets
Souveraineté - Association	Politiques du Référendum

animateur:
MARC LAURENDEAU

Forum
entrée gratuite
(Société Saint-Jean-Baptiste de Laval)

SOIRÉE DE SOLIDARITÉ
AVEC LES TRAVAILLEURS D'AFRIQUE DU SUD ET DE NAMIBIE

Venez rencontrer:
— **Stephen Dlamini** (Congrès Sud Africain des Syndicats Ouvriers)
— **Riun Dja Kaakunga** (Union Nationale des Travailleurs Namibiens)

Lieu: Pavillon Lafontaine (UQAM)
1301 est, rue Sherbrooke (près Amherst)
Date: LUNDI, 28 NOVEMBRE À 19:30 h.

Cisc (CSN - CEQ - SUCO - SQAL - AHQB)

Reid Fourrures Fors Inc.

SIGLE DE LA QUALITÉ

Pour vos fourrures voyez votre "conseiller de confiance" où vous obtenez toujours la plus belle qualité possible pour le prix.

DÉPOSITAIRE DU FAMEUX VISON

Canada Majestic Mink Reg'd

REID FOURRURES Inc.

1473 rue Amherst, Montréal, 522-3181
STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE

Le service de grande classe,

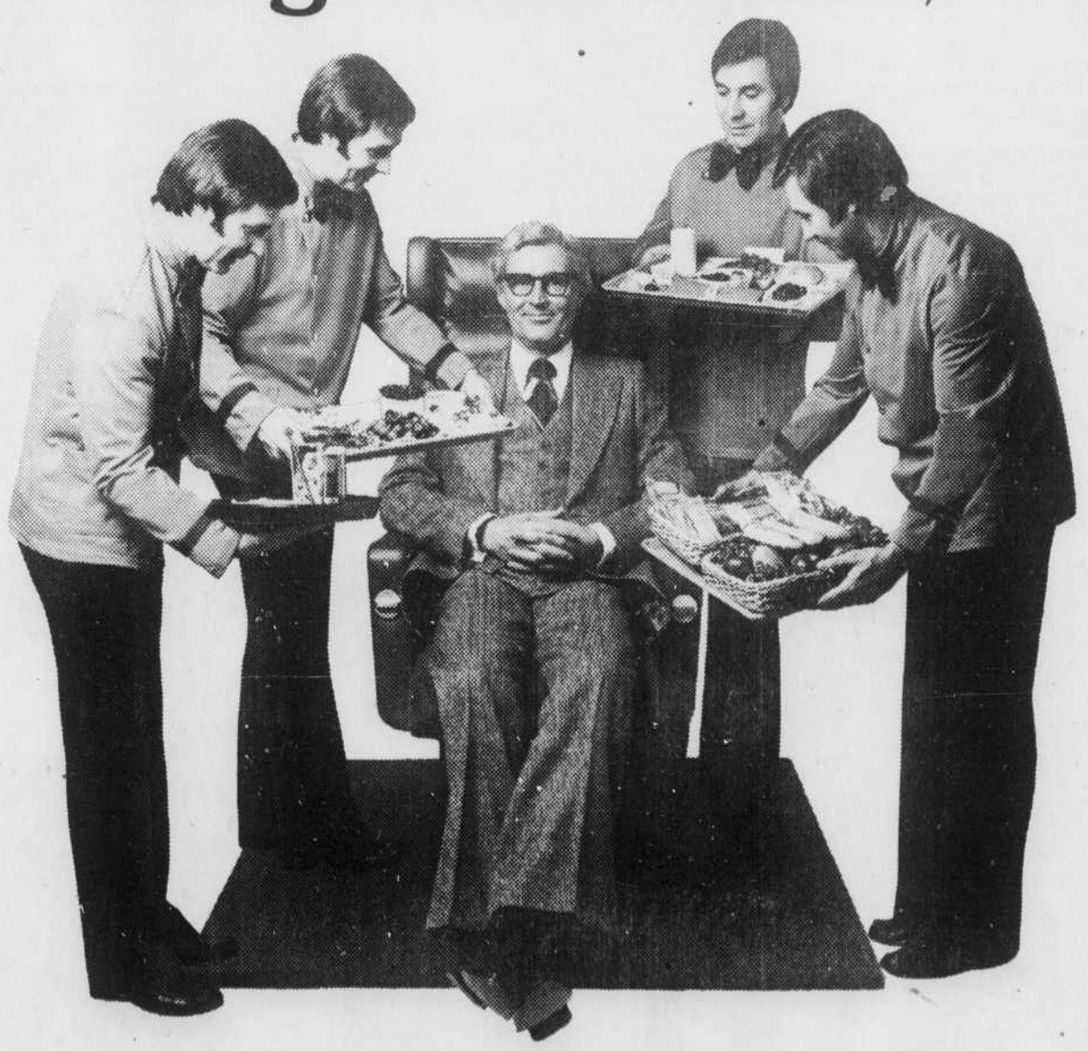

ça existe encore.

Vos affaires vous appellent à Toronto? Alors n'hésitez pas, profitez pleinement du forfait d'affaires du CN.

Tout a été prévu pour rendre votre voyage extrêmement agréable. Sitôt dans le train, notre personnel sera aux petits soins pour vous. Vous serez l'objet d'une attention vraiment particulière et vous profiterez d'un service digne des plus grands restaurants: des hors-d'oeuvre à la corbeille de fruits et fromages, en passant par un succulent repas. Vous n'aurez même pas à vous soucier de votre chambre d'hôtel puisqu'elle aura été réservée en même temps que votre fauteuil inclinable dans une luxueuse voiture-club. Et, si vous désirez savourer votre boisson préférée en travaillant en toute quiétude, notre personnel vous l'apportera promptement à votre place.

Le forfait d'affaires du CN comprend: aller-retour Montréal-Toronto en voiture-club, repas complets dans le train, une nuit à l'hôtel Harbour Castle Hilton, Royal York, Hôtel Toronto ou Lord Simcoe. Stationnement gratuit à la gare de Dorval.
À partir de $89.95

Renseignez-vous auprès d'un agent de voyages ou au bureau des Ventes Voyageurs du CN.

VIA Rail Canada

la météo

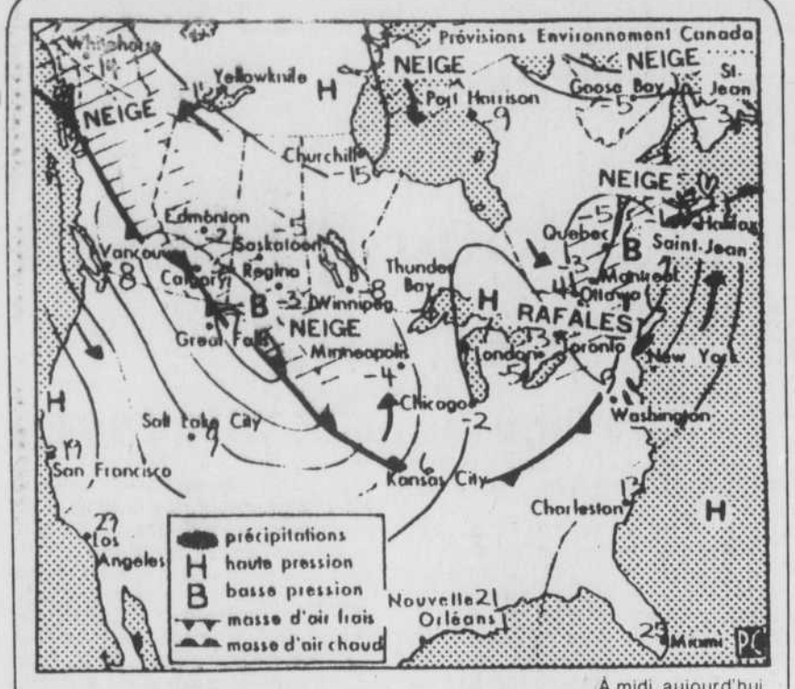

À midi, aujourd'hui

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau et Haute Mauricie: neige intermittente. Accumulation de deux cm. Maximum moins dix. Mardi: ensoleillé.

Montréal, Outaouais et Laurentides: ennuagement tôt dans la matinée suivi de neige intermittente. Accumulation de neige de 5 cm. Maximum moins 10. Mardi: ensoleillé.

Saguenay-Lac Saint-Jean, Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est: ennuagement et neige intermittente en après-midi. Accumulation de neige de deux à cinq cm. Maximum moins 12. Mardi, ensoleillé.

Baie Comeau, Rimouski, Gaspésie et Sept-Iles: ennuagement en après-midi. Maximum moins 10. Mardi: ensoleillé.

suites de la première page

FÊTE

vage" qui lui a été offert vendredi soir en reconnaissance de son charme.

M. Drapeau, souriant, assistait au défilé, et son sourire s'est encore élargi quand son portrait, un des éléments d'un char, a roulé lentement devant lui.

Un autre maire participait, lui, au défilé, caracolant sur une fringante monture: le maire de Calgary, M. Ross Alger.

Les quelques huées entendues lors de ce défilé étaient adressées à des agents de la Gendarmerie royale du Canada. Les autres représentants de l'ordre, ceux de la police de la CUM, regardaient bons enfants cette foule grisée d'air, d'alcool et de joie de vivre, et esquissaient en rien les balles de neige que des fêtards leur lançaient mollement.

Le prix de l'humour est revenu à deux Albertains qui brandissaient une longue banderolle promettant: "Pas de Coupe, pas de pétrole". Un autre groupe d'Albertains avait choisi de défiler vêtus à l'arabe, en caleçons de laine sous leurs amples robes.

Vendredi soir, les amateurs de football venus de tous les coins du pays s'étaient payés une tournée des grands ducs, envahissant toutes les boîtes fréquentées, et même celles qui ne le sont pas d'habitude.

C'est ainsi que la rue Saint-Denis s'est trouvée à accueillir des Westerners coiffés d'immenses chapeaux qui écarquillaient les yeux devant les jolies Montréalaises.

Dans les grands hôtels, craignant le pire, les bacs de plantes vertes avaient été remisés dans des endroits sûrs. Traditionnellement, les fêtards de la coupe Grey peuvent être assez bruyants et se sont souvent laissés aller dans le passé à des incartades rocambolesques, du genre conduire un cheval jusqu'au 19e étage d'un hôtel.

Rien de pareil ne s'est produit vendredi soir, à moins que le cheval ne dorme encore sans bruit dans la baignoire, une tuque des Alouettes bien enfoncée sur les oreilles.

Dans la ville souterraine, de petits groupes erraient, un verre ou une bouteille à la main, en quête d'amis, de rencontres, et bien étonnés de la largeur d'esprit et de la tolérance des policiers qui faisaient mine de ne pas les voir biberonner.

Des kiosques de souvenirs, souvent installés aux quatre vents, rue Sainte-Catherine, ou près des grands hôtels, ont fait d'excellentes affaires à vendre macarons, fanions, tuques, rubans multicolores et trompettes de plastique qui étaient à l'origine de mugissements semblables à ceux d'une vache à la recherche de son veau prodigue.

Dans le hall des hôtels s'affairaient d'entreprenants personnages qui voulaient vendre à prix fort des billets pour la partie de dimanche, billets qu'ils s'étaient procurés à prix raisonnable.

Mais le marché était à la baisse, ceux qui n'avaient pas trouvé de billets ayant décidé, comme le renard des raisins verts, qu'il valait mieux s'affaler bien au chaud devant la télévision plutôt que d'affronter les intempéries, les embouteillages et les sièges glacés du stade.

sommaire

1er quart

Mon-Placement Sweet 17 ..... 11:34

2ème quart

Mon-Placement Sweet 38 ..... 0:40
Mon-Placement Sweet 33 ..... 9:30
Mon-Simple Sweet 12:49
Edm-Placement Cutler 39 ..... 15:00

3ème quart

Mon-Placement Sweet 30 ..... 4:50
Edm-Placement Cutler 44 ..... 6:17
Mon-Placement Sweet 23 ..... 11:24
Mon-Touché Dalla Riva 7 passe de Wade converti Sweet 12:47
Mon-Touché O'Leary 10 passe de Wade converti Sweet 14:42

4ème quart

Mon-Touché Gaddis 7 passes de Wade converti Sweet 1:15
Mon-Simple Sweet 65 ..... 1:16
Mon-Placement Sweet 21 ..... 8:26
Edmonton ..... 0 3 3 0—6
Montréal ..... 3 7 20 11—41

	Edm	Mon
Premiers jeux	9	21
Gains au sol	56	84
Gains aériens	89	340
Gains nets	102	424
Passes compl.-tent.	8-29	22-41
Interceptions	1	4
Bottés-moyenne	9-42	9-40
Pertes-recouvrements	5-1	3-0
Pénalités-verges	8-18	19-157

Statistiques individuelles

Receveurs de passes: Edmonton, Lang 4-65, Konihowski 1-11, McGowan 1-9, Strickland 1-4, Germany 1-0; Montréal, Gaddis 4-108, O'Leary 6-90, Dalla Riva 3-42, 42, Dattilio 2-39, Belton 4-30, Mofford 2-19, Smith 1-12.

Porteurs de ballon: Edmonton, Striekland 8-39, Santucci 6-23, Germany 3-6, Lemmerman 2 moins 2, Wilkinson 4-minue 10; Montréal, O-Leary 9-40, Belton 12-36, Mofford 1-4, Smith 1-3, Wade 5-1.

ISRAËL

invitation au Caire.

"J'entamerai la conférence avec quiconque viendra. Il appartient à chacun de se prononcer pour lui. Si les Israéliens viennent seuls, je commencerai la conférence."

Egyptiens et Israéliens seulement?, lui a-t-il été demandé. "Oui. Oui, de la même façon que je leur ai rendu visite à Jérusalem, seul", a-t-il répondu tout en soulignant: "Je ne cherche pas un règlement séparé."

Entre-temps, arrivé hier en visite officielle en République fédérale allemande, M. Moshe Dayan, ministre des affaires étrangères israélien, s'est déclaré persuadé qu'un "compromis acceptable pour tous" était possible au Proche-Orient.

Israël est prêt à négocier avec un "grand esprit de compromis" mais n'acceptera pas de s'asseoir à la même table que l'Organisation de libération de la Palestine et veut être toujours en état de se défendre, a-t-il dit devant le Sénat de Hambourg.

"J'admire la décision audacieuse du président Sadate qui a réalisé que 30 années de guerre n'avaient pas apporté grand-chose de bon à l'Égypte", a ajouté M. Dayan.

Comme le bourgmestre de Hambourg, M. Hans-Ulrich Klose, lui faisait remarquer qu'il fallait être deux pour faire une paix, le ministre israélien a répliqué: "Il faut être six pour faire la paix au Proche-Orient", c'est-à-dire Israël, le Liban, la Jordanie, l'Égypte, la Syrie et les Palestiniens.

Le chef de la diplomatie israélienne, dont la visite en R.F.A. doit durer quatre jours, a démenti qu'il rencontrerait des dirigeants arabes, bien que le vice-premier ministre égyptien, M. Mohammed Hafez Ghanem, se trouve également en Allemagne.

De son côté, le "Front du refus" palestinien est disposé à réintégrer les rangs de l'OLP et à nouer "l'alliance la plus solide" avec la Syrie à condition que toutes deux rejettent toute solution négociée du conflit israélo-arabe, a déclaré hier le Dr Georges Habache, secrétaire général du FPLP, principale organisation du "Front du refus" palestinien.

Au cours d'un rassemblement populaire organisé dans un camp de réfugiés palestiniens de la banlieue sud de Beyrouth, le Dr Habache a indiqué que "le Front du refus est prêt à se soumettre entièrement à l'autorité de l'OLP si celle-ci réaffirme les quatre principes de base de la révolution, à savoir: "non" aux négociations avec Israël, "non" à la réconciliation avec l'État sioniste, "non" à la reconnaissance de l'ennemi sioniste, "non" à la solution pacifique du conflit israélo-arabe, à la conférence de Genève, à la résolution 242 du Conseil de sécurité et à la conciliation avec les forces réactionnaires arabes".

Le Front populaire de libération de la Palestine a suspendu en septembre 1974 sa participation au comité exécutif et au conseil central de l'OLP qui sont les deux instances exécutives de la centrale palestinienne.

JAPON

cabinet, le premier ministre japonais a déclaré en fin de semaine qu'une telle décision devrait permettre de renforcer l'efficacité de son gouvernement, notamment dans le domaine économique, afin d'affronter les difficultés résultant de la forte hausse du yen par rapport au dollar.

"En tant que deuxième puissance économique du monde après les Etats-Unis, le Japon doit jouer un rôle dans la lutte actuellement menée contre la crise économique mondiale", a-t-il indiqué, ajoutant qu'il envisageait de déléguer un envoyé spécial à Washington en vue de régler tout différend avec les Etats-Unis dans ce domaine.

Le nouveau gouvernement japonais aura donc une double tâche: la relance économique et l'apaisement des États-Unis. Le premier ministre Fukuda en annonçant hier qu'il a clairement indiqué cette double intention, et le fait que ses déclarations aient été saluées par la plus forte hausse de l'année à la Bourse de Tokyo est significative.

Il a annoncé un nouveau budget supplémentaire — en plus de celui qui a déjà été décidé en octobre — et a déclaré qu'il était urgent de relancer la demande intérieure et d'augmenter les importations afin de réduire les excédents de la balance des paiements. Il a insisté également sur la nécessité de réduire la tension nippo-américaine actuelle causée par l'énorme déficit commercial des États-Unis.

L'entrée probable de M. Kiichi Miyazawa dans le cabinet, probablement comme ministre des Affaires étrangères ou des Finances est interprétée généralement comme un signe d'apaisement. M. Miyazawa est un diplomate consommé qui, dans le passé, a toujours tenu le plus grand compte des réactions que les décisions du Japon pouvaient provoquer à l'étranger.

En fait, il s'agit d'un renversement de politique car la semaine dernière encore, les négociations nippo-américaines sur les relations commerciales se sont achevées sans résultats concrets et le premier ministre avait jusqu'ici, par peur de l'inflation, résisté aux pressions des gros hommes d'affaires japonais qui réclamaient une relance sérieuse de la consommation intérieure.

Cependant, sa situation est devenue chaque jour plus difficile. Les clameurs des industriels se sont faites plus pressantes et ont été renforcées par celles des petites et moyennes entreprises gravement touchées par la hausse du yen. Beaucoup ici ont ainsi découvert que l'accumulation sans frein d'excédents de la balance des paiements japonaise n'avait pas que des avantages.

À l'extérieur, les Européens dont le déficit avec le Japon sera de cinq milliards de dollars cette année, et surtout les Américains — six milliards de déficit pendant les neuf premiers mois de 1977 — ont signifié clairement qu'ils n'allaient plus très longtemps se contenter de simples bonnes paroles. À Washington, certains personnages officiels ont même prononcé le mot de "guerre économique".

C'est un mot qui n'est pas passé inaperçu à Tokyo où l'on ne perd pas de vue que les États-Unis sont le premier partenaire commercial du Japon.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

dente nécessité de s'en remettre à la Ville de Montréal pour la lutte et la prévention contre les incendies?

Ce qui s'est produit à trois reprises à Louis-Hippolyte Lafontaine depuis mai 1976 est en effet inconcevable. Il serait aberrant et criminel qu'un quatrième accident de cette nature intervienne. Ce qui signifie que le ministre des Affaires sociales, déjà familier avec la situation à ce Centre psychiatrique, doit dans les jours prochains faire en sorte que le rapport de Me Delage ne reste pas lettre morte.

au fil des mots

Anglais vague et français traduit

par Louis-Paul Béguin

Dans la lettre de M. Raughrea sur la prolixité du français et la concision de l'anglais il y avait une photocopie de l'article de M. Gould dans le *New Scientist*. Il faut dire que M. Gould, un Britannique, a bien ce sens de l'humour flegmatique qui caractérise ses compatriotes. Il plaignait, tongue in check (avec un sourire en coin et non "la langue dans la joue), tous ceux qui n'ont pas la chance d'être de langue anglaise. Il arrivait ensuite à gémir sur le jargon de la publicité. Une phrase anglaise, vague il est vrai, l'avait fait sursauter, dans une publication très cotée qu'il avait reçue de l'Organisation mondiale de la Santé (WHO en anglais): *WHO publications may be obtained direct or through booksellers from...* phrase qui précédait une liste de dépositaires et de pays où l'on pouvait écrire pour obtenir les publications de l'OMS. Après cet anglais bizarre qui l'avait peiné, le coup de grâce *(coup de grâce* en anglais, dear heart): on avait, sacrilège horrible, traduit cette phrase en français, et M. Gould y allait de ses plaintes: il fallait deux fois plus de mots en français pour dire cette idiotie vague en langue publicitaire. "Count the words, rugissait-il, count the words!" C'était le bouquet! Ce Gallic gabble, cette langue bien trop longue, pas étonnant que l'anglais l'emportât. Le ton de l'article est léger, ironique. Aucun venin, aucune véritable pensée de "descendre" le français, puisqu'il se plaint aussi de l'anglais. Mais tout de même, un point reste à relever: M. Gould ne s'est pas rendu compte que le français n'était qu'une traduction maladroite de l'anglais. On disait: *Les publications de l'OMS peuvent être commandées, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un libraire, aux adresses suivantes...*" On compred, mais la comparaison est injuste. Si l'anglais est court, vague, (car le *"direct"* ne s'explique pas, si ce n'est qu'on devine que le lecteur peut s'adresser directement à l'OMS, ou *(through booksellers, from)* aux dépositaires des pays où (sans doute), il n'y a pas de bureau de l'OMS.

Toutefois, on peut s'amuser, pour rassurer M. Raughrea, à raccourcir et en même temps éclaircir le message. Voici quelques versions allant jusqu'à la concision que le français bien écrit est capable de donner par élimination des redondances ou des mots inutiles:

1) *Adresser les commandes de publications directement à l'OMS, ou aux dépositaires suivants:*

2) *Demander les publications à l'OMS directement ou aux dépositaires suivants:*

3) *Pour commander les publications, s'adresser à l'OMS ou à:*

4) *Publications: s'adresser à l'OMS ou à*

Tout de même, je ne suis pas gâteux au point de compter les mots. Ce qui importe, c'est de se faire comprendre. Il est préférable d'ajouter des mots, dans certains cas, afin d'être clair. Le français est naturellement clair et précis et, le plupart du temps, il est concis. Ceux qui traduisent mal ne le savent pas.

Le service des incendies de Louis-H. Lafontaine doit relever de Montréal

La responsabilité de prévenir et de combattre les incendies dans la petite municipalité de Gamelin, où se trouve le Centre psychiatrique Louis-Hippolyte Lafontaine, doit relever désormais du Service des incendies de la Ville de Montréal.

Telle est la principale des recommandations faites par le commissaire Cyrille Delage au terme de l'enquête qu'il a entreprise pour déterminer les causes et les circonstances des trois incendies qui ont durement éprouvé cette institution depuis le 4 mai 1976. Le feu a causé des dégâts étendus et de nombreuses perturbations: deux pavillons sont en ruines, 300 patients ont été transportés dans d'autres hôpitaux de la région et la note de frais payable au Service des incendies de la Ville de Montréal s'élève à plus d'un million.

Le Centre Louis-Hippolyte Lafontaine abrite quelque 3,000 patients et un personnel de quelque 2,500 personnes.

"Il est inconcevable, écrit le commissaire Delage dans son rapport, qu'un centre psychiatrique de cette importance ne puisse combattre des incendies, compte tenu surtout du genre de malades qu'il abrite."

Le commissaire Delage attribue la cause du plus récent des trois incendies à une canalisation électrique défectueuse dans un placard de l'hôpital.

Il recommande:

- que les autorités de l'hôpital, de même que les ministères intéressés et la Ville de Montréal, engagent immédiatement des négociations dont l'objectif premier serait de confier au Service des incendies de la Ville la lutte et la prévention contre le feu. Ainsi, "l'inacceptable" délai qui s'écoule entre le moment où l'alerte est donnée et l'arrivée des pompiers serait-il abrégé;
- de dépêcher sur les lieux des équipes de prévention qui "auront beaucoup à faire dans cette institution";
- de constituer dans le personnel des équipes spécialement formées pour combattre le feu avant l'arrivée des pompiers, de les pourvoir en équipement moderne.

La petite municipalité de Gamelin, dont le territoire est délimité par la propriété même de l'hôpital Louis-Hippolyte Lafontaine, ne dispose ni de l'effectif ni de l'équipement nécessaire pour combattre des incendies de l'ampleur de ceux qui ont éclaté sur les lieux depuis deux ans; aussi, doit-elle faire appel aux services de Montréal, mais parfois à la suite de longs délais.

Mission Vraie-Vie

La VRAIE VIE c'est faire preuve de prudence au volant et boucler sa ceinture de securité. C'est éviter de conduire sous l'influence de l'alcool et refuser le "dernier coup", trop souvent fatal. C'est apprendre à boire avec modération. C'est savoir quand se faire traiter pour l'alcoolisme plutôt que de se laisser sombrer dans le déboire et causer des torts irréparables à ceux qu'on aime.

DÉCÈS

BUSSIERES, Benoit. — A Montréal, le 26 novembre 1977 à l'âge de 62 ans, est décédé M. Benoit Bussières époux de Réjeanne Hardy. Outre son épouse, il laisse ses enfants François époux de Joanne Ménard, Anne-Marie épouse de Richard Philie et Claudine ainsi que 2 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée No 745 rue Crémazie est, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimbtière de Verchères lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDOUX, Dr. Léon. — À Montréal, le samedi 26 novembre 1977, est décédé, le Dr Léon Ledoux. Il laisse dans le deuil son épouse née Juliette Chopin et ses trois fils, Marc-André, François et Alain, deux soeurs et trois frères. La dépouille mortelle sera exposée au salon Richard Georges Godin, au 528 est, rue Rachel. Le service funéraire aura lieu en l'église St-Louis de France, 750 rue Roy est, mercredi le 30 novembre à 11:00 heures. Prière de n'envoyer aucun tribut floral, les dons peuvent être envoyés à l'Institut de Cardiologie de Montréal.

LEDUC, Roch. — À St-Constant, le 26 novembre, 1977 à l'âge de 92 ans, est décédé M. Roch Leduc, époux de Fleur Barbeau, père de Lucien, époux de Lucienne Bellefleur, Mme Omer Lefebvre (Germaine), Jean époux de Liliane Dulude, Mme Denise Boulé (Lucille) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi après-midi. Le convoi funèbre partira des Salons Poissant et Fils Ltée. No 180 rue St-Pierre à St-Constant, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Constant où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière St-Constant lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 hres à 7 hres.

TÉTREAULT, Harold I — À Montréal, le 25 novembre 1977 à l'âge de 70 ans, est décédé, le Dr. Harold I. Tétreault ex-directeur médical de l'hôpital St-Luc, époux de feu Irène Montpetit. Il laisse dans le deuil ses deux fils Harold Albert et André Eugène, ses soeurs, Mme Normand Lachance (Sylvia), Mme Eugène Pelletier (Hélène) et Laurette, ses belles-soeurs, Mme Elias Perron (Aline), Mme Gérard Montpetit (Rhéa), ses beaux-frères M. et Mme Ernest Montpetit, M et Mme Roland Montpetit ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira du Alfred Dallaire Inc. et J. S. Vallée Ltée. No 1111 ouest rue Laurier, Outremont à 10 heures 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

le pouls de Toronto

Un certain puritanisme n'arrête pas la montée des crimes sexuels

par Michel Nadeau

TORONTO — En dépit d'un resserrement des normes de contrôle de la moralité publique, le nombre de crimes d'ordre sexuel ne cesse de s'accroître dans la Ville-Reine.

Selon une étude préparée par le gouvernement ontarien, "Social Indicators for Ontario 1977", cette province devance tous les pays industrialisés avec une moyenne de 58 délits sexuels par 100,000 habitants par rapport à 49 pour la Grande-Bretagne et 42 pour la Suède. Si on isole la région métropolitaine de Toronto, ce taux grimpe davantage. D'autant plus que, depuis le début de l'année, on a enregistré une hausse de 37% des viols déclarés à la police.

Le solliciteur général du gouvernement régional, M. John MacBeth a décidé la semaine dernière de convoquer une Conférence sur la prévention des viols afin de coordonner les efforts des forces policières, des psychiatres et des "Rape Centers". Ces derniers organismes se sont multipliés au cours des dernières années. Les femmes peuvent apprendre au "Rape Center" toute une série de moyens pour se protéger lors d'éventuels attentats. On y enseigne aussi bien l'art de dialoguer avec son agresseur que des techniques avancées de judo et de karaté.

Cette épidémie de crimes sexuels ne peut être attribuée à l'indifférence des autorités qui ne ménagent pas leurs efforts pour conserver l'image de "Toronto-la-pure", métropole de la vertu et de la continence.

La fermeture des salons de massage de la rue Younge a été l'aspect le plus visible de cette offensive menée sur le plan de la moralité.

Jusqu'à tout récemment, les autorités municipales n'avaient que peu de pouvoir d'intervention. On avait recours aux lois de l'hygiène permettant la fermeture des établissements dont les chambres n'ont pas de conduit d'aération. Les propriétaires des salons n'ont pas tardé à percer des fenêtres d'autant plus que cela aidait à la vente des services...

Les affaires ont prospéré jusqu'en juillet alors qu'un jeune cireur de 12 ans a été assassiné par un groupe d'homosexuels "au terme d'une orgie de 12 heures" , précise le Globe & Mail. Ce crime n'avait pas de lien direct avec les masseuses mais tout le monde s'en empara pour faire valoir sa cause.

Réunis au sein du Downtown Business Council, les milieux d'affaires réclamèrent des mesures énergiques pour fermer ces lieux qui nuisaient au commerce en général. Assez curieusement, cette campagne coïncidait avec l'ouverture du fameux Eaton Center. Quel que soit le chemin emprunté pour se rendre à ce centre commercial, les clients devaient passer devant des affiches offrant des "séances de poses" et des "massages intimes" .

La jeune victime Emmanuel Jaques était d'origine portugaise. Dans une manifestation publique qui frisait l'hystérie, cette minorité cria son indignation. Un des leaders déclara par la suite: "Le petit Emmanuel a réussi ce miracle de réunir tous les membres de la communauté portugaise. Son sacrifice a permis à tous les Portugais de Toronto de se retrouver ensemble."

Du côté de la police, on dénicha une vieille loi sur les "maisons de désordre" . Les autorités pouvaient ainsi cadenasser durant un an un local ayant servi à des fins illicites. Plusieurs propriétaires d'immeubles se retrouvent victimes d'un prétendu crime commis par un de leurs locataires.

A Queen's Park, M. Roy McMurtry, le solliciteur général, prépare un projet de loi: le "Nude Services Act" promet de donner des dents aux corps policiers municipaux.

Aujourd'hui, rue Younge, ne demeurent que deux ou trois salons. Le commerce prospère ailleurs. En effet, il s'est tout simplement déplacé vers l'est entre les rues Church et Jarvis et surtout dans les motels de banlieue. Ce mouvement a de nettes répercussions inflationnistes: le client, en plus de verser entre $35 et $100 selon les services désirés, doit ajouter $20 pour la location de la chambre.

La fermeture de ces établissements a redonné confiance à cette faction de population qui veille aux bonnes moeurs publiques.

● À Mississauga, le conseil de ville étudie un projet visant à imposer un couvre-feu à 22 h aux jeunes de 16 ans et moins. On veut ainsi "renforcer l'unité familiale".

● Tous les bars offrant des "streap-teases" sont sous la surveillance constante de la police. Le port de la culotte est de rigueur pour tout le monde! Aussi les spectacles apparaissent fort pudiques par rapport à ce qu'offrent certains clubs de la rue St-Denis ou du nord de la métropole.

● Les mouvements homosexuels éprouvent de plus en plus de difficultés: l'émission "gaie" présentée à travers le câble a été déplacée en fin d'horaire; le Globe & Mail a refusé la publicité d'ouvrages sur l'homosexualité; le conseil scolaire de Peterborough a ordonné aux professeur d'enseigner que l'homosexualité "est une déviation importante de la sexualité normale".

● Au moyen de réseaux de "call-girls", des malins ont voulu récupérer la clientèle de Younge Street. Mais la police multiplie les descentes à la centrale téléphonique...

● Presque à chaque mois, une ville ontarienne réclame la saisie de Penthouse. En mai dernier, l'éditeur Bob Guccione a dû déchirer 12 pages de son magazine pour le vendre dans les kiosques. L'oeuvre intégrale valait le double au marché noir.

● Au début du mois dernier, c'était au tour des sex shops de subir les foudres du conseil de ville. La vente d'objets érotiques ne sera plus compatible avec la présentation de films ou la location de machines à boules dans un même local.

● Au cinéma, l'organisme de censure a raccourci pas moins de 176 films l'an dernier. Jugés trop obscènes, plusieurs films (dont Adorables victoriennes) ne sont pas présentés sur les écrans ontariens. Cette conception de la censure ne va pas sans causer de problèmes aux organisateurs du Festival international du film. Par ailleurs, plusieurs dizaines de personnes ont protesté lors de la présentation d'Equus parce que les personnages principaux demeurent nus durant sept minutes exactement.

Ces initiatives des autorités répondent à des pressions de la part de l'opinion publique. Quelle n'a pas été l'indignation des lecteurs d'apprendre dans leur journal de la bouche même du ministre de la Santé que "l'Ontario est l'un des rares endroits au monde où les cas de syphilis continuent de s'accroître". Il en va de même pour les viols dont la fréquence a double en dix ans.

Les sociologues n'arrivent pas à expliquer l'origine de ce malaise. On mentionne souvent que l'arrivée massive d'immigrants à modifié le tissu social de Toronto. Ainsi un cadre supérieur de la police affirmait récemment que Toronto possède maintenant sa mafia et que deux ou trois familles contrôlent les activités habituelles.

Parallèlement un certain puritanisme prend de l'ampleur. Dans sa première déclaration publique, le nouveau ministre des Consommateurs, M. Larry Grossman a affirmé que jamais il n'autoriserait la vente de la bière au stade des Blue Jays. Le Cabinet a décidé de relever de 18 à 19 ans l'âge minimum d'accès aux débits d'alcool. Les heures d'ouverture et de fermeture des bars demeurent très contrôlées.

Le dimanche reste un jour bien tranquille à Toronto. La semaine dernière, lors d'une ligne ouverte à CHUM, un auditeur lançait sur un ton désespéré: "On Sunday the only way to have fun in Toronto is to take the train to Montreal".

Quelques semaines après l'inauguration du Eaton Center, les autorités de la ville de Toronto fermaient la plupart des salons de massage situés près du centre commercial, le long de la rue Younge. (Photo Henri Motte)

Gibraltar: entretien constructif

STRASBOURG (AFP) — M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, a déclaré que les conversations exploratoires sur Gibraltar avaient été constructives et positives.

Pour sa part, M. Marcelino Oreja Aguirre, ministre espagnol des Affaires étrangères, a insisté sur le climat d'amitié qui a présidé à cette rencontre. Les deux ministres sont convenus de se retrouver l'année prochaine à une date et en un lieu qui n'ont pas encore été déterminés, pour poursuivre leurs entretiens sur l'avenir du rocher. Pour la première fois, deux personnalités de Gibraltar participaient aux entretiens, sir Joshua Hassan, ministre principal, et M. Maurice Xiberas, leader de l'opposition.

En '78, moi j'la loue!

Granada

Édition Spéciale 1978

2 portes, moteur 250 po. cu., 6 cylindres, transmission automatique, pneus radiaux à flancs blancs, dégivreur électrique de lunette arrière, servo-freins, servo-direction, radio AM.

36 mois: $143.75 (taxe en sus)

FORTIER AUTO MONTREAL LTEE

LOCATION A LONG TERME

7000, boul. Louis-Hippolyte Lafontaine (entre les Galeries d'Anjou et la rue Beaubien) 353-9821

un cadeau original !

Vous voulez offrir un cadeau original et qui fera vraiment plaisir? Que dites-vous d'un abonnement au journal LE DEVOIR ? Tous ceux qui s'intéressent aux nombreux événements de l'actualité apprécieront votre geste et jour après jour, ils recevront en plus d'un journal intéressant, le message de votre amitié.

Postez le coupon ci-bas sans tarder à: LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal, H3C 3C9. Nous ferons parvenir en votre nom une carte de souhaits au bénéficiaire.
(Les frais aériens ne sont pas compris dans le coût de l'abonnement expédié à l'étranger).

LE DEVOIR

TARIFS D'ABONNEMENT

12 mois
Canada: 55.00
Étranger: 60.00

6 mois
Canada: 30.00
Étranger: 33.00

L'abonnement est offert par:
Nom: .....
Adresse .....
..... code postal.....

L'abonnement sera servi à:
Nom .....
Adresse .....
..... code postal.....

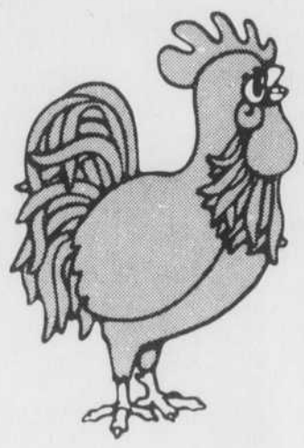

Hommes d'affaires réveillons-nous!

45,000 petites et moyennes entreprises du Canada réclament un assainissement de l'économie!

Chaque mois, nos membres donnent leurs opinions sur des sujets comme ceux-ci et voici ce qu'ils ont répondu récemment:

Êtes-vous pour ou contre l'action d'urgence entreprise pour restreindre les importations de vêtements?

Le 29 nov. 1976, le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce a annoncé que les importations de vêtements pour 1977 seraient maintenues aux niveaux de 1975. Cette action intérimaire est nécessaire parce que les vêtements sont importés en quantités telles que cela pourrait amener une crise dans les industries textiles et du vêtement, qui fournissent des emplois pour quelque 200,000 Canadiens. Au cours de sept premiers mois de 1976, les importations de vêtements ont augmenté de 52 pour cent. Ces derniers provenaient principalement de trois pays : la Corée, Taiwan et Hong-Kong. Afin de se conformer aux accords internationaux (GATT), le Canada doit imposer des quotas pour tous les pays également. Des permis seront accordés aux importateurs individuels pour leur permettre d'importer jusqu'aux niveaux de 1975. Des exemptions spéciales sont permises pour des situations problématiques.

ARGUMENTS POUR: Une industrie textile viable et les emplois canadiens seront préservés. Il vaut mieux garder les gens au travail que de payer des prestations d'assurance-chômage et autres frais sociaux. L'industrie textile, pour la plupart, répond aux normes internationales de productivité; il est injuste d'avoir à faire concurrence à une industrie située dans des régions du monde qui offrent des dispositions fiscales spéciales et qui ont de la main-d'oeuvre bon marché.

ARGUMENTS CONTRE: Les prix à payer pour les vêtements vont augmenter. Les Canadiens devraient pouvoir acheter des biens de consommation de n'importe quel coin du monde offrant le meilleur prix et la meilleure qualité. L'industrie textile canadienne, axée sur la main d'oeuvre, ne pourra jamais faire concurrence aux pays qui paient de bas salaires. Un système de quotas est soumis à la paperasserie bureaucratique. Des décisions arbitraires peuvent être injustes pour les importateurs.

POUR 49% | CONTRE 43% | SANS OPINION 8%

Êtes-vous pour ou contre le Programme de Développement des Entreprises du gouvernement fédéral?

Le 21 mars, Len Marchand, ministre d'état pour les Petites Entreprises, a annoncé le Programme de Développement des Entreprises (PDE). Ce nouveau programme remplace sept programmes actuels d'innovation et de productivité. Dans le cadre du PDE, l'assistance sera surtout dirigée vers de petites et moyennes firmes pleines de promesses, dans les secteurs de fabrication et de traitement, qui sont prêtes à entreprendre des projets relativement risqués pour leurs ressources, mais pouvant également rapporter des taux d'intérêt attrayants sur l'investissement total.

ARGUMENTS POUR: Le programme PDE est nécessaire et il facilitera la coordination entre les diverses formes d'assistance offertes par le ministère de l'Industrie et du Commerce. L'aide sera plus accessible à l'industrie canadienne, particulièrement les petites et moyennes entreprises. Des firmes sélectionnées deviendront plus viables et plus compétitives sur le plan international.

ARGUMENTS CONTRE: Le programme PDE n'est pas nécessaire parce que les petits hommes d'affaires dépendraient alors davantage du soutien du gouvernement. Ce dont les petites entreprises ont vraiment besoin c'est d'une réduction des dépenses gouvernementales et des impôts. Il est préférable que le financement soit assuré par le secteur privé, par exemple, les banques à charte.

POUR 28% | CONTRE 59% | SANS OPINION 13%

OBJECTIFS: Promouvoir et protéger un système de libre entreprise concurrentielle au Canada. Offrir aux indépendants une meilleure représentation dans l'application des lois qui régissent les affaires et la nation.

Nom _____
Adresse _____
Comté _____
Nombre d'employés _____
Genre d'entreprise _____

La Fédération Canadienne de l'Entreprise Indépendante est un organisme à but non lucratif regroupant 45,000 petites et moyennes entreprises. Son but est d'obtenir, par l'effort collectif, un redressement sensible de l'économie. Vous pouvez nous y aider. Renseignez-vous davantage auprès de la Fédération en nous faisant parvenir le coupon ci-dessous.

Siège social: 15, Coldwater Road M3B 3J1
Montréal: 11300, boul. Maurice-Duplessis H1C 1G1

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE

Le scrutin de 1976 a déréglé les mécanismes de démocratie du PQ

par Paul Bennett

QUEBEC — En plus d'obliger les dirigeants du Parti québécois à retarder de six mois la tenue du dernier congrès national du parti, le déclenchement prématuré des élections générales, à l'automne de 1976, aura, semble-t-il, déréglé les mécanismes complexes de démocratie de l'appareil du parti, du moins, au niveau régional.

C'est ce qui ressort d'une enquête effectuée par LE DEVOIR, démontrant que plusieurs des 13 régions administratives du PQ n'ont pas tenu de congrès en 1977 dans les délais prévus par les statuts du parti.

La région administrative de Québec constitue l'exemple le plus éloquent. Le dernier congrès régional du PQ-Québec, qui regroupe 16 comtés, a eu lieu en mars 1976. Selon les règlements du parti alors en vigueur, le Conseil régional du PQ-Québec, qui constitue l'instance suprême entre les congrès régionaux, aurait dû convoquer un congrès dans l'année qui suit, et ce "avant le Congrès national du parti".

Le dernier congrès national du PQ, initialement prévu pour le mois de novembre 1976, avait dû être reporté au mois de mai suivant, en raison du déclenchement précipité des élections.

Les militants péquistes de la région administrative de Québec auraient donc dû normalement être convoqués en congrès régional avant le mois de mars 1977 ou, à la rigueur, la tenue du Congrès national.

Ce qui ne fut pas fait. Or, l'une des résolutions adoptées lors du Congrès national de mai concernait précisément la fréquence des congrès régionaux. Il fut résolu que ceux-ci n'auraient désormais lieu qu'une fois tous les deux ans, avant la tenue du Congrès natinal.

Cette résolution visait simplement à adapter la fréquence des congrès régionaux à celle des congrès nationaux qui, depuis 1974, n'ont lieu que tous les deux ans. Ce changement aux statuts du parti est tout à fait en accord avec l'esprit des règlements, qui veut que les congrès régionaux soient une phase préparatoire à la tenue du congrès national.

Toutefois, ce changement aux statuts du parti signifie que le Conseil régional de Québec n'a pas à convoquer de congrès régional avant le mois de mars 1978, le dernier ayant eu lieu en mars 1976.

Selon certains militants, une telle éventualité va encore à l'encontre de l'esprit des règlements du parti, puisqu'il y aurait alors un décalage de plus d'un an entre le congrès régional et le congrès national, prévu lui pour mai 1979.

Joint vendredi au téléphone, le directeur national à l'organisation du Parti québécois, M. Jacques Rochefort, admet qu'il y a là un problème mais explique que cette situation était inévitable par suite de la décision de reporter le congrès national de l'automne 1976 en mai 1977.

Selon M. Rochefort, si l'on avait obligé toutes les régions à tenir un autre congrès dans les délais prévus, il aurait été pratiquement impossible de tenir le congrès national, déjà reporté une première fois, à la date prévue.

En effet, les coûts et les problèmes d'organisation engendrés par la tenue d'une nouvelle série de congrès régionaux, juste après les élections générales et juste avant le congrès national, auraient rendu la tâche pratiquement impossible.

C'est pour cette raison que le Conseil national, instance suprême du parti entre les congrès nationaux, a autorisé les régions qui le demandaient à ne pas tenir de congrès avant le dernier congrès national. M. Rochefort ne peut toutefois préciser combien de régions étaient dans le même cas que Québec, ajoutant cependant que ce problème concernait "plusieurs" des 13 régions administratives.

Du côté du Conseil régional de Québec, on apporte d'autres explications qui ont trait à la vague de démissions qui a affligé l'exécutif régional depuis l'élection du 15 novembre 1976. Il semble que toutes ces démissions ne soient pas le fait de dissensions internes, mais simplement d'un "manque de disponibilité" des militants qui siègent sur l'exécutif.

Actuellement, l'exécutif du PQ de la région de Québec est sans président depuis la fin d'octobre. Selon un porte-parole du parti, des élections pourraient avoir lieu à tous les postes de l'exécutif lors du prochain congrès régional, qui devrait avoir lieu au printemps. Selon le même porte-parole, c'est en raison de cette vague de démissions et de l'instabilité de l'exécutif que le Conseil régonal n'a pu, le printemps dernier, tenir son congrès comme il aurait dû.

Il ressort de tous ces renseignements que la machine péquiste, mobilisée en vue des élections de l'an dernier, n'a pu depuis reprendre son souffle, laissant les régions dans l'expectative et permettant que les mécanismes de démocratie patiemment élaborés durant les dix dernières années se déréglent graduellement.

des quatre coins du PAYS

Un congrès créditiste

Les délégués au congrès annuel du parti créditiste de la Colombie-Britannique ont adopté une résolution exigeant un référendum national avant qu'une région du pays puisse se détacher de la Confédération. Le congrès regroupait plus de mille délégués, qui ont également adopté une résolution demandant la création d'un ministère de la petite entreprise. La discussion sur une résolution réclamant la démission du ministre des Transports, M. Jack Davis, parce qu'il a présenté un projet de loi sur le port obligatoire de la ceinture de sécurité, a été remise à une date ultérieure.

Des prisonniers linguistiques

Pour le ministre de l'Education de la Nouvelle-Ecosse, M. George Mitchell, les Québécois francophones sont des "prisonniers linguistiques" qui, règle générale, ne se sentent pas chez eux au Canada anglais. Les provinces de langue anglaise, estime M. Mitchell, devront prendre les dispositions nécessaires pour que leurs citoyens de langue française puissent envoyer leurs enfants à l'école française, et corriger ainsi une lamentable situation.

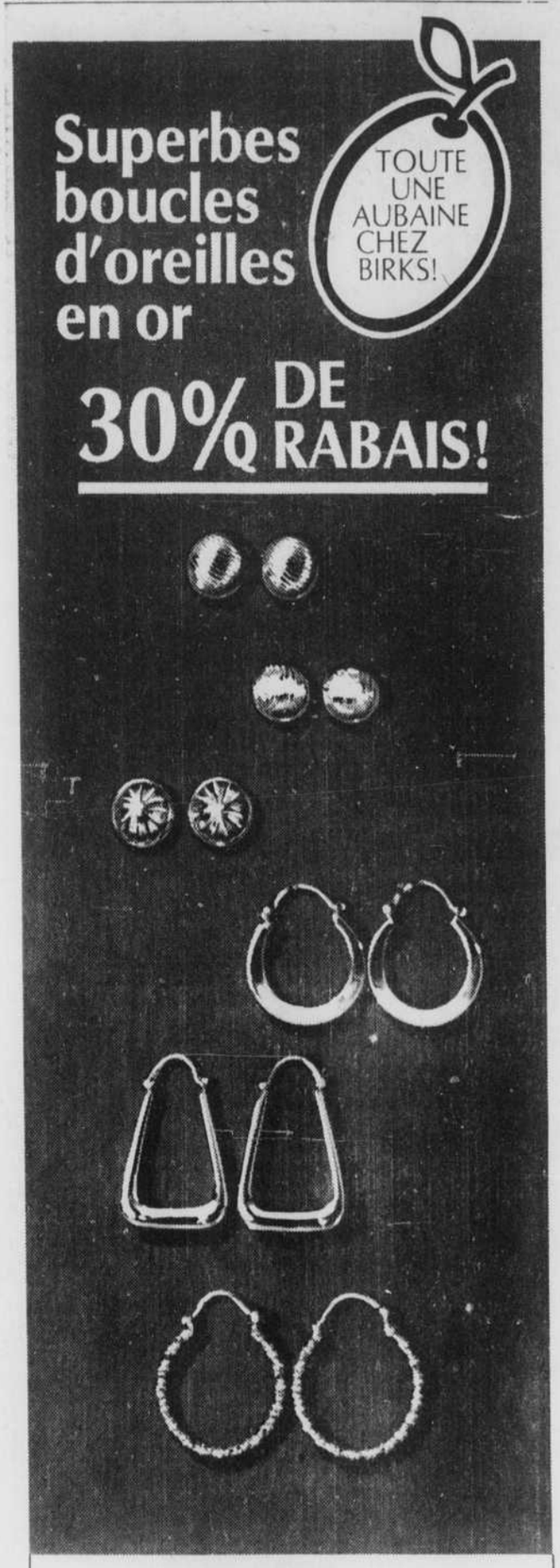

Ces boucles d'oreilles en or jaune 14 ct sont offertes à rabais. Il y en a six modèles tels qu'illustrés ci-dessus. Vous pouvez vous les procurer dès maintenant chez Birks à 30% de rabais sur le prix courant.

De haut en bas, la paire:

Prix courant	A RABAIS
$ 75.00	$52.50
70.00	49.00
75.00	52.50
75.00	52.50
120.00	84.00
75.00	52.50

Procurez-vous votre **Livre Bleu** dès maintenant. C'est gratuit.

BIRKS
JOAILLIERS

MARTELL, LE COGNAC LE PLUS VENDU EN FRANCE *Martell*

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

HIVER 1978

CERTIFICATS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (30 CR.)

- Animation
- Coopération
- Criminologie
- Gérontologie
- Information et journalisme
- Loisir
- Nursing communautaire *
- Nursing clinique *
- Organisation des soins et éducation en nursing *
- Publicité
- Relations industrielles I
- Relations industrielles II
- Relations publiques
- Traduction I *
- Traduction II

* *S'informer des modalités spéciales pour l'admission à ce programme.*

POUR LES ENSEIGNANTS EN PARTICULIER

- Animation de la vie étudiante
- Animation pédagogique des bibliothèques
- Enseignement à l'élémentaire
- Enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire
- Enseignement du français, langue seconde

CERTIFICATS CULTURELS (30 CR.)

- Culture et civilisation
- Études québécoises
- Sciences de la communication

— Trois certificats donnent droit à un baccalauréat ès arts ou à un baccalauréat ès sciences.
— On peut aussi obtenir le baccalauréat en seignement (préscolaire et élémentaire) (90 cr.).

ADMISSION ET INSCRIPTION

JUSQU'AU 2 DÉCEMBRE

Renseignements:
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage - Tél.: 343-6090

Le Comité Sakharov sur les pays de l'Est

De nombreux témoignages sur les violations des droits de l'homme

ROME (d'après Reuter et AFP) — Beaucoup de Soviétiques désirent quitter leur pays pour des raisons économiques et sociales tout autant que pour des motifs religieux ou ethniques, a déclaré samedi, devant le comité Sakharov, le dissident soviétique Valentin Turchin.

Ce comité, qui porte le nom de l'académicien dissident soviétique, a été formé à Copenhague pour enquêter sur les problèmes de violations de droits de l'homme en Europe de l'Est.

M. Turchin, qui est physicien et a présidé la section soviétique d'Amnesty International, a quitté l'URSS le mois dernier.

Le bas niveau des salaires est une incitation à l'émigration, a-t-il indiqué en citant un certain nombre de cas précis: celui, par exemple, d'un ouvrier ukrainien qui l'avait contacté à travers Amnesty International et qui s'était plaint de souffrir de malnutrition.

Un autre travailleur a été emprisonné pendant trois ans après avoir demandé l'autorisation d'émigrer, a-t-il ajouté.

Les droits de l'homme, a pourvuisi M. Turchin, constituent la réalisation la plus importante et le plus grand trésor de la civilisation, mais il y a encore un long chemin à parcourir.

Il a affirmé avoir perdu sa situation après avoir pris la défense en public de l'académicien Andrei Sakharov.

D'autres témoignages au cours de lajournée ont porté sur la situation en Tchécoslovaquie, en Bulgarie et en Allemagne de l'Est.

Un ancien garde frontalier est-allemand, Manfred Milde, qui est passé à l'Ouest en 1966, a montré au comité une des armes à déclenchement automatique installées le long de la frontière entre les deux Allemagne. Il a expliqué qu'elle était conçue pour tirer au niveau des genoux, de la taille et des épaules, afin de s'assurer que toute personne tentant de fuir serait automatiquement touchée dès le déclenchement du signal d'alarme.

D'autre part, selon un ancien aviateur bulgare, Lyudmil Minev, qui s'était enfui en Autriche en 1976 après avoir été emprisonné pour "avoir nourri des idées fausses sur l'idéologie occidentale", il y aurait 10,000 prisonniers politiques dans son pays, dont certains détenus depuis au moins 20 ans. Il est courant, a-t-il dit, que des prisonniers soient isolés en cellule pendant une période de six ans.

Témoignant lui aussi devant le comité, l'auteur dramatique tchécoslovaque Ivan Binar a déclaré: "Il est extrêmement difficile de décrire l'atmosphère de peur qui, dans mon pays, traverse les portes fermées pour pénétrer chez les gens, et s'infiltrer jusque dans leur cerveau." L'un des signataires de la "Charte 77" sur les droits de l'homme, il a été détenu pendant un an pour "activités anti-soviétiques" après avoir écrit une pièce intitulée "Un invité et un poisson", considérée comme diffamatoire à l'égard de l'URSS.

Dans une déposition écrite, un autre signataire de la "Charte 77", M. Jan Lestinsky, déclare qu'il n'y a pas de limite aux violations des droits humains et civiques en Tchécoslovaquie. "C'est une succession infinie de faits, d'actes et d'événements", écrit M. Lestinsky, un ingénieur qui a émigré l'année dernière en Autriche.

Le cardinal ukrainien Josip Slipyj, 85 ans, qui a passé 18 ans en résidence forcée ou dans des camps de concentration nazis et soviétiques, a participé hier à la troisième journée du comité Sakharov, consacrée spécialement aux persécutions religieuses.

Le cardinal, libéré en 1963 sur l'intervention de Jean XXIII auprès de Nikita Khroutchev et qui dirige l'Eglise catholique uniate, a déploré que de tels tribunaux soient encore nécessaires 30 ans après la fin de la guerre. Mais "le monde ne peut plus regarder en silence la nouvelle agression contre la dignité de l'homme dans les Etats dominés par le communisme athée", a-t-il souligné.

L'archevêque majeur de Lwow a ensuite évoqué la destruction de son Eglise, rattachée de force par Staline aux orthodoxes russes.

Trois Chiliennes autorisées à rentrer au pays

SANTIAGO (Reuter) — Trois femmes chiliennes qui s'étaient vu refuser le droit de rentrer dans leur pays, après avoir lancé un appel aux Nations unies en faveur des droits de l'homme au Chili, pourront obtenir l'autorisation de retourner chez elles si elles s'engagent à s'abstenir de toute activité politique, a annoncé samedi le gouvernement.

Ulda Ortiz de Baeza, Grabriela Bravo de Lorca et Ana Gonzalez de Recabarren devront se soumettre à la loi régissant le retour des exilés politiques, qui leur interdit toute activité politique, aux termes de l'état de siège.

Les trois femmes s'étaient rendues à New York pour demander aux Nations unies de les aider à retrouver des membres de leurs familles qui ont disparu et dont elles sont sans nouvelles. A leur retour, mercredi dernier, elles ont été refoulées à l'aéroport de Santiago et, retournant aux États-Unis, elles y ont obtenu le droit d'asile.

Le communiqué du gouvernement les accuse d'être allées à New York dans le but d'endommager la réputation des autorités chiliennes et de donner une fausse image de la situation des droits de l'homme au Chili pour inciter les Nations unies à prendre des sanctions contre leur pays.

Iran: de 200 à 300 arrestations

TEHERAN (AFP) — Deux cents à trois cents personnes ont été arrêtées en Iran depuis environ quatre jours à la suite des manifestations d'opposition au régime, selon des estimations établies par les observateurs dans la capitale iranienne.

Selon certaines informations, ces manifestations auraient fait deux ou trois morts. Cependant, un communiqué diffusé samedi par le ministère de l'Information dément qu'il y ait eu "un seul mort" durant ces événements. L'annonce de tels morts, poursuit le communiqué, "est le fait d'étrangers qui soutiennent les éléments subversifs et cherchent à tromper la presse dans des pays peu au courant des réalités".

Le communiqué précise d'autre part que "conformément à l'usage ailleurs dans le monde", les personnes arrêtées pour avoir recouru à la violence seront jugées selon la loi.

Ces arrestations expliqueraient un certain essoufflement des manifestations qui étaient organisées presque quotidiennement depuis le 15 novembre (jour de l'arrivée du Chah à Washington), aux abords des grandes écoles de Téhéran et parfois dans le centre de la ville. Toutefois, au moment où elles paraissent s'épuiser dans la capitale, ces manifestations gagnent la province. Des heurts ont en effet été signalés ces jours derniers à Nowchahr, sur la marcaspienne, et à Qazvin, à 140 km à l'ouest de Téhéran.

Enfin, le journal "Kayhan" précise que l'écrivain Mahmoud Eternadzadeh, âgé de 61 ans, et son fils ont été arrêtés.

La région de Montréal, c'est spécial !

Un nouveau programme d'aide à l'industrie a été instauré par le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale afin de stimuler les investissements dans la région de Montréal.

Les entreprises manufacturières à haute technologie désireuses de s'implanter, s'agrandir ou se moderniser dans cette région peuvent ainsi bénéficier de subventions.

Cette mesure vise à moderniser la structure industrielle du Québec tout en créant des emplois.

Pourquoi Montréal ?

Parce que la zone de Montréal est le moteur de l'économie québécoise. Parce qu'en aidant Montréal, c'est tout le Québec que nous aidons.

En aidant Montréal, nous aidons tout le Québec

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Expansion Économique Régionale / Regional Economic Expansion

MARCEL LESSARD, ministre

Pour en savoir davantage sur ce programme ou sur les subventions offertes à l'industrie dans les autres régions du Québec, adressez-vous au MEER, 800, Place Victoria, bureau 4328, Montréal, Québec. H4Z 1E8

Veuillez me faire parvenir de la documentation sur vos programmes de subventions à l'industrie manufacturière. D-28-11-77

Nom

Nom de la compagnie

Adresse

Ville Code postal

Bonjour COLUMBIA ...adieu la neige!

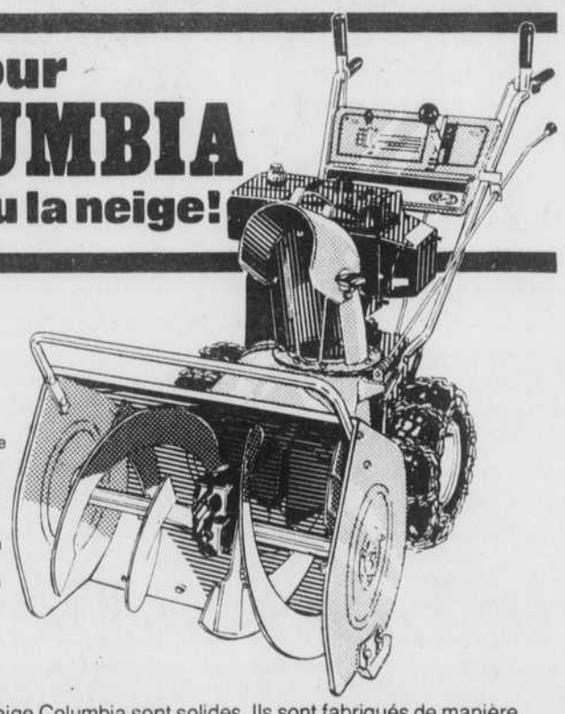

*Modèle 855-8-26"

- Moteur de 8 CV
- Démarreur électrique standard
- Cinq marches avant plus deux marches arrière
- Hauteur d'admission de 18"
- Largeur d'admission de 26"

*Chaînes standard

Les chasse-neige Columbia sont solides. Ils sont fabriqués de manière à affronter les hivers les plus rigoureux. Leurs prix défient la compétition car il n'y a pas d'intermédiaires entre Columbia et ses concessionnaires. C'est autant de sauvé pour vous.

N'hésitez pas, jetez un coup d'oeil sur les chasse-neige, surtout les plus coûteux et comparez-les aux chasse-neige Columbia. Evaluez le prix, et regardez de près la fabrication. Vous conviendrez que Columbia a vraiment du coeur et que dans la tempête il sera avec vous.

La commande à vis sans fin de la goulotte lui permet de pivoter sur 210° et assure un rejet parfait de la neige.

Les commandes sont toutes à la portée de la main sur tous les modèles.

Le démarreur électrique est standard sur tous les modèles.

Visitez un concessionnaire des chasse-neige Columbia.

Beloeil Robert St-Aubin	464-0798	**Pierrefonds** Pierrefonds Marine Inc.	626-4494
Bois des Fillions R-100 Sport Inc.	621-7100	**Repentigny** Centre de Location de l'Est	581-2462
Brossard Maurice Lefebvre	659-1098	**St-Antoine des Laurentides** St-Jérôme Autoneige Enrg.	436-8838
Châteauguay Pridex Enr.	691-2931	**St-Augustin, Ville Mirabel** Marcel Autoneige Enrg.	475-8074
Chomedey Cliche Sport Bicycle	681-4343	**St-Basile Le Grand** Guy Aqua Sport Enrg.	658-6765
Dorion Loyola Schmidt Ltée	455-5641	**St-Hubert** Vente & Réparation générale Rive Sud Enrg.	656-3265
Hudson Hudson Outboard Centre Reg'd	458-4970	**St-Jérôme** Desjardins Sport Inc.	438-8225
Iberville A. Berger & Fils Inc.	346-4422	**Ste-Adèle** Desjardins Ste-Adèle Marine Inc.	229-2231
Laval Ouest Beaudoin Équipement Enrg.	627-0960	**Ste-Agathe des Monts** M. Pagé Inc.	328-3839
Longueuil Sports BMS Inc.	679-2320	**Ste-Julie de Verchères** Garage B. Blain	649-1297
Montréal Boutique Lemans Inc.	645-8831	**Ste-Rosalie** Aurèle Beauregard	773-5631
Montréal Pigeon Marine & Sport Inc.	325-1010	**Varennes** Rive Sud Sport Enrg.	652-2405
Montréal Paul Lavigne Automotive	351-6004	**Vimont** Bouchard Sport Enrg.	667-1394

Columbia **Récréation Véhicules (Québec) Inc.**
2525, rue Louis Amos, Lachine, Québec H8T 1C3

Pourparlers dès cette semaine en Rhodésie?

Les nationalistes modérés négocieront avec Smith

SALISBURY (d'après Reuter) — Les propositions de M. Ian Smith en vue d'un règlement pacifique en Rhodésie ont été bien accueillies par les trois organisations nationalistes de l'intérieur qui ont accepté d'entamer des négociations dès que possible.

Aucune date n'a été encore fixée pour ces conversations, qui, si elles aboutissent, sonneront le glas de la suprématie blanche en Rhodésie. Mais M. Smith, qui accepte le principe du suffrage universel en échange de garanties pour la communauté blanche, a indiqué qu'il s'attendait à les voir commencer cette semaine. Certaines sources nationalistes avancent la date de mercredi.

C'est l'évêque Abel Muzorewa, dirigeant du Conseil national africain unifié (UNAC), qui a été le dernier à faire état de son accord. Cet accord, a-t-il cependant déclaré samedi aux journalistes, est conditionnel.

Le Conseil national africain (ANC) du révérend Ndbaningi Sithole et l'Organisation du peuple uni du Zimbabwe (ZUPO) du chef Jérémiah Chirau avaient répondu vendredi de façon similaire.

Les trois organisations se déclarent disposées à engager des pourparlers avec le régime blanc à condition que M. Smith accepte officiellement et sans nulle équivoque possible le principe du suffrage universel, qu'il refusait jusqu'ici.

Entre-temps, le Front patriotique, qui regroupe les forces nationalistes de l'extérieur, a rejeté les dernières propositions de M. Smith tout en réitérant son opposition à l'initiative de paix anglo-américaine. "On parle beaucoup trop des propositions britanniques comme si elles étaient encore en considération. Elles sont mortes et enterrées. Seule une lutte accrue libérera le Zimbabwe", a affirmé l'organisation dans un communiqué publié en fin de semaine.

D'autre part, le président Kenneth Kaunda a remis hier à l'ambassadeur des Etats-Unis, un mémorandum exposant la position zambienne sur le conflit rhodésien, déclare-t-on de source diplomatique.

Le président Kaunda y expliquerait qu'il est opposé à des élections avant l'indépendance de la Rhodésie, parce qu'elles risqueraient d'entraîner une guerre civile.

Si M. Nkomo semble partager les vues du chef de l'État zambien, l'autre chef du Front patriotique, M. Robert Mugabe, souhaite, quant à lui, des élections avant l'indépendance, tout comme le président Julius Nyerere de Tanzanie.

Alors que la possibilité d'un règlement de paix était évoquée avec de plus en plus d'insistance à Salisbury, des informations faisant état de la plus importante incursion militaire rhodésienne parvenaient du Mozambique voisin.

Selon les informations, les assaillants auraient lancé une opération à 130 km à l'intérieur du territoire mozambicain en direction de la ville de Chimolo, l'ancienne Vila Pery, sur la route de Biera.

Aucune commentaire n'a été fait à ce propos à Salisbury alors que dans le passé les autorités rhodésiennes se sont toujours empressées de démentir les informations "dénuées de fondement" en provenance du Mozambique.

Selon des supputations émises dans les milieux informés de la capitale rhodésienne, la confirmation d'une attaque de grande envergure pourrait signifier que la Rhodésie est désireuse de faciliter par les armes la conclusion d'un règlement interne qui exclurait le Front patriotique de MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe.

Le Front, ainsi que les cinq États dits de la ligne du front, qui leur apportent leur soutien, ont rejeté l'initiative de M. Smith qui les tient à l'écart de la table des négociations.

L'armée de libération nationale africaine du Zimbabwe (Zanla) de M. Mugabe possède, croit-on savoir, une base importante à Chimoio.

Pour sa part, l'évêque Muzorewa a déclaré samedi qu'il était convaincu de la sincérité de M. Smith. "S'il se révélait qu'il ne veut pas être sincère, nous serions alors prêts à nous retirer des conversations engagées, quelles qu'elles soient", a-t-il ajouté.

L'évêque, dont l'organisation affirme disposer du soutien de 90 pour cent de la population noire, y compris les maquisards, a indiqué qu'il inviterait ces derniers à cesser le combat et rentrer chez eux seulement "lorsque le principe de la règle de la majorité serait chose convenue et signée".

Il a ajouté que si, en revanche, le Front patriotique poursuivait les hostilités après qu'un règlement serait intervenu entre l'UNAC et le régime Smith, "il combattra contre le Zimbabwe et non pas contre M. Smith et il sera voué à la défaite".

"D'une certaine manière, M. Smith a capitulé et s'est incliné devant nos demandes pour le transfert du pouvoir sur la base du suffrage universel, a déclaré Mgr Muzorewa. L'intensité de notre combat a provoqué cette capitulation."

"M. Smith veut parler. Nous disons: très bien, M. Smith, parlons", a ajouté le dirigeant nationaliste modéré.

L'évêque Abel Muzorewa, chef de l'UNAC, salue ses partisans lors d'un ralliement à Salisbury. Le dirigeant nationaliste modéré a préconisé samedi des négociations immédiates entre toutes les parties du conflit rhodésien, sous la supervision de la Grande-Bretagne. (Téléphoto AP)

Les Éthiopiens contrôlent encore la ville d'Harrar

MOGADISCIO (d'après Reuter) — Les défenseurs éthiopiens de la citadelle d'Harrar, dans l'Ogaden, semblent avoir bien résisté au premier assaut somalien, mais les fortifications de la ville ont durement souffert des coups de boutoir de l'artillerie adverse, apprend-on à Mogadiscio.

Les forces somaliennes tiennent trois collines qui dominent la ville et menacent sérieusement de couper définitivement la route vitale vers le nord conduisant à Dire Dawa.

Selon des diplomates en poste à Mogadiscio, les défenseurs éthiopiens, soutenus par l'aviation et les blindés, ont résisté avec succès, vendredi, à l'attaque lancée par l'avant-garde du détachement de plusieurs centaines de Somaliens qui était parvenue mercredi à investir un faubourg nord d'Harrar.

Un bataillon éthiopien parti de Dire Dawa a même contre-attaqué, selon ces diplomates, en se lançant dans les montagnes au nord de la citadelle à un assaut contre un campement de forces de réserve somaliennes.

Un autre bataillon éthiopien fait mouvement le long de la voie de chemin de fer menant à Djibouti, apparemment pour prévenir toute tentative de percée somalienne contre la base aérienne de Dire Dawa, la seule disposant d'une piste pour avions à réaction dans l'est de l'Ethiopie.

Les observateurs militaires estiment que si Harrar tombe, Dire Dawa sera pratiquement indéfendable et les défenses orientales s'effondreront, laissant les Somaliens, qui combattent sous le drapeau du Front de libération de la Somalie occidentale, contrôler toute la région orientale de l'Ethiopie, essentiellement peuplée de Somaliens.

La soudaine poussée contre Harrar, qui survient après des semaines de pluies diluviennes, a coïncidé avec la rupture par Mogadiscio de son traité d'amitié avec l'Union soviétique qui a cessé de fournir des armes à la Somalie pour armer désormais l'Ethiopie.

A Djibouti, on apprend que les conseillers cubains et soviétiques détachés auprès de l'armée éthiopienne ont été évacués de Harrar vers Dire Dawa. Quelque 400 conseillers cubains et un nombre inconnu d'experts soviétiques aident les Éthiopiens à faire face à la poussée des maquisards somalis à travers le désert de l'Ogaden, dans l'est du pays.

Malgré les rumeurs de putsch

Tout est calme en Mauritanie

NOUAKCHOTT (AFP) — En dépit d'une information publiée hier par le quotidien algérien "Al Chaab" annonçant qu'une tentative de coup d'Etat aurait eu lieu vendredi à Nouakchott, les observateurs dans la capitale mauritanienne relèvent qu'à un aucun moment au cours des dernières 48 heures un événement quelconque a pu laisser croire à une telle hypothèse.

Depuis le départ vendredi pour Marrakech du président Moktar Ould Daddah qui est allé s'entretenir avec le roi Hassan II de la situation dans la région, la situation est restée parfaitement calme dans la capitale. Une "fausse alerte" provoquée par le repérage d'un groupe de véhicules non identifiés a seulement amené les autorités militaires à prendre certaines mesures de précautions qui ont été levées lorsqu'il a été reconnu, que la colonne repérée était constituée d'un escadron de l'armée mauritanienne en patrouille.

La Mauritanie célèbre aujourd'hui le 17e anniversaire de son indépendance et le président Ould Daddah, qui a regagné samedi soir sa capitale, prononcera un discours devant l'Assemblée nationale mauritanienne.

Pour les milieux informés de Nouakchott, l'absence durant 48 heures du président et la "fausse alerte" de vendredi expliquent les "extrapolations" auxquelles s'est livré le quotidien algérien.

Celui-ci annoncé en effet que "la tentative de coup d'Etat" aurait été marquée vendredi par de violents affrontements entre troupes marocaines et mauritaniennes. Ceux-ci, toujours selon "Al Chaab", seraient la conséquence d'une "animosité larvée" et d'une crise de confiance entre les deux armées "aggravée par un profond mécontentement de la population face à la présence militaire marocaine de plus en plus importante en Mauritanie".

S'en tenant à sa version de tentative de coup d'Etat. "Al Chaab" avance deux hypothèses. Selon la première, "l'armée marocaine aurait tenté de s'emparer du pouvoir comme une ultime étape du plan d'annexion de la Mauritanie, en application des visées du trône alaouite d'étendre son royaume jusqu'aux frontières du Sénégal". Selon la seconde, "une fraction de l'armée mauritanienne composée d'officiers nationalistes aurait été à l'origine de la tentative de coup d'Etat en vue de libérer leur pays de la tutelle franco-marocaine".

BAZAR

Pioneer Women-Na'amat tient son bazar et encan annuels "International Mosaic" à la Place Bonaventure, salle d'exposition,

mercredi 30 novembre, de 1 P.M. à 9 P.M.
Encan 7 p.m. jeudi 1er décembre de 10 a.m. à 9 p.m.

Nouvelle marchandise. Vêtements pour toute la famille, cadeaux, jouets, articles de sport, articles ménagers, tissus à la verge, bijoux et artisanat. Kiosque pour gâteau-maison. "Ventes-éclair" sur marchandise spéciale. Boutiques et restaurants ethniques. Entrée gratuite.

Un réveillon de noël	**$10.00**
Une fin de semaine à la campagne	**20.00**
Une réparation de télévision	**30.00**
Le chauffage pour un mois d'hiver	**40.00**
Un transport en ambulance	**45.00**
Un abonnement à un journal quotidien	**50.00**
Une semaine de vacances	**70.00**
Le téléphone pour un an	**100.00**

Ce sont de simples exemples.

Selon vos moyens, vous pouvez contribuer à transformer l'existence de nos vieux amis.

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES
4624, rue Garnier MONTRÉAL, QUÉ.
H2J 3S7
Téléphone: 523-3634, 523-4142

FORMATION PROFESSIONNELLE EN INFORMATIQUE

PAR CONTROL DATA
(Fabricant des plus puissants ordinateurs au monde)
Choix de cours intensifs

- **Programmation — Cours niveau collégial — Informatique — Programme, 420.00 durée: 9 mois.**
- **Technicien d'ordinateur — Cours niveau collégial — Electronique — Durée: 9 mois**
- **Opérateur d'ordinateur — Cours professionnel niveau secondaire, durée 3 mois**
- **Keypunch cours professionnel niveau secondaire, durée 2 mois.**
- **Langage de programmation — Cobol, R.P.G. II, Fortrand, etc.**

SÉANCE D'INFORMATION SANS FRAIS NI OBLIGATION
LUNDI 28 NOV. à 19h30
FILMS - DÉMONSTRATION
TEST D'APTITUDE

Ministère de l'Education permis #749747

INSTITUT CONTROL DATA
Service de formation de control data canada ltée.
2020 rue University
suite 1600
Montréal, Québec H3A 2A5
284-8484

CONTROL DATA

PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES
AVANT DE CHOISIR UN DENTRE DE FORMATION
- Regardez autour
- Comparez les différentes écoles
- Obtenez tous les renseignements
- Ne vous inscrivez pas à votre première visite.

À Noël, pour vos cadeaux d'affaires, Appelez POM... c'est un cadeau.

Appelez-nous à 933-3621 et nous vous renseignerons sur le cadeau d'affaires le plus original et le plus apprécié par tous: les Gâteaux aux Fruits POM.

Pour les Fêtes... Des cadeaux originaux?

de $2.00 à $500.00 . . .
Céramique, tissage, vitraux, objets de bois, design, etc . . .

La Boutique du Centre des arts visuels
350 avenue Victoria à Montréal 488-9559
du lundi au vendredi, 9 à 6 heures
le samedi, 10 à 5 heures

Un cadeau original chez Ogilvy

Sourire de Noël.

Un monde scintillant d'imagination vous sourira chaque fois que vous soulèverez l'une des petites fenêtres de notre calendrier de décembre. Nous disposons de toute une collection de scènes différentes dont les petits raffoleront. .98

Boutique-Noël, au troisième.

OGILVY

LE MOUVEMENT OECUMÉNIQUE
Où il est, où il s'en va ?
conférence suivie d'échanges
avec
RENÉ BEAUPÈRE, O.P.
éminent oecuméniste de Lyon
MARDI, 29 novembre, à 20h.
Auditorium Saint-Albert-le-Grand
2715, chemin de la CÔte Ste-Catherine
Entrée: $1.00
Pour autres renseignements: **937-9176; 739-3223; 343-7160.**

le best-seller n°1

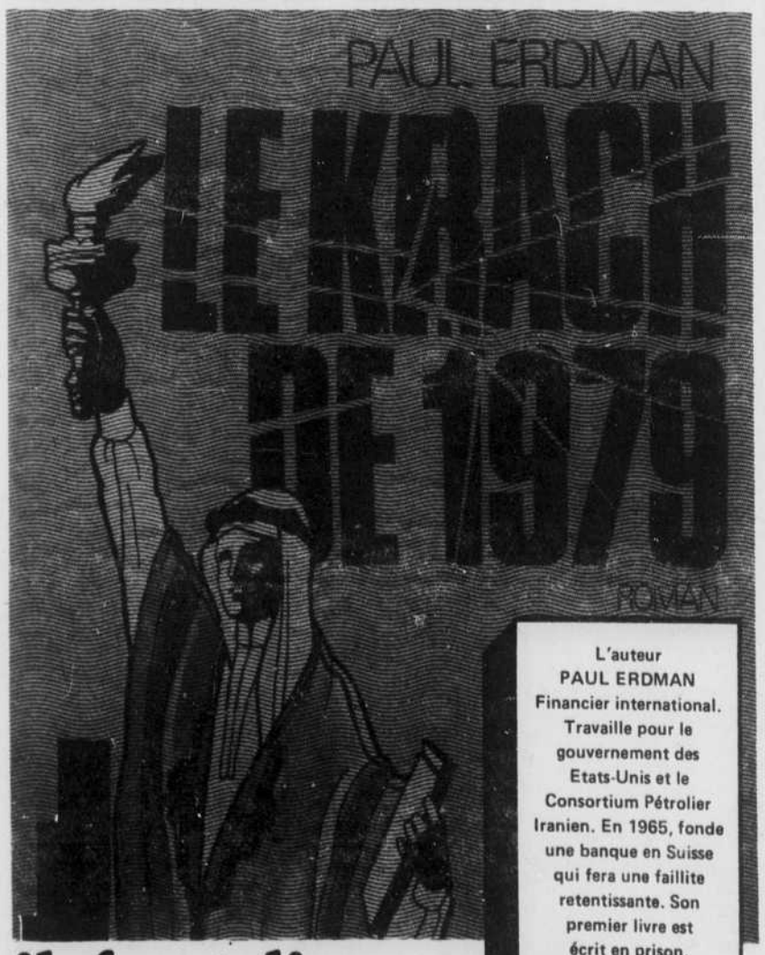

L'auteur
PAUL ERDMAN
Financier international. Travaille pour le gouvernement des Etats-Unis et le Consortium Pétrolier Iranien. En 1965, fonde une banque en Suisse qui fera une faillite retentissante. Son premier livre est écrit en prison.

il faut lire...

Cette histoire pourrait faire la une des journaux de demain: qu'arriverait-il si les Arabes retiraient tous leurs capitaux des banques américaines?

Aussi rigoureux qu'une analyse financière, aussi crédible qu'un article du " **Washington Post**", aussi palpitant qu'un film d'Hitchcock, voici le roman de l'année, **best-seller no 1 aux Etats-Unis.**

OLIVIER ORBAN

L'OPEP procéderait en 1978 à une hausse de prix modérée

CARACAS — La majorité des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole sont parvenus à un accord sur une "augmentation modérée" du prix du pétrole l'an prochain, écrit le journal vénézuelien "El Nacional."

Citant des sources gouvernementales, le quotidien a rapporté hier que les membres de l'O.P.E.P. qui sont convenus de cette hausse modérée sont l'Arabie sédudite, l'Iran, les Emirats arabes unis, le Qatar, Koweit, l'Irak, le Nigéria, l'Equateur et le Venezuela.

Les 13 membres de l'O.P.E.P. doivent se réunir le 20 dénèmbre à Caracas pour discuter d'une hausse éventuelle du prix du pétrole.

D'autre part, M. Mohamed Sadeh, ministre indonésien de l'Énergie, a estimé dans une conférence de presse faite samedi à son arrivée à Bagdad, que les pays producteurs de pétrole "sont dans leur droit en demandant une augmentation des prix du pétrole brut".

M. Sadeh est en Irak pour une visite officielle de deux jours, à l'occasion d'une tournée des pays de l'O.P.E.P. en prévision de la conférence du 20 décembre.

Entre temps, on apprend à Tel Aviv que du pétrole a été découvert dans le golfe de Suez au large de la péninsule du Sinai occupé par Israël.

Selon le ministre israélien de l'Engerie, M. Vitzhak Modai, le puits creusé produit depuis vendredi dernier environ 130 barils de pétrole à l'heure. Dans trois jours, on saura s'il est assez important pour être commercialement exploitable, a-t-il indiqué devant une association d'ingénieurs.

Le puits est situé près d'E-Tur, à 80 km au sud des champs pétrolifères d'Abou Roudeis, rendus à l'Egypte aux termes de l'accord de désengagement signé entre les deux pays en 1975.

Journaliste torontois prié de quitter Pékin

PÉKIN (AFP) — Ross Munro, correspondant à Pékin du quotidien Globe and Mail, de Toronto, a été déclaré persona non grata en Chine et devra quitter le pays à l'expiration de son visa de séjour, le 23 décembre prochain.

C'est la première fois qu'un correspondant étranger en Chine est victime d'une telle mesure depuis près de 10 ans.

Ross Munro, dans un entretien samedi matin avec une douzaine de correspondants étrangers à Pékin, a révélé qu'il avait été informé de la mesure par son directeur à Toronto qui a reçu une lettre de l'ambassade de Chine à Ottawa à ce sujet. Signée par un second secrétaire de l'ambassade, la lettre indiquait que le visa de séjour en Chine de Ross Munro ne serait pas prolongé pour des "raisons évidentes".

L'ambassade de Chine, qui ne fournissait pas d'autres raisons à cette mesure, indiquait que la demande du quotidien de voir Munro remplacé à partir du 15 février prochain par un autre journaliste, M. John Fraser, était acceptée. Munro avait prévu de quitter Pékin le 15 janvier prochain.

Munro a estimé que la raison évidente de ce qu'il considère comme une véritable expulsion a été la diffusion d'une série d'articles sur les droits de l'homme en Chine, en octobre dernier. Cette série a connu une diffusion mondiale au cours de ces dernières semaines.

Le journaliste a indiqué que, pendant que cette série était en préparation, il avait été convoqué, le 15 septembre dernier, au ministère des Affaires étrangères où un fonctionnaire lui avait lu un avertissement. Il lui était reproché d'avoir abusé de son statut de corresponant étranger et d'avoir diffusé volontairement des spéculations et des inventions sur la situation intérieure sans tenir aucun compte des faits.

Les groupes nazis se multiplieraient

PARIS (Reuter) — Les groupes néo-nazis et fascistes étroitement associés s'étendent en Europe et en Amérique du Nord, affirme le Mouvement contre le racisme, l'anti-sémitisme et pour la paix (M.R.A.P.) dans un rapport rendu public hier à Paris.

M. Pierre Krausz, universitaire parisien, estime qu'il y a en France seule 30 groupes fascisants, comptant 10,000 membres, dont 300 se proclament ouvertement fascistes.

Selon le rapport présenté à une conférence de deux jours du M.R.A.P., qui jouit du soutien des Nations unies, on compterait 140 groupes néonazis en Allemagne fédérale, liés à des organisations similaires en Italie, Grande-Bretagne, Belgique, États-Unis et Argentine.

Le nombre de réunions fascistes en Europe occidentale et aux États-Unis a dépassé la centaine depuis la conférence nationale-socialiste de la Nouvelle-Orléans à laquelle ont assisté 42 mouvements en septembre 1976.

Selon un avocat, Me Armand Dimet, il y a eu neuf attaques fascistes contre le M.R.A.P. depuis deux ans, et l'on peut craindre une recrudescence des attaques d'extrême-droite contre les organisations de gauche et de défense des droits de l'homme à l'approche des élections de mars 1978 en France.

Incident violent en A. du Sud

KRUGERSDORP, Afrique du Sud (Reuter) — Un jeune noir a été blessé par la police et un autre est mort écrasé par un autobus samedi lors des troubles qui ont marqué l'enterrement d'un détenu à Krugersdorp, a annoncé la police hier.

Le jeune détenu noir, Bonaventura Sipho Malaza, 18 ans, se serait pendu dans sa cellule. Vingt Noirs sont déjà morts en détention depuis mars 1976 en Afrique du Sud.

La police dit avoir dû ouvrir le feu après avoir été menacée par 3,000 Noirs participant aux obsèques.

CHAMPAGNE
Veuve Clicquot
le choix des connaisseurs depuis 1772
La Maison Veuve Clicquot-Ponsardin, Reims, France
Vendu partout au Canada par Les Distilleries Schenley du Canada Ltée.

Eddy Inc.
Enfin...
Une boutique pour l'homme chic où vous trouverez les dernières créations françaises et une ambiance à votre goût.
1110 RUE SHERBROOKE O.
MONTRÉAL.
Tél.: 842-2327
STATIONNEMENT ASSURÉ

Offrir du REMY MARTIN est la façon la plus généreuse de s'en offrir à soi-même.
REMY MARTIN
Maison fondée en 1724
Rémy Martin
COGNAC
FRANCE
CHAMPAGNE COGN
REMY MARTIN
FINE CHAMPAGNE COGNAC

Black & White
BY APPOINTMENT TO HER MAJESTY THE QUEEN
SCOTCH WHISKY DISTILLERS
JAMES BUCHANAN & CO. LTD. LONDON
Black & White
SPECIAL BLEND OF BUCHANAN'S CHOICE OLD SCOTCH WHISKY
DISTILLED, BLENDED AND BOTTLED IN SCOTLAND
MÉLANGÉ SPÉCIAL DE BUCHANAN'S VIEUX SCOTCH WHISKY SELECTIONNÉ
DISTILLÉ, MÉLANGÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE
DISTILLERS GLASGOW & LONDON
GLENTAUCHERS DISTILLERY, MULBEN, SPEYSIDE
710 ml
40% alc./vol.
Le bon Scotch.

Un goût de tendresse s'éveille chez nous...
St-Hubert ouvre une nouvelle succursale au centre-ville!
Une nouvelle rôtisserie St-Hubert est maintenant prête à vous accueillir au 862, rue Ste-Catherine est, à deux pas de la station de métro Berri-De-Montigny.
Pour couronner joyeusement une tournée dans les grands magasins ou pour partager un repas entre copains à l'heure du lunch, découvrez notre nouvelle salle à manger du centre-ville. Venez y déguster le même succulent poulet dodu, rôti juste à point et nos délicieuses pâtisseries maison dans un décor chaleureux où il fait bon bien boire et bien manger.
Détenteur d'une licence complète de la Société des Alcools du Québec.
• Service au comptoir
• Livraison à domicile
• Salle à manger
862, rue Ste-Catherine est
374-2150
BERRI-DE-MONTIGNY
Les Rôtisseries ST-HUBERT
d'un bout à l'autre du Québec.

écrire
Société Canadienne du Cancer

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
CULTURE ET CONTRE-CULTURE
• Chaque mercredi, une conférence-échange
• Un sujet brûlant - un expert invité
QUAND: Le mercredi soir, du 21 septembre au 21 décembre
OÙ: Université de Montréal, Pavillon des sciences sociales, local 4220
HEURE: De 19h à 22h (précises)
(Gratuit pour les étudiants et le personnel de l'Université.
• CETTE SEMAINE:
Thème: Aux sources de quelques formes privilégiées de l'art d'ici
Invité: Guy Boulizon, professeur d'histoire de l'art
Animateur: Jean-Louis Lévesque
• À VENIR:
Théâtre et culture, Martial Dassylva; une civilisation marquée par le christianisme, Benoit Lacroix; Une politique de la culture, Guy Rocher.
• Une réalisation de la FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE de l'Université de Montréal
• RENSEIGNEMENTS: 343-6090

Le gouvernement du Portugal devant la crise économique

LISBONNE (Reuter) — Le gouvernement portugais s'est réuni en séance extraordinaire en fin de semaine pour mettre au point le programme économique qu'il doit soumettre au Parlement.

Après l'échec des négociations avec les partis d'opposition en vue d'élaborer une plate-forme économique commune, le premier ministre, M. Mario Soares, envisage de soumettre son gouvernement socialiste et sa politique à une motion de confiance. Ce sont en effet les problèmes économiques qui sont à la base des dissensions politiques des derniers mois.

Les partis conservateurs exigent l'amendement de la législation socialiste dans des domaines comme la réforme agraire, la participation ouvrière et les nationalisations, oeuvre de la gauche révolutionnaire après le coup d'État de 1974. Mais ils se heurtent à l'opposition du Parti communiste qui, tout en n'étant que le quatrième parti du pays, contrôle 80 pour cent de la force ouvrière portugaise.

Pendant ce temps, les réserves en or du Portugal sont tombées de 861 à 801 tonnes au cours des neuf premiers mois de l'année et le déficit de la balance commerciale s'est accru de 55 pour cent par rapport à la même période l'année dernière.

Le Fonds monétaire international a d'autre part suspendu les négociations sur un crédit "standby" de 50 millions de dollars en attendant que la situation politique portugaise soit devenue un peu moins incertaine.

Chef de police tué au pays basque

Espagne: l'Église rompt son silence

MADRID (d'après AFP et Reuter) — L'Église catholique espagnole a rompu en fin de semaine le silence qu'elle observait depuis la mort du général Franco. Elle est revenue au premier plan de l'actualité politique en lançant à l'occasion de sa 27e assemblée épiscopale la première offensive d'envergure contre le projet de la future constitution.

Dans un long document, les évêques espagnols ont demandé que la constitution tienne davantage compte de "la réalité religieuse des Espagnols" c'est-à-dire de la place que tient la religion catholique dans ce pays.

Le projet de constitution, dont le "brouillon" a été divulgué la semaine dernière, fait de l'Espagne un État laïc, après des siècles d'union étroite, sinon d'identification absolue, de l'Église catholique et de l'État. Le retour de la hiérarchie catholique sur la scène politique, pour la première fois depuis la disparition du régime franquiste, a déjà suscité des critiques.

Des observateurs soulignent que les indiscrétions qui ont permis la publication intégrale du projet de constitution élaboré par la commission des Cortes ont coincidé jour pour jour avec la réunion annuelle des évêques espagnols. Sans ces fuites, remarquent-ils, il aurait été difficile à ces derniers de se prononcer sur un document qui devait rester confidentiel pour quelques mois encore.

Les responsables des partis politiques qui ont participé à la rédaction du projet de constitution n'ont pas encore réagi publiquement aux critiques et suggestions de l'épiscopat. Seul M. Santiago Carrillo, secrétaire général du Parti communiste, a déclaré samedi soir que si l'Eglise avait à dire "des choses raisonnables", il était prêt à les écouter.

Toutefois, l'impression générale dans les milieux politiques peut être résumée par cette déclaration d'un parlementaire socialiste: "L'Église doit se rendre compte que les temps ont changé. Franco est mort et avec lui a disparu à jamais le pouvoir politique de l'Eglise."

Par ailleurs, le chef de la police de Pampelune, le commandant Joaquin, imaz, a été assassiné samedi soir dans une rue du centre de la ville. L'Organisation séparatiste basque E.T.A. a revendiqué la responsabilité de cet assassinat dans un message téléphonique adressé à l'agence de presse espagnole Cifra.

Dans ce message, l'E.T.A. affirme que "les forces armées d'occupation" telles que la police et la garde civile constituent l'obstacle majeur à l'instauration de la démocratie et de la stabilité politique au Pays basque.

"Nous poursuivrons notre campagne militaire au Pays basque contre ces forces qui soutiennent la dictature militaire espagnole jusqu'à ce qu'elles soient complétement éliminées de notre territoire", poursuit l'organisation séparatiste qui réclame le remplacement de la police par une milice populaire basque "véritablement au service du peuple".

Le commandant Imaz venait de sortir d'un café et s'apprêtait à monter dans sa voiture lorsqu'il a été abattu de plusieurs coups de feu. Six douilles provenant d'un Parabellum de neuf millimètres, l'arme habituellement employée par l'E.T.A., ont été retrouvées près de son corps.

L'assassinat du chef de la police s'est produit quelques heures à peine après la réunion à Saint-Sébastien des parlementaires basques qui ont approuvé à cette occasion le programme autonomiste négocié par leurs différents partis et qui sera soumis au gouvernement espagnol. Ce programme reprend dans l'ensemble les mesures qui ont amené la restauration, le mois dernier, du gouvernement autonome de Catalogne.

D'autre part, le Parti communiste espagnol renoncera aux références au léninisme sans doute lors de son prochain congrès en mars 1978. C'est ce qu'a annoncé son secrétaire général, M. Santiago Carrillo, à son retour des États-Unis samedi.

En se présentant comme "marxiste" et non plus comme "marxiste-léniniste", le P.C. espagnol deviendrait donc le premier parti communiste à ne plus se situer automatiquement dans la lignée du fondateur du parti bolchévique soviétique.

"Je n'ai pas dit que nous abandonnerions le léninisme", a déclaré M. Carrillo au cours d'une conférence de presse, mais une série de concepts léninistes se sont trouvés dépassés en raison des changements sociaux et économiques dans le monde, en Espagne et en Europe. Cela signifie que nous ne pouvons pas adopter l'ensemble des théories de Lénine et qu'il serait de ce fait plus exact de nous décrire comme marxistes".

Comme on lui demandait si en se démarquant de la doctrine léniniste, le P.C. espagnol ne s'excluerait pas de lui-même du mouvement communiste mondial, le secrétaire général du P.C.E. a répondu: "Vous oubliez qu'il y a déjà eu un parti communiste qui ne se qualifiait pas de marxiste-léniniste, le parti de Lénine. Je pense donc que si nous faisions de même notre décision s'inspirerait d'un précédent des plus autorisés".

Fin d'une prise d'otages à Dublin

DUBLIN (d'après Reuter et AFP) — Huit hommes armés ont pris six personnes en otages samedi dans un supermarché de Dublin, en République, et se sont rendus hier à la police après un siège de 12 heures. Les otages, cinq hommes et une femme, ont été libérés sains et saufs.

Les malfaiteurs, tous âgés de moins de 20 ans, étaient membres de l'I.R.A. provisoire, indique-t-on de source policière dans la capitale irlandaise.

Plusieurs des membres du commando, ajoute-t-on de même source, sont originaires d'Irlande du Nord. Les auteurs de la prise d'otages de Dublin, qui ont été surpris par la police au moment où ils tentaient de faire ouvrir un coffre-fort, avaient nié au début tout lien avec l'Armée républicaine clandestine.

Plus de 250 attaques à main armée ont eu lieu depuis le début de l'année sur le territoire de la République, contre 136 l'année dernière et 3 seulement en 1968. Cette recrudescence des attaques à main armée serait à mettre en grande partie sur le compte des "provos" qui tentent ainsi de pallier une raréfaction du soutien financier dont ils bénéficiaient, notamment outre-Atlantique.

le français, je le parle par ♥
Télé-université

Début du procès Becker en RFA

STUTTGART (Reuter) — Le procès de Verena Becker, l'une des membres du groupe Baader-Mainhof s'ouvre aujourd'hui à Stuttgart, un mois après les dramatiques événements qui ont secoué l'Allemagne de l'Ouest — l'enlèvement et l'assassinat de Hans Martin Schleyer, le détournement du Boeing de la Lufthansa et l'opération Mogadiscio, le suicide de trois dirigeants de la bande à Baader.

Verena Becker, 25 ans, était sur la liste des détenus dont les ravisseurs du patron des patrons ouest-allemand demandaient la libération. Elle avait déjà été libérée une fois de cette façon, en 1975, en échange du politicien Peter Lorenz, enlevé à Berlin-Ouest.

Son procès sera entouré de strictes mesures de sécurité. Verena Becker est considérée comme l'une des dirigeantes du groupe de guérrilla urbaine "Groupe du 2 juin" qui tire son nom du jour de 1967 où un étudiant a été abattu par la police au cours d'une manifestation contre la visite du chah d'Iran à Berlin-Ouest.

un cadeau original chez Ogilvy

Beautés d'ébène

Que dire de ces ravissants déshabillés importés d'Italie ? De couleur noire, tous deux sont rehaussés de dentelle assortie et de broderies florales. Modèle court, $45. Modèle long, $60. Tailles petite, moyenne et grande.
Quelle chance d'être femme !

Madame chez Elle, au deuxième

OGILVY

L'Orient de CPAir

Vancouver-Tokyo sans escale, les mercredi, vendredi et dimanche en 747. Seul CPAir peut vous transporter ensuite jusqu'à Hong Kong à bord du même avion.

Si vous voyagez par affaires, envolez-vous avec nous... Partez content. Chaque jour, notre vol de 7h30 décolle de Dorval à destination de Toronto.

Vous pouvez poursuivre votre route directement à Vancouver ou prendre notre excellente correspondance 747 sans escale du matin vers Vancouver. Et tôt l'après-midi, vous franchissez l'étape Canada-Orient: vol sans escale en 747 vers Tokyo.

Chacun de nous s'emploie, dans toute la mesure du possible, à rendre votre voyage agréable. Depuis le préposé aux réservations jusqu'au commandant, en passant par le mécanicien et notre personnel de bord, qui vous sert de délicieux repas. Et tant d'autres que vous ne voyez jamais.

Forfait excursion en Orient
IT7CP1NK-02

C'est le temps de découvrir, à bon prix, les charmes de l'Orient: Tokyo et sa Place du palais impérial; Hong Kong, la ville des aubaines; Bangkok et ses centaines de temples; Singapour et ses nombreux endroits fascinants.

A compter de $1 839*. Prix qui comprend le tarif aérien aller-retour établi pour un groupe minimum de dix personnes formé à votre intention, les correspondances entre l'hôtel et l'aéroport, les taxes hôtelières, deux repas par jour, des visites et des excursions, ainsi que l'hébergement (19 nuits dans les hôtels, deux personnes par chambre).

*Ce prix peut être modifié et il ne comprend pas la taxe canadienne de transport jusqu'à concurrence de $8 par personne

Appelez votre agent de voyages. Ou encore, CPAir: 931-2233 si vous êtes à Montréal (dans certaines régions, composez 1-800-361-8026 sans frais d'interurbain). Bon voyage!

Partez content

CP Air

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, lundi 28 novembre 1977

Les Alouettes écrasent les Eskimos 41-6

par Gilles St-Jean

Les Alouettes de Montréal ont remporté hier une impressionnante victoire de 41-6 sur les Eskimos d'Edmonton, et du coup ont mérité la quatrième Coupe Grey de leur histoire devant 68,205 spectateurs réunis au Stade olympique.

Le quart arrière Sonny Wade a été la cheville ouvrière des Alouettes, offrant une tenue comme celle qui l'a rendu populaire à ses meilleures années. Wade, 36 ans, devait n'être utilisé que comme partant et aurait pu, à la moindre défaillance, être remplacé par le jeune Joe Barnes.

Cependant, le vétéran originaire de Marinsville, en Virginie, a conquis sa troisième Coupe Grey en complétant 22 des 41 passes qu'il a dirigées avec brio, variant très bien ses receveurs, lançant avec précision et courant lui-même à l'occasion.

La défensive des Alouettes a réduit les Eskimos à l'impuissance tout au long du match, qui n'a été ponctué de leur côté que de deux placements de Dave Cutler, recordman du football canadien avec 50 placements réussis cette saison.

"Nous avons mis la pression sur eux dès le début, déclarait l'instructeur des vainqueurs, Marv Levy. Nous avons constaté dès le premier quart — au demeurant très ennuyeux pour les spectateurs — que certains jeux fonctionnaient bien. Nous avons agi en accord avec notre tactique habituelle: nous avons appliqué sans relâche les choses qui fonctionnaient le mieux."

Voilà pourquoi, grâce à de bonnes séquences dirigées par Wade, les Alouettes sont constamment parvenus, en première période (comme tout au long du match d'ailleurs) à réussir des placements qui n'étaient que des formalités pour Don Sweet.

Sweet en a ainsi réussi six hier, établissant un record de coupe Grey, en plus de transformer trois touchés et d'ajouter deux simples. Ceci ne dit pas que Sweet a aussi établi une autre marque: 31 points à vie en coupe Grey. Le botteur des Montréalais participait hier à sa troisième classique.

"Je suis très heureux que nous ayions gagné par un score aussi impressionnant, a confié Sweet, un joueur originaire de Vancouver. Nous avons joué brillamment du début à la fin, nous devions l'emporter. Mais le score très élevé m'étonne quand même un peu."

On lui a demandé des impressions sur son travail à lui: "Je n'ai pas à me plaindre, a-t-il commenté. Je crois avoir abattu du bon boulot cette saison, comme tous les joueurs de cette équipe d'ailleurs. D'autre part, j'ai calculé que je réussissais maintenant des bottés plus longs que les années passées: 33 verges en moyenne cette année contre 25 ou 26 en 1976. Cela m'encourage."

Sweet a mérité le titre de joueur canadien par excellence du match, tandis que Wade a remporté le titre à l'offensive. Glen Weir a pour sa part mérité la palme à la défensive. Rappelons que Weir a été frustré cette semaine du trophée Schenley, accordé au meilleur défenseur de la Ligue, par Dan Kepley, des Eskimos.

Weir a donc eu le plaisir personnel de tirer la langue à ceux qui ont voté en faveur de Kepley, qui, lui, a abattu un boulot somme tout très moyen hier après-midi. "Disons que ce n'était pas une revanche, a déclaré Weir, un Ontarien originaire de London: mais tout simplement, je n'aime pas finir deuxième trop souvent."

Le départ des Alouettes a été bien lent. Si lent que certains ne se gênaient pas pour dire, entre deux gorgées de café renforcé, que le match serait aussi ennuyant que d'habitude. Il est vrai que les matchs de la Coupe Grey sont généralement une lutte d'instructeurs et de tacticiens, où l'on compte le plus prudemment possible.

Heureusement qu'il y a eu ce placement de Sweet à 11:34, pour colorer un peu le tableau de pointage au premier quinze. Sweet a marqué à 17 verges, à la suite d'une séquence commencée par une interception réalisée par Dicky Harris aux dépens du quart Bruce Lemmerman. Bob Gaddis a ensuite complété une passe de 32 verges, puis John O'Leary a mis la main à la pâte en gagnant le premier jeu, et Horace Belton a rapproché les siens des buts. Sweet n'a eu enfin qu'à faire bouger son pied en or.

Il faut dire, à la décharge des deux équipes, que la pluie d'erreurs et de revirements, échappés, interceptions (six avant le placement de Sweet) qui ont souillé le premier quart, étaient en partie attribuables au très mauvais état du gazon synthétique du Stade olympique où, vers midi hier, on en était encore à déneiger le tapis.

Cependant, en fin de course, on peut dire que les erreurs et les revirements ont énormément nui aux Eskimos, qui ont commis pas moins de cinq échappés en plus de se faire intercepter quatre fois. Les Alouettes, qui jouaient d'une manière beaucoup plus assurée, peut-être en vertu du fait qu'ils étaient chez eux, n'ont été interceptés qu'une fois, perdant le ballon trois fois sur des échappés.

Le deuxième quart a été beaucoup plus fertile en rebondissements. D'entrée, Sweet a réussi son deuxième placement du match, à la suite d'une séquence débutée par un échappé du demi albertain Howard Strickland recouvré par Weir.

Après plusieurs échappés et interceptions, Gord Judges a recouvré le ballon sur une faute d'un demi des Eskimos et a permis à Wade, qui a alors connu de grands moments, de placer les Alouettes au 26, d'où Sweet a réussi un autre placement.

Randy Rhino, qui a joué un fort match, de même que John O'Leary, ont ensuite couru à jambes déployées pour amener les Alouettes au 33 des Eskimos, d'où Sweet a tenté le botté de placement, qu'il a raté cette fois à cause d'une mauvaise remise. Les Alouettes se sont contentés du simple, et la période s'est terminée lorsque Cutler, beaucoup plus tranquille hier que les prédictions ne l'avaient dit, a marqué ses premiers points du match, du 39 des Montréalais.

Les spectateurs avaient eu, juste auparavant droit aux démonstrations du talent qu'a le quart Tom Wilkinson pour faire commettre des hors jeu à la défensive ennemie. Wilkinson a ainsi fait avorter en moins de deux minutes une interception de Wally Buono et s'est sauvé d'un échappé. Wilkinson appelle ses jeux d'une manière différente de ses collègues, ce qui fait que les joueurs de ligne adverses partent généralement trop vite.

Troisième quart, celui des touchés. Sweet place à 4:50, creusant l'écart à 13-3 en faveur des Alouettes, et Cutler signe son chant de cygne à 6:17, à la suite d'une magnifique course de 52 verges de Angale Santucci. Ce sera tout pour ces messieurs d'Edmonton.

Peter Dalla Riva va marquer un touché à 12:47 après des passes complétées par Wade à Gaddis et Dalla Riva lui-même. La marque s'agrandit: 23-6 en faveur des Alouettes.

Après un magnifique retour de botté de 51 verges de Rhino, plaqué au 10 des Eskimos, Wade pratique la passe de touché à O'Leary, alors que la défensive ennemie le presse de toutes parts. Wade a encore une fois été à la hauteur.

Pour la première fois en 13 ans, Wade a permis à une équipe de marquer plus de 30 points dans un match de coupe Grey.

Le quatrième quart s'inscrit dans la même perspective que le troisième. Désormais, le jeu est actif, les Alouettes faisant ce qu'ils veulent sur le terrain. La défensive esquimaude et le public en ont plein les yeux. Sweet réussit d'abord un simple de 65 verges, après que Santucci ait raté le ballon de dégagement qui est allé se loger creux dans les buts. Les plaqueurs n'ont eu qu'à le serrer un peu pour obtenir le point.

Le botteur montréalais réussit ensuite un dernier placement et Joe Barnes, la merveille du début de la saison, vient terminer le match pendant que Wade se prépare à prendre un repos bien mérité.

Il faut souligner l'excellent travail des défenseurs montréalais, qui ont complètement désorganisé l'attaque pourtant efficace des Eskimos. Ceux-ci n'ont gagné hier qu'un total de 102 verges, pendant que les Alouettes y allaient de 424. Les vainqueurs ont obtenu 16 premiers jeux pendant que les Eskimos étaient limités à cinq à cause des défenseurs montréalais.

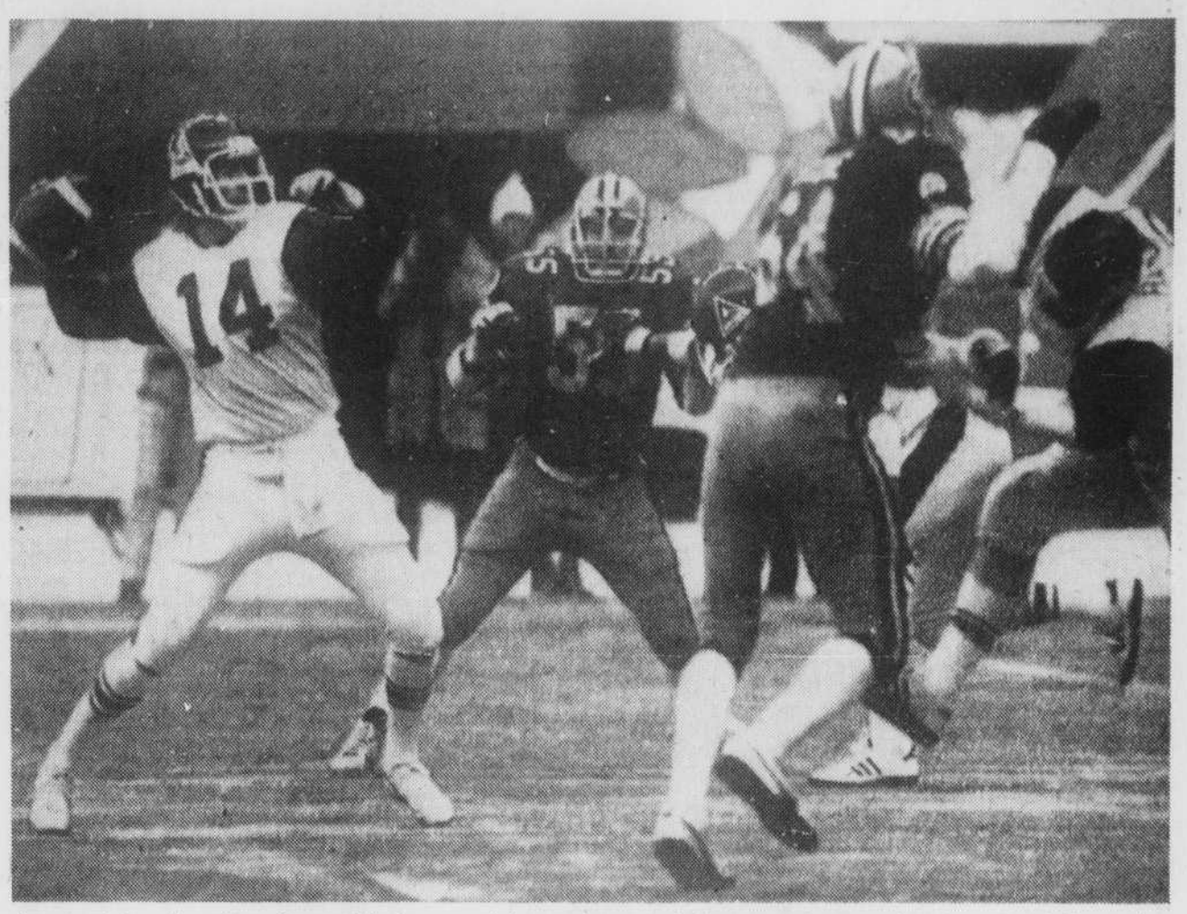

Le quart des Alouettes, Sonny Wade, prend du recul avant de lancer une passe. Les joueurs de ligne des Eskimos Ron Estay (55) et David Boone ont bien tenté de l'atteindre, mais les défenseurs de Wade ont été solides tout au long du match. Le quart montréalais a remporté le titre de meilleur joueur à l'attaque de la finale de la coupe Grey. (Téléphoto CP)

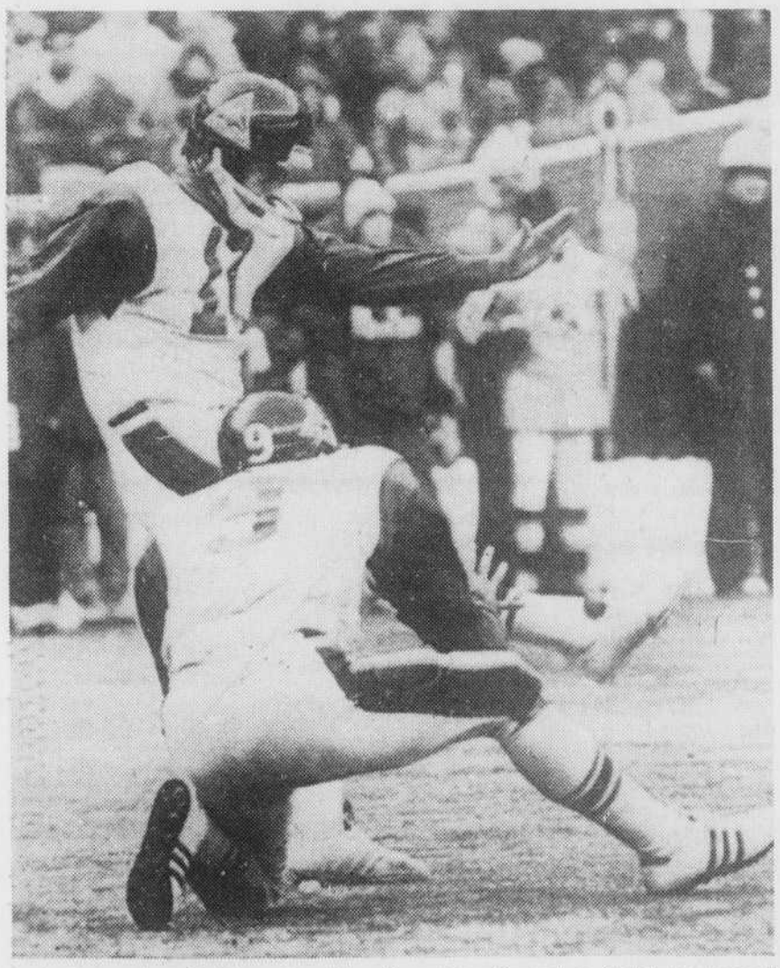

Le botteur de précision des Alouettes, Don Sweet, a établi un record hier pour le nombre de bottés réussis lors d'un match de coupe Grey. Il a produit 23 points à lui seul. (Téléphoto CP)

Un match qui résume la saison

par François Lemenu

"La victoire d'aujourd'hui est le fruit du travail de toute une saison. Dès le camp d'entraînement en juin, l'instructeur Marv Levy a donné des directives strictes qui ont été observées durant toute l'année: jouer en équipe, limiter les erreurs et présenter un jeu moins conservateur".

L'ailier rapproché Peter Dalla Riva, auteur du premier touché des Alouettes, a résumé ainsi la victoire des Alouettes de Montréal contre les Eskimos d'Edmonton par la marque élevée de 41-6.

L'explication de Dalla Riva est en effet fort pertinente puisque le match de la coupe Grey a donné aux Alouettes l'occasion de mettre en pratique l'enseignement prodigué par Marv Levy durant toute la saison. Le match d'hier a été en fait un résumé fort bien rendu d'une saison non moins étonnante.

Dalla Riva a rappelé entre deux gorgées de champagne que les Alouettes étaient animés cette année d'un esprit d'équipe qu'ils ne connaissaient pas. Gentilhomme, Dalla Riva ne s'est pas laissé entraîner sans la valse des accusations, préférant se taire plutôt que de rappeler de sombres souvenirs. Celui de Johnny Rodgers, par exemple.

Les Alouettes n'avaient pas de "supervedette ordinaire" hier sur le terrain du Stade olympique. Et pourtant, ils ont giflé les Eskimos, qui sont sortis du match meurtris, humiliés. Fini le temps des déclarations intempestives, des discours bruyants. Les Alouettes version 1977, ont compris que le travail et le jeu d'équipe étaient la source du succès. Ils l'ont prouvé hier de façon non équivoque. Et le grand mérite en revient à Levy, qui a su conserver cette unité si chèrement acquise.

En fait, une seule ombre a terni le tableau des Alouettes cette saison. Il s'agit de la surprenante sortie du propriétaire Sam Berger contre Sonny Wade, celui qui justement, a été choisi le joueur offensif du match.

Berger a bien tenté de faire amende honorable hier. Ainsi, le septuagénaire propriétaire a dit que Wade avait disputé un match irréprochable et qu'il avait fait preuve de beaucoup d'autorité, signe d'un grand quart-arrière.

Un froid persiste néanmoins entre les deux hommes puisque Wade a accepté avec presque indifférence les félicitations de son patron, qui n'a pas insisté. Wade jouera du reste son année d'option l'an prochain et il a refusé de préciser ses intentions quant à son avenir.

Quoi qu'il en soit, sa cote a singulièrement monté, tant auprès de ses propres coéquipiers que des autres formations du circuit. Il a fait preuve hier de beaucoup d'assurance, variant ses jeux et utilisant tous ses joueurs.

Wade a lancé trois passes de touché à Dalla Riva, Bob Gaddis et John O'Leary. Et dans les situations difficiles, malgré l'état très glissant du terrain, il n'a pas hésité à mettre le ballon dans les airs. Wade s'est même permis de s'improviser ailier éloigné après une remise à Larry Smith.

Et comme botteur de dégagement, Wade a eu d'emblée le meilleur sur son jeune rival de 18 ans seulement, Henry Ilesic.

Les Alouettes ont commis plus d'erreurs que d'habitude, mais, encore une fois, l'état du terrain a considérablement nui au travail de l'offensive. Les Alouettes ont été victimes de quatre revirements contre neuf aux Eskimos. Mais ils auront respecté l'un des grands commandements de Levy, soit de commettre moins d'erreurs que l'adversaire.

"Nous avons commis deux échappés et subi une interception au seul premier quart. Mais ces erreurs ne nous ont pas fait mal car elles ont été commises au centre du terrain ou encore en zone des Eskimos, a expliqué O'Leary. Nous avons pu par contre bénéficier de leurs fautes et les placements de Don Sweet en première demie ont facilité par la suite le travail de la défensive.

"Tirant de l'arrière 10-0 au deuxième quart, de poursuivre O'Leary, les Eskimos ont voulu combler l'écart en utilisant des jeux plus audacieux qu'en début de match. Mais comme le terrain était fort glissant, les receveurs n'ont pu réaliser leurs tracés mêlés de feintes. Cela a considérablement aidé les demis défensifs, qui ont réalisé quatre interceptions. En d'autres circonstances, les Eskimos auraient pu réduire l'écart. Mais sur une surface glacée, une offensive, si bonne soit-elle, peut difficilement remonter la pente".

La défensive des Alouettes a joué du reste avec tellement d'aplomb que les quarts Bruce Lemmerman et Tom Wilkinson auraient eu beaucoup de peine à la percer même sous un ciel de juillet. La ligne première composée de Marvin Davis, Gordon Judges, Glen Weir et Junior Ah You a limité les Eskimos à 56 verges au sol. Jim Germany, auteur de 1004 verges cette année, n'a pas été vu de l'après-midi. Il en fût ainsi de Howard Strickland.

Les secondeurs Chuck Zapiec, Carl Crennel et Wally Buono ont bien appuyé la ligne première, cependant que les demis Vernon Perry, Dwayne Crump, Randy Rhino, Tony Proudfoot et Dickie Harris, délaissant la défensive de zone, ont fait échec à l'attaque aérienne du Edmonton.

Bref, les Alouettes ont joué leur meilleur match de la saison. Ils ne pouvaient choisir meilleur moment.

Montréal a su faire, les Alouettes aussi

par Gilles Houde

Durant toute la semaine des festivités de la Coupe Grey, les Montréalais ont su, une fois de plus, prouver qu'ils savent faire... les choses. Les organisateurs et les centaines de bénévoles qui ont travaillé à l'organisation des multiples activités ont toutes les raisons d'être fiers. Les "locaux" comme les visiteurs n'ont pas manqué de le souligner, ce fut une semaine bien rempli où le plaisir était souvent proportionnel à la bonne organisation et à l'accueil chaleureux. En revenant du Stade olympique, après cette victoire extraordinaire des Alouettes j'ai même entendu à l'émission de Pierre Houde (CKVL), un partisan des Eskimos d'Edmonton qui, en français, tenait à remercier tous les Montréalais pour la semaine qu'il venait de vivre parmi nous, en ajoutant qu'il souhaitait voir le Québec rester "avec eux" pour toujours.

Si tous les organisateurs ont eu le succès mérité, il ne faudrait pas oublier tous les employés du Stade olympique qui, malgré la température, s'efforcèrent de préparer le terrain de football. A mon arrivée au stade vers 11 heures, il fallait voir les travailleurs y mettre l'ardeur nécessaire pour nettoyer la surface glacée et enneigée du terrain. Comme pour l'Expo 1967 et les Jeux olympiques de 1976, nos travailleurs nous ont prouvé, une fois de plus, que quand c'est nécessaire et urgent, ils sont là. Nous avons maintenant une réputation internationale du travail impossible de dernière minute.

Si Don Sweet a inscrit un record de tous les temps avec 6 placements, les amateurs de football en ont établi un autre avec une présence et une participation sans égales dans l'histoire de la Coupe Grey. En effet, 68,205 spectateurs ont assisté au match, éclipsant le record de 53,467 spectateurs établi à Toronto en 1976. D'autre part, nos amateurs ont bravé les éléments qui devraient faire partie des records. D'abord la plus basse température depuis la première Coupe Grey de 1909 et ensuite une grève des transports en commun qui força les amateurs de football à prendre leur voiture, à redoubler d'effort et de courtoisie. La tentation aurait été grande de rester à la maison pour plusieurs milliers de spectateurs mais, au contraire, on s'est rendu en grand nombre comme pour prouver que le défi des Alouettes serait partagé par tous. Malgré les problèmes graves de la circulation à l'arrivée et à la sortie du stade, je n'exagère pas quand je note une courtoisie au volant des amateurs de football qui heureux de la victoire semblaient avoir tout leur temps pour le retour à la maison.

Les travailleurs et les amateurs furent largement récompensés car sur le terrain, les spectacles nous en mirent plein la vue. Avant la joute comme durant la mi-temps, plus de 1600 jeunes athlètes, danseurs et musiciens nous démontrèrent leur savoir-faire. Presque tous les sports étaient représentés dans cette gigantesque chorégraphie de notre ami Huguo De Pot qui a voulu prouver l'importance de la santé et du sport amateur au pays. Ici encore, je crois que nous avons établi un autre record de la Coupe Grey en présentant un spectacle original qui n'avait rien à envier aux spectacles à grand déploiement dont nous ont habitués les organisateurs du football collégial américain.

Sur le terrain les Alouettes furent à la hauteur de la situation. Trois fois seulement depuis la première joute de la Coupe Grey en 1909, une équipe parvenait à marquer plus de 41 points. Le record des temps modernes appartient encore à Edmonton qui, en 1956, battait les Alouettes 50-27, alors qu'auparavant Hamilton en 1913 marquait 44 points contre 2 pour Parkdale. Et l'Université Queens, en 1923, triomphait du Regina 54 à 0. Hier, même si Glen Weir mérite d'avoir été choisi le meilleur joueur défensif du match, il ne faudrait pas oublier le travail extraordinaire de Randy Rhino et de Vernon Perry. Ces deux joueurs défensifs nous ont procuré plusieurs sensations par leurs interceptions et leurs courses. Toute la saison, les experts ont vanté l'équipe défensive des Alouettes et hier, tous les joueurs ont prouvé la véracité de leur supériorité. Sonny Wade fut choisi le meilleur joueur à l'attaque de cette rencontre de la Coupe Grey 1977. Sa performance d'hier laisse aucun doute sur ce choix. Wade a cependant surpris plus d'un expert en utilisant la passe presque autant que le sol.

J'ai noté aussi la grande rapidité avec laquelle Sonny Wade décidait ses jeux. Il maîtrisait la situation, jouait avec confiance et semblait s'amuser à varier les jeux tout autant qu'en exploitant la vitesse de ses décisions. Espèront que Sam Berger pourra renouveler le contrat de Sonny Wade pour l'an prochain, car lui et Joe Barnes forment un tandem qui ne peut que s'améliorer.

Wade a réussi son truc du chapeau

Le quart Sonny Wade a auréolé sa carrière au football professionnel canadien hier, en étant choisi pour une troisième fois joueur par excellence à l'offensive du match de la coupe Grey, comme en 1970 et en 1974. Wade a été presque impeccable et a mérité une voiture neuve en récompense de ses exploits.

Il faut dire qu'il a été magnifiquement secondé par ses 34 collègues de la défensive et de l'offensive, alors que les Alouettes ont inscrit une victoire de 41-6, un score assez inusité en finale canadienne.

L'un de ces héros, celui qui s'est le plus mis en évidence tout au long de la saison dans sa catégorie, n'est nul autre que le plaqueur défensif Glen Weir. Weir, à qui les voteurs ont préféré cette semaine le secondeur des Eskimos Dan Kepley, lors de la sélection des joueurs par excellence Schenley, a fait la nique à ceux qui n'ont pas eu confiance en lui. Il a littéralement subjugué ses adversaires, représentant une menace constante contre le quart ennemi, en plus de réaliser une reprise de ballon lors d'un échappé des Eskimos.

Le troisième héros du match est le botteur de précision Don Sweet, qui a éclipsé hier une série de records relatifs aux matchs de la coupe Grey. Sweet a été l'un des grands artisans de la victoire des siens, en combinaison avec Wade, et s'est vu remettre une paire de billets d'avion pour la destination de son choix dans le monde, à titre de meilleur joueur canadien du match.

La chambre des Eskimos d'Edmonton présentait cet aspect hier, après la défaite des Albertains en finale de la coupe Grey. Les joueurs, comme Stu Lang (au fond) et Peter Ribbons, semblaient ne pas devoir s'en remettre. (Téléphoto CP)

Le meilleur match de la saison

Un effort d'équipe incomparable (Levy)

par Michel Lajeunesse, *Presse canadienne*

"Il n'y a aucun doute dans mon esprit à ce sujet. Nous avons joué notre meilleur match de la saison dans tous les domaines. Tous les gars se sont donné la main et ont offert une performance exceptionnelle. Ce fut un effort d'équipe incomparable".

Voilà les déclarations d'un Marv Levy fou de joie après que les Alouettes de Montréal eurent écrabouillé les Eskimos d'Edmonton pour devenir les champions de la coupe Grey.

Les experts avaient prédit un match serré, une bataille défensive.

"Avant le match, j'étais un peu inquiet, comme je le suis toujours, a poursuivi Levy. On ne peut jamais prétendre qu'un match est gagné à l'avance et que nous sommes prêts à écraser l'adversaire. Nous avons toujours quelques craintes".

Levy n'avait rien à craindre; mais il n'avait pas compté sur Sonny Wade et ses performances qui deviendront légendaires dans les rencontres de la coupe Grey.

Wade a dirigé trois passes de touché, à Peter Dalla Riva, John O'Leary et Bob Gaddis, pour assommer les pauvres Eskimos, battus physiquement en plus d'être surclassés dans tous les domaines du football, soit à l'attaque, à la défensive, dans l'exécution des plaqués et des blocs, et lors des bottés. Rarement a-t-on vu une équipe, les Alouettes, dominer un match aussi facilement.

Avant le match, on avait fait grand état de Dave Cutler, botteur de précision des Eskimos, qui avait établi un record professionnel avec 50 placements cette saison. Cutler a bien fait son possible, réussissant deux placements en autant de tentatives. Son équipe ne lui a pas donné la chance de s'illustrer.

Tel ne fut pas le cas avec Sweet.

Le botteur de précision des Alouettes a réussi six placements, brisant son ancien record qui était de cinq pour un match de la coupe Grey. Il y est allé de plus de deux simples et a converti les trois touchés des Alouettes. Ces 23 points constituent un autre record. Il a ainsi abaissé la marque de 22 points pour un match de la coupe Grey, marque établie en 1958 par le quart Jim Van Pelt, des Blue Bombers de Winnipeg. Il totalise aussi 45 points dans les matches de la coupe Grey pour un autre record à vie. Il a abaissé dans ce domaine l'ancienne marque de Joe Krol, des Argos de Toronto.

Sweet a été le premier à donner le crédit à ses coéquipiers. "C'est le plus grand effort d'équipe auquel j'ai jamais assisté, a-t-il dit. Je n'ai pas eu tellement à faire finalement. Il faut que je donne crédit à la défensive et à l'attaque qui m'ont donné la chance de tenter des placements relativement courts. Je suis certain que Cutler aurait fait tout aussi bien si son équipe lui en avait donné la chance. Je dois dire que je suis très fier de faire partie de cette équipe".

Les Eskimos avaient marqué 76 points au cours de leurs deux derniers matchs. C'est dire qu'ils comptaient sur une attaque explosive, une machine bien rodée. Mais ils se sont heurtés à une défensive superbe, tout autant superbe qu'au cours de toute la saison. Ni Bruce Lemmerman ni Tom Wilkinson n'ont réussi à faire avancer l'attaque des Eskimos, qui a commis bévues après bévues.

Wade semble toujours être à son meilleur lors du match de la coupe Grey. Il n'a pas fait exception hier. Il a complété des passes de touchés de sept verges à Dalla Riva, de 10 verges à O'Leary et de sept verges à Gaddis. Au total, il a complété 22 passes en 41 tentatives pour des gains de 340 verges. Il a varié son attaque à la perfection, utilisant tous ses receveurs de passes. Gaddis, un ailier très rapide, a capté quatre de ses passes pour des gains de 108 verges. Au total, l'attaque des Alouettes a produit 424 verges, un total fort imposant contre la deuxième meilleure défensive de la Ligue canadienne.

"Je crois vraiment que Wade est un très grand joueur de quart. Il est le quart encore actif qui a remporté le plus de fois la coupe Grey et ce n'est pas pour rien, a déclaré Levy. Je sais qu'il sera encore très humble au sujet de cette victoire, mais on doit reconnaître sa grande valeur. Il a souvent été l'objet de critiques très sévères, mais jamais il n'a renoncé à la lutte et il a encore fait des merveilles aujourd'hui. Je dois dire aussi que notre ligne à l'attaque a joué son meilleur match de la saison. Je sentais depuis trois ou quatre matchs que la ligne commençait à bien jouer. Tous les joueurs ont offert leur meilleure performance de la saison en même temps. Même les unités spéciales où Zapiec, Crennell, McMann et Burrow ont donné un sérieux coup d'épaule, se sont surpassées".

Les Alouettes n'ont jamais été en difficulté. Ils menaient 10-3 à la mi-temps grâce au pied droit de Sweet et ils ont explosé au troisième quart pour enlever toutes chances aux Eskimos, qui n'ont rien pu faire face à la tempête.

L'attaque des Eskimos ne les a jamais conduits à moins de 30 verges des buts des Alouettes, qui, hier, étaient visiblement trop forts.

Miss Coupe Grey 1977, Louise Josée Mondoux, de Montréal, reçoit le baiser de félicitation de sa rivale, Miss Eskimo d'Edmonton, Kathy Shimashi. (Téléphoto CP)

La Coupe, mais aussi le plus beau sourire

Avant même de montrer leur supériorité sur les Eskimos d'Edmonton, les Alouettes arboraient une bien jolie plume à leur casque vendredi soir, leur Miss, l'élégante Louise Josée Mondoux, ayant remporté le titre convoité de Miss Coupe Grey sur toutes les autres belles qui rivalisaient de charme et de sourires.

Le jury s'est prononcé devant 800 personnes bien en joie réunies dans un grand hôtel de Montréal. Que le titre de Miss Coupe Grey soit allé à Mlle Mondoux a semblé satisfaire tout le monde, la jeune femme ayant conquis cet auditoire par sa grâce.

Les juges, qui avaient interviewé chacune des candidates au titre, avaient manifestement été conquis par Mlle Mondoux, qui n'est pas une novice de ces concours.

Elle peut se vanter en effet d'avoir été choisie Miss Montréal en 1977, et d'avoir raté de justesse le titre de Miss Canada et de Miss Dominion du Canada.

Les feux de la rampe ne l'effrayent pas, d'autant plus qu'elle caresse le rêve de devenir un jour chanteuse professionnelle ou peut-être aussi commentatrice de sport à la télévision. Elle connaît évidemment bien le football.

Sa beauté et son charme lui ont valu de belles récompenses: on lui a remis les clés d'une auto sport, un trophée d'argent, un manteau de "chat sauvage", une laveuse de vaisselle (!) et deux billets d'avion pour la Barbade, où elle pourra se chauffer cet hiver.

Elle a en plus eu l'honneur hier d'assister à la partie en compagnie du premier ministre du Canada, M. Trudeau.

Samedi, bien enveloppée dans son manteau de chat, elle avait défilé dans les rues de Montréal, prodiguant sourires et baisers à ces admirateurs frigorifiés.

C'est Miss Stampeder, Mlle Susan Oliphant, qui s'est classée deuxième au scrutin. Mlle Kathleen Johnston, qui portait la bannière des Roughriders de la Saskatchewan, a été élue Miss Affabilité.

Franz Klammer s'impose d'entrée

CRANS-MONTANA, Suisse (Reuter) — Le champion olympique de descente, l'Autrichien Franz Klammer, a enlevé, hier, à Crans-Montana, en Suisse, sa 22e victoire internationale depuis 1973, triomphant dans l'épreuve de vitesse du Match des Nations (World Series).

L'équipe nationale d'Autriche a ainsi fêté son deuxième succès en l'espace de 24 heures, puisque la veille, à Altenmarkt, Anne-Marie Moser-Proell avait battu toutes ses rivales lors de la descente féminine.

Au cours de cette première fin de semaine de la saison de ski international, le meilleur porte-couleurs canadien a été Ken Read, qui a pris la quatrième position avec un temps de 2:09.8, derrière Klammer (2:08.7), le Norvégien Erik Haker (2:08.22) et l'Autrichien Peter Wirnsberger (2:08.51). Le compatriote de Read, Steve Podborski, a pour sa part terminé en 17e place avec un temps de 2:11.38.

Chez les Canadiennes, Kathy Kreiner s'est le mieux classée, prenant la position qu'elle avait décrochée lors de la descente olympique d'Innsbruck, soit la 19e place.

Elle a affiché un temps de 1:45.87, 5.60 secondes de plus que la gagnante, Moser-Proell, ce qui est un peu décevant. A noter, cependant, la performance encourageante de Loni Klettl, 23e à 6.61 secondes de la tête, bien qu'elle ait été la quatrième à prendre le départ sur une piste bloquée par la neige fraîche.

Immédiatement derrière Moser-Proell, d'autre part, on retrouve Marie Thérèse Nadig et Bernadette Zurbriggen, de Suisse, qui ont respectivement terminé avec des temps de 1:41.29 (à deux centièmes de seconde du premier rang) et 1:42.01.

Notons, par ailleurs, que le Match des Nations est une série de huit épreuves masculines et féminines, qui sert de préparation au début des compétitions de la Coupe du Monde de ski, le mois prochain.

Pour en revenir à Read, disons qu'il s'est dit satisfait de sa performance, bien qu'il estime qu'un mauvais départ lui a peut-être coûté la victoire.

Après la saison 1975-76, alors qu'ils avaient fait leur marque sur le circuit européen, le descendeurs canadiens ont connu une saison difficile la saison dernière, alors que la meilleure performance de Read, par exemple, avait été une 14e place.

Cette année, avec un nouvel équipement dès le début, une meilleure connaissance de la technique du cirage, et un nouvel instructeur avec qui il serait facile de communiquer, les membres de l'équipe canadienne entrevoient de bons résultats.

Les principaux éléments de la formation du Canada, Dave Irwin et Dave Murray, soignent présentement des blessures au genou, mais ils devraient rejoindre leur équipe au début de l'année prochaine.

Patinage de vitesse

Boucher termine premier à Berlin Ouest

BERLIN-OUEST (PC et Reuter) — Le Canadien de 19 ans, Gaétan Boucher, de Sainte-Foy, au Québec, et la Soviétique Liubov Sadzhikova, sont les grands gagnants de l'épreuve de patinage de vitesse qui a eu lieu au cours du week-end à Berlin-Ouest.

Boucher a gagné chez les hommes devant l'ancien champion du monde, le Suédois Johan Granath, 170.265 points de punition contre 160,000, alors que Sadzhikova a remporté la palme chez les femmes, 177.515 points de punition contre 190.230 aux dépens de la championne mondiale du sprint en 1977, la Canadienne Sylvia Burka.

Boucher s'est approprié le titre en enlevant hier les honneurs de la course du 1,000 mètres, sa deuxième victoire sur cette distance au cours de la compétition. Le Québécois a remporté cette course, la dernière du programme, grâce à un temps de 1:19.52, un record de piste. Granatch a pris la deuxième position, en 1:20.50, devant les Norvégiens Oeystein Konsmo (1:20.71) et Frode Roenning (1:20.85).

Un peu plus tôt dans la journée d'hier, Sies Uilkema, des Pays-Bas, avait terminé premier sur 500 mètres, grâce à un temps de 39.26 secondes. Il avait ainsi devancé les Soviétiques Valeri Muratov (39.47), Yevgeni Kulikov (39.66), et Roenning (39.82).

Dans cette épreuve, Boucher a pris le sixième rang en vertu d'un temps de 40.05, alors que Cam Tipping, d'Edmonton, s'est classé 35e en 42.77, un rang devant Andrew Barron, également d'Edmonton, qui a parcouru la distance en 43.64.

La patineuse soviétique Vera Krasnova a d'autre part gagné le 500 mètres chez les femmes de 44.27 secondes, et ceci devant Sadzhikova (44.63), la Suissesse Sylvia Brunner (44.89) et Burka (45.05).

Pat Durnin a de son côté terminé huitième en 45.49, Cathy Vogt, onzième en 45.83, et Liz Appleby, 17e en 46.72. Les trois patineuses sont de Winnipeg.

Boston dispute un 11e match sans défaite

BOSTON (PA) — Grâce à un gain de 4-1 sur les Blues de St. Louis, hier soir, les Bruins de Boston ont porté à 11 leurs nombre de parties consécutives sans défaite.

Au cours de cette période victorieuse, les Bruins ont gagné dix fois et annulé en une occasion.

Le seul but des Blues, marqué par Brian Ogilvie, lors d'une attaque à cinq à 17:47 minutes de la deuxième période, a privé le gardien Gilles Gilbert d'un troisième blanchissage consécutif. C'était donc le premier but enregistré aux dépens de Gilbert en 196 minutes et 13 secondes.

Grâce à un échec-avant très efficace, les vainqueurs ont limité leurs rivaux à seulement 10 lancers, dont deux à la première période et trois à la suivante.

Brad Park, Bobby Schmautz, Wayne Cashman et Don Marcotte ont compté les buts des Bruins, qui se sont maintenue en tête de la section Charles Adams, deux points devant Buffalo.

A noter que dans leurs six dernières parties, toutes des victoires, les Bruins n'ont accordé que quatre buts, Gilles Gilbert en ayant permis quant à lui deux en quatre rencontres.

D'autre part à Buffalo, Gilbert Perreault a réussi son 14e but de l'année, son 13e dans ses 13 dernières parties, et les Sabres de Buffalo, qui ont compté tous leurs buts en deuxième période, ont défait les Rangers de New York, 3-2.

Le gardien Don Edward a ainsi remporté sa 13e victoire cette année, soit plus que tout autre cerbère de la ligue Nationale.

Outre Perreault, Rick Seiling et Don Luce ont déjoué Wayne Thomas. A noter que Richard Martin a récolté le 500e point de sa carrière en obtenant une passe sur le but de Selling.

Pat Hickey et Lucien Deblois ont été crédités des buts des perdants.

A Philadelphie par ailleurs, le centre Hol Bridgman a réussi un but lors du premier vingt minutes de jeu et il a préparé le second et dernier filet de la partie, lors de la victoire des Flyers, 2-0, contre les Kings de Los Angeles.

Le gardien des Flyers, Wayne Stephenson, a connu une partie plutôt facile, ayant à faire face à seulement 17 lancers. Il a récolté son troisième blanchissage de la campagne.

A Détroit, lors du dernier match à l'affiche dans la ligue Nationale hier soir, des buts de Pat Price et Jean-Paul Parisé à 22 secondes d'intervalle au début de la troisième reprise ont assuré aux Islandere de New York une victoire de 4-1 sur les Red Wings.

Clark Gillies et Bill Harris ont enregistré les autres buts des vainqueurs alors que Bill Lochead a été le seul à donner la réplique pour les Red Wings.

Samedi soir, ces mêmes Red Wings avaient vu Guy Lafleur réussir ses 17e et 18e buts de la campagne en troisième période, ce qui avait permis au Tricolore de l'emporter, 3-1, au Forum.

Le capitaine du Canadien, Yvan Cournoyer, a réussi l'autre filet des vainqueurs, alors que Dennis Polenich a été le seul joueur de son équipe à déjouer Ken Dryden, et ceci au début du dernier tiers.

Lors de son premier but, Lafleur, acceptant une passe de Pete Mahovlich, a déjoué le gardien Jim Rutherford avec un tir dans la partie supérieure du filet, alors que le compte était 1-1 et qu'il restait 6:36 minutes à jouer dans la partie.

Le numéro 10 du Tricolore a complété son doublé en marquant sur une échappée alors que le cadran n'indiquait plus que 1:43 minute à disputer.

Les Red Wings, qui avaient tenu le Canadien à un match nul de 2-2 le mois dernier à Détroit, ont eu nettement l'avantage du jeu au cours de la première période, déclassant même le Bleu-Blanc-Rouge, 10-4 au chapitre des lancers.

Les joueurs du Canadien n'ont d'ailleurs même pas récolté un tir au but avant la huitième minute de jeu, alors que Steve Shutt a fait glisser la rondelle sur les jambières du gardien des Wings. Quant à la première bonne chance de compter du Tricolore, elle est survenue alors qu'il restait 1:28 minute à jouer en première période.

Néanmoins, les Canadiens ont pris les devants à 11:43 minutes du deuxième engagement, lorsque le capitaine de l'équipe, Yvan Cournoyer, a enregistré son septième but de la campagne.

Cournoyer a compté grâce à sa grande ténacité, prenant le retour de son propre lancer, qui était allé tomber derrière le but de Rutherford.

Les Red Wings ont par la suite égalisé le compte à 3:29 minutes de la dernière période, quand Polonich a fait dévier un lancer de Perry Miller derrière Ken Dryden.

D'autre part, la direction du Canadien a annoncé que l'ailier gauche Murray Wilson sera absent du jeu pour le reste de la saison.

Canadien 3, Détroit 1

1ère période

Aucun but

Pénalités — Lapointe M 1:16, Tremblay M 4:49, St. Laurent D 9:33, Bextall D 16:41, Libett D, Houle M 18:49.

2ème période

1—MONTREAL, Cournoyer (7) 11:43
Pénalités — Polonich D 1:38, Lafleur M 8:26, Hextall D, Risebrough M 13:03.

3ème période

2—DETROIT, Polonich (5)
Miller, St. Laurent 3:29
3—MONTREAL, Lafleur (17)
Mahovlich, Robinson 13:24
4—MONTREAL, Lafleur (18)
Robinson, Cournoyer 18:17
Pénalités — Larson D, Tremblay M mineures, majeures 0:17, Jarvis M 3:18, Tremblay M 15:12.

Tirs au but

Détroit ..... 10 9 9—28
Montréal ..... 4 12 13—29

Gardiens-Rutherford, Détroit; Dryden, Montréal A—17,168.

hockey

Ligue Nationale

Vendredi

Philadelphie 7, Cleveland 2
Chicago 5, Colorado 1

Samedi

Montréal 3, Détroit 1
Boston 3, Rangers NY 2
Pittsburgh 5, Islanders NY 2
Los Angeles 4, Atlanta 4
Washington 4, Toronto 4
Chicago 2, Vancouver 2
Colorado 4, Minnesota 4
St. Louis 2, Cleveland 1

Hier

Buffalo 3, Rangers 2
Philadelphie 2, Los Angeles 0
Boston 4, St. Louis 1
Islanders 4, Détroit 1

Les pointeurs

	b	p	pts
Trottier, INY	16	25	41
Bossy, INY	20	13	33
Lafleur, Mtl	18	13	31
Gardner, Col	17	11	28
Paiement, Col	12	15	27
Gillies, INY	8	19	27
Sittler, Tor	10	16	26
Esposito, RNY	8	18	26
Perreault, Buf	13	12	25
Walton, Van	13	12	25

Association Mondiale

Samedi

Cincinnati 7, Indianapolis 5
Edmonton 3, N.-Angleterre 1
Québec 4, Birmingham 2

Hier

Birmingham à Winnipeg

Les pointeurs

	b	p	pts
Tardif, Qué	21	21	42
U. Nielsson, Win	9	27	36
Hull, Win	16	18	34
Bernier, Qué	13	21	34
Hedberg, Win	16	16	32
Cloutier, Qué	12	19	31
Ftorek, Cin	16	11	27

Ligue Majeure du Québec

Vendredi

Shawinigan 9, Montréal 6
Québec 6, Cornwall 4
Chicoutimi 10, Sherbrooke 7
Laval 7, Verdun 7

Hier

Montréal 4, Verdun 2
Québec 8, Sherbrooke 3
Laval 2, Hull 2,
Cornwall 6, Chicoutimi 2
Trois-Rivières 14, Shawinigan 0

Ce soir

Shawinigan à Laval

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	21	14	4	3	76	41	31
LOS ANGELES	21	9	7	5	61	55	23
DÉTROIT	20	9	8	3	59	51	21
PITTSBURGH	20	6	10	4	65	83	16
WASHINGTON	21	2	14	5	44	87	9

Section Charles Adams

BOSTON	22	13	5	4	71	42	30
BUFFALO	21	13	6	2	74	57	28
TORONTO	18	11	4	3	65	47	25
CLEVELAND	20	6	12	2	47	71	14

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	20	13	4	3	86	41	29
ISLANDERS	23	11	6	6	86	54	28
ATLANTA	21	7	7	7	58	72	21
RANGERS NY	22	8	12	2	73	78	18

Section Connie Smythe

CHICAGO	21	6	7	8	53	55	20
VANCOUVER	20	6	9	5	60	79	17
COLORADO	29	6	9	4	71	65	16
MINNESOTA	20	5	12	3	58	85	13
ST. LOUIS	22	5	14	3	53	87	13

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
N.-ANGLETERRE	21	15	4	2	90	62	32
WINNIPEG	20	12	7	1	91	62	25
QUÉBEC	21	12	8	1	97	86	25
EDMONTON	20	9	10	1	72	79	19
HOUSTON	17	8	9	0	66	73	16
INDIANAPOLIS	19	6	10	3	66	82	15
BIRMINGHAM	19	5	12	2	60	75	12
CINCINNATI	19	6	13	0	62	85	12

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CORNWALL	30	20	9	1	175	111	41
MONTRÉAL	28	16	8	4	150	130	36
HULL	31	16	13	2	163	156	34
LAVAL	29	14	12	3	180	153	31
VERDUN	31	14	14	3	189	149	31

Section Dilio

TROIS-RIVIÈRES	30	22	7	1	181	113	45
SHERBROOKE	30	14	16	0	193	211	28
QUÉBEC	30	12	17	1	136	148	25
CHICOUTIMI	31	11	18	2	150	185	24
SHAWINIGAN	30	2	27	1	120	272	5

c'est louable

Tous les modèles GM 1978

PONTIAC • BUICK • CHEVROLET • OLDSMOBILE • CADILLAC • CAMIONS GMC

Location d'autos à la journée ou à l'année (24-30-36 mois)

obar

768-2551

5987, avenue Verdun, Verdun
Filiale de Omer Barré Verdun Limitée

SOUFFREZ-VOUS DE "RÉUNIONITE"?

UTILISEZ NOS PILULES DE **CRÉATIVITÉ** (G.R.I.P.S. BRAINSTORMING, SYNECTIQUE.) QUI NEUTRALISENT 69 FOIS L'INÉFFICACITÉ DU TRAVAIL EN COMITÉ

Pour de plus amples informations écrire à:

GROUPE CRÉATIVITÉ
4389 MADISON Montréal H4B 2V3
486-9334

servir du GREYMAN c'est un plaisir très abordable

LES DISTRIBUTIONS CLÉMENT INC.

Calme porteur d'un message bouleversant

Stephen Dlamini: l'essence de l'apartheid c'est de s'en prendre à la classe ouvrière

par Clément Trudel

Stephan Dlamini milite depuis près de quarante ans dans l'African National Congress (ANC); il est un homme heureux. Heureux que son mouvement ait pris la bonne décision dans les années '60: celle d'un soulèvement armé qui mettra fin au régime de développement séparé ou "apartheid" en Afrique du Sud.

Non pas que Noirs, Blancs et Métis ne soient pas faits pour s'entendre. Dlamini réfléchit en fonction des intérêts de la classe ouvrière, du sentiment de solidarité internationale que les travailleurs doivent cultiver face aux impérialismes.

Mis à la question, torturé par la police, Dlamini ne jouit plus que d'une vision de 25%. Comme la plupart des leaders de l'ANC, Stephan Dlamini vit en exil. Au début d'une tournée de trois semaines au pays (il parle ce soir au Plateau), ce militant du droit de plus de 18 millions d'humains à l'autodétermination, contre un régime minoritaire de 4 millions de Blancs, a posément expliqué la toile de fond des revendications de l'ANC et de son aile syndicale, le SACTU.

Il faut savoir, insiste Dlamini, que dès 1922, l'Armée intervenait pour mater une grève des mineurs sud-africains: 180,000 travailleurs non blancs et 20,000 travailleurs blancs qui déjà se battaient pour obtenir des conditions décentes. Trois mineurs blancs furent pendus. Que dans les années de dépression, une marche de quelque 500 travailleurs blancs sans emploi s'est faite, de Johannesburg à Pretoria et que l'un des plus célèbres procès politiques en Afrique du Sud — 156 accusés de haute trahison, peu importe leur credo ou leur race — s'est terminé, après quatre ans, sans que la poursuite ait vraiment pu établir sa thèse. Sur l'heure, on relâcha donc les 156, dont Dlamini était.

Le massacre de 200 Noirs à Sharpeville (1960), le mouvement parti de Soweto l'an dernier, la mort en prison de Steve Biko, marquent des temps forts. L'on sait maintenant que Biko, leader du Black Consciousness Movement, ne constituait pas un cas unique de répression aveugle de tout ce qui met en péril les intérêts du régime Vorster.

Peu importe que les employeurs soient étrangers ou pas, dit Stephan Dlamini. Le salaire mensuel moyen, pour un Noir, représente le septième du salaire touché par un Blanc. Dans les mines, en 1972, le travailleur noir était payé $24 par mois, fort contraste avec les $440 touchés par le Blanc.

Cette main-d'oeuvre bon marché joue souvent au détriment des classes de travailleurs d'autres pays industrialisés. En Afrique du Sud, toutefois, beaucoup de travailleurs doivent se contenter de conditions qui les acculent à vivre au-dessous du seuil de pauvreté (bread-line, selon l'expression de ce calme porteur d'un message bouleversant).

Les lois sont telles, en Afrique du Sud, que les travailleurs doivent s'organiser suivant des divisions raciales. Le régime fait quelques concessions aux Blancs dans le but de les courtiser, pour les embrigader dans sa politique d'apartheid. Les ouvriers ne sont pas dupes "mais nous avons besoin de fonds pour intensifier notre propagande auprès des Blancs et des non-Blancs".

Aux travailleurs d'ici, dont le gagne-pain dépend de multinationales présentes en Afrique du Sud: Alcan, Falconbridge, notamment, Dlamini lance un appel à la solidarité, même si les conditions faites ici à la classe ouvrière peuvent rendre difficile cet appui concret. Ce n'est pas insurmontable comme obstacle, dit Dlamini qui résume ainsi les objectifs de l'ANC: obtenir que les investisseurs cessent de placer leurs capitaux en Afrique du Sud; que les multinationales n'aient plus partie liée avec le régime d'apartheid; que les travailleurs spécialisés de l'étranger cessent d'émigrer en Afrique du Sud; que se mette en branle un boycottage efficace des produits sud-africains et enfin, qu'au niveau international se produisent des pressions visant à accorder à la classe ouvrière son droit à l'autodétermination.

Dlamini évoque les piètres conditions de logement, les absurdités de règlements qui défendent à l'employé noir de se plaindre directement à son patron — s'il ne reçoit pas sa solde exacte ou pour tout autre motif. Tout un régime bureaucratique existe, pensé pour ramener l'habitant des faubourgs à son ghetto, en attendant son insertion dans l'un quelconque des "bantoustans" (État fondé sur l'ethnie que Pretoria rêve d'instaurer en guise de réserve modèle pour les non-Blancs).

"Nous n'avons qu'une chose à perdre: nos chaînes". Nous savons que ceux qui nous dominent présentement visent surtout à conserver un taux de profit phénoménal, un rendement hors de pair pour leurs placements. Nous avons des amis partout dans le monde et savons que la couleur de la peau ne signifie pas fatalement coïncidence des concepts, des aspirations de la masse noire opprimée.

Dlamini est persuadé qu'il y a urgence, qu'on ne saurait attendre un plan quinquennal pour atteindre la fin du cauchemar entretenu au nom d'une bigoterie qui campe à l'enseigne de l'injustice sociale, Bible à l'appui.

Eprouve-t-il de la haine envers les tortionnaires qui ont ainsi affaibli sa santé et l'ont humilié, sans jamais le briser? Stephan Dlamini répond: l'essence du régime d'apartheid, c'est de s'en prendre à la classe ouvrière — la plupart des détenus morts en prison depuis deux ans étaient des leaders syndicaux. La complexité des lois sur les laissez-passer (Pass Laws) a eu pour résultat que rares sont les Africains qui n'ont pas été envoyés dans les cellules pour infraction à ces règles. Avec optimisme, Dlamini affirme que la grande majorité des actes posés par le Parti Nationaliste de Vorster encouragent les gens à se battre pour leurs droits, à travailler pour que soit supprimée l'oppression.

La tournée de M. Dlamini est encadrée par le Centre International de Solidarité Ouvrière (CISO) avec l'appui, notamment du SUCO (Service universitaire canadien outre-mer).

Stephan Dlamini: Dans les cliniques et hôpitaux d'Afrique du Sud, l'on trouve fréquemment des cas de malnutrition, parce que le salaire du Noir est en moyenne sept fois moindre que celui du Blanc. À 50 ans, on est ordinairement vieux et fini.
(Photo Jacques Grenier)

Un train en flammes

BERLIN (AP) — Six personnes ont été tuées et 45 autres blessées par l'explosion d'une locomotive dans une gare près de Halle en Allemagne de l'Est, a annoncé l'agence ADN. L'explosion a été suivie d'un incendie qui a gagné plusieurs voitures. Huit des blessés sont dans un état grave. La déflagration s'est produite au moment où le train de Berlin-Est pénétrait dans la garde de Bitterfeld, à 120 km au sud-ouest de Berlin. Les cheminots, les pompiers et des volontaires sont intervenus immédiatement pour combattre le feu. Une commission d'enquête a été envoyée sur place. Toutes les victimes étaient des passagers du train, a annoncé l'Agence ADN la gare a été fermée et la circulation ferroviaire a été détournée.

Les lettres québécoises
Numéro 8 Novembre
$1.25
Revue de l'actualité littéraire
Entrevue Gilbert La Rocque
Gabrielle Roy
Alexis Lefrançois
Michel Tremblay
Bachelard
Alain Pontaut
Émile Martel
Montréal perdu
Sagard
Le Roman
Rencontre avec Jean-Claude Germain
La nuit de la poésie à Sherbrooke (photos)
La Seigneurie de l'A. de Gaspé
Dans les grands kiosques et librairies $1.25
Abonnements $7.00 ☐ De soutien $15.00 ☐
Nom:
Adresse:

ARCHITECTES
DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

DECORATEURS ENSEMBLIERS
MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DECORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTERIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

Les pneus d'été (y compris les pneus radiaux d'été) ont des rainures droites et serrées. Celles-ci peuvent se remplir de neige et de glace en hiver, ce qui réduit dangereusement la puissance de traction. Nous appelons cela "l'effet boule de neige".

Les pneus radiaux ceinturés d'acier Shell Polaire éjectent la neige même fondante ou mouillée. Ils ont de larges et profondes rainures en zigzag. Leur adhérence à la route est ainsi excellente.

Évitez-vous "l'effet boule de neige." Roulez avec le pneu radial ceinturé d'acier Shell Polaire.

Le radial d'hiver à double ceinture d'acier Shell Polaire vous offre une excellente puissance de traction pour aussi peu que $47.95 (165 R13)

Si vous roulez avec vos pneus radiaux d'été pendant l'hiver, leurs rainures droites et serrées peuvent se remplir de neige et de glace. Nous appelons cela "l'effet boule de neige". Il peut vous causer de gros problèmes au moment de freiner ou de manoeuvrer.

Notre pneu radial ceinturé d'acier Shell Polaire a des rainures larges et profondes qui éjectent la neige mouillée ou fondante. "L'effet boule de neige" est ainsi éliminé. Vous avez une prise sûre qui vous permet de rouler en sécurité.

Pneus Polaire à double ceinture d'acier...ou pneus d'hiver à ceinture de toile?

Si vous avez l'intention d'acheter des pneus radiaux d'hiver ceinturés de toile, réfléchissez bien d'abord à ceci: un nombre de plus en plus grand de constructeurs d'automobiles équipent maintenant leurs voitures neuves de pneus radiaux ceinturés d'acier. Ils savent très bien que ces pneus résistent mieux aux crevaisons, durent plus longtemps et offrent une meilleure stabilité.

Fiabilité

Fabriqué conformément aux normes de l'industrie automobile pour l'équipement d'origine, chaque pneu est vérifié à l'usine afin d'assurer qu'il est bien rond et bien centré. Des essais routiers, effectués sur des millions de milles, ont permis de démontrer qu'ils résistent et durent extrêmement longtemps et que le dessin de leur semelle offre une excellente puissance de traction – même dans la neige profonde!

Meilleur millage

Le pneu radial ceinturé d'acier Shell Polaire permet d'obtenir un meilleur millage au gallon qu'un pneu d'hiver ordinaire parce qu'il offre moins de résistance au roulement. Sa semelle profonde adhère bien à la route, réduisant ainsi les risques de dérapage. En hiver, cela peut se traduire par une augmentation du millage.

Ne combinez pas des pneus ordinaires avec des pneus radiaux

Si votre voiture est équipée de pneus à plis en biais, votre détaillant Shell peut vous offrir un pneu d'hiver à plis en biais qui vous permettra d'obtenir une très bonne puissance de traction dans la neige: le pneu X-100 Polaire. C'est un pneu de haute qualité dont le prix est avantageux.

Essai gratuit de 30 jours

Nous croyons que le pneu radial ceinturé d'acier Shell Polaire est un des meilleurs pneus que vous puissiez acheter. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, votre détaillant Shell vous remboursera votre argent dans les 30 jours qui suivent l'achat. Essayez-le dès aujourd'hui! Soyez prêts pour l'hiver!

ÉTUDIEZ BIEN LES PRIX AVANTAGEUX
DE CES PNEUS RADIAUX CEINTURÉS D'ACIER SHELL POLAIRE

DIMENSIONS	PRIX MAXIMAL*
165 R13	$47.95
BR 78-13 (métrique 175 R13)	51.20
ER 78-14	56.95
FR 78-14	60.10
GR 78-14	62.15
GR 78-15	62.15
HR 78-14	66.25
HR 78-15	66.25
LR 78-15	72.95

Flancs blancs sans supplément – plus offre d'essai de 30 jours
*Cet article peut être vendu à un prix inférieur au prix maximal figurant ci-dessus.

Aide-toi, Shell t'aidera!

À MOITIÉ PRIX!
Vaste choix de montres à quartz Birks à affichage numérique

Ce solde a lieu dès maintenant chez Birks.
Vaste assortiment de nos meilleures montres L.E.D. (à diodes électroluminescentes).
Ce sont des modèles de qualité, de fabrication solide, d'un design élégant et soigné.
Chacune porte le nom et la garantie Birks d'un an (piles exclues).

Sont illustrés, trois modèles de notre vaste collection qui est offerte à **50% de RABAIS**

À gauche, indiquant l'heure, les minutes, les secondes, le jour et la date. Dispositif d'économie de la pile, glace minérale résistant aux égratignures. De ton or.
prix cour. $195.00.
EN SOLDE $97.50.

Au centre, indiquant l'heure, les minutes, les secondes, le jour, la date et le mois. De ton or.
prix cour. $74.95.
EN SOLDE $37.47

À droite, indiquant l'heure, les minutes, les secondes, le jour, la date et le mois. De ton or.
prix cour. $95.00.
EN SOLDE $47.50.

BIRKS
JOAILLIERS

ISABELLE HUPPERT
YVES BENEYTON

La Dentellière

un film de CLAUDE GORETTA

POUR TOUS

Sem.: 7.30 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

LE PATRIOTE EN HAUT

PRÉSENTE

"J'AIME ENCORE RACHMANINOV"

DU 1er AU 18 DÉCEMBRE 1977

DE ALBERT MALKA

AVEC: YVES ARNAU, JEAN-PIERRE CARTIER, MICHEL MONDIE, CLAUDE GASSE, LUC GINGRAS ET BRIGITTE CHAR.

HORAIRE: DU MERCREDI AU DIMANCHE : 20H.

RÉSERVATIONS: 523-1131 - 521-6666

JEUDI

LE PROGRAMME DOUBLE

Voici une toute nouvelle initiative du Nouveau Réseau:
le programme double des jeudis!

Ça se passe à Montréal
au St-Denis 2 - 1590, rue St-Denis
et à La Boîte à Films
1313 est, Bélanger

À Longueuil, Le Charlot
182, rue St-Charles
Le programme double des jeudis, un programme à ne pas manquer!

Les cinémas du Complexe Desjardins

150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement $2.00 après 6.00 p.m. — Place des Arts

SÉLECTION FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM 1977

Film d'une violence presque insoutenable, d'une grande beauté plastique, je n'hésite pas à le dire, c'est l'oeuvre la plus forte de toutes celles que j'ai vues au festival de Cannes.
MICHEL MOHRT (LE FIGARO)

Ricardo Franco a du souffle... son film a le poids des pierres, l'odeur de la terre et du sang.
JEAN DE BARONCELLI (LE MONDE)

La mise en scène de Ricardo Franco témoigne d'un immense talent.
GENE MOSKOWITZ (VARIETY)

Au Festival International du film 1977, le film a surpris par sa violence sauvage et primaire. C'est là un film d'une implacable beauté totalement imprégné de ce paysage austère et stérile que la caméra aime à balayer.
JEAN-PIERRE TADROS (LE DEVOIR)

La réussite la plus éclatante, la plus juste et la plus saisissante du jeune cinéma actuel.
PAUL VECCHIALI (LA REVUE DU CINÉMA)

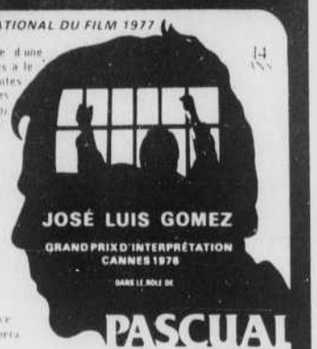

JOSÉ LUIS GOMEZ
GRAND PRIX D'INTERPRÉTATION CANNES 1976
DANS LE RÔLE DE
PASCUAL DUARTE
un film de Ricardo Franco

SALLE 1 12.15 - 2.05 - 3.55 - 5.45 - 7.35 - 9.25

SÉLECTION FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM 1977

POUR TOUS

Le jour de la Saint-Valentin un groupe de collégiennes s'en allait pique-niquer à Hanging Rock.

Pique-nique à Hanging Rock

.. Quelques unes ne revinrent jamais!

SALLE 2 12.10 - 2.25 - 4.40 - 6.55 - 9.10

Une merveilleuse comédie d'humour, délicieuse et satirique comme il ne s'en fait plus...

POUR TOUS

Mon Oncle!

UN FILM DE JACQUES TATI

SALLE 3 12.45 - 2.50 - 4.55 - 7.05 - 9.10

DERNIÈRES SEMAINES

L'UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS DU FESTIVAL DE CANNES
JEAN de BARONCELLI • LE MONDE

L'EMPIRE DES SENS 18 ANS Adultes
(or the REALM OF THE SENSES)
UN FILM DE NAGISA OSHIMA

version originale sous-titres français

LAISSEZ PASSER ET PRIX SPÉCIAUX NON ACCEPTÉS
AUCUNE ADMISSION APRÈS LE DÉBUT DES REPRÉSENTATIONS

4e mois SALLE 4 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.15

UN CHEF D'ŒUVRE NOMME "FEMME" ET SIGNE AGNES VARDA

POUR TOUS

On ne naît pas femme... On le devient.
-Simone de Beauvoir

un film de agnès varda

l'une chante l'autre pas

Couleur

THÉRÈSE LIOTARD • VALERIE MAIRESSE
SCÉNARIO ET DIALOGUES AGNÈS VARDA
IMAGES C. VANDAMME MUSIQUE F. WERTHEIMER ET ORCHIDÉE DÉCORS F. DIAGO

12.20, 2.25, 4.50, 7.05, 9.20

Le PARISIEN 3
486 ST. CATHERINE W. 866-3856

"Plus enrichissant, meilleur performance que sur la scène! Possibilité d'un oscar!"
Los Angeles, Times

ELLIOTT KASTNER and LESTER PERSKY present

RICHARD BURTON in "EQUUS"

14 ANS

PETER FIRTH · COLIN BLAKELY
JOAN PLOWRIGHT · HARRY ANDREWS
EILEEN ATKINS and JENNY AGUTTER

Screenplay by PETER SHAFFER · Based upon the stage play by PETER SHAFFER
Music by RICHARD RODNEY BENNETT · Produced by LESTER PERSKY and ELLIOTT KASTNER
Directed by SIDNEY LUMET

United Artists

PLACE VILLE-MARIE CINEMA-1 866-2644

12.20, 3.05, 5.50, 8.35

L'ATLANTIDE
ET SON HERITAGE

Présenté par Denis Robert

Les 30 NOV. 1-2-3-4 DEC. à 20h30
AU PLATEAU
Les billets sont en vente à l'ÉZOTÉRIK, 1707 St-Denis
Entrée: $3.50 Tel: 844-7117

LA PRESSE MONDIALE ACCLAME L'ŒUVRE MAGISTRALE D'ALAIN RESNAIS!

- **Il faut voir PROVIDENCE deux fois: une fois pour le plaisir, une deuxième fois pour le plaisir.** — Yvon Samuel, FRANCE-SOIR
- **Le grand triomphe de 1977. Un défi pour l'esprit et un festin pour l'oeil. Une oeuvre d'art rare et merveilleuse.** — Rex Reed, DAILY NEWS
- **Le chef-d'oeuvre d'Alain Resnais, don inespéré qui rompt le train-train poussif du cinéma.** — LE POINT
- **Film d'une extrême richesse, bâti à coups d'admirables images, sur un texte éblouissant.** — LE NOUVEL OBSERVATEUR
- **Un miraculeux accord entre l'intelligence et la sensibilité. Le sommet de l'oeuvre de Resnais.** — LE MONDE
- **Un film auquel on ne peut résister.** — WALL STREET JOURNAL
- **Une telle perfection dans l'inspiration, la réalisation et l'interprétation ne peut être qu'unique.** — FRANCE-SOIR
- **Un tour de force visuel et un film sublime.** — AFTER DARK
- **Un TRÈS grand film. Profond, brillant, émouvant, mystérieux, fulgurant.** — VOGUE
- **Une prodigieuse machine à rêver et un grand chef-d'oeuvre.** — LE JOURNAL DU DIMANCHE
- **Une oeuvre maîtresse et admirable.** — LE FIGARO
- **Film superbe à savourer, revoir, disséquer, analyser, apprécier . . .** — Liz Smith COSMOPOLITAN
- **Même si l'habitude a érodé certains mots, il faut le dire: un chef-d'oeuvre fascinant, où la mort, l'aventure et l'humour s'entrecroisent.** — L'EXPRESS

GRAND PRIX de la PRESSE INTERNATIONALE

POUR TOUS

DIRK BOGARDE
ELLEN BURSTYN
JOHN GIELGUD
DAVID WARNER

PROVIDENCE

un film d'**ALAIN RESNAIS** écrit par David Mercer

DES VENDREDI
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

---

la magie de David Hamilton enfin portée à l'écran!

L'étrange et tendre saison des premiers amours...

18 ANS Adultes

Bilitis

un film de DAVID HAMILTON
musique de FRANCIS LAI

CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210

CRÉMAZIE-ATWATER: 12.15 - 2.00 - 3.50 - 5.40 - 7.30 - 9.25.
BROSSARD: SEM. 6.15 - 8.00 - 9.45 - SAM.-DIM. 12.55 - 2.40 - 4.30 - 6.15 - 8.00 - 9.45.

ATWATER 2 PLAZA ALEXIS NIHON
ÉTAGE MODES 931-3313

BROSSARD 2 MAIL CHAMPLAIN
BOUL. TASCHEREAU 465-5906

---

2 SPECTACLES À NE PAS MANQUER
un événement!

Les Réjouissances

avec
Beausoleil Broussard
Michel Garneau
Alain Lamontagne
Québreizh
Le Rêve Du Diable

LE TAMANOIR et CIEL-MF présentent une production SMC

Ven.-Sam. 2-3 Déc. à 8h30

prix des billets $5.00 seulement

billets en vente au cinéma, à CIEL-MF (Longueuil) à la TABAGIE VARIÉTÉS LAVAL (Centre Laval) et au CARROUSEL (St-Jean)

À L'OUTREMONT
1248 Bernard (Métro Beaubien et autobus 160) 277-4145, 277-2001

RENÉ MALO présente

Jean-Paul Belmondo et Raquel Welch

POUR TOUS

réunis pour la première fois dans une cascade de rires...

L'Animal

un film de Claude Zidi

dialogue de Michel Audiard

produit par CHRISTIAN FECHNER

5e SEMAINE!

Le PARISIEN 4
486 STE-CATHERINE O. 866-3856

LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776

VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

GREENFIELD PARK 2 PL. GREENFIELD PARK 671-0129

AUSSI: GEORGES (Ste-Thérèse)

JAMES CAAN
GENEVIÈVE BUJOLD

14 ANS

dans une grande histoire d'Amour de CLAUDE LELOUCH

UN AUTRE HOMME UNE AUTRE CHANCE

GREENFIELD PARK 3 GREENFIELD PARK PL. 671-6129

VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776

Le PARISIEN 1 486 ST. CATHERINE W. 866-3856

AUX 4 CINÉS!

75e SAISON

OSQ

Orchestre symphonique de Québec

CONCERT GRANDE MUSIQUE

mardi 29 novembre 1977

JAMES DE PREIST
chef d'orchestre

PIERRE MORIN
violoncelliste

AU PROGRAMME

DVORAK concerto en si mineur
SCHUMANN symphonie no. 2

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TÉL. 843-8131

RYAN O'NEAL dans le Chef-d'Oeuvre de STANLEY KUBRICK

POUR TOUS

4 OSCARS HOLLYWOOD

BARRY LYNDON

Un Superbe Spectacle de 3 Heures!

1.30 - 4.45 8.00

st-denis 3 (pierrot)
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

Montand Laure

POUR TOUS

un film de Alain Corneau

LA MENACE

4e SEMAINE!

LaCité 1
3575, AV. DU PARC 844-2829

LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776

PAPINEAU 2 PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8635

LE SOMMET DE L'ANGOISSE...

18 ANS Adultes

Alice, Douce Alice

avec LINDA MILLER · MILDRED CLINTON · PAULA SHEPPARD · LILLIAN ROTH
écrit et réalisé par ALFRED SOLE · produit par RICHARD ROSENBERG · musique de STEPHEN LAWRENCE

BERRI 1.00 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.35
MERCIER - LAVAL - BROSSARD SEM. 7.30 - 9.35

BROSSARD 3 MAIL CHAMPLAIN

BERRI

MERCIER

ODEON 1 - LAVAL CENTRE 2000 - HYPERMARCHÉ

Sorel-SOREL

La boîte à films ST-JEAN

Montenach-BELOEIL

Concerts & Artistes Canadiens Inc.,

présente

LES PETITS CHANTEURS DE VIENNE

LUNDI, 5 DÉCEMBRE, 7:30 P.M.

Billets $9, $8, $7, $5, $4.
En vente: Place des Arts et Montréal Trust PVM.
Enfants 30% d'escompte sur billets de $8.
Commandes Postales:
Concerts & Artistes Canadiens Inc.,
2090 Sherbrooke ouest, Suite 5, Montréal H3H 1G5.
CHARGEX 935-0678 MASTERCHARGE

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

McGill

Faculté de musique

le mercredi 30 novembre, 1977 20h30

CATHERINE TUROCY et ANN JACOBY
de la New York Baroque Dance Company
et
L'ORCHESTRE de CHAMBRE BAROQUE de McGILL
direction: Mary Cyr
Dances de Campra, Lully, Rameau, Rebel
entrée libre
Renseignements: du lundi au vendredi, 9h-17h
392-8224

Pollack concert hall
Salle de concert Pollack

---

tnm

Moins de 25 ans, plus de 60 ans, billets demi-prix en vente 1/2 hre. avant le spectacle

84 OUEST, RUE STE-CATHERINE 861 0563

Jean-Guy Moreau

DÈS LE 16 DÉCEMBRE
une mise en scène de
olivier reichenbach

Connaissez-Vous La Voie Lactée?

décors guy neveu
costumes gyslaine ouellet
éclairages henri lehousse

Jacques Thisdale

de karl wittlinger
adaptation denis chouinard
musique jean sauvageau

BILLETS EN VENTE À CIEL MF

La compagnie internationale de papier du Canada est heureuse de s'associer au spectacle des fêtes du TNM

danse

Un pur enchantement venu d'Orient

par Angèle Dagenais

Il est très rare de voir des danses asiatiques à Montréal. Le spectacle que donnaient les danseurs de Bali au cours du week-end était non seulement nouveau et "exotique" mais fort intéressant et surtout très beau dans sa simplicité même et la grâce toute sereine de ses danseuses principalement.

Accompagné d'un gamelan — orchestre d'une quinzaine de musiciens, assis par terre devant leurs métallophones, clochettes, gongs, flûtes, etc., vêtus de chemises bleues et de sarongs — les danseurs reconstruisent symboliquement sur la scène le parvis d'un temple flanqué de deux parasols rouges et de banderolles multicolores car, très religieux, les Balinais dansent pour leurs dieux (ils sont de tradition hindoue) et tous les prétextes sont bons pour organiser des fêtes, faire de la musique et danser.

À Wilfrid-Pelletier, il fallait évidemment user de toutes les ressources de l'imagination pour recréer les éléments qui soutendent cette culture, aux antipodes de la nôtre: la jungle étouffante d'humidité, remplie d'odeurs de chorophylle, de fleurs et d'humus, cette île enchanteresse que nous ont décrite les poètes — alors que le paysage montréalais nous rappelait par son éclantante blancheur nos latitudes nordiques.

Aux premiers accords du gamelan, on savait qu'il allait se passer quelque chose de mystérieux, de sacré, d'envoûtant. Cette musique harmonieuse et répétitive est marquée de temps forts très rythmés alternant avec des temps beaucoup plus doux. Ces rythmes nerveux se font entendre notamment au début de chaque oeuvre, à l'entrée sur scène des danseurs, comme pour conjurer les esprits et favoriser la concentration.

La soirée a commencé avec une danse masculine pour quatre danseurs auxquels se joint à la fin un cinquième, un garçonnet de 11 ans (et que les New Yorkais ont baptisé le Nijinsky de Bali) tant est saisissante sa performance sur scène. Caractérisées par "l'endehors" (comme en danse classique), c'est-à-dire la torsion latérale des cuisses et des jambes vers l'extérieur de façon à montrer le pied entier au spectateur et non seulement les orteils, les danses de Bali, de par leurs origines indiennes, utilisent les mains, les doigts, la tête et les yeux de façon très expressive. Les jeunes femmes notamment, dont les danses sont beaucoup plus gracieuses et souples que celles des hommes, ont acquis une maîtrise saisissante de chaque doigt, chaque phalange qu'elles agitent comme des feuilles tremblant au vent. Menues de stature, elles ressemblent à de petites figurines drapées de beaux sarongs lamés. Leurs balancements sensuels des hanches et leurs sourires énigmatiques les font sortir tout droit des bas-reliefs de l'Inde du sud et de Ceylan.

Les hommes, par contre, sont vêtus de manteaux faits de multiples bandelettes de tissus chatoyants qui retombent sur des pantalons blancs ajustés aux mollets par des jambières de tissu foncé tissé aussi de fil d'or. Les danses masculines sont très différentes de celles des femmes: elles sont beaucoup plus statiques, rigides (la rigidité du coup, entre autres, est accentuée par le port d'une expèce de collerette d'où partent toutes les bandelettes de tissu du manteau). Elles sont altières et doivent raconter de hauts faits guerriers de l'épopée polinaise. Usant d'une symbolique hautement stylisée, les guerriers de la danse de rituelle Combat par exemple, ne sont guère plus menaçants que des tigres en papier mis à part la dague acérée qu'ils tiennent à la main.

Le garçonnet de 11 ans, I Wayan Pasek, (certains prétendent qu'il a plutôt 17 ans...) interprète notamment une danse extrêmement difficile intitulée *Baris Kreasi*. Ce jeune prodige a maîtrisée tous les mouvements de pieds, de doigts, de bras, en gardant une cabrure du dos vers l'avant et les genoux pliés. Très expressif, il semble à tout moment prêt à entrer en transes telles que se terminent, dans leur contexte, la plupart de ces danses, nous dit-on.

La mythologie balinaise possède ses démons et ses sorcières et la soirée se termine avec une pièce théâtrale dansée et chantée par des interprètes masqués intitulée **Calonarang.** L'un des personnages, un affreux démon aux longs ongles "à la chinoise" et à la perruque hirsute se laisse charmer par une petite flûte et fait des drôles de bonds sur la scène, comme un grand échassier. L'effet est tout à fait comique par sa simplicité et son authenticité. On se laisse aisément prendre au jeu.

L'une des danseuses de la troupe des musiciens et danseurs de Bali qui vient de se produire à Montréal.

"Haiti, qui es-tu?"

L'analyse d'un Québécois

par Clément Trudel

Les livres optimistes sur Haïti ne sont pas légion. Vient de paraître (ed. Naaman) un documentaire intitulé: **"Haïti, qui es-tu?"** dont l'auteur, Claude-A. Gauthier, fait la somme de tous les sévices endurés par les prédécesseurs des Haïtiens, à l'époque négrière, et par la première république noire indépendante.

"Je crois fermement qu'Haïti est à l'heure d'une aube merveilleuse", dira Gauthier qui croit aussi à l'heure du rattrapage. Haïti ne peut s'en sortir seule mais l'aide fournie ou annoncée par certains organismes internationaux, notamment la Banque inter-américaine de Développement, laisse présager d'une "aube merveilleuse," d'autant que "l'élite" haïtienne attend le signal pour "rentrer au bercail".

L'auteur a beaucoup voyagé à travers le monde et a séjourné deux années entières (1972-74) dans le pays de ses rêves: Haïti. Ce livre épouse la thèse d'un pouvoir noir en gestation en Haïti. Le Père François Duvalier a amorcé en 1957 une "révolution politique" et son fils Jean-Claude fera la "révolution économique", nonobstant les tenants d'une "dictature américano-duvaliériste", dont Gauthier prétend réfuter les accusations en allant aux sources premières de cette "société bloquée".

Si l'intelligentsia retrouve si aisément le chemin de Port-au-Prince, on serait tenté de demander à M. Gauthier des noms! La dernière libération de prisonniers politiques, en septembre, n'a-t-elle pas plutôt donné lieu à l'expulsion d'une dizaine d'intellectuels?

Il ne faut pas voir en "Haïti, qui es-tu" un traité de science politique. On y puise un témoignage plein de compassion pour la souffrance infligée aux millions d'Africains déportés inhumainement. Gauthier énumère les gestes vexatoires posés par les régimes politiques de tous types: républiques, royautés, empires ont fait sentir aux chefs d'État haïtiens leur peu d'enthousiasme pour une liberté qui risquait d'être contagieuse si on laissait ces anciens esclaves prospérer.

L'auteur esquisse une psychologie de l'Haïtien indolent, dissimulateur, superstitieux, etc., et semble attribuer la "plaie du vol" à ces "causes principales qui entretiennent la misère collective et individuelle". N'en serait-elle pas plutôt une conséquence?

Haïti fut une République humiliée, dévalisée au nom d'idéaux chrétiens et démocratiques, estime l'auteur qui en induira une tentative de justification de l'absence actuelle de démocratie dans cette partie de l'Amérique française.

Ce livre est destiné principalement aux lecteurs canadiens qui seraient portés à oublier la longue tragédie vécue par les Haïtiens et leurs ancêtres.

vient de paraître

Editions internationales Alain-Stanké: Celui qui fut le proche collaborateur de Idi Amin pendant plus de 20 ans, l'ex-ministre de la santé de l'Ouganda se décide à parler et raconte l'histoire de *"L'Etat sanguinaire"* dans un volume de 285 pages. Réfugié maintenant en Angleterre, l'auteur, Henry Kyemba ne prétend pas faire oeuvre d'historien puisqu'il puise la plus grande partie de son livre du fond de sa mémoire mais il a décidé de rompre un long silence et de porter à la connaissance du monde "l'agonie" du peuple ougandais. Préfacé par Godfrey Lule, ancien procureur général et ministre de la justice en Ouganda, ce livre s'attarde à décrire la personnalité de Idi Amin et les nombreux crimes perpétrés contre le peuple ougandais et les étrangers par le régime en général et l'escouade privée d'assassinat de Amin. Voici un extrait de la préface: "Il est capital que le monde comprenne clairement la véritable nature de l'homme qui gouverne l'Ouganda. Cela fait trop longtemps que l'on prend Amin pour un clown. Il peut en effet être un clown, lorsqu'il choisit de l'être. En tête-à-tête, il est détendu, simple et charmant. Il paraît incapable de faire du mal, ou d'approuver un crime. Mais ce n'est qu'une apparence trompeuse. C'est un manipulateur né. Le charme et la générosité sont ses deux meilleures armes. Il dira n'importe quoi pour gagner l'affection de la personne avec laquelle il se trouve, mais ne se gênera pas pour dire exactement le contraire au suivant. Il tue rationnellement et calmement". **L'Etat sanguinaire sous le règne d'Amin Dada** par Henry Kyemba, traduit de l'anglais par Renée Van de Putte-Manevy, 285 pages, $8.50.

●

Editions Quinze: En collaboration avec le Musée national des Sciences naturelles d'Ottawa, cet éditeur québécois, "en crise de croissance" apprenait-on récemment, publie **Le monde disparu des dinosaures de l'Ouest canadien**, un livre de Dale A. Russell paléobiologiste à Ottawa, illustré par les photographies de Susanne M. Swibold et les dessins de Eleanor M. Kish. On y apprend qu'il y a quelque 64 millions d'années, à l'époque des grands reptiles, l'Ouest canadien était peuplé de sauriens dont les vestiges fossilisés se retrouvent en grande quantité dans les "badlands" des provinces du Pacifique. Comment ce monde fantastique est-il disparu de la surface de la terre? L'ouvrage de Russell avance l'hypothèse qu'une explosion stellaire colossale a déclenché une crise écologique qui a dévasté la planète entière, entraînant la disparition des dinosaures ainsi que de nombreux autres êtres vivants. **Le monde disparu des dinosaures de l'Ouest canadien** par Dave A. Russell, 144 pages grand format, 84 clichés couleur, 10 peintures originales et 18 cartes et schémas divers, $12.95.

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

8.50 Ouverture et horaire
8.55 The Sunrunners
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 Mon ami Guignol
10.00 Une fenêtre dans ma tête
10.15 Virginie
10.30 Magazine-Express
11.00 Les trouvailles de Clemence
11.30 Laurel et Hardy ■
12.00 Sesame
12.30 Les coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Cinéma:
"Pleins phares" (Comédie — Américain 1964)
4.00 Bobino
4.30 Major Plum-Pouding
5.00 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Daniel Boone
8.00 A cause de mon oncle
9.00 Télé-sélection
"McCloud. Poursuite à Manhattan" (drame — Américain 1972)
10.30 Téléjournal
10.55 Nouvelles du sport
11.05 Arsène Lupin
12.05 Cinéma:
"L'homme tranquille" (Comédie — Américain 1951)
2.15 Téléjournal

CFTM 10

8.00 Les petits bonshommes
8.15 Fanfan Dédé
8.45 Les petits bonshommes
9.00 A la bonn'heure
10.30 Une heure avec vous
11.30 Les Petits bonshommes
12.20 Midi-nouvelles
12.30 Diner chaud
1.30 Ciné Quiz:
"Comme un cheveu sur la soupe" (Comédie — Français 1957) ●
3.15 Services à la communauté
4.00 Monsieur Tranquille
4.30 Les nouveaux tannants
5.30 Parle, parle, jase, jase
6.30 Le 10 vous informe
7.00 Que sera sera
7.30 Les Berger
8.00 Dominique
8.30 Nouvelles Express
8.31 Indiscrétion d'une caméra
9.00 Ciné-Choix:
"L'impasse" (Drame — Américain 1972)
10.30 Les nouvelles T.V.A.
11.00 Sports au 10
11.05 La couleur du temps
11.15 Auto-patrouille
11.45 Brigade criminelle
12.15 Cinéma:
"Le bonheur" (Drame — Français 1965)
2.00 Le dix vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

13.30 Mon ami Pierrot
13.45 Les Oraliens
14.00 Les 100 tours de Centour
14.15 Passe-partout
14.45 En se racontant l'histoire d'ici:
"Joseph-Alfred Mousseau".
15.45 Silence on rit:
"Le bon vieux temps".
16.00 Télé-Ressources
17.00 Valeurs
17.30 Les Olympiens
18.00 F5.6:
"L'agrandissement".
18.30 Autonomie
18.45 Sans point ni couture
19.00 Télé-Ressources
20.00 La publicité au Québec:
"Créer ou mettre à jour les besoins".
20.30 Contact: "Le sport" et "Il y a longtemps que je chante: "Les bozos et les boites à chansons".

CBMT 6

8.45 The Friendly Giant
9.00 Bonjour Bon jour
9.15 David and Goliath
9.30 Quebec school Telecast
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
1.00 Tattletales
1.30 Coronation Street
2.00 Ryan's Hope
2.30 The Edge of Night
3.00 Take 30
3.30 Celebrity Cooks
4.00 After Four
4.30 Mr. Dressup
5.00 This Land: "People of the Beaufort"
5.30 All in the Family
6.00 The City at Six
7.00 The Mary Tyler Moore Show
7.30 In Question
8.00 The Betty White Show
8.30 Front Page Challenge
9.00 Superspecial
10.00 Newsmagazine
10.30 Man Alive
11.00 The National
11.22 The City Tonight
11.35 90 Minutes Live
1.00 Station Closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
6.30 Morning exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 The Community
10.00 Ed Allen
10.30 The Joyce Davidson Show
11.00 The Art of Cooking
11.30 Rocket Robinhood
12.00 The Flintstones
12.30 It's Your Move
1.00 Definition
1.30 McGowan and Co
2.00 The Alan Hamel Show
3.00 Another World
4.00 The Pink Panther
4.30 Match Game 77
5.00 The Price is Right
6.00 Pulse
7.00 Bobby Vinton
7.30 Headline Hunters
8.00 The Waltons
9.00 Grand Old Country
9.30 Soap
10.00 Gong Show
10.30 Bay City amusement Co
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie:
"The Red Tent" (drame 1971)
2.00 Sign-Off

cinéma

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine Est, 288-2943. "Love" 7.00 et "Cousin, cousine" 9.30.
ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "The heroes" 1.15, 3.20, 5.25, 7.30, 9.35.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Bilitis" 12.15, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.25.
AVENUE: 1224 Ave. Greene Westmount 937-2747 "First love" 7.00, 9.00.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1952. "Double exposure of Holly" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 et "Devil made me do it" 1.25, 4.15, 7.05, 9.55.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115. "Alice, douce Alice" 1.00, 3.00, 5.15, 7.30, 9.35.
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 261-2725. (Salle I) "Star Wars" 1.30, 4.40, 6.30, 9.00. (Salle II) "Hanky panky" et "Shocking" dès 10.30.
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057, "Les montagnes russes" 12.45, 2.55, 5.05, 7.20, 9.35.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 284-9352. "Une semaine dans la vie de camarades" (2ème partie) 7.00.
CHAMPLAIN: 1816 Ste-Catherine E. 524-1685. (Salle I) "Lancer frappé" 12.00, 2.10, 4.20, 7.00, 9.10. (Salle II) "Une étoile est née" 12.45, 3.15, 6.00, 8.45.
CINEMA 5: 5560 Sherbrooke O. 489-5559. "Philadelphia story" 7.00 "Thieves like us" 7.15 "New York, New York" 9.15 "Love and anarchy" 9.45.
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7933 "Le casse cou" 7.30 et "L'excorcisme 2" 9.20.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke E. 246-7395 "Looking for Mr. Good bar" 7.00, 9.30.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Rocky" 9.20 et "Si c'était à refaire" 7.30.
COTE-DES-NEIGES: 735-5527 (Salle I) "You light up my life" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle II) "Star Wars" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.
CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Bilitis" 12.15, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.25.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Pascual Duarte" 12.15, 2.05, 3.55, 5.45, 7.35, 9.30 (Salle II) "Picnic à Hanging Rock" 12.10, 2.25, 4.40, 6.55, 9.10 (Salle III) "Mon oncle" 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.10 (Salle IV) "L'empire des sens" 1.10, 3.10, 5.10, 9.15.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "La dentellière" 7.30, 9.30 (Salle McClaren) "Julie pot de colle" 7.30, 9.30.
ELYSEE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle I) "L'ordinateur des pompes funèbres" 7.30, 9.30 (Salle II): "L'horloger de St-Paul" 7.15, 9.30.
IMPÉRIAL: 1430 rue Bleury 288-7102 (Salle I) "le locataire" 7.00 et "On achève bien les chevaux" 9.00. (Salle II) "Délivrance" 7.00 et "Les diables" 9.00.
KENT: 610 Sherbrooke O. 489-9707 "Fritz the cat" 6.30, 9.25 et "Nine lives of Fritz the cat" 8.00.
LOEW'S: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I): "Semi-touch" 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00, (Salle II) "Sex with a smile" 1.10, 3.10, 5.15, 7.15, 9.20 (Salle III) "Damnation Alley" 1.20, 3.20, 5.15, 7.15, 9.15 (Salle IV): "I never promised you a rose garden" 1.30, 3.30, 5.25, 7.25, 9.25 (Salle V): "The Spy who loved me" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.
MAJESTIC: 3166 Bourassa E. 381-6116 "les rescapés du futur" 9.10 et "Centre terre 7ème continent" 7.30.
MERCIER: 4250 Ste-Catherine E. 254-6124 "Alice, douce Alice" 7.30, 9.35.
MONKLAND: 5505 Monkland 489-2579 "Piece of the action" 8.50 et "Greased lightning" 7.05.
OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145 "L'ombre des châteaux" 7.00 et "Le petit Marcel ou comment on devient indicateur de police" 9.30.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Un autre homme, une autre chance" 1.40, 4.10, 6.40, 9.10. (Salle II) "Affreux, sales et méchants" 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00 (Salle III) "L'une chante l'autre pas" 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20 (Salle IV) "L'animal" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. (Salle V) "Madame Claude" 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Outrageous" 7.30, 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "Equus" 12.20, 3.05, 5.50, 8.35.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Who has seen the wind" 12.45, 2.45, 4.45, 6.50, 8.50.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Spirit of seventy sex" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30, "Red white and blue" 1.00, 4.00, 6.50, 9.30.
SÈVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1189. "The sun also rises" 7.00 et "Les enfants du paradis" 9.15.
SNOWDON: 6225 Décarie 842-1322. "Starship invasion" 7.00, 9.00.
ST-DENIS: 1594 St-Denis 849-4211 (Salle I) "L'exécuteur" 2.00, 5.45, 9.30 "Quand les clameurs se sont tues" 12.15, 3.55, 7.40 (Salle II) "Les envahisseurs de l'espace" 12.10, 3.15, 6.35, 9.55 et "Bataille, 38ième parallèle" 1.40, 5.00, 8.20 (Salle III) "Barry Lyndon" 1.30, 4.45, 8.00.
VAN HORNE: Côte-des-Neiges 731-8243 "Why shoot the teacher" 7.00, 9.00.
VERDUN: 1381 Wellington 769-2092 "Le flic se rebiffe" 7.15 et "Le lancer frappé" 9.30.
VILLERAY: 8042 St-Denis 389-5577 "Alice, douce Alice" 7.30, 9.35.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "Oh God" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "An other man, an other chance" 1.30, 4.00, 6.45, 9.15.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis 844-8734 relâche.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349 "La grande illusion" (de Jean Renoir — 1937). 8 h 30.

musique

Le nouveau Trio de Montréal, séduisant

par Gilles Potvin

Le Nouveau Trio de Montréal, constitué l'an dernier par le violoniste Luis Grinhauz, la violoncelliste Laura McLellan et la pianiste Berta Rosenohl-Grinhauz, était l'invité au quatrième concert de Radio-Canada, vendredi soir à la salle Claude-Champagne. Ce trio peut sans doute justifier l'épithète de nouveau par le fait qu'il y a eu, dans le passé, plus d'un ensemble portant le nom de Trio de Montréal.

Comme les formations de musique de chambre ne sont pas légion à Montréal, l'on ne peut que souhaiter une longue existence à l'ensemble, surtout s'il continue à présenter des programmes de la qualité de celui de vendredi, même si le trio comme tel n'a joué que deux oeuvres sur quatre, à savoir le **Trio en si bémol majeur,** K. 502 de Mozart et la **Suite** de Clermont Pépin, laquelle remonte à 1958. Dans ces oeuvres, le couple Grinhauz et Mlle McLellan ont affiché une belle tenue professionnelle, de la sûreté dans les attaques, une belle musicalité, de l'élan et du style. Il n'y a qu'un reproche: la sonorité est souvent assez âpre et manque de rondeur. L'intérêt de la suite de Pépin est indéniable, particulièrement l'enlevante "ronde villageoise" par laquelle elle se termine. Dans les deux autres mouvements, "Les vaisseaux d'or" et "Spleen", le traitement instrumental est plus subtil, souvent même séduisant.

Pour les deux autres oeuvres au programme, l'on a fait appel à l'altiste Robert Verebes qui s'est d'abord joint au violoniste et à la violoncelliste pour jouer la transcription de Mozart du **Prélude et fugue en sol mineur** de Bach, et ensuite au trio pour le **Quatuor en la majeur,** op. 30, d'Ernest Chausson. Cette dernière oeuvre, postérieure au célèbre Poème pour violon, en retrouve cependant le même climat, notamment dans son très beau mouvement lent. L'écriture est d'une richesse et d'une variété remarquables, l'inspiration est toujours de la plus grande noblesse et l'on sent souvent le souffle ardent d'une grande passion.

Il est difficile de comprendre pourquoi cette oeuvre n'est pas plus fréquemment entendue; elle se mesure sans difficulté à des pages mieux connues de Fauré ou de Franck. Les musiciens montréalais en ont donné une exécution vibrante et sentie, le jeu des cordes étant plus chaleureux que dans le reste du programme. L'on aurait cependant aimé une présence moins effacée du piano, dont le rôle important passait souvent au second plan. Il est possible toutefois que l'équilibre souhaité se retrouve dans la retransmission du concert, le mercredi 7 décembre à 20 h 30, à la chaîne française FM de Radio-Canada.

●

Le 9e Concours international "Voix lyriques du Nouveau-Monde" que dirige le ténor Giulio Polidori s'est terminé samedi soir au Victoria Hall. Dans la première catégorie, réservée aux candidats prêts pour leurs débuts à l'opéra, des prix ont été accordés à Stephen Algie, ténor du New Jersey; Ronald Costley, baryton de Colombie-britannique et Renée Chawkin, soprano de Montréal ainsi qu'une mention spéciale à Lise Lanctôt, soprano de Montréal. Dans la seconde catégorie, réservée aux voix initiées à l'étude du chant, le premier prix a été décerné à Suzanne Raymond, soprano de Montréal. Le jury était composé de Micheline Tessier, Napoléon Bisson et Lionel Renaud.

sur scène

CENTAUR: 453 St.-François-Xavier 288-1229 "Eve" de L. Fineberg — du mardi au samedi: 20 h 00 dim; 19 h 00. Matinées: mercredi: 13 h 00 Samedi: 14 h 00 relâche: lundi
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 843-3460 "Ste. Icitte de demain" avec la troupe la Rallonge. 21 h 30.
NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 4253 Ste-Catherine E. 253-8974 "Zone de Marcel Dubé 14 h 30
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Relâche.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Relâche.
POUDRIÈRE: Ile Ste-Hélène. 526-0821. Relâche.
SALLE DE CONCERT POLLACK: 555 Sherbrooke O. 392-4501. Mimi Waitzman, clavecin — 20 h 30 (entrée libre).
SALLE WILFRID PELLETIER: Gilles Vigneault — 20 h 30.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211. "Les faux brillants" de Jean Claude Germain — Tous les soirs 20 h 30. Relâche Lundi.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Relâche lundi.
THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 Ste-CAtherine O. 861-0463. "Pièce à deux" de T. Williams — du mardi au vendredi: 20 h 00, samedi: 17 h 00 et 21 h 00, dim et lundi: relâche.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: Relâche.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 av. des Pins 845-7278. "Damnée Manon, sacrée Sandra" de Michel Tremblay — tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi.
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis, 844-1793. "Gigi" de Colette — tous les soirs à 20 h 00. dim: 19 h 00. Relâche: lundi.

5e MOIS À MONTRÉAL !
"Jonathan Livingston le goéland"
POUR TOUS 1.00, 4.20, 7.20
RIVOLI 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
PLUS Harold et Maude
"Harold & Maude" En anglais avec sous-titres français

FESTIVAL de CANNES GRAND PRIX DE LA MISE EN SCÈNE
14 ANS
AFFREUX SALES ET MECHANTS
Le PARISIEN 2 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
12.40, 2.45, 4.50 6.55 & 9.00

Elles sont superbes, soumises, initiées et très expérimentées...
18 ANS Adultes
Elles se prêtent à tout...
on les appelle LES FILLES DE Madame Claude
8e semaine !
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776
Le PARISIEN 5 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
CHATEAU 2 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880
AUSSI: CAPITOL (Beauharnois) DORION (Dorion)

Julie pot de Colle
un film de PHILIPPE DE BROCA
Marlène JOBERT
7.30 - 9.30
POUR TOUS
le DAUPHIN 2 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

ELYSÉE 1 35 MILTON / 842-6053
SEM. 7.30 - 9.30
"A MOURIR DE RIRE"
Ordinateur + Statistiques + HUMOUR = Crime Parfait
L'ordinateur des pompes funèbres
Jean-Louis Trintignant
Mireille Darc
Bernadette Lafont
un film de GERARD PIRES

ELYSÉE 2 35 MILTON / 842-6053
5e SEMAINE SEM 7.15, 9.30 TOUS
" UN FILM QUI NOUS REMUE AU PLUS PROFOND DE NOUS MÊME... UN FILM INOUBLIABLE"
PHILIPPE NOIRET
L'Horloger de Saint-Paul
un film de BERTRAND TAVERNIER VO avec s.t. anglais

BEAU DOMMAGE
8 au 14 décembre 20h30
Les Productions Géant Beaupré et Beau Bec
Une présentation CKOI
THÉÂTRE Le Saint-Denis. 1594 St-Denis 849-4211
Billets en vente maintenant
Guichets: midi à 21h
Berri Demontigny

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 19

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
District de Montréal
C.S. No 11-002163-778

YVES BOURASSA, vendeur, demeurant au 40 rue De Bercy, en la cité de Candiac, Province de Québec.

Débiteur

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 22 novembre 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ième jour de décembre 1977 à 11:15 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au 10 est, rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, dans la Province de Québec.

DATE DE MONTRÉAL, ce 23ième jour de novembre 1977.

JACQUES HUARD, c.a.,
syndic.

BUREAU:
BLAIS, HUARD, VERDIER & ASSOCIES,
1 Place Ville Marie, Suite 2240,
Montréal H3B 3M4, P.Q.
Tél.: 514-861-6721

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES
appel d'offres
PARC OLYMPIQUE

HUILE LÉGÈRE COLORÉE NO 2 POUR LA CENTRALE THERMIQUE

(70,000 gal. approx.)

— Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront réquisitionné les documents de soumission à leur nom.

— Les documents de soumission sont disponibles à l'adresse suivante:
Régie des Installations Olympiques
STADE OLYMPIQUE - LOCAL DES APPLES D'OFFRES
Entrée Pierre de Coubertin et Létourneux
Montréal, Qué.
Tél. 252-4632

— La RÉCEPTION des soumissions se fera à l'adresse suivante:
Régie des Installations Olympiques
a/s du Directeur de l'Approvisionnement
Stade Olympique
Entrée Pierre de Coubertin et Létourneux
Montréal, P.Q.

— La CLÔTURE de la réception des soumissions est fixée à:
11.00 Heures, **le 5 décembre 1977**

— La Régie des Installations Olympiques ne s'engage a accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger T. Trudeau, ingénieur
Directeur général

AVIS

Prenez avis que la COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC, corporation légalement constituée en vertu d'une loi spéciale de la législature de la province de Québec, le chapitre 116 des lois de 1968, déposera aussitôt que se peut devant l'Assemblée Nationale, un projet de loi modifiant sa charte.
L'objet de ce projet de loi, est de modifier le mode de représentation de ses sociétaires aux assemblées générales.
Selon le projet de loi proposé, chaque sociétaire aura droit d'être représenté par un ou plusieurs délégués, ayant chacun un seul vote. Le nombre de délégués autorisés pour un sociétaire, ne pourra pas être supérieur à quinze (15) et sera calculé proportionnellement au nombre de ses membres et de son chiffre d'affaires.

MONTRÉAL, ce 10e jour de novembre 1977.
Me Alain Garneau.
Procureur de Coopérative Fédérée de Québec.

AVIS

Avis est donné par la présente que TSUI LIN WONG, Opératrice, domiciliée au 8394, rue Birnam, dans la cité et district de Montréal, Province de Québec s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de LISA TSUI LING HOM WONG.

MONTRÉAL, le 23 novembre 1977.

Avis est donné par ces présentes que par contrat exécuté le 5 octobre, 1977, HYFRA TRADING LTD., faisant affaire sous le nom de MY-T-PAC INTERNATIONAL, LA COMPAGNIE MY-T-PAC INTERNATIONALE, vend, cède et transfère à Compagnie Financière Canadienne toutes ses créances présentes et futures. Ce contrat a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 6 octobre, 1977 sous le numéro 2820518.
MONTREAL, LE 21 NOVEMBRE, 1977
COMPAGNIE FINANCIERE CANADIENNE

RÈGLEMENT 845

CITÉ DE WESTMOUNT

Avis public est par les présentes donné à tous ceux qui peuvent être concernés que le règlement 845 intitulé "RÈGLEMENT VISANT À CONSTITUER UNE COMMISSION D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME", était adopté par le Conseil municipal de la Cité de Westmount, lors d'une assemblée générale, tenue à l'hôtel de ville le 7 novembre 1977.
Les avis concernant ledit règlement étaient publiés le 10 novembre 1977, tel que requis par la loi. Aucune demande de vote n 'ayant été faite, le règlement était donc déclaré accepté pour avoir été approuvé par les électeurs-propriétaires.
Les détails relatifs au dit règlement sont contenus au com**plet pour toutes les personnes intéressées au Bureau du** Greffier, Hôtel de ville, Westmount, P.Q.
Donné à Westmount, P.Q., ce 24ième jour de novembre 1977. 1977.

R.B. Seaman
Greffier de la Cité

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CRÉANCIERS CONCERNANT LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est pas les présentes donné que MAR GI EXCAVATION INC., de la municipalité de Ste-Thérèse, dans la Province de Québec, ayant déposé une proposition au bureau du Séquestre Officiel dans la ville de Montréal dans la Province de Québec et la dite proposition n'ayant pas été acceptée par les créanciers, est réputée, en conformité de l'article 39 de la Loi sur la Faillite, avoir fait une cession de ses biens le 31 octobre 1977 et que la première assemblée des créanciers fut tenue le 17 novembre 1977.
Daté à Montréal, ce 23 novembre 1977.

GÉRARD BLAIS, c.a.,
syndic.

Bureau de:
BLAIS, HUARD, VERDIER & ASSOCIÉS
1, Place Ville Marie, suite 2240,
Montréal, H3B 3M4
514-861-6721

Nous désirons amender la conditon liée aux clauses D, K, I, N, O, P, Q, S, T, & U, en enlevant de ladite condition; les mots "leased from" et ou "louées de", de façon à ce qu'à l'avenir ladite condition liée aux dites clauses se lise comme suit:
Condition: Pour donner le service autorisé par les clauses D, K, I, N, O, P, Q, S, T & U, la détentrice devra utiliser les remorques au semi-remorques appartenant à, ou en la possession légale des expéditeur mentionés aux dites clauses, lesdites remorques devant être enregistrées à la Province de Québec par ladite expédititrice et la Commission par la détentrice du permis qui les tirera avec ses tracteurs dûment immatricules à la Province et avec la Commission dee Transports.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-035, 442-776

STEVE TSEKERIS,
demandeur
-vs-
HSIAO CHEN SEN, présentement d'adresse inconnue;
défendeur

ORDONNANCE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur HSIAO CHEN SEN de comparaître d'ici trente jours, copie du bref et de la déclaration lui ayant été laissée au greffe à son intention.
Montréal, le 17 novembre 1977
RENALD CHASSE
Protonotaire adjoint

DESCOTEAUX, MURRAY & BOUCHER
Procureurs du demandeur
790 Boulevard Laurentien,
Suite 202,
Ville St-Laurent, P.Q.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
PRENEZ AVIS que monsieur DENIS HUARD, C.P. 207 Pabos, comté de Gaspé Sud, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le permis saisonnier suivant, en vertu de l'article 2.72.7:

Catégoria: Economique

Transport des étudiants du Cegep de Gaspé qui se rendent à leur domicile le vendredi et reviennent le dimanche, de Gaspé à Cap d'Espoir, Ste-Thérèse, Grande Rivière, Chandler, Pabos Mills, Newport, Anse au Gascon, Port Daniel, et Pasbepiac.

Pour la période scolaire 1977-1978.

Toute personne intéressée peut s'adresser à la Commission des Transports du Québec, 585 est, Boul. Charest, Québec, dans les cinq jours de la troisième publication de cet avis.

1ère publication: 28 novembre 1977
2ème publication: 29 novembre 1977
3ème publication: 30 novembre 1977

BHERER BERNIER COTE OUELLET HOULE CANTIN &POLIQUIN
Procureurs du requérant
BHERER BERNIER &ASSOCIES
580 est, Grande-Allée
Suite 140
Québec, P. Qué.
Tél: 522-5644

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 705-05-1388-779

DAME CLAUDETTE BROUSSEAU, ménagère domiciliée et résidant au 769 C.A. Baudoin à Mascouche, district de Joliette,
partie demanderesse
vs
CLAUDE FORGET, présentement d'adresse inconnue,
partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse, CLAUDE FORGET est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication.
Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Joliette à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de séparation de corps accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
JOLIETTE, le 22 novembre 1977.
NICOLE BOURDON
protonotaire-adjoint C.S.

Mes Dupont & Langlois, avocats
669, rue Notre-Dame
Repentigny, P.Q.

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que PIÈCES D'AUTOS C.A.D. INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 24ième jour du mois d'octobre 1977 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Chambly le 3ième jour du mois de novembre 1977 sous le numéro 491841

Daté à Montréal ce 10ième jour du mois de novembre 1977

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO. 500-02-028272-776

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPERIALE LTEE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 2, Place Ville Marie à Montréal, Province de Québec.
Demanderesse,
GILLES LOZEAU, autrefois domicilié au 1495 Boul. Henri Bourassa, app. 204 à Montréal, Québec.
Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur, Gilles Lozeau, de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication du présent avis. Une copie des bref et déclaration a été déposée à la Cour à son intention.
Montréal, le 7 novembre 1977

Buchanen, McAllister, Blakely & Turgeon
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500
12-073773-778

LAWRENCE MALCOLM COBHAM, Courier de la Cité de Dorval, district de Montréal, et y résidant au 231 rue Clément,
Requérant
-C-
MARIE DIANE FRANCINE SANTERRE, d'occupation inconnue, épouse commune en biens de Lawrence Malcolm Cobham, autrefois domiciliée à Lachine, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR, l'Intimée, Marie Diane Francine Santerre, est par les présentes appelée à comparaître dans un délai de 60 jours après la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce est laissée pour elle au Greffe des Divorces du district de Montréal. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 23 novembre 1977
MARCEL LAURIN, Registraire adj.
CRYSTAL & ADDLER, 455 Ouest St-Antoine, suite 505, Montréal, Québec H2Z 1J1
procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

NO: 500-12-070394-774

DAME BERTHE DESMARCHOIS,
requérant(e)
-vs-
ANTONIO LACOURSIÈRE,
intimé(e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé(e), Antonio Lacoursière, est par les présentes requis(e) de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le(la) requérant(e) procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
LAVAL, le 22 novembre 1977
A. BEAULIEU

Saint-Aubin, Londéi, Charbonneau & Lacroix,
a/s Me Gilles Londéi,
3509 boul. de la Concorde,
Suite 207,
Duvernay, Laval, P.Q.
DOM. ELU: 31 ouest, St-Jacques,
Montréal, P.Q.
a/s Linteau & Linteau, H.C.S.

PRENEZ AVIS QUE M. Rosaire Cournoyer domicilié et résidant au 38 Rang Nord à St-Pierre de Sorel dans le comté de Richelieu demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Ronald Dufault, domicilié et résidant au 346, Rang Sud à St-Victoire dans le comté de Richelieu l'attestation ou le permis M502857 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région no. 06 catégorie Artisan.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 28 novembre 1977
2ème publication: 29 novembre 1977
3ème publication: 30 novembre 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 500-05-020-125-777

EDWARDS DAWSON ROBERTS
Demandeur
vs
ISAAC L. GELBER
DAME FRANCES KRAFT
Défendeurs
ET
Le Registrateur de la Division d'enregistrement de Montréal
Me. Stephen Fleming, notaire
Fanroy Inc.
Leonard Varah, Peter A. Laurence, Syndic mis en cause

Le (s) mis en cause, Fanroy Inc. et Leonard Varah, est par les présents requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie du bref et déclaration a été laissée au Greffe de cette honorable Cour de Montréal. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, il procédera d'obtenir contre vous un jugement par défaut.

Mtre. Simon Richter
455 rue Craig ouest, Ch. 303
Montréal, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-073756-771

LUCILLE GUÉRARD,
Partie requérante,
-vs-
MAURICE BORDELEAU,
Partie intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée, MAURICE BORDELEAU est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 23 novembre 1977
RENALD CHASSÉ
Registraire

MES BOISCLAIR, KOZINA, SASSEVILLE, PELLERIN,
4906 est, boulevard Gouin,
Montréal-Nord - 326-6400
dom. élu: 31 St-Jacques, ch. 500

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

NO: 500-12-073460-770

Dame Margaret Hlusko, résidante et domicilié dans la cité et district de Montréal,
Requérante
-vs-
Antonio Mastracchio, présentement d'adresse inconnue.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé Antonio Mastracchio est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier, de déposer votre comparution dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 7 novembre 1977.
A. Beaulieu, Registraire-adjoint.

Mtre Issie Myszka,
4781 Van Horne, Suite 204,
Montréal, Québec
Procureur de la Requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-023602-772

FRANÇOIS LAMARRE
requérant
-vs-
LES PLACEMENTS 4 SAISONS INC.
intimée
et
REGISTRATEUR DE LAPRAIRIE
mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse LES PLACEMENTS 4 SAISONS INC. est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie de la requête en radiation, affidavit et avis a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, ce 23 novembre 1977
Protonotaire C.S.M.
RENALD CHASSE

Me Yves Bourbonnais, avocat
1570 boul. Provencher ste 340
Brossard, P.Q.
n/d: 6700

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-05-020248-777

CARROSSERIE D'AUTO METROPOLITAIN INC.
demanderesse
-vs-
JEAN-GILLES BRETON
défendeur
autrefois domicilié au 12,154, O'Brien, Cartierville, Québec.

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, JEAN GILLES BRETON, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation déclaration et avis a été laissée, à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame est, Montréal.
FAUTE PAR le défendeur, JEAN GILLES BRETON, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTREAL, le 22 novembre, 1977
A. BEAULIEU
Greffier-Adjoint

ME A. DE MICHELE
2525 est, Bélanger
Montréal, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-039966-770

CARROSSERIE D'AUTO METROPOLITAIN INC.
demanderesse
-vs-
TRAN CONG DANH
défendeur
autre fois domicilié au 5480 Lavoie, app. 1, Montréal, Québec.

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, TRAN CONG DANH, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation déclaration et avis a été laissée, à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notré-Dame est, Montréal.
FAUTE PAR le défendeur, TRAN CONG DANH, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques.
MONTRÉAL, ce 22 novembre, 1977
A. BEAULIEU
Greffier-adjoint

ME A. DE MICHELE
2525 est, Bélanger
Montréal, Québec

PRENEZ AVIS QUE MESSIEURS:

Jean-Paul Tessier M503299 Gérald Patry M502011 Leslie Barber M501083 Marcel Legault M507693 Alain Lareau M507245 Réal Sénécal Jr. M503018 Jean Léger M507171 Claude Beaulne M507039 Yvan Brodeur M505577 Antonio Lussier M503704 Léo Charette M503427 Daniel St-Pierre M506236 Elzéar Beauchemin M503000 Gilles Roy M500574 Ephrem Bisaillon M502036 Julien Benoît M503096 Maurice Lanthier M505741 Michel Laframboise M506359 Romuald Renaud M506451 Marcel Bélanger M502813 Mario Couvrette M507198 Jean-Guy Alarie M502773 Rosaire Cournoyer M502857 Alain Vaillancourt M507092 Jean-Guy Rochon M503665 Yvan Patry M506196 Laurent Masson M506197 Jules Buswell M507516 Roger Charlebois M503601

Demandent à la Commission des Transports du Québec de leur émettre un permis additif pour la région 10 pour le transport de la neige durant une période de 192 jours.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

Luc Boulanger, procureur des requérants, 1000 De Serigny,
Suite 530, Longueuil, Québec

1ère publication: 28 novembre 1977
2e publication: 29 novembre 1977
3e publication: 30 novembre 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-073833-778

PAUL E. LEGAULT
Requérant(e)
C.
CECILE BEAUDOIN
Intimé(e).

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé(e) CECILE BEAUDOIN est par les présentes requises de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 23 novembre 1977
REGISTRAIRE
A. BEAULIEU

Me Robert Lanctôt, avocat
3 Place Laval, ste 450
Laval, P.Q.
tél: 667-5740
n/d: 7-11-10-1-628

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE L'EXPROPRIATION

LA VILLE DE POINTE CLAIRE, corporation municipale légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires dans les limites de son territoire, à Pointe Claire, district de Montréal,
vs
LES HERITIERS DE FEU DR. WILHELM NEUNER, de son vivant domicilié et résidant à Peter Kirk-hamweg 4, Klagenfurt, Autriche.

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

LES HERITIERS DE FEU DR. WILHELM NEUNER sont par la présente appelés à contester dans un délai de trente (30) jours suivant la date de la dernière publication de la présente ordonnance.
Une copie de l'avis de renouvellement d'imposition d'une réserve a été laissée à leur attention au Greffe du Tribunal de l'Expropriation.
Ledit avis de renouvellement d'imposition d'une réserve concerne les lots suivants:
"Partie du lot 41 des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la Paroisse de Pointe Claire, division d'enregistrement de Montréal.
Partie du lot 40 des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la Paroisse de Pointe Claire, division d'enregistrement de Montréal."

MONTREAL, ce 21 novembre 1977.
ROGER VINCENT
Greffier du Tribunal de l'Expropriation

VIAU BELANGER HEBERT MAILLOUX
Procureurs de Ville de Pointe Claire

CENTRE D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES

ACTON VALE

APPEL D'OFFRES

PROJET:
Construction d'un Centre d'accueil pour personnes âgées
Acton Vale
Rue Ricard
Acton Vale, Québec.

ARCHITECTE:
Jean-Paul Breton, architecte
Bureau de Breton & Giroux, architectes
146, rue Court
Granby, Québec
J2G 4Z2

INGÉNIEURS EN STRUCTURE:
Deschênes et Associés
Ingénieurs-conseil
1560, rue de l'Église
Saint-Laurent, Québec
H4L 2H8

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ:
Gilbert, Bourassa, Gagné, Morin & Associés Limitée
Groupe-conseil
2700 boulevard Laurier
Ch. 504
Québec, Québec
G1V 2L8

La Corporation du Centre d'Accueil d'Acton Vale, propriétaire, demande des soumissions pour la Construction d'un Centre d'Accueil pour personnes âgées sur la rue Ricard à Acton Vale, P.Q.
Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.
Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte à compter de 14:00 heures le 24 novembre 1977 contre un dépôt de deux cent cinquante dollars ($250.00 par set complet), sans forme de chèque visé fait à l'ordre de l'architecte, qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les quinze (15) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
Chaque entrepreneur général joindra à sa soumission un chèque visé, établi à l'ordre du propriétaire, d'une valeur égale à dix pour cent (10%) du montant total de sa soumission, ou un cautionnement de soumission de la même valeur, envers le propriétaire, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.
De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention, émise par une compagnie d'assurance, autorisée à porter caution judiciaire et acceptable par le propriétaire, attestant que la dite compagnie d'assurance est disposée à fournir, au nom du soumissionnaire, si le contrat lui est adjugé, un cautionnement d'exécution et un cautionnement d'obligation pour gages, matériaux et services, chacun de ces deux cautionnements d'une valeur égale à cinquante pour cent (50%) du montant total de la soumission.
Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées, seront adressées au secrétaire et reçues aux bureaux du propriétaire, jusqu'à 14:00 heures, heure en vigueur localement, le 22 décembre 1977, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.
Les soumissions devront être adressées comme suit:

Corporation du Centre d'Accueil d'Acton Vale
Salle du Centre sportif,
3ième avenue,
Acton Vale, Québec.

ou

À l'attention de M. Julien Lamothe
C.P. 580,
Acton Vale, Québec,
J0H 1A0.

Les soumissions des sous-traitants, dont les spécialités sont mentionnées ci-dessous, seront accompagnées d'un chèque visé, établi à l'ordre du propriétaire, d'une valeur de dix pour cent (10%) du montant total de sa soumission, ou d'un cautionnement de soumission de la même valeur, envers le propriétaire mais transférable à l'entrepreneur général adjudicataire, valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.
L'entrepreneur général soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour une valeur de cinquante pour cent (50%) du prix du contrat de la spécialité.

Maçonnerie	**Tuile acoustique et suspension**	**Chauffage**
Couverture	**Peinture**	**Électricité**
Tuile vinyle-amiante	**Fenêtre en aluminium**	**Structure**
Gypse	**Plomberie**	**Coffrages**
		Armature

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.
Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

GPE-77-19259
le mardi 13 décembre 1977
Postes Bourget et Coaticook
Comtés de Lévis et Mégantic - Compton
FOURNITURE ET MONTAGE DE CHARPENTES EN ACIER GALVANISÉ
230, 120 ET 25 kV
Garantie de soumission: $8,000
Principale place d'affaires au Québec

PLS-77-19261
le mardi 20 décembre 1977
Région Laurentides
RÉFECTION DU BÉTON AU DÉVERSOIR OUEST ET À LA PASSE-À-DÉBRIS À L'AMÉNAGEMENT CHELSEA COMTÉ DE GATINEAU
Garantie de soumission: $10,000
Principale place d'affaires au Québec

DAI-77-19263
le mardi 13 décembre 1977
Région Abitibi
INSTALLATION DE POTEAUX ET D'ANCRAGES
Garantie de soumission: $25,000
Principale place d'affaires au Québec

CCP-77-19245
le mardi 20 décembre 1977
Poste Notre-Dame Montréal
ENLÈVEMENT D'APPAREILLAGE EXISTANT, INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CIVILS CONNEXES (ADDITION 1977)
Garantie de soumission: $35,000
Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU N° 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4
Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.
Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.
Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le secrétaire, M.-A. DEMERS

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

AVIS

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le (s) permis suivant(s):

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
DE CAEN, Camille "SOCIÉTÉ DES HÔTELS MÉRIDIENS CANADA LTÉE."	180, Ste-Catherine ouest, Montréal	Demande additionelle d'une réception
GAUDET, Guy	5910, Jean-Talon est, St-Léonard	1 Épicerie
NGO TRONG, Cuong	2053, Bleury, Montréal	2 Restaurants
(Correction à l'apparution en date du 11-11-77).		
LECOMPTE, Micheline Martineau (Suite à une vente)	2261 Coleraine, Montréal	1 Épicerie
CARON, Paul "LES PLACEMENTS M.D.C. LTÉE" (Suite à une vente)	15,555 est Sherbrooke Pointe-aux-Trembles	2 Restaurants - 2 Bars avec Danse - 2 Réceptions
LALIBERTÉ, Jean	4274, St-Denis, Montréal	1 Épicerie
VASSILAS, Basile	11424 Lagauchetière est, Montréal-Est	1 Restaurant
PLOUFFE, Armand	4975 est, Beaubien, Montréal	1 Brasserie avec Oeuvres Musicales
(Changement de catégorie de Taverne à:)		
GUAY, Lionel (Suite à une vente)	314, de l'Église, St-Raphael de l'Ile Bizard	1 Épicerie
BENOÎT, Léopold	7391, Boul. St-Laurent Montréal	Changement de catégorie de Taverne à Brasserie
DISSOS, Michael	1359, rue Greene, Westmount	1 Restaurant
PETROLEKAS, Léonidas "RESTAURANT LA PARISIENNE INC."	458, Ste-Catherine ouest, Montréal	1 Restaurant - 1 Bar
TRUDEAU, Edmond	1023, Bleury, Montréal	Changement de catégorie de Taverne à: Brasserie
MALARTRE, Raoul Omer	6541, Bordeaux, Montréal	1 Épicerie
LACHARITÉ, Daniel & Jean-Pierre Lacharité (Suite à une vente)	2354, Bercy, Montréal	1 Épicerie
RUSSO, Guiseppe	1714, Dollard, Lasalle	1 Épicerie
CHAMPAGNE, Gérard "GÉRARD CHAMPAGNE LTÉE"	5144, Bannantyne, Verdun	1 Épicerie
BARRY, Peter "COPACABANA CAFÉ INC." (Changement de Titulaire)	1112-18, Ste-Catherine ouest, Montréal	1 Bar avec Danse
BERGERON, Ernest (Suite à une vente)	2466, rue Jean-Talon est, Montréal	1 Épicerie
WAGEN, Isaak	5180, St-Urbain, Montréal	1 Épicerie
KRISHAN, Kewal (Suite à une vente)	111 ouest, Duluth, Montréal	1 Épicerie
HURTUBISE, Jocelyne	4521, Marquette, Montréal	1 Épicerie
CALCE, Orlando	8244, Hochelaga, Montréal	1 Épicerie
PLESSAS, Nikitas "ALOUETTE STEAK HOUSE INC."	1176 ouest, Ste-Catherine, Montréal	Changement de capacité du Restaurant

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Case postale 200, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

Un comité dénonce le caractère sexiste d'un téléroman

féminin pluriel

par RENÉE ROWAN

Huit organismes de la région de Montréal regroupés en un comité ad hoc dénoncent la série télévisée au canal 10, *Les Berger*, plus particulièrement l'émission du 31 octobre dans laquelle un homme brutalise une femme. Comme si cela n'était pas suffisant, dans cette même scène, l'auteur fait dire à un personnage féminin que cet homme est un "véritable" homme.

Cette émission qui a suscité plusieurs plaintes auprès du service Action-femmes du Conseil du statut de la femme et soulevé de nombreuses réactions venant de divers milieux préoccupés par la condition féminine a conduit à la formation de ce comité ad hoc composé des représentantes des groupes suivants: Centre d'information et de référence pour les femmes, Fédération des femmes du Québec, Ligue des droits de l'homme, Ligue des femmes, Rassemblement des citoyens de Montréal, Réseau d'action et d'information des femmes, YWCA.

Au cours d'une conférence de presse tenue dans les bureaux de Consult-Action, le comité a dénoncé le caractère sexiste et discriminatoire à l'endroit des femmes de ce téléroman dont la cote d'écoute est d'un million deux cent mille à Montréal et de un million sept cent mille pour l'ensemble du Québec, ce qui représente la plus haute cote d'écoute des émissions actuellement à l'horaire.

Le directeur de la programmation du réseau, M. Robert L'Herbier, l'auteur de l'émission, M. Marcel Marin et le réalisateur, M. Jean-Louis Sueur, avaient été invités à participer à cette conférence de presse, mais ont préféré s'abstenir.

A cette occasion, les porte-parole du comité ont déploré le fait que, non seulement ces trois messieurs "ignorent et négligent les changements actuels des rôles masculins et féminins au Québec, mais que par le fait même, ils font obstacle au travail soutenu et ardu tout à la fois des groupes impliqués dans cette transformation."

Le comité souligne l'influence très grande que jouent les massmédia, en particulier la télévision, sur la détermination des attitudes et comportements de la population et en conséquence, réclame que des "scènes sexistes et discriminatoires" du genre de celle apparue sur le petit écran le 31 octobre, ne se reproduisent plus.

●

Votre agenda 1978 — Les éditions du Remue-ménage annoncent la publication de l'agenda 1978, un agenda pratique avec des notes sur l'histoire individuelle et collective des femmes au Québec. Douze thèmes y sont plus particulièrement développés: la lutte pour le droit de vote, la loi et les femmes, le 8 mars (journée internationale des femmes), l'éducation, le sexisme, le travail salarié, la double journée, le féminisme.

L'agenda, format livre de poche, constitue une mine de renseignements rassemblés pour la première fois en un seul volume: il est complété par une bibliographie, un bottin d'adresses, une liste des services offerts aux Québécoises, un guide de conversion métrique, un calendrier 1978-79.

Un cadeau de Noël utile et peu coûteux, l'agenda 1978 coûte $5 l'exemplaire, mais si vous en commandez trois et plus à la fois, il vous revient à $3.75 l'exemplaire, plus, dans tous les cas, 50 cents pour frais de poste.

Les commandes doivent être adressées aux éditions du Remue-ménage, casier postal 607, succursale C, Montréal.

●

Seul le nom de fille...

Les hauts et les bas de la vie sentimentale des femmes qui passent par l'Université de Montréal ont sérieusement compliqué le travail du régistraire Claude Saint-Arnaud, peut-on lire dans une récente livraison du journal Forum de l'U de M.

A un point tel, que le comité de régie de cette université a dû émettre une directive pour contrer les effets négatifs des tribulations maritales de la clientèle féminine sur le bureau du régistraire.

Effective depuis le 26 septembre, cette directive, émise

à la demande du régistraire, stipule que "toute femme qui s'inscrit à l'université soit identifiée par son seul nom de fille et que ce même nom soit ensuite utilisé sur tous les documents officiels émis par l'université." En clair, cela veut dire que le bureau du régistraire n'acceptera plus de modifier toute la paperasse habituelle en fonction des mariages, divorces ou remariages.

En émettant cette directive, le bureau du régistraire tient ainsi compte de deux faits: premièrement, sur le plan légal, le nom d'une femme mariée reste toujours son mon de famille à la naissance et, deuxièmement, la coutume qui veut qu'on emprunte le nom de son mari commence à perdre de plus en plus de terrain.

●

Une invitation — Les animatrices de "Laval au féminin" en collaboration avec le Service de l'éducation des adultes de la commission scolaire Chomedey de Laval auront comme invité, jeudi soir, 1er décembre, M. Maurice Champagne-Gilbert, ex-président et directeur général de la Ligue des droits de l'homme et vice-président actuel de la Commission des droits de la personne. Son entretien aura pour titre: "Les hommes et les femmes ont-ils une société nouvelle à rebâtir?" La rencontre débutera à 20h et aura lieu au campus Pont-Viau, 777 Bois de Boulogne, à Laval.

●

Femme au foyer, études universitaires — Il n'est pas nécessaire d'avoir complété un cours secondaire ou d'avoir fréquenté le cegep pour être accepté à l'Université du Québec à Montréal. Si vous êtes âgées de 22 ans et plus, vous pouvez entreprendre une formation de niveau universitaire en histoire, philosophie, sexologie, travail social, et autres.

Si ça vous intéresse d'en savoir davantage, le service d'orientation vous invite à venir prendre le café demain, 29 décembre, au Centre d'accueil et d'information de l'UQAM, salle 0910, au 1187, rue Bleury. Des rencontres sont prévues à 10 h, 14 h ou 19 h. Il suffit de communiquer avec le 282-7778 pour indiquer l'heure à laquelle vous avez l'intention de vous présenter.

●

Vice-présidente à la Commission des droits de la personne — Mme Rita Cadieux qui était directrice du bureau de l'égalité des chances de la Société Radio-Canada a été nommée vice-présidente à la Commission des droits de la personne.

Ancienne assistante sociale, Mme Cadieux a travaillé au sein de groupes communautaires et d'organismes luttant pour le respect des droits de la personne. Elle a déjà été présidente de la Fédération des femmes du Québec et du comité des relations internationales du Conseil des femmes de Montréal, ainsi que membre du conseil d'administration du YWCA de Montréal. Elle a en outre représenté le Canada aux sessions de 1974 et de 1976 de la commission de la condition de la femme des Nations Unies.

"J'ai sans doute dit oui avec passablement d'hésitation parce que cela m'apparaît, même si c'est une continuation de ce que j'ai fait, comme quelque chose de nouveau, c'est une nouvelle création, disait-elle récemment au cours d'une entrevue accordée au bulletin d'information du Bureau de la coordonnatrice, Situation de la femme.

"Ce n'est pas toujours évident la discrimination, poursuit-elle. Par exemple, j'ai vu récemment une étude dans un domaine où les salaires des femmes et des hommes sont égaux. Mais si vous analysez les salaires des femmes et des hommes dans cette catégorie, vous vous rendez compte que les femmes sont toujours au bas de l'échelle salariale (de façon générale)... La personne qui a fait l'étude est allée plus loin; elle a demandé "Est-ce que les hommes ont plus de seniorité, plus d'études?" Or ce n'est pas le cas... on ne peut croire au hasard tout le temps... cet exemple montre que la discrimination n'apparaît pas toujours de façon flagrante mais existe de façon subtile... elle n'est pas pour autant inexistante."

15 des 18 professeurs ont débrayé

Les élèves de l'école Socrate privés de cours

par Paule des Rivières

Les 320 élèves de l'école Socrate sont privés de la majeure partie de leurs cours depuis vendredi à la suite de la décision de 15 des 18 enseignants de cette école de débrayer pour protester contre la mise à pied de cinq enseignants, le non-respect de leurs contrats de travail, des classes surchargées ainsi que contre ce qu'ils appellent le chantage que l'administration exerce sur ses employés.

La situation, qui a rebondi lors de mises à pied annoncées le 14 novembre, était déjà passablement tendue depuis le début de l'année scolaire à cette école que fréquentent des néo-québécois d'origine grecque et qui offre un enseignement dans les trois langues, soit le français, 62% des cours, l'anglais et le grec. Cette école élémentaire est sous la responsabilité de la Communauté hellénique grecque de l'île de Montréal et administrée par quatre membres de cet organisme et huit parents élus. Elle est subventionnée par le ministère de l'Éducation au même titre que les autres écoles privées.

Les enseignants soutiennent que l'administration n'a pas respecté les contrats de travail signés en juin entre employés et administrateurs et qui garantissaient des hausses de salaire de 30% en vue de placer ces enseignants sur un même pied que leurs confrères du secteur public. L'administration de son côté soutient que ces contrats ne sont pas valables puisqu'ils n'ont été signés que par un seul administrateur alors que la loi exige deux signatures de l'employeur. De plus, la direction soutient qu'elle ne peut offrir de hausse allant au-delà de 14% aux enseignants.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il ne s'est trouvé qu'un seul administrateur pour apposer une signature au bas des contrats comme l'a expliqué vendredi le président de la Communauté hellénique, M. Adrian Maris. Ce dernier a déclaré ne pouvoir accéder à aucune des demandes des enseignants en raison de la situation financière précaire de l'école. Il a rappelé que cette école avait perdu 200 élèves, selon lui cette baisse serait reliée à la loi 101, et donc un montant en subventions de l'ordre de $110,000.

M. Maris a réaffirmé qu'il ne peut être question d'accéder à la hausse de 30% que prévoit le contrat et il a par ailleurs reconnu que les enseignants avaient été payés de façon assez irrégulière depuis le début de septembre.

De leur côté les enseignants — 15 des 18 c'est-à-dire ceux qui ne sont pas d'origine grecque — exigent les hausses prévues dans les ententes de juin, la réouverture du pavillon "B" de cette école, situé à Outremont et fermé depuis le 21 novembre ainsi qu'un plafond de 23 élèves par classe.

Ils demandent de plus que le ministère de l'Éducation intervienne directement dans le conflit et mette cette école en tutelle. Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a déjà rencontré les administrateurs de l'école et il aurait fait vérifier les finances sans y trouver aucune irrégularité. Le ministre a par ailleurs refusé que M. Maris lui présente une liste supplémentaire d'élèves inscrits après le 30 septembre pour qu'il comble ainsi le déficit de $110,000 dû à la baisse de clientèle scolaire.

Le ministre avait expliqué à M. Maris qu'il ne pouvait accepter de listes d'élèves après le 30 septembre, la loi de l'enseignement privé le lui défendant.

Et si M. Maris croit que la baisse d'élèves est en grande partie attribuable à la loi 101, les enseignants pour leur part craignent pour une école qui selon eux, "pourrait éventuellement constituer une avenue intéressante dans la question linguistique".

Presentement ils soutiennent que la communauté se sert de l'enseignement du français pour obtenir des fonds publics.

Les enseignants ne sont pas syndiqués bien qu'ils aient récemment déposé une demande d'accréditation en vue de se regrouper. Ils sont toutefois déjà affiliés à la CEQ. Leur débrayage n'est donc pas légal.

des quatre coins du MONDE

Un oeuf trop cuit

PARIS (Reuter) — La jeune femme agenouillée devant la flamme éternelle sur la tombe du soldat inconnu, sous l'Arc de triomphe à Paris, ne priait pas — elle essayait de faire cuire un oeuf à la poêle. L'oeuf commençait à peine à frire lorsque Chantal Cottereau a été interpellée par la police. Elle a expliqué qu'après une dispute avec son mari, elle avait quitté le domicile conjugal pour aller se changer les idées et avait bu plus que de raison avec un groupe d'étudiants en médecine qui l'avaient mise au défi d'aller se faire cuire un oeuf sur la flamme éternelle. La police a confisqué l'oeuf et la poêle. La cuisinière risque d'être poursuivie pour profanation d'une tombe.

Tireur fou aux USA

OMAHA (AFP) — Deux personnes ont été tuées et au moins 26 autres blessées, dont plusieurs sont dans un état critique, par un tireur isolé qui a ouvert le feu samedi soir dans un cabaret d'Omaha, dans le Nebraska, avant de s'enfuir en voiture. La salle était pleine de familles venues pour assister à un spectacle de marionnettes. Les autorités n'ont pu pour le moment retrouver le tueur.

Membrane artificielle

STATE COLLEGE, Pennsylvanie (AFP) — Une membrane artificielle extrêmement fine susceptible d'être greffée dans des poumons ou des reins a été mise au point par des chercheurs de la Penn State University, à State College, en Pennsylvanie. L'un des réalisateurs de cette membrane, le Dr William Hanusiak, a indiqué qu'elle était environ 100 fois plus fine que les membranes actuellement utilisées pour suppléer aux fonctions pulmonaires ou rénales chez certains malades. Une membrane est un tissu très fin permettant, dans le cas des poumons par exemple, l'échange d'oxygène et de gaz carbonique entre les poumons eux-mêmes et le sang. Selon le Dr Hanusiak, la nouvelle membrane est obtenue en recouvrant d'une couche très fine de plastique du corail et en dissolvant ensuite ce dernier.

La versatilité du dé à coudre

LONDRE, (Reuter) — Une équipe de jeunes Britanniques vient de démontrer brillamment qu'un dé à coudre peut servir à un tout autre usage qu'à celui auquel il est habituellement réservé. Douze adolescents de Walthamstow, à l'est de Londres, ont pulvérisé tous les records en réussissant à écoper 1,925 litres d'une pièce d'eau dans le temps imparti de 12 heures, en se servant uniquement de dés à coudres. Le précédent record, homologué par le "Guiness Book of Records", était détenu depuis mars dernier par un groupe d'écoliers néo-zélandais qui avaient en 12 heures retiré 1,025 litres d'un étang local.

Une voix extra-terrestre

LONDRES (AFP) — Les téléspectateurs du sud de l'Angleterre ont eu la surprise d'entendre une voix extra-terrestre s'adresser à eux samedi pendant plus de cinq minutes. En plein milieu d'un bulletin d'information régionales, d'une voix lente et profonde, un prétendu représentant de l'Association intergalactique a réussi à diffuser ce message-pirate: "Il faut détruire toutes vos armes du mal. Vous n'avez que peu de temps pour apprendre à vivre ensemble dans la paix." Des centaines de téléspectateurs, pris de panique devant cette interruption mystérieuse de leur programme habituel, se sont alors précipités sur leurs téléphones pour prévenir la police et l'Office de télévision. Dans les studios d'émission de Londres, qui n'ont pu capter cette voix pirate, on s'interroge sur cet étrange phénomène premier de ce type en Grande-Bretagne.

Un chat-lapin!

GREENFIELD, Indiana (AP) — Le petit animal, qui ronronne en faisant de grands bonds, n'est ni un lapin, ni tout à fait un chat.

"Nous ne savons pas ce que c'est", a déclaré son propriétaire, Mme Marian Pitcher. Mais il est assurément très différent des autres." Mme Pitcher pense que leur petit animal domestique est un croisement de chat et de lapin, parce qu'il possède la tête d'un chat et que son coprs, ses pattes et sa queue ressemblent à ceux d'un lapin. Sa démarche est lente et gauche et lorsque l'animal est excité, il marche en sautant, comme le fait un lapin. Le Dr David Osgood, professeur en anatomie des vertèbres, à l'Université d'Indianapolis, a déclaré qu'il n'était pas impossible que cette petite bête soit le fruit de l'accouplement d'un lapin et d'un chat. Mais, a-t-il ajouté, "il est extrêmement difficile à un biologiste d'imaginer que cela puisse se produire".

Le Beaujolais nouveau: le bon et le moins bon

PARIS (AFP) — Une bonne journée était nécessaire pour rendre la mesure de l'accueil réservé au Beaujolais primeur. En vente depuis vendredi, ce petit vin léger dont l'apparition, concurremment aux prix littéraires, est un des événements de l'automne, ne laissera sans doute pas, d'après les premières réactions, un souvenir impérissable. Le Beaujolais primeur 1977 n'est pas un grand cru. Ce n'est pas le pire non plus.

La récolte a été abondante et le bon voisine avec le moins bon. Sans encourager l'éthylisme, il est donc conseillé de ne pas s'arrêter à une mauvaise impression. Celle, par exemple, laissée sur le palais par un mélange de sucre et de vinaigre.

La pluviosité enregistrée au cours de cette année a donné un vin faible en alcool et très acide. L'INAO (Institut national des appellations d'origine) a été très circonspect cette année, pour la délivrance du cachet "primeur", il a même ordonné que la mise en vente du Beaujolais primeur soit retardée de dix jours, le temps qu'il se vinifie davantage.

On prévoit cette année une vente de 150,000 hectolitres de Beaujolais primeur, alors que l'année dernière elle avait été de 220,000 hl. Les taxations des prix à la consommation ne sont peut-être pas étrangères à cette réduction du volume de vin mis sur le marché par les professionnels. La bouteille de Beaujolais ordinaire ne peut être vendue plus de 21.90 Francs par les restaurants. Dans un grand café proche de l'Opéra on trouvait la vente de Beaujolais primeur à 2,70 F. les 10cl, 6,75 F le quart (25 cl) et 13,50 F. le demi (50 cl).

Ce qui semble flirter dangereusement avec la limite imposée.

C'est le temps de faire installer les
GOUTTIÈRES (HO-DO)
Résidences - industries - institutions
Tous materiaux
Estimes gratuits
Mtl: 322-4160
Québec: 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos MEUBLES et MACHINES DE BUREAU sur les lieux
Salle de montre unique à Montréal: dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc...
CANADA DACTYLOGRAPHE INC
7035 av. du Parc
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

LES IMMEUBLES G.C. GAGNON INC.
COURTIER EN IMMEUBLES
Spécialistes en location Commerciale
Vente et gestion de propriétés à revenus
861-8395

AGENCEMENT DE MAGASIN
PLACE BONAVENTURE
MART-A-35 ARVIDA
MONTRÉAL
TÉL.: 861-2687
Modula INC. ameublement modulaire commercial

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

TAXI 273-6331 DIAMOND
Au lieu d'utiliser de l'argent comptant,
Pourquoi n'auriez-vous pas un compte courant avec nous !
Association des Taxis Diamond Ltée
909 St-Grégoire
Appelez 273-1725

COMPTABLES AGRÉÉS

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Wagih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Ghali, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain 254-7559

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tel.: 738-8686
Fondée en 1877

désaltérez votre esprit
lisez
l'Homme des Tavernes
de Miche Laudais

veuillez me faire parvenir exemplaire(s) de L'Homme des Tavernes
Nom
Adresse
Code
$8.00 + $0.50 frais de poste
payé par chèque ☐ mandat-poste ☐
Librairie Beauchemin Ltée
385 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Québec H2Y 1P1
274 pages
Beauchemin

Avis légaux - Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 18

PRENEZ AVIS que Nicole Bergeron, domiciliée au 635 rue Carleton, Westmount, district de Montréal, présentera au Ministre de la Justice une requête pour faire changer son nom de Nicole Bergeron à Bianca Barelli, ainsi que celui de sa fille Marie Anick Bergeron à Marie Anick Barelli.

MONTRÉAL, le 10 novembre 1977.

Nicole Lafond, Avocat

Avis est donné par ces présentes que par contrat exécuté le 5 octobre, 1977, HUFRA TRADING LTD., faisant affaire sous le nom de GRENMONT INDUSTRIES CO., LES INDUSTRIES GRENMONT, vend, cède et transfère à Compagnie Financière Canadienne toutes ses créances présentes et futures. Ce contrat a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal, le 6 octobre, 1977, sous le numéro 2820520.

MONTREAL, LE 21 NOVEMBRE, 1977
COMPAGNIE FINANCIERE CANADIENNE

AVIS

Avis est donné par ces présentes que par contrat exécuté le 5 octobre, 1977, HYFRA TRADING LTD., faisant affaire sous le nom de MY-T-PAC OF CANADA, LA COMPAGNIE MY-T-PAC DU CANADA, vend, cède et transfère à Compagnie Financière Canadienne toutes ses créances présentes et futures. Ce contrat a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal, le 6 octobre, 1977, sous le numéro 28205519.

MONTRÉAL, LE 21 NOVEMBRE, 1977
COMPAGNIE FINANCIERE CANADIENNE

PRENEZ AVIS QUE M. Onil Giguère, domicilié et résidant au 101, 9ième Avenue à Sherbrooke dans le comté de Sherbrooke demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Raymond Lafontaine, domicilié et résidant au 2900 Laval Nord au Lac Mégantic dans le comté de Frontenac, l'attestation ou le permis M501675 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06 catégorie Artisan.

Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

[illegible] novembre 1977
3e publication: 30 novembre 1977

RE: PICKFAIR INVESTMENT CORP.

AVIS EST DONNE que PICKFAIR INVESTMENT CORP. une compagnie incorporée selon la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social à Montréal, Québec, s'adressera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies

Daté à Montréal, Québec, ce 3e jour de novembre 1977

KAUFMAN RESPITZ SEDEROFF SHUGAR & SEGAL
Procureurs de la compagnie

Avis est donné que BEAULIEU TRANSPORTS ENRG 53 Rang St.-Joseph, Ste.-Béatrix, Cté. Joliette, P.Q. dossier no: M507360 D002 demande à la Commission des Transports du Québec, de lui émettre un permis additif dans la région 10 pour le transport de neige, pour la saison d'hiver.

Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande, devra le faire dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 28 novembre 1977
2ème parution le 29 novembre 1977
3ème parution le 30 novembre 1977
SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUEBEC LTEE.
5205, Est, Boul. Métropolitain,
St.-Léonard, Mtl. P.Q.
321-9275.

Le requérant HARVEY NOVINSKY demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de donner le service suivant, en vertu de l'article 2.72.7 transport saisonnier, catégorie spécialisée, transport des malades entre les hôpitaux et lee hôpitaux et aussi entre les hôpitaux et maisons de convalescence, à Montréal, pour traitements et diagnostics. Ce service sera donné durant toute l'année sauf les jours fériés.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

1ère publication: 28 novembre 1977
3e publication: 30 novembre 1977

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de SYSTEMES MODULAIRES TECNA LTEE — TECNA MODULAR SYSTEMS LTD., ayant sa principale place d'affaires à St-Vincent de Paul, à Ville de Laval, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 4 juillet 1977, a été enregistré à Laval le 7 juillet 1977 sous le numéro 402567.

Avis est donné que, Gilles Myre, 702 St.-Régis, St.-Isidore, Cté. Laprairie, P.Q. détenteur du permis M501743 D001, et Jean Guy Myre, 30 rue Boyer, St.-Isidole, Cté. Laprairie, P.Q. détenteur du permis M501771 D001, demandent à la Commission des Transports du Québec, de leur émettre des permis additifs pour le transport de neige dans la région 10, pour la saison d'hiver.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 28 novembre 1977
2ème parution le 29 novembre 1977
3ème parution le 30 novembre 1977
SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUEBEC LTEE
5205 Est Boul. Métropolitain,
St.-Léonard, Mtl. P.Q.
321-9275.

Avis est donné que, Gaëtan Poulin, 8483 rue Ontario, Montréal, P.Q. détenteur du permis no: M504571 D001, catégorie Artisan, région 10, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir l'autorisation de transférer son permis à: Gabriel Pigeon, 8780 rue Alexandre, Ville d'Anjou, MN. P.Q. catégorie Artisan, région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 28 novembre 1977
2ème parution le 29 novembre 1977
3ème parution le 30 novembre 1977

SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.
5205 Est Boul. Métropolitain
321-9275

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
• Chaque parution coûte $5.00 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 21 et 22

Notre service d'
ANNONCES CLASSÉES
est assuré par
l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1
du lundi au vendredi
de 9h.15 à 18h.
465-2145
LE DEVOIR
J.N.O.

ACHATS — VENTES

ACHÈTERAIS bon petit piano. 1-227-3742 29-11-77

DÉSIRONS ACHETER livres anciens et modernes sur les Arts, Architecture, Bibliographies, Canadiens, Histoire, Livre illustrés, etc. Aussi peintures et oeuvres graphiques d'artistes canadiens et européens. Tél.: 727-7390 1-12-77

AMEUBLEMENTS À VENDRE

SET DE SALON, 2 morceaux, très propre. 667-1656 30-11-77

SET DE CHAMBRE en chêne, set de salon en érable après 6 heures. 526-1810 1-12-77

ANTIQUITES A VENDRE

SUPERBES antiquités canadiennes à vendre, l'armoire, 1 buffet et 1 table set de chambres Louis XVI, noyer et érable piqué information 372-5998 ou 819-567-2265 29-11-77

APPARTEMENTS A LOUER

Longueuil 4½ de triplex près de tout, très éclairé, grand terrain en arrière, stationnement 275 Léblain. Information #3 après 5 h. samedi dimanche toute la journée. 679-8672. 30-11-77

OUTREMONT
(adjacent au chemin de la Côte Ste-Catherine)
LE 95 McNIDER
Luxueux immeuble neuf. 46 appartements. Chauffage électrique. Buanderie à chaque étage. Service de concierge.
4½ - 1½ salle bain $450.
5½ - 2 salles de bains $575.
et plus
OCCUPATION IMMÉDIATE
342-5401
29-11-77

APPARTEMENTS A LOUER

Adam 4½ $70 par mois 524-4103 4-12-77

Edouard Montpetit face à l'université de Montréal, $245. par mois 3½ rénové, libre immédiatement 526-9300 23-12-77

De Maisonneuve près Atwater, 1½-$135. Tél.: 937-3483. 29-11-77

ÎLE DES SOEURS
Appartements à 1 chambre à coucher $233. Stationnement inclus. **Accès au centre communautaire.**
769-8513
29-11-77

APPARTEMENTS À LOUER

CHÂTEAU-BOULOGNE
10620 Bois de Boulogne
3½, 4½. Avec 2 salles de bain et 2 balcons. Ascenseur. Jardin en face et parc en arrière. 2 autobus 163 et 180. Entre centre d'achats Rockland et Normandie. Près du métro. Édifice entièrement en béton armé.
334-2069 J.N.O.

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES
3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413
J.N.O.

St-Denis près Jean Talon métro, 6½, large $220. 844-2661 après 6 heures 271-6572. 29-11-77

Longueuil 3½ moderne poêle frigidaire chauffage électricité toute taxe, balcon stationnement $173. Laveuse et sécheuse 674-3523 ou 353-9970 extention 24 29-11-77

Outremont, à sous-louer 3½ meublé, libre immédiatement $220. par mois, tél.: 731-2610. 29-11-77

Vieux Longueuil grand 4½ chauffé tapis garage piscine sauna près Pont jour Jeanne 281-1766 soir 674-1267 4-12-77

Rosemont 6730 25e avenue 3-1½, 2-1½ meublés, chauffés 374-5053. 3-11-77

CTE-DES-NEIGES: Queen Mary, appartements meublés, 3 pièces, $225. garage, $35. Bail un an, 457-5513. 3-12-77

4224 Rue Gascon, 4 pièces pas chauffés libre immédiatement redécorée $110 par mois appeler Mme Lalonde 524-2471 2-12-77

OUTREMONT: Bernard coin McEachan, spacieux 6½ chauffé, avec poêle et réfrigérateur, nouvellement redécoré $350. par mois après 5 h et fin de semaine 733-0474. 5-12-77

LONGUEUIL, à sous-louer, grand 4½ moderne, face au centre d'achat Jacques-Cartier, poêle et réfrigérateur à très bas prix si désiré. 674-8601 le soir ou demander Hélène au travail à 866-3944, poste 227. 5-12-77

1½ meublé tout compris, endroit tranquille, près métro Crémazie, $125. par mois. Tél.: 381-8185. 29-11-77

OUTREMONT Bernard coin McEachan grand 4½ chauffé, avec poêle et réfrigérateur, nouvellement redécoré $300 par mois après 5 h et fin de semaine 733-0474. 5-12-77

APPARTEMENTS À LOUER

101 St-Joseph ouest #4 coin de St-Hurbain Beaugrand, 3½ chauffé, tout refait à neuf, prix à discuter pour le 1-12-77. 276-6354. 30-11-77

Sous-location place Bellerive Chomedey 1-12-77 3½ chauffé, eau chaude, appelez le soir 873-6797 local 232. JNO

LONGUEUIL bachelor, grand 4 1/2, dans duplex tout neuf, entrée laveuse et sécheuse, chauffage électrique, près de la CUM de Montréal. 651-1998. 2-12-77

3½ près Université de Montréal, 739-5875 après 6 h., libre 1er décembre ou 1er janvier. 30-11-77

NDG 3412 Addington 6 1/2 chauffé, poêle, réfrigérateur, $220., concierge #2, 486-6480, 381-6688. 19-12-77

CÔTE-DES-NEIGES: 4 1/2, grande, claire, moderne, 2 salles de bain, piscine, sous-location, immédiate $305. 879-1353 poste 271 avant 5 heures ou 739-2973. 30-11-77

Au 66 est Boul. St-Joseph, appartement chauffé, moderne, ascenseur, près métro Laurier, 2 1/2, $200., meublé $220. 3 1/2 $230., meublé $250. 843-3731 Mr. Gouban. 29-11-77

BROSSARD, 2½ meublée, $155.00 par mois, pas de bail. Tél.: 671-6133

BROSSARD, $175. et plus, 4½ libre, taxe, stationnement, entrée laveuse-sécheuse, patio, parqueterie, chauffage électrique, 725 Ponsard, apt. 6, 671-7631 — 672-0173, offre spéciale novembre. 29-11-77

OUTREMONT: 4½, 1 ½, salle de bain, $325. Taxe d'eau payée, chauffé, piscine, ménage fait 738-8319 29-11-77

CÔTE-DES-NEIGES, 3115 #1 Boul. Édouard Montpetit, 3½ pièces, ½ modernes, $175. mois. Immédiatement 342-1961 5-11-77

APPARTEMENT À PARTAGER

Duplex à partager tout équipé, avec étudiante ou professionnelle sympathique. Décembre à septembre 78. Propriété en année sabbatique. Victoria près "the" Boul. $160. 342-3308 le soir demandez Anne. 30-11-77

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Complet 3 pièces neuf incluant mobilier de chambre moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout $475.00 termes acceptés. 738-4761, J.N.O.

Vente d'entrepôt, lits jumeaux $69.00, lits doubles $99.00, mobilier cuisine 5 morceaux $89.00 grand sofa et fauteuils $189.00 sofa lit $185.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de $475.00 meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc ext.. 274-5519 J.N.O.

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

À vendre cause départ ameublement complet de style canadien. État neuf. Information 468-1460 1-12-77

Set de salle à dîner, set de chambre en bois de teck. Tél.: 384-0555. 5-12-77

Ensemble de salon colonial Kroehler, neuf 5 mois, 4 pièces, $800. cause départ, après 6 hrs. 767-1358. 29-11-77

ANIMAUX À VENDRE

DOBERMAN Chiots enregistrés $100.00 tél.: 438-2596. 9-12-77

BOXER, femelle 1½ an- 327-4970 29-11-77

Airedale chiots pure race, vaccinés, tatoués, enregistrés. 747-1538 30-11-77

ANTIQUITES A VENDRE

Achetons, antiquités de toutes sortes, meubles, vaisselles, porcelaines, argenteries, tableaux, sculptures. Galerie des Ancêtres, 4670 St-Denis, 843-6106. 1-12-77

Meubles canadiens en pin, armoires, buffet faux deux-quart, buffet-base, commodes, tables, chaises, armoires à sceaux, armoire à tartes, coffres, divans, 659-2651. 7-11-77

Mobilier de salon Victorien, 4 morceaux renovés, avant 4 heures P.M. 382-3347 5-12-77

ARTICLES À VENDRE

UNE armoire à pointe de diamants 5 pieds,5 pouces, hauteur. 323-3074 3-12-77

PUPITRES (Bureaux) bois, métal, 5 ou 6 tiroirs. Tables de dessinateur ou de conférence, tables à dactylo ou à calculatrice, classeurs (filières) usagés, divers usages et formats: classeurs 2 tiroirs et serrure, neufs, etc. 842-1895. (Comité de conservation de Montréal). 6-12-77

Photocopieur NASHVA modèle 1220 S avec cabinet, dactylo IBM électrique et dictaphone A liquider rapidement succession 632-1602 1-12-77

ASSURANCES

ASSURANCES
Albert Haggar Agences Inc., pour tous vos besoins en assurances.
Tél.: 342-0965, 733-9523
29-11-77

AUTOS À VENDRE

Corvette 77, 15,000 milles, automatique, am/fm, air, vitres électriques, intérieur custom, 4 pneus d'hiver, rails pour ski, 324-9291. 2-12-77

Dodge dart 76, spécial édition, luxueux, 6 cylindres, 30,000 milles radio AM/FM servo-freins, direction parfaite condition voiture de dame. $3,900. 667-6487 30-11-77

VOLKSWAGEN 1972, très propre, mécanique excellente 22000 milles, $1,-200. — jour 522-6480 — soir 844-5615. 30-11-77

RENAULT 17 1975, toit amovible, couleur jaune, radio AM/FM, cassette, pneus Michelin, prête pour l'hiver, excellente condition, demander Claire au 931-5617. 8-12-77

HONDA civic 1976, manuelle 10500 milles, en bonne condition. Avant 3 heures 336-4705 30-11-77

Particulier vend Dodge dart 1970 bonnes conditions appeler 683-3127 après 6 heures pm et la fin de semaine jour ou soir 30-11-77

OLDSMOBILE Royal 75, toute équipée, 42,000 milles, très propre, excellente condition. 255-7372 30-11-77

PONTIAC Granc Prix 1976, toute équipée, en excellente condition. Je change d'auto tous les 2 ans. Avant 5 heures, 735-3688. 30-11-77

RENAULT 12, familiale, 1973, $750, à Ste-Thérèse. 435-7164 30-11-77

FURY Sport 1975, rouge vin, sièges baquets, 318 automatique, pneus Michelin, excellente condition, $2,900. 653-6855 5-12-77

AVIS

Cherchons investisseurs dans un nouveau développement le long de la Transcanadienne avec franchise internationale, 514-826-3496. 1-12-77

VENTE PRÉ-NOËL: GÂTEAUX RUSSES, CADEAUX ET NOUVEAUTÉS, LIVRES, DISQUES, VÊTEMENTS NEUFS ET PRESQUE NEUFS, ETC., 422 St. Joseph ouest, Outremont (coin Nelson) MARDI 29 nov.: de midi à 9 du soir, MERCREDI 30 nov: de 10 du matin à 9 du soir. 29-11-77

BICYCLES - MOTOS À VENDRE

XS 400 YAMAHA 77, 4,500 milles, sur garantie, entreposage gratuit. Parfaite condition $1,250. 387-9625. 30-11-77

BUREAUX À LOUER

CENTRE-VILLE
Bureaux attrayants, **500 à 40,000 pieds,** près du métro. Étages complets au choix. Sous-locations à prix coupés. **G.C. Gagnon: F.R.I. 861-8395**
GAGNON INC. *courtier*
1-12-77

Bureaux (4 fermés), 3ème étage, 760 pi. ca. ou 600 pi. ca. édifice caisse POP N.D. des Neiges, coin côte des Neiges et Édouard-Montpetit. Sous-location $6.00 pi. ca. S'adresser à C. Dumont entre 9 et 18 hres au 342-3136. 12-12-77

Bureaux pour professionnels Boulevard St-Joseph 800 pi. car. tapis, toilettes, cuisinettes, entrée indépendante sur le boulevard, loyer raisonnable tout compris — 272-5346 30-11-77

DE LA MONTAGNE 2000p.c., bureaux attrayants, architecte conviendrait à professionnels $5.00 p.c. J.C. Gagnon, GAGNON INC. COURTIER. 861-8395. 1-12-77

CHALETS À LOUER

CHALET suisse à St-Sauveur, 4 chambres à coucher, près du Mont Habitant, foyer, Mtl. 388-3138 ou 389-4689 5-12-77

CHALETS À LOUER

QUÉBEC- Lac Beauport: Chalets à louer, semaine, mois, saison, lingerie, vaisselle, T.V. chauffage central, ski fond et alpin. (Carnaval du 2 au 12 février. Tél.: 1-418-523-4124. 10-12-77

Ste-Adèle, 1039 Ouimet, 5 pièces meublées, près pente de ski-saison, 277-4407. 29-11-77

BROMONT luxueux 5½, sur pente de ski, décembre 77 à avril 78 678-4472 ou 1-534-2102. 5-11-77

Luxueux chalets "Suisse" 2 et 3 chambres à coucher, foyer, laveuse, sécheuse, 29 milles de Montréal. Benoit Perras au 655-1324 ou Robert Girard au 1-438-1520. JNO

Domanie vallée Orford Eastman, chalets neufs centre de ski, près autoroute, sortie 106. Semaine: 563-7456 et fin de semaine: 1-297-2714. 3-12-77.

DOMAINE NEW GLASGOW, ski de fond, motoneige, luxueux chalets "Suisse" 2 et 3 chambres à coucher, foyer, laveuse, sécheuse, 29 milles de Montréal. Benoit Perras au 655-1324 ou Robert Girard au 1-438-1520. JNO

St-SAUVEUR, chalet 2 et 3 Chambres. Le jour Franco à 288-8711. 2-12-77

MONT ORFORD: chalet exclusif, couche 6 personnes, foyer, 5 minutes, ski alpin, piste de ski de fond et patinoire, bois de foyer et literie fournis. 655-7555 saison ou mois. 29-11-77

CHALETS À VENDRE OU À LOUER

Chalet suisse à louer ou à vendre Ste-Marguerite du lac Masson. 254-9545. 30-11-77

CHALETS À VENDRE

MEILLEURE OFFRE ACCEPTÉE Mont-Tremblant très beau chalet, Split-level, bord de l'eau construction 1975, semi-fini, solage 28 x 30,5 chambres cuisine, salle de bain, salon, salle à manger, chauffage électrique, pas d'agents Jour: 694-3950, Soir: 626-0848. 28-22-77

À LIRE !
Une toute nouvelle technique d'érection de composantes modulaires et l'innovation d'une méthode pour mise en chantier unique au Canada nous permettent de vous offrir un **authentique chalet suisse** de conception architecturale de haut standard pour aussi peu que $29,100 incluant le terrain, à 50 minutes de Montréal. Facilités récréatives, plage privée, tennis, piscine, ski, etc.
Pour information et documentation:
430-0430
ou
1-(819)-326-5922
J.O.N.

CHALETS DEMANDÉS

Louerais chalet du 23 décembre au 6 janvier 78 ou pour 1 mois, 2 ou 3 chambres, personne responsables. 634-2116 après 4:30 p.m. 29-11-77

CHAMBRES À LOUER

Petite chambre bien éclairée, référence homme, 1366 Sherbrooke est, $13. par semaine. 525-2979. 29-11-77

Boul. St-Joseph 305 est, neuf, métro Laurier, poêle et réfrigérateur individuel 845-7532. 1-12-77

Belle, meublée, réfrigérateur, poêle, $20. par semaine, 738-6832. 3-12-77

DOMAINE hospitalier, endroit propre et luxueux. Service de garde-malade et médecin, nourriture impeccable. Tel.: 376-7689. 3-12-77

PRÈS métro Préfontaine, chambre à louer à personnes distinguée avec références. 525-4109 soir. 1-12-77

COLLECTIONNEURS

TIMBRES-POSTES
CANADA — ÉTATS-UNIS
Collectionnez comme les experts le font, sans accumulation inutile.
Envoyez $1.00 (remboursable au premier achat) pour recevoir nos listes illustrées et vous procurer seulement les timbres qui vous manquent.
OMNIPHILA
(Dépt. D.) C.P. 729
station OUTREMONT
H2V 4N9
29-11-77

COMMERCES À VENDRE

Petit commerce profitable à vendre Librairie d'occasion près de l'université de Montréal 286-9632 2-12-77

POINTE-AUX-TREMBLES: terrain commercial, 80,000 p.c., entrepôt et bâtisses inclus. Idéal pour excavation, compagnie transport. Faites offre. MLS Ginette Leblanc, 354-2950, 581-6041. Des Rosiers, Le Maître Courtier 29-11-77

RIVE-SUD: quincaillerie, Handy-Handy, établie 22 ans, rentabilité assurée. Occasion exceptionnelle pour acheteur sérieux seulement. Comptant requis $75,000.00 Exclusif Conrad Bouchard 655-3060, 655-5168. Probitec Courtier 29-11-77

COMMERCES À VENDRE

RICHELIEU exclusif: aéroport privé à vendre, école de pilote, permis fédéral, bâtisse inclue, bar salon, salle à manger, plusieurs bureaux développement pour constructeur résidentiel et commercial, terrain subdivisé au complet, Marthe Pearson 463-3731, 670-0985, Trust Royal, Courtier 29-11-77

SALON de coiffure pour dames à Montréal, quartier Villeray, 3 chaises de travail, 10 séchoirs, établi depuis 10 ans. André Couture 653-5740 ou 467-9326 29-11-77

Petit commerce profitable à vendre. Librairie d'occasion près de l'université de Montréal 738-1263, 739-5433. 2-12-77

CONDOMINIUM À VENDRE

QUÉBEC, chemin St-Louis, face plaines d'Abraham, magnifique condominium 8 pièces, semi-meublé, penthouse, 2 garages, demandez Lise Routhier, 418-658-1912 17-12-77

DEMANDES D'EMPLOI

Garderais enfants du lundi au vendredi avec bons soins à: 353-7219. 30-11-77

SECRÉTAIRE réceptionniste bilingue, cherche travail à temps partiel, 486-1062 29-11-77

PERSONNE responsable ferait travaux de peinture pour particuliers, dans Cartierville ou Ville St-Laurent. 334-1361 1-12-77

DIVERS

Tissu tendu sur mur ou plafond, avec mousse, effet fantastique - résidentiel ou commercial. Pour estimé : **932-9520 ou 932-6288.**
29-11-77

Abaissement 10¼ première, deuxième hypothèque, balance de vente, rapidement. Jour et soir: 729-4333 1-12-77

Bois de vieille grange à vendre, poutres de toutes dimensions, de 8 à 40 pied de long, planche pour finition intérieure, vieille brique pour foyer, tôle, livraison gratuite pour $200. et plus, appeler (514) 263-3674. 1-12-77

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

Menuisier particulier ferait réparations, appartements, cuisines, sous-sol, 521-9180 ou 523-6273. 2-12-77

Rénovations générales logements, bureaux, sous-sol
326-0368
15-12-77

RÉNOVATEUR de meubles, tapisseur, garnisseur en sièges, confection et réparation de tenture. Travail garanti, prix concurrentiel, Jean-Guy Enregistré 866-7067, 272-8061, 465-4437 9-12-77

FERMES À VENDRE

Verchères ferme 138 arpents comptant $5000 balance sur hypothèque 655-6877. 1-12-77

ST-MARC sur Richelieu maison pièces sur pièces avec bâtiments 7½ arpents, 725-8436 29-11-77

STE-BEATRIX: 128 arpents, vieille maison, grange, porcherie, 140x40, garage, $58,000. Secteur paisible idéal pour skieurs. LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER 581-0220. 1-12-77

GARAGES À LOUER

ENTREPOSAGE d'autos pour l'hiver, chauffé 6965 Chabot, appartement 25 327-3300, soir 376-1889. 3-12-77

HYPOTHÈQUES

B.A.L.M.R.
Le meilleur abri fiscal au Canada.
Programme détaillé de récupération fiscale disponible aux investisseurs sérieux désirant différer leurs impôts ainsi que d'excellent placements par la même occasion, par l'entremise de l'investissement immobilier.
Appelez-nous et demandez à parler à notre spécialiste en fiscalité immobilière.
DES ROSIERS
LE MAÎTRE COURTIER
651-1904
1-12-77

INSTRUMENTS - MUSIQUE

Ensemble de batterie neuf, de marque "Ludwig". Prix régulier $3,000, abandonnerais pour $2,300. Tél: Gary (particulier) 636-0053. 5-12-77

LOGEMENTS À LOUER

Côte-des-Neiges, 6½ haut duplex à sous-louer chauffé, garage, poêle, frigidaire, libre 15 décembre, après 5 heures. 739-3542 29-11-77

Longueuil: 5½, chauffé, moderne, frais peint, grenier près de métro et CTCUM $225.00. 463-2457. 1-12-77

Brossard, bas duplex 5½ garage, 15 minutes centre-ville 678-0020. 5-12-77

le bridge

Comment vous seriez-vous tiré d'affaire ?

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Il y a plusieurs mains difficiles à jouer autant de la part des défenseurs que du déclarant; celle-ci est un bel exemple où le renvoi fut la hantise des deux équipes.

Donneur: Nord
Vulnérables: Tous

NORD
♠ D
♥ R D
♦ R V 8 6 5
♣ A V 7 6 2

OUEST
♠ 7
♥ A V 8 7 6 4 3 2
♦ 2
♣ 8 4 3

EST
♠ V 10 9 8 5 2
♥ 10
♦ A 3
♣ R D 10 5

SUD
♠ A R 6 4 3
♥ 9 5
♦ D 10 9 7 4
♣ 9

Les enchères:

Nord	Est	Sud	Ouest
1 ♣	1 ♠	2 ♦	2 ♥
3 ♦	passe	4 ♦	passe
5 ♦	fin		

Entame: le 7 de pique par Ouest.

Les experts font souvent jouer la chance dans la marche de leurs déclarations. Et si Dame chance leur est favorable, ils savent fort bien manipuler leurs cartes. Dans la donne ci-dessus, Nord était l'expert et Sud le déclarant, alors celui-ci flatté de l'entame, prit la levée avec la Dame de pique et joua vivement atout dans le but de ne pas subir de coupe dans les 2 couleurs majeures. Erreur: Est, vivement, prit la levée avec son As et joua avec plaisir le 10 de coeur; c'était la couleur déclarée par son partenaire et cette carte était très significative. Ouest comprit vivement et retourna un autre coeur que Est coupa pour la levée de chute. Nord comprit lui aussi et très vivement que son partenaire, le déclarant, avait très mal joué.

Celui-ci, profitant de l'entame exceptionnelle que lui avait procurée, Dame chance, aurait dû lire dans le cerveau expert de son partenaire le plan exquis selon lequel il fallait jouer cette main pour obtenir la victoire. Après l'entame du 7 de pique qui fut prise par la Dame, le déclarant aurait dû jouer l'As de trèfle et couper 1 trèfle et alors il était maître de la situation, pouvant circonscrire la faille des défenseurs qui aurait pu mettre le contrat en échec si l'attaque avait été faite par l'as de coeur.

En quatrième levée, il aurait joué l'As de pique si Ouest coupe, le mort surcoupera aussi. La coupe d'un autre carreau avec honneur en atout donnera la main au déclarant. Il jouera le Roi de pique et en profitera pour écarter 1 coeur et le contrat ne sera plus en danger car il sera à l'abri de la coupe d'un deuxième coeur.

Le déclarant fut-il humilié par son incompétence en n'ayant pas su profiter de la chance qu'il recevait des adversaires par cette attaque favorable? Certainement, et il le fut aussi d'avoir conduit son partenaire à la perte d'une victoire qui était dans ses mains.

Et chez les équipes où le contrat de 5 carreaux fut accompli, quelle saute d'humeur dut faire monsieur Ouest de n'avoir pas déclaré 5 coeurs et par une perte minime de n'avoir pas su triompher d'une équipe possédant la majorité des points.

Les joueurs de bridge sont divisés en 2 clans: ceux qui passent par de grandes jouissances en face de toutes ces réactions psychiques et mentales et ceux qui reçoivent la prescription du médecin de ne plus jouer au bridge car ce jeu les énerve trop. Qui êtes-vous?

La vraie vie
Venez vivre à LaCité et profitez d'une vue fantastique du centre-ville de Montréal ainsi que du parc Mont-Royal, tout juste de l'autre côté de la rue. Ça c'est vivre à LaCité!
De luxueux studios et des appartements de 1 à 4 chambres à coucher sont **disponibles maintenant.**
Visitez nos appartements-témoins, en semaine: 9h à 21h, fin de semaine: 9h à 19h.
350 ouest, Prince Arthur coin avenue du Parc 845-4173
Appartements LaCité
29-11-77

APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS A LOUER
QUAND ON COMPARE
L'HÉRITAGE
IL N'Y A AUCUNE COMPARAISON POSSIBLE
L'HERITAGE AUTRES
À L'ÉPREUVE DU FEU
CLIMATISÉ
PISCINE INTÉRIEURE
PATIOS PRIVÉS
TAPIS MUR À MUR
1-2-3 chambres à coucher sont disponibles. A proximité des écoles, moyens de transport et des magasins. Visitez nos modèles ou pour plus d'informations: Appelez
337-2822
L'HÉRITAGE
10500 boul. de l'Acadie
9h00 - 21h00 Lun.-Ven.
10h00 - 18h00 Sam.-Dim.
30-11-77

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 20 et 22

LOGEMENTS À LOUER

Outremont, avenue North, 7½, bas de duplex repeint, chauffé, sous-sol fini, 2 salles de toilette, garage, cuisinière, réfrigérateur, espace de verdure $525.00, paisible, immédiat 731-9990, 849-4136. 5-12-77

3½, $125. par mois, semi-chauffé, 5240 St-Denis 279-4294. 29-11-77

MONTRÉAL-NORD: luxueux haut de duplex 5½, 3 chambres fermées. Près parc et autobus, libre immédiatement. $225. 387-3312. 29-11-77

Bien-Etre accepté, 6½ bas, $250. métro Crémazie aussi 7½ bas, $275. St-Denis près Bélanger, libre, enfant accepté: cour, mois gratuit. 277-3466 3-12-77.

Laval: Ste-Rose, grand 4½ tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement 625-3661. JNO

8374 Maurice Duplessis 4½, 5½ de luxe avec toute commodité non chauffé de $170. à $250. occupation immédiate 2 mois gratuits. Nastro Construction 648-8719. 326-7388. 16-12-77

MONTRÉAL-NORD, grand 5 1/2 chauffé, appeler après 6 heures, 325-8614. 5-12-77

Cité jardin 2 1/2 sous-sol chauffé et meublé 254-8438. 30-11-77

AHUNTSIC, 5 pièces, près du métro, chauffage électrique, stationnement, très luxueux. Pour information 523-8988, 522-8495 ou 381-2097. 5-12-77

MONTRÉAL-NORD, 5½, $195.00, chauffé, 2e étage, duplex, entrée privée, connection laveuse, sécheuse, cour, châssis aluminium, mois grauit, près boul. Léger et Lacordaire, 277-3466. 5-12-77

3 PIÈCES, près du métro Joliette, chauffé, 524-0529 après 7 heures. 29-11-77

BROSSARD, 5 ½ chauffé, bas de duplex, cour, garage, près service, décembre gratuit. 671-5029 1-12-77

MAGASINS À LOUER

4000 pieds carés à louer dans secteur commercial recherché ave. Greene, construction d'immeuble prendrait en considération besoin du locataire. 935-9116. 10-12-77

MAISONS À LOUER

Ville Mont-Royal: 12 pièces cottage $655. système de chauffage 7 chambres, 3 bains, cuisine grand terrain, garage libre bon pour résidence et bureau. 227-3466. 3-12-77.

Maison moderne à louer 97 Courcelette Outremont $675 par mois chauffage inclus libre à compter du 15 décembre 276-7287. JNO

BROSSARD, cottage neuf, 3 grandes chambres à coucher, secteur M 5 minutes du pont Champlain après 7 h p.m. 727-1469 29-11-77

REPENTIGNY: Bungalow 5 pièces, garage, foyer, terrain boisé 17,390 p.c. $325.00 BENJAMIN BRASSARD 585-0884. LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC COURTIER 581-0220 1-12-77

Région de Cartierville 3 chambres à coucher 2½ salles de bains, sous-sol fini $500. par mois tél: 336-6845 après 4 h. 2-12-77

Maison ancienne à louer, près des Plaines et du Parlement sur l'avenue du Parc à Québec, 8 pièces 2 salles de bains entièrement meublés $600 par mois à compter du 1-1-78 683-8259 1-12-77

MAISONS À LOUER À L'ÉTRANGER

POMPINO Beach, voisinage exclusif, piscine, air climatisé, 3 chambres à coucher, salle à dîner, complètement fournie incluant lingerie et coutellerie, disponible déc. 1er à avril 30. Tél.: (613) 237-4468 5-12-77

MAISONS À VENDRE

ST-CONSTANT: maison à vendre rapidement succession 6 pièces. Fraîche peinte 632-1602 1-12-77

STE-JULIE domaine haut bois Split level 4 chambres, sous-sol fini, salon avec foyer garage piscine terrain boisé 11,700 p.c. Prix $62,000. 649-0469 5-12-77

OFFRES D'EMPLOIS

VENDEURS(SES) AVEC EXPÉRIENCE

Spécialistes en appareils électroménagers pour grand magasin situé à Laval — salaire intéressant et avantages sociaux. S'adresser : **Clermont de la Plaza Raymond Simard au 382-6870.**

2-12-77

MAISONS À LOUER

MAISONS DE VILLE À LOUER

2-3 CHAMBRES À COUCHER
ENTRÉES INDIVIDUELLES
COMMODITÉS
DE TOUTES SORTES

PLACE BEACONSFIELD

695-2740

1-12-77

OFFRES D'EMPLOIS

AGENCE DE PUBLICITÉ

Dactylo-Réceptioniste,

Tél.: 937-4257

J.N.O.

RESTAURANT français centre-ville, cherche cuisinier et aide-cuisinier. 288-5105 29-11-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Secrétaire juridique: avec expérience en droit civil pour bureau au centre ville. **281-1811.**

3-12-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Avec expérience en droit litigieux. Parfaite bilingue, sténo pour avocat sénior. Bons avantages 8 à 5 heures. **281-1766.**

4-12-77

SECRÉTAIRE BILINGUE

Pour Associé d'une étude légale de prestige située Place Victoria.

Ambiance moderne et agréable, avantages sociaux intéressants, au moins 5 ans d'expérience — parfaite maîtrise du français et de l'anglais (parlé et écrit) rapidité à la dactylographie et sténo serait un atout. **Composer 395-3761.**

30-11-77

SECRÉTAIRE BILINGUE

Pour étude légale de prestige située Place Victoria.

Ambiance moderne et agréable, avantages sociaux intéressant, 1 an d'expérience en matière contentieuse. **Composez 395-3761.**

30-11-77

SOCIÉTÉ DE VENTES PAR CORRESPONDANCE

RECHERCHE

RESPONSABLE DU SERVICE DE GESTION CLIENTÈLE

Expérience similaire requise. Âge minimum 26 ans. Niveau Cégep. Sens des responsabilités. Connaissance parfaite de l'anglais et du français. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. P. SCOTTO
ÉDITIONS SOCARDIS INC.
4721 Boul. Couture
St-Léonard, Québec
H1R 3H7

30-11-77

ATELIERS DE DESSIN ET ARCHITECTURE

Cherche secrétaire temps plein 2/3 ans d'expérience, dactylo précise, tenue de livres, salaire à négocier. **Jean-Louis Robillard et Associés Inc. 284-0701.**

30-11-77

POUR CELLES QUI DÉSIRENT APPRENDRE QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU

Nous recherchons 2 personnes bilingues qui seraient intéressées à recevoir l'entrainement sur un ordinateur spécial. Vous devez avoir une vitesse de 50 mots à la minute et aussi l'expérience de bureau variée.

Vous travaillerez l'une le soir, l'autre le jour et chacune 2 samedis par mois pour une affectation de 3 à 6 mois.

Excellent taux horaire. Pour plus de renseignements contactez **Lorraine 284-0323.**

KELLY GIRL DU CANADA LTD

29-11-77

CONSEILLER CONSEILLÈRE EN PLACEMENT DE PERSONNEL

Vous avez de l'expérience dans une agence de placement et du talent pour la vente. Vous êtes dynamique et vous adorez le domaine. Bref, vous êtes de ceux qui gagnent alors venez nous rencontrer, nous discuterons de vos conditions. Téléphonez à **Nicole Giguère 284-1368.**

29-11-77

Contremaître pour être en charge d'un département dans une manufacture de métal, doit être bilingue, écrire à: 186 Sutton Place Beaconsfield, Boîte 252 1-12-77

Secrétaire juridique expérience requise en droit litigieux et dans le domaine de l'assurance. Bonnes conditions de travail. Communiquez avec M. François Cousineau 842-9841 2-12-77

OFFRES D'EMPLOIS

Secrétaire juridique bilingue pour bureau d'avocat. 869-7717. 29-11-77

CONCIERGE

Âge: cinquantaine. Édifice moderne. Temps partiel. Luxueux logement avec 2 salles de bains. Tranquilité.

334-2069

J.N.O.

DÉLÉGUÉ(e) informateur(trice) avec ou sans expérience du public de 18 à 25 ans, information de la femme, travail de jour de 9 hres à 4 hres, revenu à discuter, pour information. 387-6447 JNO.

SECRÉTAIRE — téléphoniste-réceptioniste, bilingue avec expérience, possédant très bonne connaissance du français. Bureau d'ingénieur conseil, secteur Ahuntsic — S.V.P. appeler Marie Aubin 384-0440 29-11-77

OFFRES D'EMPLOIS

REPRÉSENTANTS DES VENTES VÊTEMENTS POUR HOMMES

Manufacturier des vêtements SHIPLEY, complets, blazers, vestons de sport et manteaux, a besoin de représentants des ventes, expérimentés pour la Province de Québec. Opportunité excellente pour personne agressive et ambitieuse pour clientèle établie. Appeler en toute confidence: **M. Zev Segal, gérant des ventes.**

866-4891

JACK VICTOR & FILS LTÉE

29-11-77

PLANIFICATEUR DE LA PRODUCTION CONTRÔLE DE L'INVENTAIRE

Il y a présentement une ouverture intéressante dans notre département de Contrôle des Matériaux pour un Planificateur de la Production.

Le titulaire se rapportera au gérant du département et sera responsable:
— des commandes de matériaux bruts, items d'emballages selon les systèmes d'informatiques;
— du contrôle et de l'analyse des niveaux d'inventaire;
— de donner l'ordre de produire les commandes;
— du contrôle des données d'inventaire du département de l'informatique.

Le candidat idéal aura une connaissance des systèmes d'informatique, une aptitude aux chiffres et de l'expérience dans la planification de la production et du contrôle de l'inventaire.

Les candidats intéressés doivent soumettre leur formule d'application ou leur résumé ainsi que leur salaire désiré au:

Superviseur du personnel
E.R. Squibb and son Ltd
2365, Chemin Côte de Liesse
Mtl, Qué. H4N 2M7

29-11-77

MÉCANICIEN QUALIFIÉ
CUMMINS ET G.M.

Mécanicien demandé immédiatement par une Compagnie de Vancouver et Calgary.

Salaire maximum plus excellents bénéfices marginaux, incluant les dépenses de déménagements.

S.V.P. faire application en écrivant à la main, votre curriculum vitae et les renseignements concernant vos emplois antérieurs et votre expérience.

Tous les applicants recevront une réponse à leur demande indiquant l'heure et l'endroit de l'entrevue.

S.V.P. envoyez votre demande à:

SERVICE DU PERSONNEL
C.P. 2088
VANCOUVER B.C.
V6B 3T3

5-12-77

SECRÉTARIAT

BEAUCOUP PLUS QU'UNE SECRÉTAIRE: $11,000. — Étant assistante administrative pour trois associés, vous aurez donc des responsabilités très variées. Une excellente grammaire dans les deux langues est nécessaire et une connaissance de la sténo ou du dictaphone serait un atout. Située au Centre-ville, cette position vous offre de très bonnes conditions de travail dans une atmosphère agréable.

SECRÉTAIRE BILINGUE: $170. à $200. — Le directeur des opérations et le gérant de la mise en marché d'une compagnie d'envergure située dans la région de Ville d'Anjou est à la recherche d'une personne possédant une dactylo bilingue et de la sténo anglaise ainsi qu'une flexibilité de caractère vous assurant un travail très varié. Excellents bénéfices marginaux comprenant la cafétéria et accès au stationnement sans frais.

DACTYLO BILINGUE: $165. — Est-ce votre premier emploi ou désirez-vous retourner sur le marché du travail? Mon client, situé dans l'est de Ville St-Laurent, n'est pas à la recherche d'une dactylo expérimentée mais bien d'une personne consciencieuse et ambitieuse qui veut débuter sur le bon pied !

SECRÉTAIRE-JUNIOR-CENTRE-VILLE — Deux de mes clients sont à la recherche d'une secrétaire Junior-bilingue avec une ou 2 années d'expérience. Pour ces deux positions vous devrez faire preuve d'une nature flexible étant donné que vous aurez à travailler pour plusieurs personnes, autant en administration que dans le fascinant domaine qu'est l'informatique. La sténo ou le dictaphone serait un atout.

Appelez LINDA ALEXANDRE
861-8371

29-11-77

LES 500 SERVICES DE SELECTION CANADA LIMITEE

615, BOUL. DORCHESTER OUEST, MONTREAL
861-8371
BUREAUX DANS LES PRINCIPAUX CENTRES AU CANADA

OFFRES D'EMPLOIS

CHEF D'ÉQUIPE: chef d'équipe demandé par manifacture d'appareils électroniques. Les candidats doivent avoir un minimum de 3 ans expérience en tant que chef s'occupant du personnel de production doit être très famillier avec le fillage (Gun waping) et l'assemblage de circuit imprimé doit être bilingue. Situé au rond point Décarie Les industries Postitron 731-3715 1-12-77

SECRÉTAIRE LÉGALE. Notre client, partenaire senior, d'une importante firme légale située Place Victoria, est à la recherche d'une (un) secrétaire possédant quelques années d'expériences en droit litigieux et ou corporatif. — La discription des tâches comprend sténo française et anglaise, traduction de procédures légales et travail général de secrétaire. La compagnie offre d'excellents bénéfices marginaux et un salaires au dessus de la moyenne. 871-1600 demandez Odette Coulonde 30-11-77

OFFRES D'EMPLOIS

Secrétaire de notaire avec expérience, sténo, bilingue, nord de la ville métro Crémazie 382-8260 621-4166 29-11-77

ENTREPRISE DE DISTRIBUTION pastorale, recherche un responsable des stocks. Âge minimum 28 ans, sens de l'organisation. Sérieux, expérience similaire requise, téléphoner 327-4920 Mr. Scotto. 30-11-77

Cuisinière pour monsieur âgé avec références, $80.00 par semaine pension gratuite. Femmes de ménage 1 fois par semaine congé jeudi pm et dimanche libre. Tél. 484-0992 30-11-77

Gens mariés, êtes vous payés pour ce que vous valez? Si non téléphonez de 3 heures à 7 heures P.M. 651-2172. 2-12-77

SECRÉTAIRE LÉGALE: Centre-Ville. Anglais 1 aout, salaire suivant expérience. 871-1443. 5-12-77

Concierge pour maison de 12 appartements, 4086 St-Denis. Temps partiel. 334-8687 30-11-77

Avons besoin urgent dactylos très rapides, maîtrisant parfaitement la langue française, (écrite et parlée) pour période de 6 à 9 mois — pour rendez-vous s'adresser à: Michelle Elliott à 281-1901 30-11-77

Représentant demandé pour vente de refroidisseurs d'eau et de produits d'exportation. Salaire sur base de commission. Tél.: 878-1458 30-11-77

SALAIRE $170 par semaine. Pour Noël, une atmosphère dynamique et des gens agréables, combinez avec un travail intéressant et varié, département de la traduction, dactylographie dans les deux langues bilinguisme, bonne grammaire et de préférence de l'expérience du dictaphone. Excellentes chances d'avancement, bons bénéfices marginaux, situé au centre-ville. Appelez Marie-Josée Rorand 842-9661 29-11-77

SALAIRE $7,500. à $8,500. Vous avez un peu d'expérience. Vous êtes jeune et recherchez une situation plus enviable, nous avons trois postes dans différentes entreprises situées au centre-ville. Poste intéressant, excellents bénéfices marginaux tels que: trois semaines de vacances dès la première année, cafétéria et de bonne chance d'avancement. Vous devez savoir la sténographie dans les deux langues, posséder une excellente grammaire et dactylo. Appelez Marie-Josée Forand. 842-9661 25-11-77

SALAIRE $160. à $185. Machine AES. Vous êtes bilingue, possédez une bonne dactylo, bonne grammaire dans les deux langues et antérieurement vous utilisiez le dictaphone. Cette compagnie vous offre l'opportunité de relever un défi. Vous serez entraîné sur la machine AES, et votre travail sera des plus intéressant. Trois semaines de vacances dès la première année et 1 ¼ heure pour le dîner. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661 29-11-77

SALAIRE $175. à $185., ST-HUBERT. Aimeriez-vous travailler près de votre domicile? Cette compagnie offre un poste varié et intéressant. Vous recevrez les clients, bonne dactylographie et excellentes grammaire dans les deux langues. Sténographie un atout. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661. 29-11-77

SALAIRE $250.00, PLACE VILLE-MARIE. Si vous êtes secrétaire légale et possédez de l'expérience dans le droit civil, nous avons un poste disponible pour un avocat sénior d'une excellente firme. Vous auriez beaucoup de responsabilités et initiative. Bilinguisme, sténographie dans les deux langues requise. Trois semaines de vacances dès la première année, pas de temps supplémentaire. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661 29-11-77

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE, une importante société située place — Victoria recherche une personne bilingue, sténo, avec expérience pouvant assumer des responsabilités. Salaire intéressant, communiquer avec Yolande Legault. 878-2691. 29-11-77

PERSONNEL

ETRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.

Dépliant gratuit sur demande.

Tél.: **282-0058**

ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

FACE À FACE

Un service respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour gens libres seulement. 288-5253, 1h. à 9h. Introduction Face à Face, 1117 ouest, Ste-Catherine, suite 420, Succursale à Montréal, Toronto et Hamilton.

30-11-77

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est, Sherbrooke suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence es lettres. Tél.: 524-3852, Hull: 777-2865. J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS

Secrétaire de notaire avec expérience, sténo, bilingue, nord de la ville métro Crémazie 382-8260 621-4166 29-11-77

ENTREPRISE DE DISTRIBUTION pastorale, recherche un responsable des stocks. Âge minimum 28 ans, sens de l'organisation. Sérieux, expérience similaire requise, téléphoner 327-4920 Mr. Scotto. 30-11-77

Cuisinière pour monsieur âgé avec références, $80.00 par semaine pension gratuite. Femmes de ménage 1 fois par semaine congé jeudi pm et dimanche libre. Tél. 484-0992 30-11-77

Gens mariés, êtes vous payés pour ce que vous valez? Si non téléphonez de 3 heures à 7 heures P.M. 651-2172. 2-12-77

SECRÉTAIRE LÉGALE: Centre-Ville. Anglais 1 aout, salaire suivant expérience. 871-1443. 5-12-77

Concierge pour maison de 12 appartements, 4086 St-Denis. Temps partiel. 334-8687 30-11-77

Avons besoin urgent dactylos très rapides, maîtrisant parfaitement la langue française, (écrite et parlée) pour période de 6 à 9 mois — pour rendez-vous s'adresser à: Michelle Elliott à 281-1901 30-11-77

Représentant demandé pour vente de refroidisseurs d'eau et de produits d'exportation. Salaire sur base de commission. Tél.: 878-1458 30-11-77

SALAIRE $170 par semaine. Pour Noël, une atmosphère dynamique et des gens agréables, combinez avec un travail intéressant et varié, département de la traduction, dactylographie dans les deux langues bilinguisme, bonne grammaire et de préférence de l'expérience du dictaphone. Excellentes chances d'avancement, bons bénéfices marginaux, situé au centre-ville. Appelez Marie-Josée Rorand 842-9661 29-11-77

SALAIRE $7,500. à $8,500. Vous avez un peu d'expérience. Vous êtes jeune et recherchez une situation plus enviable, nous avons trois postes dans différentes entreprises situées au centre-ville. Poste intéressant, excellents bénéfices marginaux tels que: trois semaines de vacances dès la première année, cafétéria et de bonne chance d'avancement. Vous devez savoir la sténographie dans les deux langues, posséder une excellente grammaire et dactylo. Appelez Marie-Josée Forand. 842-9661 25-11-77

SALAIRE $160. à $185. Machine AES. Vous êtes bilingue, possédez une bonne dactylo, bonne grammaire dans les deux langues et antérieurement vous utilisiez le dictaphone. Cette compagnie vous offre l'opportunité de relever un défi. Vous serez entraîné sur la machine AES, et votre travail sera des plus intéressant. Trois semaines de vacances dès la première année et 1 ¼ heure pour le dîner. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661 29-11-77

SALAIRE $175. à $185., ST-HUBERT. Aimeriez-vous travailler près de votre domicile? Cette compagnie offre un poste varié et intéressant. Vous recevrez les clients, bonne dactylographie et excellentes grammaire dans les deux langues. Sténographie un atout. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661. 29-11-77

SALAIRE $250.00, PLACE VILLE-MARIE. Si vous êtes secrétaire légale et possédez de l'expérience dans le droit civil, nous avons un poste disponible pour un avocat sénior d'une excellente firme. Vous auriez beaucoup de responsabilités et initiative. Bilinguisme, sténographie dans les deux langues requise. Trois semaines de vacances dès la première année, pas de temps supplémentaire. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661 29-11-77

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE, une importante société située place — Victoria recherche une personne bilingue, sténo, avec expérience pouvant assumer des responsabilités. Salaire intéressant, communiquer avec Yolande Legault. 878-2691. 29-11-77

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

SPÉCIALITÉ 2e hypothèque pour consolidation, achat, autres besoins, maison ou chalet; intérêt seulement si désiré; aussi 1ère hypothèque disponible; société privée: 259-5476. 16-12-77

Million de dollars en actif procurable à des taux compétitifs. Tout montant à partir de $50,000 et plus. Pour la construction, l'expansion, l'hypothèque commercial, industriel et institutionnel ou pour tout autre propos de valeurs, 883-5350. Allan Investissements consultant. 29-11-77

1ère et 2e hypothèques sur immeuble ou bungalow tél. 453-5942 2-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

WESTMOUNT: localité centrale, résidence privée, tout équipée, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine moderne, salon séparé avec foyer, salle à manger, grande entrée, sous-sol fini, garage pour 2 autos, grand sundeck, patio, jardin paysagé avec terrain, libre à côté. Superficie totale environ 12,000 pi. carrés. Le tout pour $165,000. Appelez 937-1494. 1-12-77

Montreal Trust

DOLLARD-DES-ORMEAUX: 2 maisons de ville en excellente condition, 4 chambres à coucher, salle à dîner, salon, porte patio, salle familiale, cuisine moderne comprend poêle, frigidaire, lave-vaisselle de qualité. $29,900. MLS. **Benoite Senwick 645-4287, 697-8522.**

courtiers 29-11-77

REPENTIGNY: Joli cottage 10 pièces. Secteur boisé près hôpital, chauffage électrique, foyer, sous-sol fini, bureau, salle de séjour, $67,000. Comptant à discuter. LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER. 581-0220. 1-12-77

REPENTIGNY: Près hôpital, secteur boisé, bungalow 1967, brique. 5½ pièces, sous-sol fini, salle avec foyer, chambre. Garage, piscine 13x29, terrassement remarquable, $85,000.00 LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER 581-0220. 1-12-77

Repentigny bungalow 4 chambres à coucher, sous-sol fini avec foyer $42,500. 581-9438 ou 581-0371. 4-12-77

ST-LAMBERT, 322 Alexandra, bungalow, 6½ pièces, 18 ans, largement rénovée, très propre, peut être libéré rapidement, pas d'agent. Prix $49,500.00. 672-1822. 1-12-77

REPENTIGNY: Maison luxueuse 30 x 66, construite 1977, pierre de marbre et brique. Chauffage électrique, foyer naturel, sous-sol fini, salle, chambre, bureau etc. Garage double, $125,000.00, comptant $60,000.00. BENJAMIN BRASSARD 585-0884 LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER, 581-0220. 1-12-77

ST-HUBERT (La Flèche) semi-détaché à vendre, pierres des champs et briques, porte patio, 2 chambres de bains céramique, près de toutes les commodités. 676-6313. 5-12-77

REPENTIGNY: Superbe résidence style méditerranéen, 9 pièces, foyer, chauffage radiant, garage double, terrain paysagé 15,000 p.c. Piscine creusée, $185,000.00. Comptant $50,000.00. LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER 581-0220. 1-12-77

REPENTIGNY: Style espagnol impeccable 5½ pièces agencées avec goût, sous-sol fini, garage double, piscine, près aréna, école, centre d'achat, $69,500. Comptant à discuter. YVAN VERRET 581-8411 LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER. 581-0220. 1-12-77

Montreal Trust

ST-HUBERT - Bungalow brique avec très grand terrain, 6 pièces plus sous-sol. Propriété impeccable. **Demandez Robert Vivian ou Johanne Paquet 651-5300.**

LONGUEUIL - Cottage isolé, immense terrain. Près de toutes commodités. Construit à toute épreuve. **Pierre Perreault 651-5300.**

Courtiers

29-11-77

Montreal Trust

ST-BRUNO C'EST DIFFÉRENT

Enfin, quelque chose pas comme les autres. Excellente construction, grandes pièces, cuisine moderne, porte patio, 2 chambres à coucher. On demande $37,600.

VÉRITABLE AUBAINE. Cottage détaché de 5 pièces avec abri d'auto, finition stucco, en face du parc. Dans les $20,000.

Dans les $20,000. Un amour de bungalow, propre comme un sou neuf, entrée split, cuisine moderne, porte patio. Près de la montagne. Appelez pour plus de détails.

SPLIT LEVEL DANS LES $30,000. Tout un achat à ce prix là. Grand salon, plafond cathédrale, 3 chambres, salle familiale, foyer, abri d'auto, piscine, beau terrain boisé et clôturé. Taxes basses, secteur transquille.

Gilles Leblanc 653-2496, 651-2650

courtier

29-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-BASILE LE GRAND: 143: Principale, bungalow brique, façade en pierres, 7 pièces, sous-sol fini, chauffage électrique, terrain paysagé. 467-8439. 29-11-77

Triplex près Université McGill 2 fois 5½, 4½ avec sous-sol façade en pierres, stationnement, occupation arrangée, vente privée, $60,000, comptant $25,000. Len Birmie 845-6887 ou 625-3395. J.N.O.

A- ST-BRUNO: du constructeur, grand bungalow de classe, sur magnifique terrain boisé, pierres naturelles et aluminium, garage double, salle familiale avec foyer, salle à manger avec porte patio, finition intérieure de luxe, 2 salles de bains, lavabos français, chambre à lavage, chambre froide. Prix à discuter. Soir: 653-4694. Pas d'agent. 29-11-77

ST-BRUNO

Superbe cottage canadien pierre et aluminium. Impeccable. Luxueux, belle décoration. 8 pièces. Faut voir. **Ghyslaine Marchand, 653-7841, 653-8959.**

Transfert: Prix surprise! Joli bungalow avec foyer. Sous-sol fini. Terrain paysagé. Arbres adultes. **Ghyslaine Marchand, 653-7841, 653-8959.**

CANDIAC

Split-level 8 pièces, garage, foyer, terrain 8,651 pi.ca. Une aubaine. Faut vendre. **Bibiane Langlois, 655-9400, 655-5638.**

LONGUEUIL

Triplex pierre brique, garage. Bien situé. Logement libre à l'acheteur. **Excl. Bibiane Langlois, 655-9400, 655-5638.**

MONTRÉAL NORD

10 logements, 6x4½, 3x3½, 1x2½, construction 69. Bien situé. Revenus $21,060. Faites une offre. **Linda Shanks, 655-9400, 655-7838.**

Terrains près du Parc Mauricie. Idéal pour chasse-pêche. MLS. **Marcelle T. Huard, 655-9400, 353-8444, rés.**

TRUST NATIONAL

COURTIER

29-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-JULIE luxueux split pierre et aluminium, 3 c. 2 salles de bains, garde robe double, walking, foyer pierre et bar, décoration futuriste sur terrain de 8,000 pi. ca., garage double. Information: **649-5021.**

29-11-77

PIERREFONDS, proximité de tout joli bungalow très ensoleillé, intérieur impeccable, 3/4 chambres à coucher, 2 salles de bains, sous-sol style studio, garage. **620-3906.** 29-11-77

A.E. LEPAGE

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

NDG AVENUE MARLOWE: Condition impeccable. 9 pièces. 5 chambres à coucher. 2 cheminées. 3 garages. DOIT ÊTRE VENDUE ! **Françoise Bibaud, 935-8541, rés.: 482-1143.**

NDG: Duplex $69,500. 6½, 6½. État excellent. Nouveau toit, nouveau filiage. 2 fournaises. Prêt à être habité. MLS. **Mme G. Tremblay, 935-8541, rés.: 937-6597.**

ST-LAMBERT: cottage custom-built. Cour arrière donnant sur le golf. Piscine intérieure. 5 chambres. 3 foyers. Terrain magnifique. Meilleur site de St-Lambert. Très propre. Nouvelle inscription. EXCLUSIF. **Information : Pauline Matte, 672-6458 ou 672-0321.**

ST-LAURENT: Cottage S/D bien tenue, grand salon et salle à dîner, 3 chambres à coucher, 1/2 salle de bain. Bien situé, demande $42,500. **Janet Magurn 336-3442, 342-9671.**

VILLE MONT ROYAL: Cottage détaché, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, combiné, 3 salles de bain, occupation flexible, ouvert aux offres. **Nicole Lislois, 738-1654, 342-9671.**

29-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

RABAIS DE TAXE

Édifice, appartement à Jardin demandant un minimum d'administration.

À VENDRE

à personnes ayant besoin de 10% de dépréciation sur les impôts personnels.

Pour de plus amples informations appelez Mme M. Taylor 684-5520 entre 9-12, 1-5 sur semaine.

29-11-77

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir

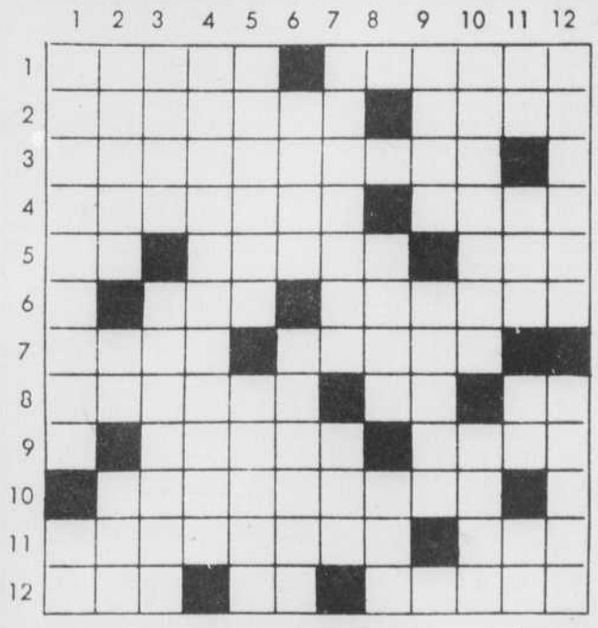

Horizontalement

1—Prince chirurgicale. — Passage étroit entre deux hauteurs.
2—Relatif aux heures. — À une grande distance.
3—État d'un liquide qui bout.
4—Chauvre-souris. — Gamin de Paris.
5—D'un verbe gai. — Élu une seconde fois. — Pronom relatif.
6—Durillon. — Débarrasser les étoffes des noeuds.
7—Plus qu'il ne faut. — D'Arabie.
8—Qui n'a pas de reconnaissance. — Université Laval. — Note de la gamme.
9—Noir. — Bleu.
10—Objet solide se mouvant dans l'espace interplanétaire et qui a atteint la surface de la Terre sans être complètement vaporisé.
11—Se rendre compte de la carence d'une personne. — Couleur du cheval.
12—Partie aval d'une vallée envahie par la mer. — Double règle. — Relatif au cheval.

Verticalement

1—Peau de chevreau. — Frappera fortement.
2—Fis un lob. — Radon. — Mois de Marie.
3—Plante appelée aussi pied-de-veau. — Frappera fortement.
4—Défaut de propreté.
5—Soutien, défenseur. — Tout ce qui agit.
6—Verbe gai. — Horrible à supporter.
7—Détacher des animaux attelés. — Époque.
8—Mammifère aux mouvements lents. — Colère.
9—Vague. — Membre de certains ordres religieux.
10—Qui se rapporte aux ions. — Boeuf à bosse.
11—Mesure chinoise. — Ôte la vie. — Ce qui est dû à quelqu'un. — Du verbe avoir.
12—Poser des matériaux de construction en longueur et en largeur. — Nom usuel des plantes du genre sedum.

Soludion de samedi

La refonte des droits d'auteur

Les créateurs québécois font preuve d'indifférence

par Gilles Constantineau

Parce qu'il est, dans le domaine des oeuvres de création, un importateur avéré, le Canada est invité à donner "une interprétation plus étroite" à ses engagements internationaux, en matière de droits d'auteur. Certains experts québécois estiment toutefois que les données "nationales", à cet égard, ne s'appliquent pas au Québec, où le problème en serait plutôt un de surproduction. Qu'en pense le créateur québécois lui-même?

Rien, semble-t-il, pour l'instant, même si le ministère fédéral de la Consommation et des sociétés commerciales doit proposer aux législateurs, d'ici quelque temps, une refonte de la loi sur les droits d'auteur, et même si deux spécialistes de la question, MM. A.A. Keyes et Claude Brunet, ont parachevé, voici déjà près de neuf mois, une importante étude à ce sujet, où sont formulées diverses "propositons pour la révision de la loi", comme l'indique à lui seul le titre de l'ouvrage, plus volontiers appelé le "livre jaune", pour la couleur de sa couverture.

Le document n'a recueilli jusqu'ici que peu d'attention. Et il aura fallu deux jours d'un bizarre colloque, tenu ce dernier week-end à l'Université de Montréal, pour que s'éveille enfin l'intérêt, et que se vérifient les lacunes de la situation actuelle, chez les premiers intéressés: entre autres une insuffisance notable de l'information disponible, ainsi que d'appréciables divergences de vues, parmi ceux qui malgré tout prêtent attention à l'actualité.

Colloque bizarre, en ce qu'il avait été convoqué par les soins d'un groupe absolument inconnu, bien que constitué depuis 1969, et contraint depuis lors, par les exigences économiques, à une existence presque théorique: la Société canadienne-française de protection des droits d'auteur. Le président de l'organisme, l'avocat montréalais Pierre Thibeault, qui oeuvre dans ce champ touffu depuis plusieurs années, ayant pris part voici deux mois à une conférence torontoise où l'on avait en vain tenté de constituer un "Conseil canadien du droit d'auteur", en avait rapporté la conviction qu'il fallait vite alerter l'opinion. Ses premières consultations à ce sujet, entreprise d'initiative personnelle, avec les représentants du ministère québécois des Communications, avaient eu des résultats favorables. C'est ce même ministère, en effet, qui a financé le colloque du week-end.

Mais pour diverses raisons dont celle de la première tempête de la saison, bien qu'on y eût invité plus d'une centaine de particuliers ou d'organismes, le colloque n'est parvenu à rassembler, samedi matin, qu'une trentaine de participants, au nombre desquels une majorité de juristes qui au départ ont imposé aux échanges de petites allures ad hoc, même si involontairement: M. Claude Brunet lui-même/ notamment, qui représentait là la SACQ (qui groupe une cinquantaine de "grands noms québécois", mais compositeurs *de musique*, à ne pas confondre avec la SAC, dont les cotisants sont auteurs de textes), et qui évoluait constamment sur deux fronts, parfois trois; et son confrère Michel Paré, de la *Composers, Authors and Publishers Association of Canada*, la célèbre CAPAC, réputée perceptrice de redevances.

En l'absence tout particulièrement d'auteurs littéraires, d'éditeurs (exception faite de M. Michel Tisseyre, qui est arrivé au milieu des débats hier matin), de comédiens (à l'exception d'une comédienne venue, la seule à le faire, "en son nom personnel"), de créateurs en arts plastiques, de traducteurs (sauf pour un porte-parole de la minuscule "Association des traducteurs littéraires", arrivé lui aussi à la dernière minute), de musiciens (si ce n'est le représentant de CAPAC), de réalisateurs, de cinéastes; bref, en l'absence d'un peu tout le monde, et plus remarquablement encore d'un seul porte-parole des groupements de consommateurs; et en présence, par contre, de plusieurs silencieux, type "observateur gouvernemental", on conçoit sans peine la difficulté avec laquelle le colloque a tenté, à quelques reprises, de s'extirper des sentiers juridiques.

L'assemblée est néanmoins parvenue à jeter un coup d'oeil sur chacune des grandes rubriques touchées par le document fédéral, de la définition d'une oeuvre jusqu'aux incidences économiques (où MM. Keyes et Brunet recommandent ouvertement l'adoption de mesures nettement protectionnistes), en passant par les catégories protégées, l'étendue des droits, leur restriction (qui a suscité une longue discussion sur la question des "fins charitables"), leur durée, leur violation et les recours, ainsi que les droits dits "voisins", où est impliquée l'utilisation des oeuvres par les radio-diffuseurs et les câblodistributeurs.

Le tout dans un chassé-croisé qui obligeait parfois l'attention des participants à uns sorte de haute voltige, et souvent avec des nuances qui s'abîmaient dans les particularismes, ou des précipitations qui laissaient pantelant. L'animateur du colloque, M. Thibeault lui-même, à quelques occasions a voulu orienter les échanges d'opinion vers la perception des "différences québécoises"; mais les participants se sont refusés à le suivre tout au long de la journée de samedi. C'est M. Tisseyre qui, avec quelques déclarations prolixes, a fait sentir à chacun hier la distinction fondamentale à établir entre le concept britannique de *copyright*, perpétuation des privilèges du copiste du Moyen Âge, dont s'inspire la législation canadienne tout entière pour protéger avant tout le droit de l'éditeur ou du producteur, et celui du droit d'auteur, que la législation française, elle, reconnaît rigoureusement au vrai créateur, c'est-à-dire à l'auteur lui-même. Ce qui, en notre territoire, fait se poser la question de savoir si la législation, dans une certaine mesure, ne doit pas protéger l'auteur contre lui-même. Et parfois contre les gouvernements.

L'essentiel de la situation actuelle, d'autre part, a été rendu perceptible à tous par une seule question qu'a posée une représentante de la Société des auteurs (sans "Q"), Mme Françoise de Repentigny. Le ministère de la Consommation ayant fait savoir qu'il ne recevrait pas de mémoires portant sur "le livre jaune" après le 31 janvier, la porte-parole des auteurs de textes a voulu savoir si cette date pouvait être reportée un tant soit peu.

Même s'il a "quitté le fédéral" il y a deux mois, comme il a pris plaisir à le souligner vingt fois, et tout en se défendant d'être encore "dans le secret des dieux", M. Brunet a répondu qu'il doutait de cette possibilité, le 31 janvier constituant déjà un report d'une échéance antérieure.

Et cette fois au nom ouvertement déclaré de la SACQ (encore une fois, attention à la confusion), M. Brunet, qui n'en restera pas moins éternellement le co-auteur des *Propositions pour la révision de la loi* sur les droits d'auteur, a proposé à tous les participants la constitution rapide, "dans les 20 jours", d'un organisme québécois qui en principe accueillerait non seulement tous les organismes intéressés, mais également tous les particuliers, immensément nombreux, que la question touche de près, et veillerait à les réunir à nouveau.

Le colloque s'est dissous sur cette proposition, à laquelle déjà plusieurs représentants avaient souscrit. Cependant que les gens se dispersaient en renfilant leurs écharpes et leurs gants, M. Brunet négociait quelques premières rencontres avec les "participants silencieux", soudainement devenus bavards.

La rencontre, donc, n'aura pas été inutile.

28 novembre

par la PC

Il y a aujourd'hui 35 ans, en 1942, au moins 491 personnes perdaient la vie dans l'incendie du cabaret Coconut Grove de Boston. Des douzaines de personnes furent écrasées à mort ou dans l'impossibilité d'échapper aux flammes qui se propagèrent en quelque seconde dans l'établissement bondé. Le chanteur Bill Payne sauva dix clients en les conduisant vers un entrepôt frigorifique du sous-sol de l'immeuble.

Principaux anniversaires historiques:

1919 — lady Nancy Astor devient la première femme député aux Communes britanniques.

1916 — l'Allemagne lance sa première attaque aérienne contre l'Angleterre.

1678 — Catherine de Braganza, fille du roi Charles II d'Angleterre, est accusée de trahison pour ne pas avoir enfanté.

1660 — première réunion de la Société royale en Angleterre.

1582 — William Shakespeare épouse Anne Hathaway.

Rien ne sert de conduire.
Il faut marcher à point.
PARTICIPACTION
Marchez. Dès aujourd'hui.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
• Chaque parution coûte $5.60 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 20 et 21

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Courtier

ANJOU - Magnifique split level, 5 pièces, sous-sol fini, garage. Propriété entièrement rénovée en 1976. **Richard Desautels 353-9960, 255-2051.**

ANJOU - 2 magnifiques duplex semi-détachés avec bachelor. Près des écoles, toutes commodités. Faut voir. **Jean Guy Gilbert. 353-9960, 729-4282.**

ANJOU - Magnifique propriété de 25 logements en excellente condition, revenu $47,300. Offre raisonnable sera acceptée. Prix $325,000. **J.L. Bourassa. 374-3136, 353-9960.**

VILLERAY - Jarry et Fabre, bâtisse en brique, 3 étages comprenant 12 logements et 2 commerces. Possibilité d'augmentation de revenus. **J.L. Bourassa 353-9960, 374-3136.**

ROSEMONT - Terrasse Maisonneuve luxueuse résidence, construction 1964, salle de séjour avec foyer au même niveau que la cuisine, système d'alarme, chauffage électrique, 5425 Des Saules, face au golf. **Mlle Caroll Gilbert, 354-0360, 374-4667.**

BORDEAUX - Propriété de 31 logements non-meublés, $61,400 de revenu, très bien loués. Faut voir. Prix $370,000. **J.L. Bourassa 374-3136, 353-9960.**

NOUVEAU-ROSEMONT - Triplex semi-détaché 1977, 3 grands 4½, chauffage électrique, entrée laveuse/sécheuse dans chaque logement. Propriété unique et surprenante. **Michel Rahal 353-9960.**

NOUVEAU-ROSEMONT - Beau duplex 2 x 6½ plus garçonnière, de 3½ pièces, sous-sol fini, bar, foyer. Endroit tranquille. Comptant $10,000. **Richard Raffa 353-9960, 321-4110.**

NOUVEAU ROSEMONT - Duplex semi-détaché, secteur de choix, entrée du hall en marbre, châssis aluminium, bachelor très bien loué. **MLS. Paul Nobert, 354-0360, 353-9017.**

ST-MICHEL - Grand triplex, 6½, 4½, 3½, sous-sol fini, salle de jeux, chambre froide, garage. **Marcel Rahal, 353-9960.**

OUTREMONT - Magnifique maison, salon, OFP, 4 chambres à coucher, salle de jeu, garage. Convenable pour professionnel. **Mrs. R. Springer, 735-2681, 737-5141.**

OUTREMONT - Duplex détaché, 3 chambres + 1, salon, salle à dîner séparés, sous-sol, 2 garage, jardin. **Micheline Coderre 735-2681, 274-3239.**

ADJ. OUTREMONT - Cottage, 5 chambres, 2 salles bain, salon, salle à dîner combinés, cuisine-dinette, sous-sol, garage, jardin. Près Université. **Micheline Coderre 735-2681, 274-3239.**

CÔTES DES NEIGES - Près des transports, spacieux cottage en pierre, 4 chambres à coucher, salle de jeu, stationnement, jardin, $47,500. **Mrs. R. Springer, 735-2681, 737-5141.**

CÔTE DES NEIGES - Luxueux duplex en brique et pierre, 6½ et 7½ pièces, plus 2½ au sous-sol. Revenu $425.00 par mois. MLS. **Nancy Newton 481-1800, 487-3400.**

CÔTE DES NEIGES - Condominium, 2 chambres à coucher. Demande dans les $50,000. Aussi à louer. Occupation immédiate. **Andrée Richard, 761-3369, 487-9560.**

CÔTE DES NEIGES - Duplex détaché 2 x 5½ plus 2½ au sous-sol, système central partout, garage, construction 1956. Très propre. **A. Edery, 274-9491, 737-9873.**

N.D.G. - $4,000, $5,000 comptant, 4 chambres à coucher, salle de jeu, garage, jardin, bonne condition. **Ann Masterson 481-3736, 487-3400.**

N.D.G. - Duplex, Construction Lambert, 6½, 7½, Avenue N.D.G., 3 & 4 chambres à coucher. Planchers chêne, boiseries. Excellente condition de location. **John Morris 487-9560, 489-8825.**

N.D.G. - Anxieux de vendre: duplex double, besoin de rénovations. Revenu $6,600. Occupation. Demande $60,000. **MLS. Lynne Robinson 487-9560, 933-0975.**

AHUNTSIC - Duplex complètement détaché, 2 x 5½ plus bachelor, plus 2 pièces, garage double, façade pierre. **Clémentia Brunelle 274-9491, 388-2843.**

P.A.T. - 4ème Avenue, bungalow 8½ pièces, piscine, plusieurs extras. Attrayante propriété. Petit comptant. **Claudette Desjardins. 353-9960, 252-0318.**

ST-FRANÇOIS-LAVAL - Vous cherchez un bungalow neuf 5½ pièces, système électrique, grand terrain, éligible au rabais. J'ai ce qu'il vous faut. **André Forest 353-9960, 665-0838.**

LAVAL-SUR-LE-LAC - Résidence principale 4 chambres. Résidence secondaire 3 chambres. Vivoir avec immense foyer en pierre. Cave à vin. 3 chambres de bain. Buanderie. Cuisine très moderne. Piscine creusée. Jardins magnifiques. Vue panoramique sur la rivière. **MLS. M. O'Rourke 689-1023, 688-8855.**

KIRKLAND - Doit vendre. Split level, 4 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bain complètes. Foyer. Garage. Très joli et propre. **MLS. Claude Alain 695-0640, 694-2196.**

BROSSARD - Très jolie propriété, quartier recherché, taxes basses, beaucoup d'arbres matures. Impeccable, occupation rapide. **Excl. Andrée Barry 463-3731, 671-4403.**

BROSSARD - Secteur de prestige, split-level, intérieur style contemporain classique, cuisine-dinette, salle à dîner, 3 chambres à coucher, jardin avec arbres matures. $68,500.00. **MLS. Louise Chevalier, 672-0235, 676-7682.**

BOUCHERVILLE - Authentique maison canadienne en pierres des champs, face au fleuve, grand terrain, bien retapé. **Excl. Andrée Barry 463-3731, 672-4403.**

CANDIAC - Parc Laurier: split level, 7 pièces, 4 chambres à coucher, salle familiale avec porte-patio, foyer, piscine creusée, clôture, patio pavé-uni, garage. **MLS. Louise Provencher 672-0235, 671-3827.**

29-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MERCIER: Pierre Tétreault Duplex semi détaché, 2x5½, sous-sol fini, garage double. Prix: $49,000. MLS Thérèse Martin 354-2950, 352-6174. Des Rosiers, Le Maître Courtier 29-11-77

STE-MARTHE: Maison 8 pièces, style cottage, pierre stucco, tapis mur à mur, électricité refaite à neuf. MLS Gilles Marcil 354-2950, 585-3722. Des Rosiers, Le Maître Courtier 29-11-77

OUTREMONT: face au parc, cottage détaché, 11 pièces, 6 chambres, 2½ salles de bain, sous-sol fini, garage. Information: M. Savoie, 273-3653 Audette & Audette, courtier. 29-11-77

PTE-AUX-TREMBLES: Mercerie pour hommes et jeunes gens. Prix: $55,000. Système d'alarme, 2 vitrines. Bons revenus. MLS Céline Beaudet, 655-1375, 655-4236. Le Permanent Courtier 29-11-77

BOUCHERVILLE: Cottage style Normand, 9 pièces, 4 chambres. Propriété très luxueuse. Sous-sol fini avec foyer et Wet bar. A côté d'un ruisseau. Façade en pierres. MLS Adrien Manseau, 655-1375, 679-4770, (10-41-03). Le Permanent Courtier 29-11-77

BOUCHERVILLE: Vous cherchez une maison? Je vous dénicherai la maison de vos rêves. Pour acheter ou louer. MLS demander Jocelyne Dostaler, 655-1375, 655-5521. Le Permanent Courtier 29-11-77

ANJOU: Duplex sur Roi-René, grandes pièces, garage, maison impeccable. Les deux logements sont libres immédiatement.A qui la chance! MLS appelez J.-G. Auclair, 655-1375, 649-2154. Le Permanent Courtier 29-11-77

Montreal Trust

ST-HILAIRE: Propriété luxe, façade pierre taillée, toit cathédrale cilibéton, poutres bois massif, boiseries cèdre, foyer pierre au salon. **Appelez Gisèle Snape, 467-1120, 467-3212.**

Montreal Trust

BELOEIL: "LA QUÉBÉCOISE", façade pierre des champs, chauffage électrique, terrain gazonné. Prix raisonnable. **Rock Benoit, 467-1120, 467-0381.**

BELOEIL: Vous avez $2,000 comptant ? Vous pouvez devenir propriétaire de ce très joli bungalow, offrant nombreux avantages : armoires chêne, poêle, four encastrés, magnifique foyer pierre, près écoles, magasins, etc. **Fabienne Boulanger, 467-1578, 467-1120.**

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU: sur un des plus beaux terrains du bord de l'eau, 57,500 p.c. cottage québécois déclin de bois. Un investissement! **Huguette St-Germain, 467-1120, 584-3456.**

CHAMBLY: 2 triplex près de toutes commodités, location facile, 6 pièces, libre pour acheteur, financement facile. **Albert Houle, 467-1120, 658-7272.**

29-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ESTEREL: Façade sur le lac Masson. Cottage stucco, 1973, 8 pièces, 4 chambres, 2 foyers, terrain 29,175 p.c. paysagé, parterre éclairé. MLS Adrien Manseau, 655-1375, 679-4770. Le Permanent Courtier 29-11-77

STE-JULIE HAUT BOIS: Superbe bungalow brique et aluminium, foyer en briques au salon, chauffage électrique, terrain boisé 85'x125'. Maison impeccable. MLS appelez Louis Villandre, 655-1375, 649-3662. Le Permanent Courtier 29-11-77

STE-JULIE HAUT BOIS: Superbe terrain boisé sur le Mont Bruno. Prêt à construire, très belle vue sur Montréal, 15,400 p.c. Faut voir. MLS appelez Louis Villandre, 655-1375, 649-3662. Le Permanent Courtier 29-11-77

BOUCHERVILLE: Propriété de prestige. Style recherché, construction A-1, très complète, foyer, salle à dîner, garage, laveuse-sécheuse au rez-de-chaussé et au sous-sol. MLS Céline Beaudet, 655-1375, 655-4236. Le Permanent Courtier 29-11-77

BOUCHERVILLE: Hâtez-vous! Magnifique canadienne disponible maintenant, armoires, escaliers, rampes, planchers en chêne. Air climatisé, filtre électronique, intercom, aspirateur central. Exclusif Céline Beaudet, 655-1375, 655-4236. Le Permanent Courtier 29-11-77

STE-JULIE HAUT BOIS: Bungalow pierre et clapboard massonite, sous-sol fini avec chambre froide et chute à linge. Bar et box stove. MLS Louis Villandre, 655-1375, 649-3662. Le Permanent Courtier 29-11-77

BOUCHERVILLE: Bungalow pierre/brique. Taxes $672.02, secteur résidentiel, 7 pièces, foyer en pierre dans salle familiale. Maison 42x28. Visitez-la. MLS Céline Beaudet, 655-1375, 655-4236. (10-11-03). Le Permanent Courtier 29-11-77

Montreal Trust

LONGUEUIL - Duplex et bungalow vendus en bloc.Terrain 13,575 p.c. Situé zone semi-commerciale 5 minutes de marche du métro. **Gilberte ou Gaston 651-5300, 468-3385 ou 678-9807.**

LONGUEUIL - Bon placement, 8 logements, chauffage électrique. Rapporte $17,220. Rue Marmier. Près de toutes commodités. **On demande** $125,000.00 **Diane de Chantal 651-5300.**

courtiers

29-11-77

Montreal Trust

LONGUEUIL: Triplex 1976, 2 rez-de-chaussée, très propre. Clause 31-32. **Roland Bellefleur, 651-1000, 656-6324.**

BOUCHERVILLE: Joli bungalow 5 pièces, garage. Paysagé, situé dans Jardin Sabrevois, faut voir. **Mme Fernande, 651-1000, 655-1994.**

LONGUEUIL: Magnifique triplex brique style cottage, 6½, 5½, 2½. Revenu $700. Propriété impeccable. **Jean-Pierre Brodeur, 651-1000, 468-4236.**

LONGUEUIL: Superbe split-level 7 pièces, foyer mural, piscine, garage double, terrain 10,518 p.c. Propriété impeccable. Modèle exclusif. **Jean-Pierre Brodeur 651-1000, 468-4236.**

STE-JULIE: Bungalow villageois avec galerie. Comptant $3,000. Hypothèque 10%, faut voir. **Gaston Bigras, 651-1000, 653-9595.**

COURTIERS

29-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUCHERVILLE: Bord du fleuve. Cottage canadien, 10 grandes pièces, 4 chambres, salle à dîner, salle familiale et foyer au rez-de-chaussée, multiples extras. Site extraordinaire. MLS Johanne Roy 655-3060, 655-5269. Probitec Courtier 29-11-77

QUEBEC MAIL ST. ROCH: Investissement intéressant. Très bon chiffre d'affaires. Bien situé. Conditions excellentes. Pour information: Phyllis Lemish 418-653-7371 Trust Royal Courtier 418-653-3691. Trust Royal Courtier 29-11-77

COTE-DES-NEIGES: Près Université de Montréal, luxueux duplex détaché en pierre 8-9 pièces, salon avec foyer, 3 salles de bain, 2 "powder-room, grande cuisine moderne, 3 garages, occupation rapide: Rolland Audette, Audette & Audette, courtier, 273-3563, soir 334-0119. 29-11-77

STE-JULIE (HAUT BOIS): Il faut vendre. Luxueuse propriété, 9 pièces, 2 foyers, piscine creusée. MLS Viviane St-Amour 655-3060, 655-1887. Probitec Courtier 29-11-77

BOUCHERVILLE: Prix pour vente rapide. Bungalow construction 1971, avec sous-sol complètement fini, garage, nombreux extras. Taxes totales $835.00. Exclusif. Olivette Dumais 655-3060, 655-3050, Probitec Courtier 29-11-77

BOUCHERVILLE. Vendrais ou louerais près du golf. Sous-sol fini. Garage $400 par mois. Rémi Lépine 651-5710 ou 655-4942. Immeubles Beaudry Inc., courtier 29-11-77

BOUCHERVILLE. Splitlevel avec garage. $44,000. seulement. Terrain 12,000 pi.ca. plusieurs arbres fruitiers. Comptant $3,000. Mensualité $387.00 Rémi Lépine 651-5710 ou 655-4942. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 29-11-77

BOUCHERVILLE: Très joli split montagnard. Terrain 8,000 pi.c. coin de rue. Garage. Beau foyer. Bureau pour professionnel. $64,500. prix demandé. Jacqueline Gervais 651-5710 ou 655-9532. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 29-11-77

BROSSARD: Secteur "T", Splitlevel. Très bonne construction (1967). Comptant minime requis. 4 chambres. Décoration originaleé Terrain bien paysagé. Filtre électronique. Près de tous les services, parc & piscine. MLS. **Information: Pauline Matte, 672-6458 ou 672-0321.**

A.E. LePAGE & WESTMOUNT INC.

COURTIERS

Montreal Trust

Attention professionnel, la fin de l'année approche. Pensez à vos impôts. 6-8-12 logements et plus de classe 32. Demandez **Robert Vivian, 651-5300 ou 670-9991.**

ST-HUBERT - Bungalow brique et aluminium. $28,500.00 Demandez **Robert Vivian, 651-5300 ou 670-9991.**

LONGUEUIL - 6 logements brique, chauffage électrique payé par locataires. Très bien situé, près du Métro. Demandez **Robert Vivian 651-5300 ou 670-9991.**

LONGUEUIL - 23 logements briques. Revenus $55,380.00. Très bien situé. Demandez **Robert Vivian, 651-5300 ou 670-9991.**

LONGUEUIL - 12 logements brique. Bons revenus, on demande $165,000.00. **Robert Vivian 651-5300, 670-9991.**

courtier

29-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUCHERVILLE: Split montagnard très joli. Foyer. Garage. 2 portes patio. Ou échangerait pour bungalow plus petit. Rémi Lépine 651-5710 ou 655-4942. Immeubles Beaudry Inc., courtier 29-11-77

BOUCHERVILLE. Prestigieux split-level près du golf. Foyer dans salle familiale. Garage. Construction 1977. Doit vendre 10 jours. Rémi Lépine 651-5710 ou 655-4942. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 29-11-77

LONGUEUIL: (vieux) Duplex brique semi-détaché. Grand terrain. 5 pièces de luxe. Sous-sol semi-fini. Gérard Fortin 651-5710 ou 674-0845. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 29-11-77

AUTEUIL: Cottage canadien authentique de 200 ans, 9 pièces, 4 chambres, salle à manger, 2 foyers, garage détaché, terrain 37,000 pi.ca. MLS $70,000. bord de l'eau J. Racine 663-2716 ou 667-3333 Des Rosiers, Le Maître Courtier 29-11-77

DUVERNAY: Cottage canadien, 10 pièces, 4 grandes chambres, foyer, terrain bien paysager, nombreuses possibilités, $89,000. exclusivité, Thérèse Laniel 667-0902 ou 667-3333 Des Rosiers, Le Maître Courtier 29-11-77

LONGUEUIL: 4 bâtisses de 16 logements, classe 32. Livraison pour décembre 1977. Hypothèque 10½%. Revenus garantis. Peuvent être vendus séparément. Denis Lussier 672-3384 ou 651-1904 Des Rosiers, Le Maître Courtier 29-11-77

BROSSARD: Près école et centre d'achat. Bungalow brique, 5 pièces spacieuses. Chambre maîtresse 22x12 avec powder-room. Sous-sol fini, garage double. Piscine. Doit vendre. MLS Jean-Claude Vandelac 256-7810 ou 651-1904 Des Rosiers, Le Maître Courtier 29-11-77

ROSEMONT: Terrasse Maisonneuve. Superbe bungalow de luxe pierre et brique. Onze pièces spacieuses. Chambre principale avec salle de bain complète. Sous-sol très bien fini, foyer pierre de marbre, plancher ardoise, beaucoup d'extras. Jean-Claude Vandelac 256-7810 ou 651-1904. Des Rosiers, Le Maître Courtier 29-11-77

DUPLEX semi-détaché, Snowdon N.D.G. 6½-5½, garage double, petit comptant. Réal Gouin 866-9641 (b) ou 489-9543 (r) Trust General Courtier 5-12-77

LAVAL DES RAPIDES: Plusieurs propriétés de 11 logements dans secteur Laval des Rapides. Prix $152,000. discutable avec comptant de $15,000. J.L. Bourassa 374-3136, 353-9960. Trust Royal Courtier 29-11-77

LONGUEUIL: Vous avez des problèmes d'impôt. Solutionnez-les en achetant triplex, construction 1977, 6½, avec garage, 5½, 2½ meublé, loyer garanti. Edith Roy 463-3731, 670-2399, Trust Royal Courtier 29-11-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

PIE IX, près St-Zotique, 12 appts, 3½, détaché, grands appts, magnifiquement situé, grand terrain 8424 p.c. **S. Tassé 735-6381, 342-1924.**

À VOIR PRÈS MÉTRO, en excellente condition, 54 logements, âge 10 ans, revenu $133,000., comptant 10%. **R. Joncas 735-6381, 669-9943.**

À LAVAL: réduisez vos impôts, 16 logts neufs, dépréciation 10%, déductible de votre revenu. **R. Joncas 735-6381, 669-9943.**

FIDUCIE DU QUÉBEC

courtier

29-11-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

SEMI COMMERCIAL: bâtisse d'environ 4,000 pieds carrés, brique détaché, 4 logements en haut, revenus $10,140. Propriétaire signera bail 5 ans au local commercial, Ville-Émard. MLS. **Marguerite L'Espérance 364-3348, 363-7000.**

LE PERMANENT

COURTIER

29-11-77

ÉDIFICES D'APPARTEMENTS

Valeur plus de 2 Millions
Montréal Centre
Hautes rentabilités - pas d'agent.
Tél.: 481-1131

19-12-77

Particulier 1973, 6 logements (2-5½ 4-4½) très propre coin de rue face parc 8140 Tellier, 341-4076. 3-12-77

AUX médecins intéressés à acheter des maisons à revenu, classe No 32. pour exemption d'impôt dans différents secteurs, et aussi d'excellentes maisons à revenu moderne et en béton, S. Turenne 274-9491, 374-5035. Trust Royal Courtier 29-11-77

LONGUEUIL: Investisseur sérieux. 7 logements brique, électrique dont 3 locaux commerciaux. Très bons revenus. $89,500. Jacqueline Gervais 651-5710 ou 655-9532. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 29-11-77

PIERREFONDS. 108 unités béton et bois. Électrique. Revenu $458,496. S'achète 5½ fois les revenus. Classe 32. Gisèle Dufour 651-5710, 656-2760. Immeubles Beaudry Inc. courtier 29-11-77

LONGUEUIL: 6x3½ construit 1975. Électrique. Rapporte $13,800 avec baux. Comptant $15,000. Rendement 15% 1ère année. G. Roy 651-5710, 651-7699, Immeubles Beaudry, courtier. 29-11-77

SUCCESSION 2 bâtisses d'appartements, 5235, 5245 Chemin Côte Ste-Catherine, 14 appartements, 4914 Descarie, 7 appartements hypothèque 8 personnes. 487-1142, 487-0819 5-12-77

LONGUEUIL: 20 logements, bois et brique construction 1973. Bien situé, transport à proximité. Aucune vacance. Revenus $58,842. Comptant à discuter. Jacques Vincent 659-3281 ou 651-1904. Des Rosiers, Le Maître Courtier 29-11-77

BANLIEUE: Site idéal, 128 logements, chauffage électrique locataires, piscine, flyers, revenus $400,796. Amortissement 5% applicable à votre revenu personnel. Jean-Guy Tardif 464-1154 ou 651-1904. Des Rosiers, Le Maître Courtier 29-11-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

URGENT PAYEZ moins d'Impôts en 1977. Immeubles de la classe 31, 1ière qualité. Montréal, près d'Outremont, 131 logements, chauffage électrique, 104 garages. Subventionné. Revenus $631,710. Jean-Guy Tardif 464-1154 ou 651-1904. Des Rosiers, Le Maître Courtier 29-11-77

BROSSARD: Classe 32, éligible 10% dépréciation. Construction de luxe. 16x4½. Électricité par locataires. Hypothèque $218,000. 11¾%. Revenus $43,200. Jean-Claude Vandelac 256-7810 ou 651-1904. Des Rosiers, Le Maître Courtier 29-11-77

SERVICES DIVERS

IMPRESSION de T-Shirt de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

Ski de fond, raquette, fins de semaines, vacances, gîte et couvert, chalet en bois rond, pistes et guides site sauvage et très beau, 80 milles de Montréal. Prix fin de semaine et abonnement. Tél: Trappe-Québec 332-4193. 7-12-77

TAILLEURS

DROLET: Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits, paletots sur mesure $149. Tél.: 388-2532, 8300 Drolet. 29-11-77

TERRAINS À VENDRE

Cantons de l'Est, Sutton, splendide terrain boisé, avec ruisseau, 3 acres ou plus. **679-3320 F-Huber,** courtier.

30-11-77

Montreal Trust

ST-HUBERT - Grand terrain 100 x 90 rue Université. Pour multi-familiale. **Appelez Bernard Savard ou Aimé Dufort 651-5300, 651-8738.**

LONGUEUIL - Terrain 50 x 91, rue Frontenac, appelez **Bernard Savard ou Aimé Dufort 651-5300, 651-8738.**

Courtiers

29-11-77

DOLLARDS DES ORMEAUX, près école pour 1,800 élèves, pente de ski, patinoire, piscine municipale, intérieure, lac artificiel (7 fois le lac des Castors). Prêt à construire, services existants, vente commerciale et résidentielle 100,000 p.c. 861-6630 M. Maurice 1-12-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

A.E. LePAGE

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
COURTIER

1977

ABRI FISCAL

Vos revenus personnels imposés pour 1977 et les années futures peuvent être protégés en investissant dans des immeubles à revenus approuvés de type résidentiel. Des informations sur ces investissements sont disponibles. Demandez Pierre Gagnon à Québec (418) 522-7041 ou Jacques Resels à Montréal (514) 842-5011.

DIVISION INVESTISSEMENTS

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES INC.

30-11-77

2 millions de sans abri après le cyclone en Inde

ABANIGADDA (Reuter) — Le cyclone qui a ravagé samedi dernier les régions côtières de l'État indien d'Andhra Pradesh a laissé derrière lui, outre des dévastations considérables, plus de deux millions de sans abri.

Des milliers de malheureux sinistrés, qui ont tout perdu dans le désastre, couchent toujours à la belle étoile. Les abris de fortune et les tentes dressées par les équipes de secours sont loin d'être assez nombreux pour accueillir tous les sinistrés.

Le nombre des morts atteindra probablement 25,000. Policiers et secouristes s'emploient à enterrer les cadavres dans des fosses communes.

Le bilan officiel n'est toujours que de près de 8,000 morts et 3,000 disparus. Mais l'on prévoit qu'il s'alourdira considérablement lorsque des districts encore isolés par les eaux auront été atteints. Rien que dans un groupe de localités côtières, on estime que le nombre des victimes se situe entre 8,000 et 25,000.

M.V. Krishna Rad, ministre de l'Éducation de l'Andhra Pradesh, revenant d'Avanigadda, a admis samedi qu'il avait fallu trois jours pour organiser les opérations de secours à cause l'interruption complète des communications.

Par ailleurs, un officier de l'Armée de l'air indienne, qui a survolé la région la plus éprouvée par le cyclone, a déclaré que beaucoup de gens auraient pu être sauvés si les autorités de l'État avaient réquisitionné des hélicoptères et organisé une opération de sauvetage sur une grande échelle.

Bien que des pilotes d'hélicoptère aient sauvé des villageois accrochés sur les toits de leurs maisons inondées, aucune mission aérienne officielle de sauvetage n'a été mise sur pied, a-t-il dit.

"Quantité de gens sont morts dans les trois ou quatre jours après le cyclone parce que personne n'a essayé de venir à leur secours", a ajouté l'aviateur.

Les médecins redoutent une épidémie de choléra dans la région où des milliers de cadavres en décomposition sont enfouis dans un lac de boue.

"C'est la période d'incubation pour le choléra et nous nous attendons que l'épidémie éclate dans trois ou quatre jours," a dit un médecin des services de santé de l'État.

L'Italie paralysée par la neige

ROME (AFP) — L'Italie était pratiquement coupée en deux dimanche, en raison du mauvais temps qui s'est abattu sur le nord et qui a paralysé une grande partie des activités dans cette région.

Les communications, entre le nord et le sud sont presque impossibles en raison d'abondantes chutes de neige qui se sont produites samedi sur les régions centrales de l'Émilie (Bologne) et de la Toscane (Florence). Dans ces deux villes, la couche de neige atteint 40 centimètres, ce qui est tout à fait exceptionnel.

La circulation automobile a été bloquée pendant plusieurs heures samedi aux environs de grandes villes comme Milan, Bologne et Florence. Sur l'autoroute du Soleil, reliant le nord au sud de l'Italie, des files de centaines de voitures étaient immobilisées. Le trafic ferroviaire est lui aussi très perturbé. Dimanche, les trains reliant le nord et le sud du pays avaient jusqu'à 8 heures de retard.

Carrières et Professions

AVOCAT (E)

Le Centre Communautaire Juridique de Montréal recherche un(e) avocat(e) pour sa division jeunesse.
Le (la) candidat(e) recherché(e) devra de préférence posséder une expérience pertinente en matière de la protection de la jeunesse et en matière pénale.
Les avocats(es) intéressés(es) à postuler doivent soumettre leur curriculum vitae à: Me Normand Bastien, 6507, de Chateaubriand, Montréal, Qué. et ce dans les plus brefs délais.

SECRÉTAIRE

Personne bilingue possédant sténo et dactylo, demandée par compagnie située dans le secteur Jean Talon-Décarie. Bonnes conditions de travail. Salaire $12,000.00. S;V.P. Appeler **M. Brooks à 341-7611 ou 382-7110**. Nos employés sont au courant de cette annonce.

La Solidarité

Compagnie d'assurance sur la vie
Siège social à Québec

SUPERVISEUR D'AGENCES

(Surintendant d'agences)

FONCTIONS:
- Supervise plusieurs agences de la compagnie et voit à leur développement en liaison avec les directeurs des agences concernés.
- Participe à la formation des directeurs d'agence et des représentants d'assurance-vie ainsi qu'à l'engagement des représentants.

EXIGENCE:
Avoir au moins trois ans d'expérience dans la vente de l'assurance-vie.

RÉMUNÉRATION:
- Salaire selon l'expérience et la compétence.
- Avantages sociaux complets.

LIEU DE TRAVAIL:
Au siège social à Québec.

Toute demande sera traitée confidentiellement.
S'adresser à

M. Robert Chamberland, a.v.a.
La Solidarité, Compagnie d'assurance sur la vie
925, chemin St-Louis, Québec G1S 1C1
(418) 681-4186

CARRIÈRES EN INFORMATIQUE

INGÉNIEUR DE SYSTÈMES — **$29,000**
Expérience pertinente sur OS/MVS, externe et interne, JCL, Utilités, Assembleur, COBOL et/ou PL/1 dans un environnement de support technique.

ANALYSTE DE SYSTÈMES — **$28,000**
Un minimum de 5 ans d'expérience directe avec les systèmes administratifs, connaissance complète des systèmes du personnel est impérative. Degré universitaire en commerce ou domaine connexe, connaissance du COBOL, DOS, et capacité de diriger des analystes de systèmes du personnel sont requis.

CHEF DE GROUPE DES SYSTÈMES — **$25,000**
Supervise et coordonne le développement des systèmes manufacturiers et commerciaux dans un environnement de 370/165 OS. Un D.E.C., plus 5 années d'expérience en informatique avec au moins 2 ans d'analyse de systèmes sont requis.

PROGRAMMEUR DE SYSTÈMES — **$24,000**
Position sénior exigeant au moins 3 à 5 ans d'expérience incluant deux ans de travail avec le logiciel MVT/MVS et/ou TCAM/IMS/TSO/JES/Utilités.

PROGRAMMEUR/ANALYSTE — **$20,000**
Trois à cinq ans d'expérience avec OS PL/1 de préférence dans un environnement manufacturier. Capacité de communiquer avec des usagers efficacement. Un Bac. en commerce ou sujets connexes est requis.

PROGRAMMEUR COBOL — **$18,000**
Deux à trois ans d'expérience dans un environnement de OS/ et/ou DOS sont essentiels. Connaissance de PL/1 ou Assembleur est souhaitable.

PROGRAMMEUR FORTRAN — **$14,000**
Au moins 1 à 2 ans d'expérience commerciale en FORTRAN sous OS, plus connaissance de JCL. Utilités sont requis. Familiarité avec l'équipement CDC est souhaitée.

PROGRAMMEUR RPG II — **Jusqu'à $14,000**
Un à deux ans d'expérience sur Système/3 dans des applications commerciales sont requis. Expérience sur des systèmes On-Line est un atout.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR CES POSTES AINSI QUE D'AUTRES SITUATIONS, VEUILLEZ APPELER BILL GRANT AU 871-3920.

JC HOVEY 1440 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 306, Montréal, Québec, H3G 1R8

Une importante librairie recherche un

REPRÉSENTANT

jeune, dynamique, ayant une voiture, possédant une vaste expérience de la vente dans le domaine du livre.

Le candidat aura à visiter les Commissions scolaires et les écoles (Région administrative no 6) - les bibliothèques municipales, les librairies de Montréal et ses environs.

Conditions à discuter

Faire parvenir curriculum vitae à

Le Devoir
Dossier # 2810
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

CHEF EXÉCUTIF

POSTE:
— Notre client, un important restaurant-motel de la région de Québec, recherche les services d'un chef exécutif. (Homme ou femme)

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS:
— Voir à la bonne marche des cuisines de l'établissement et plus précisément à l'embauche, à l'entraînement et à la surveillance du personnel des cuisines.
Responsable des achats, des inventaires, de la qualité de la nourriture, des menus.

APTITUDES PARTICULIÈRES:
— Excellente santé, capacité de travail au-dessus de la moyenne, sens de l'organisation et du leadership. Expérience antérieure pertinente.

CONDITIONS SALARIALES:
— $15,000.00 et plus. Plan de retraite. Bénéfices marginaux usuels. Toute application sera traitée confidentiellement.
Faire parvenir curriculum vitae complet à:

ANDRÉ GAUVIN PUBLICITÉ
816, ave Rochette
Ste-Foy, Québec
G1V 2S3

COORDONNATEUR pour les services psycho-sociaux

FONCTIONS:
La personne appelée à remplir ces fonctions devra élaborer des projets visant à assurer la réinsertion sociale graduelle des patients hospitalisés dans un centre psychiatrique. Ceci implique l'établissement des besoins, le bilan des services disponibles et la restructuration des ressources actuelles. Ceci dans le cadre d'une réorganisation majeure d'une partie importante de l'institution.

EXIGENCES:
- Maîtrise en Sciences Humaines;
- Bilingue.

EXPÉRIENCE:
- Dans un milieu psychiatrique avec des responsabilités reliées à la resocialisation et à la réinsertion sociale.

QUALITÉS PERSONNELLES:
- Sens de l'initiative et du leadership;
- Bonnes relations de travail - connaissance du travail d'équipe.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:
- Immédiatement.

TRAITEMENT:
- Selon l'expérience et les normes établies par le Ministère des affaires sociales.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae au:

Dr. E. Naltchayan
Directeur de programme

DOUGLAS HOSPITAL CENTRE
HOSPITALIER DOUGLAS
6875 BOUL. LASALLE BLVD./VERDUN, QUEBEC, H4H 1R3

LES IMMEUBLES BRYSSAN inc

Courtier

Sommes à la recherche de deux (2) vendeurs ayant complété leur C.E.G.E.P. ou un minimum de 11 années d'études.

Revenus élevés avec participation aux profits de la compagnie.

Ambiance agréable.

Communiquez avec M. Genest

354-3121

CRÉDIT

Notre Service de la Comptabilité et des Finances requiert immédiatement les services d'un individu possédant de 2 à 5 années d'expérience dans le domaine bancaire ou du crédit industriel pour assumer la responsabilité du crédit et de la perception d'un groupe de comptes pour ses bureaux de la Division du Crédit à Montréal.

Le candidat idéal est préférablement détenteur d'un diplôme universitaire, parfaitement bilingue et possédant les aptitudes voulues pour gravir les échelons tant dans le domaine du Crédit qu'en d'autres fonctions du Service de la Comptabilité et des Finances.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae en y soulignant le salaire désiré au:

Directeur du personnel
DUPONT DU CANADA LIMITÉE
C.P. 660
Montréal, Québec H3C 2V1

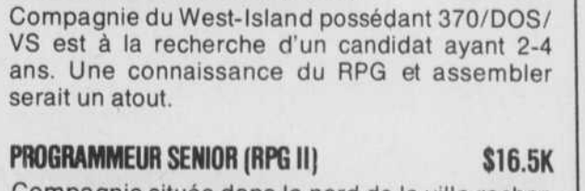

CARRIÈRES EN INFORMATIQUE

Si vous envisagez un changement, ou de nouveaux objectifs dans votre carrière en Informatique, les professionnels de CBA peuvent vous aider. Ci-dessous vous trouverez quelques alternatives disponibles pour vous.

ANALYSTE SENIOR — **$18 - 27K**
Compagnie manufacturière recherche professionnel ayant 6-7 ans d'expérience en Cobol, analyse, contacts avec les usagers, dans un environnement 370/OS. Une connaissance du IMS' PL/1 serait un atout.

PROGRAMMEUR/ANALYSTE (COBOL) — **$18K**
Candidat possédant solide expérience dans les applications commerciales dans un environnement 370/OS/MVS ou MVT. Bilingue, et ayant une bonne habileté à communiquer avec les usagers. 3-5 ans expérience.

PROGRAMMEUR/ANALYSTE (COBOL) — **$17 - 18K**
Compagnie du West-Island possédant 370/DOS/VS est à la recherche d'un candidat ayant 2-4 ans. Une connaissance du RPG et assembler serait un atout.

PROGRAMMEUR SENIOR (RPG II) — **$16.5K**
Compagnie située dans le nord de la ville recherche candidat bilingue familier avec le S/3 12 ou 15 depuis 2-3 ans. Applications commerciales.

Ensemble, nous ferons le point sur votre carrière tant au niveau salarial que technique. Mais appelez-nous, maintenant. Nous avons une vaste sélection d'excellentes opportunités dans la région de Montréal. Ce sera sans doute le plus important appel de votre vie. Pierre Chartrand à 931-8801.

PROFESSEURS DEMANDÉS COLLÈGE SECONDAIRE PRIVÉ

Temps partiel en: Français, anglais, mathématiques, physique, chimie.
Écrivez à:

Dossier # 2811
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

CLARKE

SURVEILLANT(E)

Section Crédit, Montréal

Il y a un poste de surveillant à combler dans la section crédit, Montréal, au département de la comptabilité.

Le (la) candidat (e) idéal (e) aura quelques années d'expérience dans les pratiques courantes du crédit et de la perception des comptes au niveau industriel. La facilité à communiquer avec le public avec tact et fermeté est définitivement importante pour bien remplir ce poste. L'aptitude à diriger du personnel sera aussi un atout précieux.

Le (la) candidat (e) sera parfaitement bilingue et familier (ière) avec l'industrie du transport.

Si vous êtes intéressé à cette position, veuillez envoyer votre curriculum vitae à:

M. J.B. Ross
CLARKE TRANSPORT CANADA LTÉE
1155 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, Québec
H3B 3K4

GÉNIE — APPELEZ JEAN-PIERRE GRAS

INGÉNIEURS ÉLECTRIQUES (SR) —
Hull — $25,000.
Sorel — $24,000.
Montréal — $25,000.

INGÉNIEURS MÉCANIQUES — PROJETS —
Joliette — $22,000.
Ottawa — $22,000.
Sorel — $25,000.

INGÉNIEUR INDUSTRIEL —
Sorel — $25,000.
Montréal — $20,000.

INGÉNIEURS CHIMIQUES — Procédés —
Hull — $23,000.
Montréal — $19,000

TECHNIQUE — APPELEZ JEAN PIERRE GRAS

ASSISTANT-DIRECTEUR D'USINE - Ingénieur ou technicien minier - Expérience en procédés et maintenance d'usine de transformation - $22,000.

FORMULATEUR DE PEINTURE (SR) — Excellente compagnie — jusqu'à $22,000.

INGÉNIEUR STATIONNAIRE —
Classe C — Réfrigération
Classe 3 — Chauffage — $18,000.

SURVEILLANT DE MAINTENANCE MÉCANIQUE D'USINE Montréal — $18,000.

CHIMISTE — Expérience en cosmétiques pour R & D — $20,000.

TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE — Ordinateur à
Montréal — $13,000. +auto
Québec — $18,000.
Trois-Rivières — $12,000. +auto

GÉRANT DE SERVICE — Brûleur à l'huile — $17,000.

INSPECTEUR — Brûleur à l'huile $14,000 + auto

ESTIMATEUR EN CONSTRUCTION — Édifices — Salaire à discuter

DESSINATEUR MÉCANIQUE — Junior — Tuyauterie, convoyeurs, etc. — Excellente compagnie — $12-13,000.

VENTES — APPELEZ JEAN PIERRE JASMIN

ALIMENTATION — Débutant — $11,500 + auto.

ALIMENTATION — H.R.I. — $16,000 + auto

FOURNITURES D'HÔPITAL — $17,000 + auto.

GÉRANT GÉNÉRAL — Manufacturier en sports — $30,000 + auto

MÉDICAMENTS DE PRESCRIPTION — $16,000 + auto

ADMINISTRATION & PRODUCTION — APPELEZ JEAN-PIERRE GRAS

CONTREMAÎTRE — Expérience de maintenance — $18,000.

DIRECTEUR D'USINE — Ingénieur ou chimiste — Expérience en procédés et gérance de production $28,000.

CONTREMAÎTRE DE PRODUCTION — Équipement lourd ou moyen à Sorel — Québec $19,000.

DIRECTEUR — Recrutement des cadres et formation — jusqu'à $28,000.

SURVEILLANT DES BÉNÉFICES MARGINAUX — $22,000.

GÉRANT DE TRAFIC — $20,000.

GÉRANT DE DISTRIBUTION — $23,000.

GÉRANT D'ENTREPOT — $15,000.

GÉRANT DÉPT. DES DOUANES — $20,000.

DIRECTEUR DES ACHATS Menus articles — $20,000.

LES 500 SERVICES DE SÉLECTION CANADA LIMITÉE
615, BOUL. DORCHESTER OUEST, MONTREAL
861-8371
BUREAUX DANS LES PRINCIPAUX CENTRES AU CANADA

Le classement des îles de Mingan

patrimoine

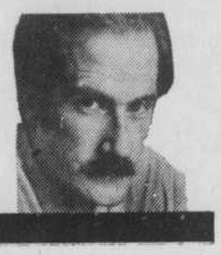

par ALAIN DUHAMEL

La Commission des biens culturels, au cours d'une réunion extraordinaire le printemps dernier, a recommandé le classement en arrondissement naturel des îles de l'archipel de Mingan.

Cette recommandation, dont LE DEVOIR a obtenu copie, invite plusieurs ministères et les administrations municipales du Havre Saint-Pierre et de la Longue-Pointe-de-Mingan à joindre leurs efforts dans le but de réaliser la sauvegarde et la mise en valeur de cet exceptionnel archipel de la Côte nord québécoise.

Habituellement, les recommandations de la Commission des biens culturels demeurent confidentielles jusqu'à ce que le ministre des Affaires culturelles, à qui elles sont adressées, les rende publiques par le dépôt, à l'Assemblée nationale, du rapport annuel de l'organisme consultatif.

L'archipel des îles de Mingan deviendra de plus en plus accessible aux visiteurs et aux habitants de la Côte nord puisque la route se rend maintenant jusqu'au Havre Saint-Pierre. Propriété de la Sieben's Oil and Gas, de l'Alberta, les îles renferment un potentiel minier intéressant. Cet été, des travaux d'exploration et de sondage ont commencé. Il appartiendra au gouvernement québécois de trancher entre les vocations minière et récréative des îles.

Déjà, la municipalité du Havre Saint-Pierre, dont le territoire s'étend sur une partie des îles, la municipalité de la Longue-Pointe-de-Mingan, la conférence administrative régionale de la Côte nord ont adopté des résolutions sur l'avenir de l'archipel. La Commission demande au ministère des Affaires culturelles d'informer ces institutions régionales du sort réservé à leurs résolutions.

Il est demandé de plus au ministère des Affaires culturelles d'entreprendre l'inventaire des biens culturels mobiliers et immobiliers des deux municipalités en cause et des îles. Les recherches archéologiques doivent se poursuivre et à cette fin, les emplacements de fouilles classés à titre de sites archéologiques.

La Commission des biens culturels invite le ministère des Affaires culturelles à publier les résultats des recherches historiques, écologiques, archéologiques, "pour le plus grand bénéfice du public".

Au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, il est demandé de prendre les dispositions nécessaires au sujet de la réglementation touchant l'accueil des touristes et du tourisme de masse.

Au ministère des Terres et Forêts, il est demandé de désigner la partie du territoire de la Mingannie qui pourrait être protégée à titre de réserve ecologique.

Il n'est rien demandé au ministère des Richesses naturelles avec lequel ou contre lequel, le ministère des Affaires culturelles devra définir la vocation des îles. En effet, si le potentiel minier de l'archipel devait ouvrir de nouvelles perspectives intéressantes d'exploitation, le gouvernement québécois aura à choisir entre les vocations possibles de l'archipel... À moins qu'il ne tente un compromis, ainsi que la proprosait l'Office de planification et de développement du Québec, où les deux vocations se côtoieraient grâce à un plan de mise en valeur élaboré et précis.

Enfin, la Commission des biens culturels propose d'ouvrir des négociations avec le gouvernement fédéral au sujet des îles lui appartenant et avec les propriétaires des autres îles.

●

Le ministre des Affaires culturelles vient de classer à titre de site historique un quadrilatère comprenant, entre autres immeubles, l'église Saint-Pierre-Apôtre, son presbytère et son école.

Il s'agit du quadrilatère formé par les rues Dorchester, de la Visitation, Sainte-Rose et Panet, à Montréal, en face de l'immeuble de la Société Radio-Canada.

En avril 1976, au moment où des ouvriers installaient une nouvelle corniche en aluminium par-dessus l'ancienne en tôle, des citoyens du quartier s'étaient émus de ces transformations et avaient demandé l'intervention d'urgence du ministre des Affaires culturelles.

Le quartier Sainte-Marie a subi depuis plusieurs années l'assaut des constructeurs de grands immeubles et d'autoroutes. L'ensemble classé en site historique offre encore le gabarit d'un quartier densément peuplé constitué autour de son église. La plupart des habitations ont été construites au tournant du siècle; elles ont deux ou trois étages coiffés de toits dont les combles demeurent habitables; dominant les façades en pierres ou en briques, parfois soulignées de linteaux, les corniches et les lucarnes en saillie témoignent d'un certain souci, chez les premiers habitants, de bien construire.

L'architecte Victor Bourgeau a conçu les plans de l'église, construite en 1851. Selon l'évaluation de la Direction générale du patrimoine, cette construction en pierres de taille représente l'un des plus beaux exemples montréalais de l'architecture néogothique. Gaspard Moosbrugger et Jean-Luc Lévesque ont réalisé les autels selon les dessins de Bourgeau. A l'intérieur, l'inventaire du ministère a qualifié d'exceptionnels les vitraux et les boiseries.

Victor Bourgeau a aussi fait les plans du presbytère construit entre 1854 et 1857. Tout comme l'école, construite elle aussi en pierres de taille, le presbytère a une architecture beaucoup plus sobre que l'église. "L'utilisation de la pierre pour le traitement des façades permet de créer un ensemble architectural homogène", peut-on lire dans un document du ministère des Affaires culturelles. "D'autre part, la rigueur et l'identification précise des volumes témoignent d'une utilisation rationnelle des proportions classiques alors que la sobriété des ouvertures, l'absence de décor dans les frises accentuent la pureté et la sobriété de l'ensemble".

Aux yeux du ministère des Affaires culturelles, la conservation de ce quadrilatère témoignera désormais du passé historique et social d'un faubourg du sud-est de Montréal.

●

La chalouperie Godbout de l'île d'Orléans et les chapelles de procession de Lauzon font désormais partie de l'inventaire des biens culturels classés du Québec.

En effet, le ministre des Affaires culturelles, M. Louis O'Neill a classé, récemment, le bâtiment de la chalouperie Godbout et avec lui son contenu. "Partie intégrante du paysage traditionnel de l'île d'Orléans, le bâtiment de la chalouperie renseigne tout autant que les outils qu'il contient. Son emplacement, son orientation, sa forme particulière, l'organisation des espaces intérieurs et les biens immobiliers, tout cela rappelle l'activité principale qu'y ont exercée trois générations de chaloupiers Godbout, pendant près de 125 ans," peut-on lire dans un document du ministère. La chalouperie est située sur l'avenue royale dans le village de Saint-Laurent.

Le ministre des Affaires culturelles a aussi classé les deux chapelles de procession de Lauzon. Construites entre 1789 et 1823, les chapelles de procession sont disposées traditionnellement, de chaque côté de l'église paroissiale à bonne distance. Elles ont conservé une grande partie de leur cachet original. Il s'agit de deux bâtiments construits en maçonnerie sur un plan rectangulaire terminé en hémicycle. Un petit clocher surmonte un toit à deux versants. Les chapelles Sainte-Anne et Saint-François-Xavier témoignent aujourd'hui d'une manifestation de l'art populaire et de la foi religieuse dont les origines françaises se sont perpétuées longtemps au Québec.

$9.95
PREMIERE JOURNÉE

On loue des voitures GM et autre marques de qualité.

SANS FRAIS DE MILLAGE
N'IMPORTE QUELLE VOITURE

CHAQUE JOURNÉE ADDITIONNELLE AU PRIX REGULIER. VOUS PAYEZ POUR L'ESSENCE CONSOMMÉ. MINIMUM 3 JOURS DE LOCATION.

Budget®
LOCATION D'AUTOS

Reservez Maintenant!

1460 Guy St.	
Central Station	937-9121
5008 Decarie	482-4040
9255 St. Laurent Blvd.	389-2623
680 Michel-Jasmin St., Dorval	636-8700
7229 LaJeunesse	273-9996
4876 Sources Rd., Dollard	683-5560
Aéroport de Dorval	636-0052
Aéroport de Mirabel	476-3964

1977
ABRI FISCAL
(tax shelter)

Vos revenus personnels imposés pour 1977 et les années futures peuvent être protégés en investissant dans des immeubles à revenus approuvés de type résidentiel. Des informations sur ces investissements sont disponibles.

Demandez Pierre Gagnon à Québec: 418 522-7041 ou Jack Resels à Montréal: 514 842-5011.

DIVISION INVESTISSEMENTS
A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES

Franchissez les fameuses PORTES ROUGES du Salon Elizabeth Arden

et soyez belle pour le temps des Fêtes!

Coupe des cheveux: Laissez nos spécialistes tailler vos cheveux selon la dernière mode!
Traitements faciaux: Avec les fameux produits "Elizabeth Arden"
Épilation à la cire: Les poils disgracieux disparaissent comme par enchantement!
Manucure: Pour de belles mains, une manucure "Elizabeth Arden" s'impose ... naturellement!
Soin des pieds: Le premier pas vers une beauté sans pareille! (En ville seulement)

Pour un rendez-vous, composez
En ville, 842-3241, poste 207
Fairview, 697-4870, poste 246
Les Galeries d'Anjou, 353-3300, poste 308
Rayon 765, au cinquième. Aussi à Fairview et aux Galeries d'Anjou (sauf indication contraire)

La Renault 30 c'est la perfection de l'équilibre harmonieux d'éléments assemblés en un tout de grande classe, c'est-à-dire une voiture qui saura satisfaire les plus exigeants d'entre vous.

La Renault 30 est la seule voiture de sa catégorie à offrir la tenue de route tous conforts de la traction avant, la puissance toutes douceurs d'un moteur V6, la souplesse d'une suspension à quatre roues indépendantes et l'intelligence d'une cinquième porte qui s'ouvre sur un coffre à volume variable de 14 à 42½ pieds cubes.

Vous recherchez la perfection? Visitez un concessionnaire Renault et faites vous-même l'essai de la Renault 30; vous en apprécierez certainement sa valeur, son prix et son équipement standard extrêmement complet.

L'équipement standard de la Renault 30, c'est aussi la perfection:
● moteur V6 en aluminium ● servo-direction à crémaillère ● traction avant ● système de refroidissement hermétique ● 4-vitesses synchronisées (en option: automatique à trois vitesses) ● freins à disque assistés sur double circuit de sécurité ● lève-vitres avant électrique ● pneus radiaux ceinturés d'acier ● récepteur stéréo AM-FM ● vitres teintées ● sièges avant baquet inclinables ● intérieur luxueux (en option: cuir véritable) ● suspension à quatre roues indépendantes ● lunette arrière chauffante ● "Garantie-Plus". 2 ans/40,000 km sur le moteur et la boîte de vitesse.

RENAULT 30
C'est la perfection!